QUARANTIÈME ANNÉE — N° 11918

DERNIÈRE ÉDITION

— MARDI 24 MAI 1983

PENDANT LA NUIT DE DIMANCHE A LUNDI

Une trentaine d'attentats par explosif en Corse

LIRE PAGE 20



Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : André Laurens

3,80 F

Algérie, 3 DA ; Maroc, 3,50 dir. ; Tunisie, 300 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 26 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte d'Ivoire, 340 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 100 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 50 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 80 p. ; Italie, 1 200 L ; Liban, 350 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 60 esc. ; Sénégal, 325 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 65 d.

Tarif des abonnements page 2

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Une relance de l'O.U.A. ?

Après deux convocations infructueuses en août et en novembre 1982, le dix-neuvième sommet de l'Organisation de l'unité africaine semble avoir de bonnes chances de se réunir à Addis-Abeba du 6 au 11 juin. Le président en exercice de l'organisation panafricaine, M. Arap Moi, en a, en tout cas, donné l'assurance, dimanche 22 mai, en précisant que « les partisans d'un report et ceux qui posaient des conditions sont devenus minoritaires ». Le président du Kenya a critiqué la Lybie en exprimant sa surprise qu'« un Etat membre, qui a déjà échoué deux fois, exige à nouveau que le sommet se tienne sur son sol et pose des conditions préalables à sa tenue ».

M. Moi ne paraît pas, cette fois, s'engager à la légère puisque sa déclaration tient compte de garanties, dont on ignore encore la nature exacte, fournies par le colonel Menguistu, lui exprimant sa ferme volonté d'assurer le succès de ce sommet dont l'Ethiopie sera l'hôte.

La réunion de novembre avait achoppé sur la question de la représentation tchadienne, le colonel Kadhafi ayant contesté — et contestant toujours — la légitimité du gouvernement de M. Hissène Habré. Même si, dans le nord du Tchad, redevenu un théâtre préoccupant d'opérations, les forces de l'ancien président Goukouni Oueddeï, *appuyées par la Lybie*, se rappellent au bon souvenir de l'Afrique, la légitimité des autorités de N'Djamena ne semble plus discutée au siège de l'O.U.A., et le colonel Menguistu a adressé une invitation spéciale à M. Hissène Habré, le pressant de faire son possible pour se rendre à Addis-Abeba.

Reste le dossier saharien, qui est à l'origine de la paralysie de l'O.U.A. depuis onze mois. Sur le fond du problème sahraoui, M. Moi a simplement précisé que *le « comité des Douze »*, qui en a la charge depuis novembre au sein de l'O.U.A., se réunira dans la capitale éthiopienne à la veille de l'ouverture du sommet. A première vue, le différend demeurant apparemment entier entre adversaires et partisans de la R.A.S.D. (République arabe sahraouie démocratique), il s'agit presque pour l'O.U.A. d'un « retour à la case départ ».

Mais, dans un camp comme dans l'autre, surtout depuis la rencontre, le 26 février, entre le *roi Hassan II et le président* Chadli, certains États estiment maintenant que la survie de l'organisation panafricaine est la priorité des priorités. Un blocage de dernière heure semble toujours possible, mais le « comité des Douze » pourrait être justement chargé, le 5 juin, d'avancer une formule assez ambiguë pour que le quorum des deux tiers nécessaire à l'ouverture du sommet soit atteint. En d'autres termes, l'O.U.A., sous prétexte de ne pas gêner les contacts amorcés entre Rabat et Alger, pourrait décider de « suspendre » le débat sur le Sahara occidental.

Si tant de sagesse pouvait prévaloir, l'organisation panafricaine aurait une chance de fêter sans trop de tristesse le vingtième anniversaire de sa fondation. Elle retrouverait ainsi un peu d'un prestige gravement entamé par les dissensions de ces dernières années. Mais l'expérience invite à la plus grande prudence, l'Afrique demeurant profondément divisée sur bon nombre de sujets. Avant tout une tribune, l'O.U.A. a encore du chemin à faire avant de redevenir un utile instrument de compromis, ce qui devrait être sa principale vocation.

La riposte à l'attentat de Pretoria

L'aviation sud-africaine lance un raid au Mozambique

A la suite de l'attentat sans précédent qui a fait vendredi, à Pretoria, dix-sept morts (neuf Blancs et huit Noirs) ainsi que deux cent dix-sept blessés, dont quatre sont dans un état critique, l'aviation sud-africaine a lancé, lundi 23 mai à l'aube, un raid contre les installations de l'A.N.C. (Congrès national africain) à 10 kilomètres de Maputo, la capitale du Mozambique.

L'Afrique du Sud a précisé que ses forces aériennes avaient « neutralisé » une aire de lancement de missiles de l'armée mozambicaine tout en attaquant le quartier général de l'A.N.C., ainsi que l'un de ses centres d'entraînement.

Samedi, à Nairobi, M. Tambo, président de l'A.N.C., avait déclaré que l'attentat de Pretoria était *« justifié »* car il s'agissait *« d'une attaque contre le régime militaire au cœur même du pays »*. Pour sa part, le ministre sud-africain de la défense avait dit que cet attentat annonçait une nouvelle phase dans le *« terrorisme urbain »*.

De notre correspondant

Johannesburg. — Comme on pouvait s'y attendre, après l'attentat de vendredi à Pretoria, l'Afrique du Sud a mis ses menaces à exécution. Les forces aériennes ont lancé, à *l'aube du 23 mai*, un *raid de représailles*, « sur les bases de l'A.N.C., à Maputo », a annoncé lundi matin le général Magnus Malan, ministre sud-africain de la défense. C'est la première fois que l'aviation seule est utilisée contre le mouvement anti-apartheid. Selon le général, trois postes de commandement de l'A.N.C., *le quartier général logistique* pour les opérations clandestines au Transvaal et un centre d'entraînement au maniement des explosifs, ont été détruits. La base mozambicaine de missiles qui assure la protection aérienne de la capitale a été « neutralisée ». Le ministre de la défense a justifié cette dernière action en rappelant que les forces armées mozambicaines assuraient *« une protection directe aux terroristes »*.

Les cibles de l'A.N.C. détruites au cours du raid *« avaient été repérées il y a longtemps par nos forces de sécurité »*, a encore dit le général Malan, ajoutant : *« Ce raid de représailles ne pourra jamais compenser le lâche attentat de vendredi à Pretoria mais démontrera au moins au monde entier et aux ennemis du pays, en particulier que l'Afrique du Sud est prête à agir où et quand elle le juge nécessaire »*. Le ministre de la défense a rappelé que son gouvernement avait, jusqu'ici, fait preuve de retenue dans la région, notamment à la lumière des récentes rencontres de haut niveau entre les Sud-Africains et certains de leurs voisins. Mais, *« le Mozambique et l'Angola abusent de la situation, soutiennent les terroristes et leur permettent de perpétrer des attentats »* en Afrique du Sud, à partir de leur territoire, a-t-il dit. Pretoria les a souvent mis en garde et *« n'acceptera jamais les tentatives de déstabilisation lancées par le terrorisme contre les communautés sud-africaines, qu'elles soient blanche, métis ou noire »*, a-t-il conclu.

A Maputo, l'Agence mozambicaine de presse (A.I.M.) a confirmé qu'une attaque avait bien été lancée sur la capitale à 5 h 20 lundi. Aucun autre détail n'a été fourni. Cependant, selon un diplomate occidental en poste au Mozambique, cité par *Associated Press*, trois jets sud-africains au moins ont participé à l'opération. Le haut commandement sud-africain a d'ailleurs confirmé que *« tous les avions qui ont participé à l'opération sont rentrés à leur base »*. Le diplomate a pu apercevoir, après leur passage dans le ciel, une épaisse fumée noire montant d'un quartier de Maputo connu sous le nom de Libertad. Le diplomate a rappelé, que depuis le raid sud-africain de janvier 1981 sur des villas occupées par l'A.N.C. dans la banlieue de Maputo (1) et les rencontres de haut niveau qui ont suivi entre Pretoria et le gouvernement du président Machel, celui-ci avait apparemment donné des ordres pour que les militants anti-apartheid se replient dans l'extrême nord du pays.

PATRICE CLAUDE.

(Lire la suite page 4.)

(1) Le raid de janvier 1981, à Matola, le premier du genre, avait fait une quinzaine de morts. A la différence de celui-ci, mené par la seule aviation *avec les risques de bavures que cela suppose*, il avait été exécuté par un commando terrestre d'une centaine de soldats d'élite. En décembre dernier, l'armée sud-africaine avait lancé un second raid à Maseru, capitale du Lesotho. Quarante-deux personnes, dont une trentaine de militants de l'A.N.C., selon Pretoria avaient été tuées.

La grogne des colonels palestiniens

(Lire page 4 l'article d'ERIC ROULEAU.)

DANS « LE MONDE DE L'ÉCONOMIE »

Les investissements français aux États-Unis

(Lire pages 9 et 10 les articles de BRUNO DETHOMAS et VÉRONIQUE MAURUS.)

Du plan socialiste à la réforme Savary

I. — *L'éternel retour*

par BERTRAND GIROD DE L'AIN (*)

« Il suffit de vouloir pour que cela change. » Telle était au départ, telle reste l'inspiration centrale du projet de loi sur l'enseignement supérieur.

Vouloir quoi ? Moins d'inégalités sociales dans l'acquisition des « bons » diplômes, moins de grades et de hiérarchies au sein des enseignants du supérieur, plus de diplômés répondant aux besoins d'un pays en mutation technologique, plus de dynamisme de l'Université pour la formation des jeunes et pour la recherche ?

De tels objectifs devraient faire l'objet d'un véritable consensus national. Surtout quand on ne fait pas semblant d'oublier que la réduction des inégalités culturelles et financières est lente. Et que la rénovation de l'Université française « décidée » en 1968 n'a pas eu lieu. Tout au contraire, les ghettos des disciplines se sont renforcés, les luttes *internes pour la défense* ou le partage des privilèges se sont aggravées.

Alors, « Vive le projet Savary ! » ? Non.

Pourquoi ?

Le premier projet — le « plan socialiste pour l'éducation » de 1977 — *mélangeait générosité, solutions* à la hache et revendications corporatistes. Alors que d'autres projets et programmes de l'époque rose sont sortis épurés et transformés du choc avec les réalités et les forces sociales, celui-ci a mal vieilli. Sa dernière version n'est plus qu'un échafaudage branlant de compromis « habillé » d'utopie réformatrice.

Le ministre et ses conseillers affirment de bonne foi : *« Nous avons engagé la plus longue consultation jamais réalisée pour une réforme de l'enseignement supérieur, et tout d'un coup cette levée de boucliers ! »* Consultation ou comédie à l'italienne ? Tout se disait dans des apartés, et presque *rien dans le* débat public. Les grandes écoles devaient perdre une bonne part de leur indépendance : une brève et sèche rafale d'articles et d'interventions au sommet de l'Etat les fit sortir du dispositif. Cela fut plus laborieux et plus discret pour les instituts universitaires de technologie. *On peut mesurer alors* et ainsi le « poids » et l'utilité sociale des écoles et des I.U.T. : ils ne furent pas même défendus par le patronat et par leurs anciens diplômés. Après ces deux « sorties », la scène devint brusquement silencieuse. La réforme de l'Université avec ses centaines de milliers d'étudiants ne suscitait ni intérêt ni prise de position ; la société était muette, signe angoissant de l'évanescence de cette institution (1).

Ce ne fut plus que négociations avec les syndicats d'enseignants et les différents groupes d'intérêts internes sur le corps unique des *enseignants*, les *obligations* de services des enseignants et des administratifs, le maintien ou non des concours d'agrégation, etc.

De temps en temps, fusaient à l'extérieur des protestations indignées, des « grèves forcing », indéchiffrables pour l'opinion.

(Lire la suite page 8.)

(*) Directeur du Centre de recherche sur les systèmes universitaires. Université de Paris-Dauphine.

(1) Jean-Michel Croissandeau consacrait son éditorial du *Monde de l'éducation* d'avril 1983 à cet *« inquiétant silence »* avec le titre « L'université n'intéresse plus personne ».

Les déclarations de M. Mitterrand

● Pas de diminution des remboursements de certains actes chirurgicaux
● Intervention télévisée après le sommet de Williamsburg

Au cours d'une conversation informelle avec les journalistes qui l'accompagnaient, dimanche 22 mai, dans son pèlerinage annuel à Solutré, M. Mitterrand a annoncé qu'il interviendrait à la télévision en juin, après le sommet de Williamsburg.

Le chef de l'État a précisé que le projet de diminution du remboursement de certains actes chirurgicaux, envisagé par M. Bérégovoy, n'était pas *« près de sortir »* et que les intéressés pouvaient être rassurés sur ce sujet.

De notre envoyé spécial

Solutré. — M. François Mitterrand a accompli, dimanche 22 mai, son traditionnel pèlerinage annuel à Solutré (Saône-et-Loire). Depuis 1946, M. Mitterrand, accompagné de quelques proches, fait l'ascension de la Roche de Solutré (495 mètres d'altitude), site préhistorique qui domine le vignoble de Pouilly et la vallée de la Saône. Le cérémonial de cette journée, quasi invariable, donne lieu, depuis 1981, à une conversation informelle avec les journalistes. Le président de la République n'a pas dérogé à cette habitude.

M. Mitterrand a d'abord évoqué les questions internationales. Le chef de l'État estime que les positions qu'il a prises devant l'O.C.D.E. au sujet de l'organisation d'une conférence monétaire internationale, dont le but serait de définir des parités fixes entre les monnaies, ont été un peu caricaturées. Convaincu qu'il est nécessaire de résoudre le problème des variations erratiques des changes par la mise en place d'un système plus cohérent — de la même façon que la conférence de Bretton-Woods, en juillet 1944, répondait à un besoin, — M. Mitterrand a éprouvé une certaine amertume à la lecture de commentaires selon lesquels il aurait lui-même été déçu à la suite du constat de désaccord enregistré lors du sommet franco-allemand, mardi 17 mai.

Le président de la République ne fonde pas beaucoup d'espoirs quant aux résultats concrets du sommet de Williamsburg, auquel, a-t-il indiqué, il aurait fort bien pu ne pas se rendre. La France n'est pas en situation de demander une « obole » aux États-Unis, qui, estime le chef de l'État, feront ce qu'ils voudront. Ce sommet peut cependant constituer le prolongement de celui qui s'est tenu à Versailles, en juin 1982, et qui a permis de commencer à élaborer un système international en ce qui concerne, d'une part, les taux de change, d'autre part, les problèmes technologiques. M. Mitterrand a annoncé qu'il interviendrait « sûrement » à la télévision en juin, après la réunion de Williamsburg.

A propos des relations franco-américaines, le président de la République a souligné qu'il croyait avoir fait la preuve qu'il est libre de ses mouvements, aussi bien en politique intérieure qu'en politique extérieure. Il a précisé que la lettre qu'il a adressée à M. Giscard d'Estaing pour inviter celui-ci à l'Élysée n'était pas liée parce que antérieure — à la publication dans *le Monde* de deux articles de l'ancien chef de l'Etat concernant le sommet de Williamsburg. M. Mitterrand estime normal de rencontrer M. Giscard d'Estaing, comme les dirigeants des partis politiques, avant une échéance de cet ordre. Cette initiative constitue *notamment* une marque de considération à l'égard des intéressés.

A propos des relations de la France avec le Chili, M. Mitterrand ne pense pas que la rupture des relations diplomatiques soit la meilleure solution pour tenter de faire évoluer le régime de ce pays. Une telle décision ne se fera pas, de toute façon, à l'initiative de la France.

LAURENT ZECCHINI.

(Lire la suite page 6.)

AU JOUR LE JOUR

Résultat

Assez de critiques contre la maréchaussée, assez de malveillances contre les « supergendarmes » du G.I.G.N. !

Car ils avaient parfaitement raison, nos pandores d'élite, quand, l'été dernier, ils claironnaient que les trois Irlandais débusqués à Vincennes étaient des individus dangereux. On le vérifie aujourd'hui : l'Elysée troublé, la gendarmerie déstabilisée, M. Hernu contenant mal sa fureur, la France choquée. Beaucoup de « vrais » terroristes se satisferaient d'un tel résultat.

BRUNO FRAPPAT.

LE VIII[e] FESTIVAL D'ANGOULÊME

Les puissants mélanges

Après la semaine des musiques improvisées, les trois derniers jours de la huitième édition de « Jazz en France » à Angoulême ont été consacrés aux Antilles et à l'Afrique.

C'est à leurs musiques, paraît-il, que l'on juge l'élan des peuples. Ne tardons pas trop à écouter ce qui nous vient aujourd'hui d'Afrique et de la Caraïbe. Il s'y dessine un mouvement sans précédent dont le seul risque est d'être récupéré et canalisé par quelque pouvoir malicieux.

Mais la poésie peut aussi bien s'inventer sur un rythme de reggae, et au VIII[e] Festival d'Angoulême personne ne s'étonne que Linton Kwesi Johnson, poète jamaïcain, dise des textes ardents et politiques au son des battements de mains. Qui actuellement pourrait s'y risquer avec cette joie grave ?

Dans l'exubérance, dans le goût rieur de l'énergie, de la communication, sans autre projet que d'agiter les âmes et les corps, la plupart des groupes présentés, qu'ils viennent du Cameroun, du Mali, des Antilles, du Gabon ou d'Afrique du Sud, en sont au temps des puissants mélanges et des éclatements. Aucun souci d'« expérience », d'« avant-garde », de « musique contemporaine » et autres fariboles : ils ont immédiatement le talent des gestes et des costumes lié à celui des instruments. Ils mêlent spontanément les danses rituelles à l'instrumentation rock. Et personne ne réussit comme eux à associer avec insolence les percussions les plus archaïques, les plus fondamentales, aux effets électroniques des guitares et des synthétiseurs. La poésie et la musique de demain, ou d'aujourd'hui, s'inventent là dans une gaîté débridée.

FRANCIS MARMANDE.

(Lire la suite page 12.)

Le Monde

idées

Catholicisme

Ce temps de Pentecôte invite à méditer sur l'Église catholique. Alain Copin la voit tiraillée entre son rôle institutionnel et son message prophétique. Roger Mehl fait de sérieuses réserves sur le texte publié à l'issue d'une rencontre entre des théologiens du tiers-monde et des théologiens des pays occidentaux ; il n'est pas convenable, selon lui, de réduire la théologie à une éthique politico-sociale comme tente de le faire ce texte. Pour sa part le théologien dominicain Marie-Dominique Chenu défend la notion d'« Eglise populaire », rejetée par le pape Jean-Paul II lors de son voyage en Amérique centrale.

Entre l'institution et le prophétisme

par ALAIN COPIN (*)

A l'heure des grandes mutations des diverses composantes de la société française, il est bon de s'interroger sur l'avenir de l'Église-institution agitée par des aspirations désinstitutionnalisantes mais traversée également par quelques signes réels de renforcement institutionnel.

Assurément, l'audience de l'Église, présente dans le monde depuis deux mille ans, a baissé régulièrement en raison de sa volonté de retourner à des tâches essentiellement pastorales. Toutefois, son autorité morale, son pouvoir spirituel, son importance diplomatique, font de l'Église une institution qui joue encore un rôle non négligeable dans la société moderne.

Elle ressent à la fois et très vivement les effets d'un athéisme réel, d'une inadaptation de sa pastorale et d'une inadéquation de ses structures, en même temps qu'elle perçoit, dans les communautés de croyants, un grand renouveau et des signes d'espérance allant dans le sens d'une plus grande fidélité au message évangélique. Aussi l'Église est-elle partagée entre un grand doute au niveau de ses structures (crise du clergé, de plus en plus âgé et de moins en moins nombreux) et une grande lueur provenant de sa base (laïcs militants, monastères prospères, renouveau de la prière).

Va-t-elle dès lors rester recroquevillée sur elle-même, frileuse, préservant bien ses caractères spécifiques, loin du monde au risque de suffoquer, ou bien, au contraire, s'ouvrir progressivement à travers sa profonde mutation aux exigences de sa base par une opération de « desquamation institutionnelle » et ainsi perdre de sa rugosité hautaine ?

Loin de tout manichéisme simplificateur ou réducteur, il convient de relever les aspirations désinstitutionnalisantes qui travaillent le corps *ecclésial depuis le Concile.*

Elles se manifestent dans tous les domaines et à chaque niveau des acteurs religieux.

Tout d'abord, les chrétiens appellent à dépasser la lettre des règlements canoniques ; ils inventent de nouvelles formes d'expression de la foi, vivent des initiatives créatrices, aspirent à des formes d'apostolat plus adaptées et finalement provoquent l'Église à des choix nets et à des positions plus dérangeantes. Diverses réflexions sur l'autorité et la fonction du pape d'un Jean Delhumeau ou d'un Bernard Berest interpellent ; de même, la vitalité des groupes comme les communautés de base, les charismatiques, les *« focolaris »*, les jeunes et les femmes à la recherche de leur place, témoignent d'un réel besoin de convivialité évangélique hors de toute structure sclérosante. De même, la multiplication du nombre des évêques permettrait-elle à ceux-ci de « décoller » de leur image traditionnelle pour devenir des chefs d'équipe vivant au milieu de leurs prêtres et de leurs fidèles.

En outre, la classification de la carte d'identité du prêtre et l'accès des femmes au sacerdoce répondent à des besoins de notre époque. Ce souci de démocratie, de participation, d'implication plus grande de la périphérie par rapport à son centre, s'inscrit d'ailleurs parfaitement dans un mouvement plus global d'exigences similaires ressenties dans chaque foyer institutionnel. Il en ressort pour les chrétiens une volonté de sécularisation, de redistribution des différentes formes de pouvoir, un besoin d'agir selon de nouveaux modèles de décentralisation institutionnelle.

Dans ce contexte de désagrégation institutionnelle, on observe plus généralement un déclin relatif de la *pratique religieuse traditionnelle*, déclin accompagné d'une perte d'influence quant à la morale privée. Longtemps majoritaire et incontesté en Europe occidentale, le catholicisme est devenu peu à peu un phénomène minoritaire. Cette marginalité du catholique a développé une réflexion sur la foi non comme élément émanant d'une structure hiérarchisée, mais comme une expression communautaire prônant les valeurs évangéliques débarrassées pour une bonne part de leurs scories formalistes et gratuitement contraignantes. Cette attente impatiente des laïcs de recevoir une mission presbytérale, ce désir ardent d'une participation effective à la vie ecclésiale, ces signes discrets mais douloureux de départ des prêtres, semblent indiquer que l'Église, « forteresse inexpugnable », ecclésio-centriste, connaît une rébellion non pas tant de la part de l'« adversaire athée » mais plutôt de la part de ses marges bouillonnantes et effervescentes.

« Non que le christianisme doive se diluer ou s'affaisser en gelée » (*dixit* J.-M. Domenach), en provoquant le hara-kiri institutionnel salvateur, mais il semble tout de même, que la revendication autocéphale d'Église-diaspora, de communautés plus autonomes, peut contribuer à régénérer le tissu ecclésial français.

Une contre-offensive de consolidation

Avec l'avènement de Jean-Paul II, on peut se demander si les inflexions désinstitutionnalisantes ont été prises en compte ou si, au contraire, une reprise en main vers un renforcement des stuctures s'est amorcée. Il est vrai que certaines mesures novatrices et secondaires ont été intégrées car inoffensives pour le fonctionnement intra-ecclésial ; néanmoins, nombre d'initiatives, romaines notamment, sur la défense des valeurs relatives à la famille laissent supposer une forte charge de restauration institutionnelle. Quels sont ces signes de renforcement de l'institution ?

Dans le domaine international, face au syndrome de l'Église chinoise, où fonctionne une communauté catholique autocéphale, le Saint-Siège a vivement réagi. L'élection de l'évêque par la base, au sein d'un nouveau modèle de relation interecclésiale, contribue, en effet, à remettre gravement en cause la légitimité et le pouvoir de l'Église de Rome. De même, les nombreux voyages du pape à travers le monde, dont les thèmes respirent une certaine fermeté doctrinale, permettent de consolider théologiquement les remparts institutionnels de l'Église, relayée en cela par un réseau diplomatique dense et diversifié de relais d'information et de points d'ancrage stratégiques.

Par ailleurs, à l'égard des gros verrous dogmatiques et doctrinaux (statut du prêtre bien redéfini... recherche théologique, famille), le pape semble procéder à des réajustements et à des *révisions* consolidatrices. En effet, une contre-offensive de consolidation institutionnelle s'est manifestée à l'égard de théologiens trop audacieux ou frondeurs – Duquoc, Pohier, Schillebech, Kung, Curran (États-Unis) — doublés, d'une part, d'un rappel à l'ordre envers la Compagnie de Jésus et, d'autre part, d'une reconnaissance plus explicite de l'Opus Dei.

Ces inflexions confirment une tendance régressive et marquent une attitude de repli par rapport aux expériences de coresponsabilité entre les divers partenaires de l'Église. Enfin, la réapparition de la doctrine sociale de l'Église comme « troisième voie » laisse percevoir une tentative pour décrisper, « désidéologiser » les conflits sociaux et politiques au profit d'une « meilleure » compréhension de ces problèmes. A la limite, il s'agit d'aboutir à une confiscation, par la morale et la religion de la consistance propre de la lutte sociale.

Par le maintien de son fonctionnement hiérarchique, l'Eglise s'emploie à renforcer sa force d'affirmation et d'intégration. Par le maintien de son fonctionnement hiérarchique au niveau de la distinction des rôles et des fonctions qu'elle sécrète, par un discours rassembleur et unificateur, par ses initiatives restauratrices, elle évite à ses fidèles les « fautes de parcours » et les maintient loin des dérives et des déviations au sein d'un système très fortement intégrateur et phagocytaire.

Au regard de ces deux axes, l'un de désintégration institutionnelle par atomisation progressive, l'autre de renforcement institutionnel par maintien d'un certain discours, la nouvelle étape que l'Église entame ne laisse pas encore présager l'avènement d'une multiplicité de petites communautés missionnaires et particulières, une Église-diaspora : étape qui serait peut-être le signe d'une victoire de son identité prophétique.

En effet, toute institution qui risque le blocage ou l'étouffement possède toujours le réflexe de desserrer sensiblement sa discipline interne et de répartir davantage les responsabilités... secondaires, sinon un mouvement trop aigu de repli ou d'isolement conduirait vite au « suicide » et à la déliquescence institutionnels. L'Église, forte de son expérience multiséculaire, est bien trop avisée pour négliger ce processus, pour le plus grand bien de l'institution mais au risque aussi de perdre, après les ouvriers, les femmes et les jeunes, sa principale justification, sa raison d'être : l'individu auquel elle doit apporter message d'espérance et d'amour.

(*) Professeur.

La réflexion théologique en péril

par ROGER MEHL

UNE réunion qui a eu lieu à Genève au début de l'année (*le Monde* du 8 février) a rassemblé à Genève des théologiens venus d'Afrique, d'Asie, d'Amérique latine et des pays occidentaux qu'on qualifie aujourd'hui de premier monde. Pareille rencontre qui n'est pas la première, puisqu'elle s'est déjà produite dans de nombreuses assemblées et conférences *du Conseil œcuménique* des Eglises, est d'une utilité incontestable, surtout à une époque où la chrétienté, en Afrique et en Asie surtout, s'aperçoit que le message chrétien a été formulé dans les termes de la tradition gréco-latine et qu'il n'est pas du tout évident que ces formulations soient les seules possibles.

Mais la *Lettre des théologiens du premier et du tiers-monde* publiée à l'issue de cette rencontre n'en appelle pas moins de sérieuses réserves.

Certes, les théologiens réunis ont une fois de plus légitimement dénoncé le sexisme, le racisme, l'impérialisme (qui n'est pas, comme ils le croient, uniquement capitaliste), l'oppression qui règnent dans le monde, et ils ont bien fait. Ils ont eu aussi le courage de lire dans l'histoire actuelle des signes d'espérance et de libération. Ils nous appellent tous à une vie chrétienne renouvelée, à une pratique chrétienne authentique qui se caractérise précisément par le fait d'être toujours du côté des pauvres et des opprimés.

Qui pourrait ne pas approuver ces sages exhortations, qui sont d'autant plus pathétiques qu'elles sont dites d'une même voix par des hommes et des femmes venant du Nord et du Sud ? Qui pourrait se refuser d'entendre la voix de ceux qui ont été sans voix pendant des siècles d'oppression et de colonisation et qui ont été dépouillés non seulement de leurs terres, de leurs richesses naturelles, mais de leurs cultures jugées, souvent à tort, barbares et insignifiantes ? Il est précieux aussi que le texte ne se borne pas à une dénonciation du mal, mais sache faire entendre en sourdine l'espérance chrétienne.

Le danger du syncrétisme

Mais si tout cela constitue une prédication salutaire et qu'il faut entendre; si tout cela nous appelle à une révision de nos modes de vie et de nos politiques, il faut bien reconnaître que la réflexion théologique reste absente de ce document. On nous propose une éthique — et une éthique politique, — mais le lien de cette éthique avec la théologie reste caché. La seule chose qu'on dise de l'effort séculaire de la théologie occidentale et orientale pour penser le contenu ou l'objet de la foi, c'est que cette théologie a été une théologie « dominante » ; entendons par là qu'elle a été la théologie de peuples dominants et une expression culturelle de cette domination, comme si la théologie n'avait jamais été autre chose qu'une superstructure d'une infrastructure économico-politique. Cela rappelle fâcheusement l'époque stalinienne où des savants russes déclaraient froidement que la théorie de la relativité einsteinienne était nécessairement fausse, parce que leur auteur était un intellectuel bourgeois.

La déclaration qui, théologiquement, nous apparaît comme la plus suspecte est celle-ci : *« Nous avons découvert des chrétiens qui sont bouddhistes avec les bouddhistes, hindous avec les hindous, religieux avec d'autres religieux sans cesser d'être chrétiens, vivant la richesse de la religion de leur peuple pour l'associer au Christ d'une autre manière. »* Malgré l'allusion discrète à une parole de l'apôtre Paul, on sent poindre ici toute la menace d'un christianisme syncrétiste. Déjà en 1961, lors de l'assemblée œcuménique de New-Delhi, nous avons entendu des théologiens asiatiques déclarer que l'Ancien Testament, l'histoire du peuple élu, n'avait plus de sens pour eux et que l'hindouisme remplaçait pour eux l'Ancien Testament. Ce mouvement en deux décennies n'a fait que s'accentuer, menaçant gravement la foi chrétienne dans ce qu'elle a de spécifique.

La clé de cette attitude se trouve dans une formule utilisée à la fin de la *Lettre : « Faire de la théologie à partir du peuple, pour lui et avec lui »*. Nous souscrivons bien volontiers à certains éléments de cette affirmation : oui, la théologie doit être faite pour le peuple chrétien et non pour une élite seulement; elle doit être faite avec le peuple pour que s'estompe progressivement la distinction ruineuse entre clercs et laïcs, entre Eglise enseignante et Eglise enseignée. Mais la formule : *« à partir du peuple »*, est rigoureusement dépourvue de sens. La théologie n'a d'autre source que la Parole de Dieu elle-même ; certaines confessions chrétiennes y ajoutent la Tradition, mais en soulignant qu'il y a un lien très fort entre Parole de Dieu et Tradition.

C'est ici qu'apparaît l'équivoque d'une déclaration souvent répétée : l'Eglise doit être avec les pauvres et les opprimés. C'est parfaitement exact à condition que l'on comprenne bien qu'*« être avec »* signifie : partager les souffrances et les espérances, mais ne signifie en aucune manière : donner systématiquement raison aux opinions et doctrines professées par les pauvres ou les opprimés ou, d'une manière générale, par le « peuple ». Les théologiens des diverses parties du monde ont à travailler ensemble. Ils ont à repenser un ensemble d'affirmations doctrinales qui ne sont plus comprises, à supposer qu'elles aient jamais été claires. Qu'on repense donc les notions de rédemption, substitution, expiation, et l'on fera œuvre théologique.

Mais, de grâce ! qu'on ne réduise pas la thélogie à une éthique politico-sociale, qui certes a son sens et son urgence, mais qui ne saurait voiler le mystère de la foi.

Une Église populaire

par M.-D. CHENU (*)

DÉCIDÉMENT, plus les mots sont riches de signification par l'enregistrement de phénomènes individuels ou collectifs, et plus ils sont susceptibles, dans leur usage, d'ambivalences, voire d'ambiguïtés ou de dérives qui provoquent de lourdes confusions. Ainsi dans le vocabulaire des observations psychologiques, plus encore dans les analyses sociologiques dans lesquelles, de surcroît, se logent les passions politiques. Entre tant d'exemples, le mot *peuple* ainsi que son épithète homogène *populaire* sont comme gonflés d'expériences et de valeurs disparates. Point n'est besoin d'être historien pour éprouver cette sensibilité verbale, lorsque nous parlons du *peuple* libéré de l'Ancien Régime, dans les commotions de 1848, ou, en séquence de la révolution soviétique, des démocraties *populaires*. Même sous la banalisation des mass media, ces mots conservent leur emprise imaginative.

Comme en tous les autres domaines de sa vie institutionnelle, l'Église est soumise à cette loi du langage, au point que l'on peut mesurer son régime d'acculturation à la densité que prennent, jusque dans sa spécificité, des vocables employés dans la culture profane. Si l'on a toujours parlé du peuple chrétien, cette désignation a pris, avec le Concile, une puissance expressément constitutionnelle. L'Église se définit comme un *peuple* (constitution « Lumière des nations », ch. 2), laissant en seconde position, si strictement nécessaires soient-elles, les fonctions hiérarchiques. Et non pas abolie, mais surmontée, la distinction trop longtemps durcie entre Église cléricale (enseignante) et Église populaire (enseignée). *« Le peuple saint de Dieu participe à la fonction prophétique du Christ. L'ensemble des fidèles qui ont reçu l'onction du Saint ne peut faiblir dans la foi, et il manifeste cette qualité qui lui est propre grâce au sens surnaturel de la foi qui est celui du peuple tout entier, lorsque, des évêques au dernier des fidèles laïques, il exprime son accord universel en matière de foi et de mœurs. »* (N° 12).

Or nous venons d'assister à un accident sémantique qui semble remettre en cause, ou du moins déplacer, l'équilibre de ce solennel enseignement de Vatican II. Au cours de son voyage en Amérique centrale, le pape Jean-Paul II a, à plusieurs reprises, blâmé sévèrement, sinon condamné, l'expression « Église populaire ». Il est évident que cette épithète est employée ici comme contreposée à Église hiérarchique. Très bonne explication, mais qui nous déconcerte par le traumatisme étymologique qu'elle recouvre et par l'inattention au vocabulaire reçu quasi officiellement dans les Églises d'Amérique latine que visitait le pape.

C'est en effet en Amérique latine que l'expression Église populaire a pris un sens spécifique étranger à la langue des chrétiens européens et des organismes romains, y compris du magistère pontifical. S'inscrit dans cette expression la perception *vive qu'éprouve doctoralement et* mit en œuvre pastoralement l'assemblée des évêques d'Amérique latine, à Medellin (1968) dans la coulée du Concile, puis à Puebla (1979). Au principe de cette perception fut la sensibilité évangélique à la misère des pauvres et à la requête de la justice sociale dont la violation institutionnelle engendre cette pauvreté. L'Église est l'Église du peuple, parce qu'elle est l'Église des pauvres. Ainsi l'Église naît du peuple conscientisé par la référence collective à l'Évangile, là même où elle est don et grâce venus d'en haut.

Cette genèse d'une Église renouvelée se produit, institutionnellement, non dans des paroisses, cellules culturelles gérées par des clercs, mais dans des communautés de base, dont l'opération typique est la prise de conscience d'un engagement dans le monde, en vue de la libération, pour la justice et pour la paix. Messianisme politique, dira-t-on, avec toutes les ambiguïtés du mot. L'Église du Brésil est ainsi en novation, malgré de vives résistances, grâce à ses quatre-vingt mille communautés. Il est évident que dans ces communautés la spontanéité charismatique prévaut sur les fonctions instituées.

C'est cette ambiguïté qui provoqua et, pour une part, légitima la réaction de Jean-Paul II. Mais cette réaction est fondée sur une méprise qui était déjà dans la lettre que le pape avait envoyée l'année dernière aux évêques du Nicaragua, et qu'avaient lucidement et respectueusement désavouée les chrétiens nicaraguayens : *« En vérité, ce n'est pas nous qui nous appelons Église populaire, il nous suffit de l'Église tout court. Ce sont certaines personnes qui nous donnent ce nom, afin de pouvoir dire ensuite que nous ne sommes pas chrétiens. »* Venu en France en mars dernier, Mgr Balduino, l'évêque des Indiens comme on l'appelle, récusa lui aussi le sens péjoratif du mot, regrettant que *« le pape ne soit pas sorti du cercle habituel de ses informateurs. Il n'a pas su écouter la voix du peuple »*.

L'Église n'est pas d'abord une société nantie de pouvoirs qui la cléricalisent, mais bien le peuple de Dieu. Et si, ouverte à tous, elle privilégie les pauvres dans ses choix pastoraux, comme elle le fait en Amérique latine, elle peut parfaitement être appelée Église populaire. Tels furent d'ailleurs à l'encontre de tous les amalgames les termes employés en avril dernier, à l'assemblée générale des évêques brésiliens (1).

(*) Dominicain.

(1) On trouvera la documentation que suppose cette analyse au centre d'information (Dial) que dirige à Paris (170, boulevard du Montparnasse) Charles Antoine.

Bibliographie

Le regard émerveillé de Stan Rougier

Dans *L'avenir est à la tendresse*, Stan Rougier nous faisait pénétrer au cœur du monde des jeunes, nous entraînant irrésistiblement sur les rives de l'Espérance. Dans ce nouveau livre au titre emprunté à Tagore, il élargit son horizon à la multiplicité de ses voyages au travers non seulement du monde, mais des hommes.

Sa passion pour la vie et l'inattendu n'ont d'égale que sa recherche intense de l'Essentiel et de sa source intérieure. Plus il se livre à l'amour fou du divin, plus l'humain se révèle à lui. Loin de le détourner des richesses de la vie, cette rencontre avec le Dieu-tendresse caché au fond des êtres illumine chaque lieu et chaque instant de la création avec une intensité et une joie sans cesse renouvelées : *« La tendresse de Dieu aura toujours le dernier mot. »*.

Tour à tour enjoué, amusé, révolté et déçu parfois de notre pâle civilisation occidentale, et de ses manques à l'amour, Stan Rougier nous guide au cœur du quotidien où chaque être devient le frère, la sœur, l'ami, où l'instant est un avant-goût de l'éternité : *« Qui me fera croire que cette seconde vie sera moins belle, moins vivante que la première ? Ici-bas, les plus sublimes échanges, les plus hautes harmonies de nos cœurs sont un échantillon, un avant-goût. »*

De l'Inde au Mexique, du Japon à la Chine, sous tous les climats et sous tout les régimes, dans cette multitude de voix, de cultures et de couleurs, Stan Rougier déroule devant nous le kaléidoscope de sa vie. Et dans cette grande mouvance, le regard semblable à celui de l'enfant se renouvelle sans cesse, prêt à s'émerveiller.

Au-delà des luttes, des souffrances, des nuits de solitude où l'homme est anéanti de mépris et d'indifférence, Stan Rougier, dans une provocation permanente à l'amour, nous livre, comme la flûte de roseau si frêle et si tenace, insaisissable comme le grand vent de l'esprit, son regard émerveillé sur la vie.

ROBERT FAURE.

★ Stan Rougier, *Comme une flûte de roseau.* Editions du Centurion. 232 p., 60 F.

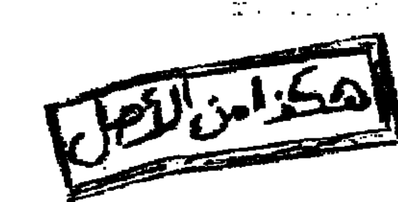
Eppur, si muove...

Ayant accepté que « l'affaire Galilée » soit réexaminée en 1979, Jean-Paul II vient de reconnaître que l'astronome de Pise *« eut à souffrir de la part des institutions de l'Église »*, sans toutefois aller jusqu'à réhabiliter le célèbre mathématicien.

Patience ! L'Église a tout son temps. Condamné, en 1633, pour avoir soutenu que la Terre n'est pas le centre fixe de l'univers mais une planète qui tourne autour du Soleil, Galileo Galilei aura attendu trois cent cinquante ans pour qu'on veuille admettre que les torts étaient partagés...

Qui dit que l'Église ne bouge pas ? *Eppur, si muove !*

ALAIN WOODROW.



Le Monde

étranger

EUROPE

Chypre

Le président Kyprianou va plaider à Paris la cause de Nicosie dans un climat particulièrement favorable

De notre correspondant

Nicosie. – Conforté par la dernière résolution des Nations unies demandant le retrait des troupes étrangères de Chypre (*le Monde* du 16 mai), le président Kyprianou a entrepris une tournée européenne destinée à faire mieux connaître les positions de Nicosie, et à rechercher des appuis. Après avoir eu différents entretiens à Bruxelles et à Rome, il doit être reçu mardi 24 mai à Paris par M. Mitterrand. Outre les problèmes proprement politiques, les questions économiques – en particulier l'association de Chypre avec la Communauté économique – figurent à l'ordre du jour de ces entretiens.

« *Les pays du Marché commun,* nous a déclaré le président Kyprianou, *peuvent contribuer à un règlement du problème de Chypre de deux façons. D'abord, en soutenant le secrétaire général de l'ONU dans les nouveaux efforts qu'il déploiera dans le courant de la deuxième quinzaine de juin. Ensuite, en exerçant leur influence sur la Turquie pour l'inciter à renoncer à son attitude intransigeante à propos de Chypre, puisque la clé du règlement se trouve à Ankara. Les pays que je visite le peuvent.* »

A Paris, M. Kyprianou espère trouver de la compréhension envers le gouvernement chypriote, d'autant plus que la France a voté en faveur de la résolution des Nations unies. « *L'attitude de la France à propos du problème de Chypre,* estime le chef de l'Etat chypriote, *est entièrement conforme à ses traditions et à son attachement aux principes de la liberté et de la justice. La France est un grand pays, membre permanent du Conseil de sécurité de l'ONU. Nous avons toujours attendu qu'elle exerce un rôle particulier dans l'affaire de Chypre. J'examinerai avec le président Mitterrand les moyens par lesquels la France pourrait contribuer de façon plus positive au règlement du problème.* »

Un autre élément important dans les efforts du président Kyprianou pour promouvoir un règlement à Chypre est l'appui actif qui lui est apporté par la Grèce, notamment au sein des pays de la Communauté européenne. Cet appui est plus actif encore depuis la réconciliation de MM. Papandréou et Kyprianou, dont les rapports avaient enregistré une détérioration l'année dernière. « *Les relations entre Athènes et Nicosie sont très harmonieuse,* affirme le président chypriote. *Il y a identité totale de vue sur l'objectif et la tactique. Il existe une coordination parfaite entre les actions et les efforts du gouvernement chypriote et ceux du gouvernement grec.* »

DIMITRI ANDRÉOU.

La « drôle de paix »...

De notre envoyé spécial

Nicosie. – Neuf ans que Chypre hiberne entre guerre et paix. Neuf ans qu'une ligne baptisée « verte », parce que l'Anglais qui la traça n'avait pas d'autre crayon, déchire une vieille ville ronde en deux demi-lunes hostiles. Neuf ans que, de part et d'autre de Paphos Street, on s'épie d'un œil blasé par le trou d'une meurtrière. Turcs au Nord, Grecs au Sud, sentinelles oisives d'un front tombé aux oubliettes...

Neuf ans et neuf printemps que Nicosie arrose ses barricades en fleurs. Pardi ! La guerre fait fuir le touriste, mais, repeint et maquillé, le front offre d'un coup comme un zeste inédit à la matinée libre des « huit-jours-forfait » en fin de shopping...

Un front gelé où l'on se guette, s'apostrophe de temps à autre, où l'on s'échange aussi, dans le dos de l'officier de quart, tabac ou cacahuètes. Et une ville déchirée, dont les deux bords ont, en neuf ans de divorce, appris à s'ignorer. Mais les haines mal éteintes y nourrissent plus de rancœurs que d'humeurs belliqueuses.

Perché sur le toit du Saray, le seul hôtel côté turc de la capitale, Unal fait les comptes, d'un simple regard circulaire. « *D'ici on comprend mieux,* explique-t-il, le ton plus amer qu'acerbe. « *Ils* » *ont toujours tout eu et continuent de tout prendre : l'aide de l'ONU, celle des Arabes, les subventions, les contrats... Une vraie rafle !* » A perte de vue, vers le Sud, au-delà de la barrière hérissée de drapeaux, les Grecs étalent leur abondance : les buildings blancs, à foison, d'une ville ordinaire... occidentale.

« Les miettes pour nous... »

Demi-tour. Au Nord, comme un faubourg, un brin province, de maisons basses, piqueté de minarets. Un bout d'Orient qui s'arrête net aux abords de la plaine. « *C'est cela Chypre,* marmonne Unal, *tout pour eux, les miettes pour nous... Et ils voulaient que ça dure !* »

A quoi bon objecter que l'invasion turque a, en un tournemain, raflé près de 40 % du sol, 70 % des ressources, 80 % de l'infrastructure touristique ? Le tout au profit d'une communauté qui ne rassemble que 15 % de la population de l'île... « *Ils gonflent les chiffres,* réplique Unal, *et cherchent à nous étrangler en imposant l'embargo sur tout ce qui rentre ou sort d'ici.* »

Vrai, constate un observateur très « neutre » de l'ONU, « *les Turcs ont gagné la guerre, mais les Grecs gagnent la paix* ». A défaut d'armes pour une illusoire reconquête, les Chypriotes grecs ont lancé une guérilla tous azimuts contre quiconque s'aviserait de traiter avec l' « autre côté ». Des capitaines dont les navires avaient accosté au Nord se sont retrouvés en prison à Limassol, où ils avaient imprudemment fait relâche. Et les rares agences de voyages prêtes à vendre le soleil de Kyrenia ou de Famagouste ont vite renoncé devant la menace de devoir retirer à jamais la Grèce de leurs beaux catalogues...

Dernière victime en date : M. Asil Nadir, milliardaire chypriote turc installé à Londres. Il pressait les citrons des propriétés confisquées aux Grecs : ses actions, à la City, ont vite pâti de sa vilaine aubaine.

L'embargo ne suffit pourtant pas à expliquer le marasme qui règne au Nord. La Turquie, à elle seule, ne représente-t-elle pas un marché de 45 millions d'âmes ? Dans les ruelles de la Nicosie turque, on a aussi tôt fait d'accuser – après les Grecs, cela va de soi – les « affairistes » qui se partagent fauteuils et maroquins à la tête de la communauté. Le revenu par tête est quatre fois plus faible qu'en face. L'écart ne cesse de se creuser et, avec lui, les chances, sans doute, d'une réconciliation. Déjà l' « Etat fédéré turc de Chypre », créé en 1975 pour « mettre en forme » le fait accompli de l'invasion, n'utilise plus que de la monnaie turque et, budget financé à 60 % par Ankara, vient de créer sa propre banque centrale.

Les critiques ne manquent pas à l'égard de M. Rauf Denktash, président de l'État fédéré. Mais la multiplication des partis – ils sont plus de dix aujourd'hui au Nord – est davantage l'effet d'ambitions personnelles ou de désaccords sur l'administration interne que de réelles divergences sur la politique suivie quant à la « question nationale ». Tout au plus, le parti républicain turc (de sensibilité communiste) s'oppose-t-il, publiquement à ceux qui tirant un trait sur le passé, plaident pour un divorce total et définitif. Le consensus est néanmoins bien établi pour exiger le maintien de la séparation géographique des deux communautés.

Le réalisme du Sud

A l'aigreur dépitée du Nord, répond, au Sud, un réalisme un peu désabusé. Certes, nul ne manque – rituel préambule – d'assurer que, laissés seuls, les Chypriotes turcs et grecs – « régleraient leurs affaires en quelques semaines ». Mais qui y croit vraiment ? Qui rêve encore d'aller, comme autrefois, goûter l'ouzo du soir sur les terrasses de Kyrenia ? La paix s'est faite dos à dos. Restait pour les Grecs comme un défi à s'y montrer les maîtres.

Et ils n'ont pas tardé. Aux Cassandre qui les voyaient déjà à demi « palestinisés », ils ont répondu, en moins d'une décennie, par un sursaut d'orgueil blessé. Ce que l'on chante, des nuits entières à Nicosie, dans des tavernes bondées et enfumées, c'est moins la nostalgie qu'une savoureuse revanche. Allez donc chercher deux *cents mille « réfugiés » dans* les immeubles proprets qui entourent désormais les villes du Sud... Ils investissent déjà dans les toits qu'ils devront un jour livrer en dot à leurs gendres !

Un quart de la population active au chômage en 1974, moins de 3 % aujourd'hui. Une croissance de 10 % l'an jusqu'en 1981. Un bond de 23 % des exportations et plus de touristes accueillis l'année dernière que le sud de l'île ne compte d'autochtones... Tant pis si, au passage, les rivages qui virent Aphrodite naître de l'écume ont succombé sous l'assaut du béton... Quelques années de sacrifices, les dividendes de la crise libanaise et la pénétration des marchés arabes ont ressuscité le pays. Et si, terrain reconquis, l'expansion paraît aujourd'hui plus fragile, son rythme et ses fruits feraient encore pâlir de jalousie plus d'un puissant voisin.

Le poids des communistes

Bientôt six ans que Mgr Makarios est mort. Son ombre plane encore sur l'île, mais ses rêves, eux, semblent s'être évanouis. L'unité nationale des Chypriotes grecs, qui lui était si chère, ne lui a guère survécu. La droite d'abord, regroupée derrière M. Glafcas Cléridès, les socialistes du Dr Vassos Lyssaridès ensuite, ont vite pris ombrage de l'influence prépondérante des communistes de l'AKEL.

Hier fidèles alliés de l'ethnarque, toujours prêts à minimiser leur propre importance, afin de ne pas gêner son action, ils soutiennent aujourd'hui M. Spyros Kyprianou. Mais, entre temps, chacun a pu se compter. Aux élections législatives de 1981, l'AKEL est arrivé en tête, avec 33 % des suffrages, alors que le parti démocratique du chef de l'Etat n'en recueillait que 19 %.

L'élection de M. Kyprianou, l'année suivante – avec plus de 56 % des voix, – n'a donc été possible qu'après l'accord scellé avec les communistes sur la base d'un « programme minimum ». L'alliance du bœuf et de l'éléphant ? Dans l'entourage du président, on s'en défend avec véhémence : « *Il n'y a rien,* dit-on, *de curieux – et encore moins de dangereux – dans cet accord. Il ne faut pas confondre l'AKEL et son électorat. Les gens qui votent pour lui, on les rencontre plus souvent à la messe qu'en réunion de cellule... Et, après tout, comment leur reprocher leur choix quand on voit ce que la politique américaine nous a coûté...* »

Joint à quelques remarques sur « *l'habileté et le caractère avisé* » du chef de l'Etat « *qui n'envisage pas le moins du monde de nommer des ministres communistes* », le plaidoyer se veut très rassurant. Il est vrai, en outre, que depuis son élection, M. Kiprianou s'est attaché à réactiver le « Conseil national » (qui regroupe les chefs de toutes les formations politiques) et a convaincu ses membres de ne faire entendre qu'une seule voix sur la scène internationale. Ainsi, dit-on, le président relativise l'importance de l'AKEL en mêlant son soutien à celui des diverses oppositions. « *Kyprianou,* assure un diplomate, *s'est révélé plus astucieux qu'on ne le pensait parfois. Après tout, il n'était pas si facile de prendre l'héritage de Makarios dans le panier de crabes chypriote...* »

Reste qu'on s'étonne souvent, dans les mêmes milieux, de ne rien connaître d'un « programme minimum » dont a pourtant, par simple souci de s'informer, maintes fois demandé la substance... Reste aussi – chacun en convient – que l'AKEL peut, aujourd'hui beaucoup plus facilement que sous Mgr Makarios, monnayer son soutien. « *Sinon avec quelques ministres, au moins en plaçant des pions précieux dans les hautes administrations* », prévoit un cadre socialiste. Les journalistes de la télévision n'ont-ils pas, pour leur part, été invités ces derniers temps à modérer leur ardeur dans les comptes rendus de la situation polonaise ou afghane ?...

En contrepoint, il est vrai, ce P.C. très prosoviétique n'a rien fait, malgré l'efficacité de ses relais syndicaux, qui puisse entraver une reprise économique dont la réussite dépendait, pour l'essentiel, d'énormes sacrifices consentis par les salariés. Le résultat est là, bien acquis : un « miracle » de dynamisme fait désormais pièce au « marasme militarisé » des Chypriotes turcs...

La force des armes contre la puissance de l'argent ? Il n'y a pas de pires sourds pour un dialogue devenu ritournelle. On se retrouve régulièrement sous les lambris du Lédra-Palace, quartier général de l'ONU planté au milieu des lignes. Trois ou quatre heures d'échanges que le communiqué commun qualifiera de « *francs et étendus* » et chacun rentre chez soi. Dans les suites du palace, transformées en chambrée, Danois et Canadiens s'affrontent au « Stratego » avant la sacro-sainte virée dans les bars des vieux remparts, où attendent les Thaïlandaises...

« *Le drame,* répète à qui veut l'entendre, M. Hugo Gobbi, représentant permanent du secrétaire général de l'ONU dans l'île, *le drame, c'est justement... qu'il n'y a pas de drame.* »

DOMINIQUE POUCHIN.

Espagne

Le discours royal était un plagiat

De notre correspondant

Madrid. – La négligence d'un fonctionnaire peu scrupuleux du ministère espagnol des affaires étrangères a mis dans l'emberras le roi Juan Carlos, le titulaire du portefeuille des affaires étrangères, M. Fernando Moran, et, à travers ce dernier, le président du gouvernement, M. Felipe Gonzalez.

Les milieux politiques de Brasilia et certains journalistes avaient été frappés, le mardi 17 mai, par le contenu du discours du roi Juan Carlos devant le Parlement brésilien, à l'occasion de la visite du monarque au Brésil. Certains passages de l'allocution royale reproduisaient, en effet, parfois au mot et à la virgule près, huit paragraphes d'un article paru en avril dans l'édition en langue espagnole du *Monde diplomatique* et signé par le président du gouvernement. M. Felipe Gonzalez y exposait les grandes lignes de la politique que son gouvernement entend mener vis-à-vis de l'Amérique latine.

Certains journaux madrilènes considèrent cette gaffe comme une « offense » au roi. Elle contredit surtout le rôle que la *Constitution espagnole* de 1978 assigne au souverain, notamment vis-à-vis de l'étranger, celui de représentant suprême de l'Espagne, garant des intérêts de la nation, mais totalement à l'écart de toute influence partisane.

Sans doute les fonctionnaires du ministère des affaires étrangères mettront-ils désormais plus de soin dans la préparation des allocutions royales. Certaines voix se sont élevées, néanmoins, pour réclamer que l'élaboration de ces discours soit désormais de la compétence exclusive du palais royal.

En outre, l'incident place dans une situation délicate le ministre des affaires étrangères, M. Fernando Moran, fort contesté depuis quelques semaines, y compris au sein du parti gouvernemental, tant sur le plan politique que personnel.

(Intérim.)

DIPLOMATIE

DANS UNE VIVE CRITIQUE DE LA POLITIQUE AMÉRICAINE

L'ancien chancelier Schmidt n'est pas convaincu que Washington « négocie sérieusement » sur les euromissiles

C'est à une violente critique des gouvernements américains passés et présents que s'est livré l'ancien chancelier d'Allemagne fédérale, M. Helmut Schmidt, dans un entretien publié par le *Washington Post* du dimanche 22 mai. Selon lui, « *il n'y a jamais eu une plus grande négligence pour la participation européenne à l'alliance* (atlantique) *que sous les présidents Carter et Reagan* ». Tant à propos de la décision de boycotter les Jeux olympiques de Moscou en 1980 que de l'embargo de 1982 sur les fournitures destinées au gazoduc eurosibérien, aucune consultation n'a eu lieu avec les alliés, lui-même ayant appris la dernière décision « *par le journal parlé du soir* », a-t-il dit.

M. Schmidt a dit des négociations de Genève sur les euromissiles : « *Je devrait être convaincu à la fin de cette année que les Américains négocient sérieusement. Je n'en suis pas convaincu encore.* » Il sera également « *très difficile* » d'installer les Pershing 2 en Allemagne fédérale si Washington ne met pas fin aux controverses sur le mode de déploiement du missile intercontinental MX. L'ancien chancelier estime encore que l'arrangement discuté en privé en juillet 1982 entre les chefs des délégations soviétique et américaine à Genève (déploiement limité des seuls missiles américains de croisière en échange d'une réduction à niveau égal des ogives de SS 20 soviétiques) était « *totalement acceptable* » et qu'il « *n'a jamais été consulté, ni moi ni les autres, sur la répudiation de ce plan* » par les Etats-Unis et l'U.R.S.S.

« *Personne en Europe ne suit la ligne de la Maison Blanche,* a dit encore M. Schmidt. *Nous autres européens voulons coopérer avec les Soviétiques, en particulier sur la réduction des armements. Le mot détente semble être un gros mot dans certains milieux américains, mais je dois vous rappeler qu'il fait partie du langage officiel de l'OTAN (...). Si nous ne voulions commercer qu'avec les démocraties, nous aurions certainement ruiné très vite nos économies* ».

L'ancien chancelier repoche notamment à M. Reagan de ne s'être pas rendu à Moscou pour les funérailles de Brejnev afin de « *montrer au monde qu'il était disposé à rencontrer Andropov* » : ce dernier « *aurait constaté que Reagan est un être humain et Reagan aurait constaté qu'Andropov est un être humain (...). Brejnev était une âme russe, Andropov est un ordinateur russe, il n'a pas besoin de papiers sur son bureau pour vous parler, ni d'indications fournies par ses assistants. il a tout dans la tête* », a commenté M. Schmidt avant de relever que le but de la politique soviétique est « *de séparer l'Allemagne occidentale des États-Unis dans quelque crise de l'avenir* » et que « *nous avons appris à garder le silence sur la réunification allemande, bien que cette idée n'ait pas quitté nos esprits* ».

A propos du sommet de Williamsburg enfin, M. Schmidt juge « *ridicule* » que « *la presse a pris tout en charge* » avec trois mille journalistes. « *J'exclurais la presse,* a-t-il dit, *les sommets sont devenus des festivals pour les médias* ».

L'activité des mouvements pacifistes

- *Le président Reagan critique vivement les adversaires de la défense nucléaire américaine*
- *La R.D.A. expulse huit manifestants « non officiels »*

Plusieurs manifestations pacifistes ont eu lieu durant le week-end de la Pentecôte en Europe et aux Etats-Unis. A Washington, le président Reagan a vivement critiqué, samedi 21 mai, le comportement des adversaires de la défense nucléaire américaine, estimant que leur raisonnement était « *aussi insensé que de préconiser, pour arrêter l'incendie, de fermer la caserne des pompiers* ». Le chef de la Maison Blanche a ajouté : « *Nous préserverons notre capacité de maintenir la paix, mais nous démontrerons surtout que toute recherche soviétique d'une supériorité nucléaire est vouée à l'échec et que c'est dans l'intérêt de tous de trouver un accord pour des réductions mutuelles d'armements.* »

A Helsinki, plusieurs milliers de jeunes Finlandais ont organisé dimanche une démonstration consistant à former une chaîne de manifestants reliant les ambassades de tous les pays qui avaient signé en 1975, dans la capitale finnoise, les accords qui portent son nom.

Dans le sud de l'Alsace, des militants pacifistes français, allemands et suisses se sont joints à des adversaires de l'énergie nucléaire civile pour protester contre l'implantation de centrales dans la région, avant de gagner la R.F.A. et d'installer un « camp de la paix » sur un champ de manœuvres non loin d'une base militaire canadienne de l'OTAN.

En Grèce, plusieurs dizaines de milliers de personnes ont participé, à l'appel de différentes organisations pacifistes proches du parti communiste « de l'extérieur », prosoviétique, notamment l'E.D.D.Y.E.), ou du P.C. « de l'intérieur », de sensibilité eurocommuniste (dont l'A.K.E.), à des « marches pour la paix », à l'occasion du vingtième anniversaire de l'assassinat du député de gauche Gregoris Lambrakis.

En Allemagne de l'Est, les cortèges de pacifistes « officiels » ont rassemblé plusieurs dizaines de milliers de participants, venus de différents pays du camp soviétique, notamment à Postdam, sous la présidence du chef de l'État et du P.C., M. Honecker. Mais on a appris que Berlin-Est avait fait expulser huit citoyens de la R.D.A., après les avoir déchus de leur nationalité parce qu'ils avaient participé, notamment à Iéna à Noël dernier, à des rassemblements pacifistes non officiels. Deux enfants faisaient partie du groupe des personnes expulsées, qui sont arrivées vendredi soir à Berlin-Ouest. – *(A.F.P., A.P., Reuter.)*

A TRAVERS LE MONDE

Irlande du Nord

- DE VIOLENTS AFFRONTEMENTS ont eu lieu dans la nuit de samedi 21 au dimanche 22 mai à Londonderry, dans la quartier catholique où la police avait été appelée à la suite d'une fausse alerte à la bombe. Deux policiers ont dû être hospitalisés. A Belfast, samedi, treize personnes ont été inculpées de meurtre, tentative de meurtre et possession d'armes à feu. Parmi elles figure M. Jimmy Brown, président de l'I.R.S.P. (Irish republican socialist party, aile politique de l'I.N.L.A.), accusé de meurtre. Ils avaient été arrêtés la semaine précédente à la suite de l'enquête sur l'enlèvement de Mme Kirkpatrick, que l'I.N.L.A. affirme garder en otage pour dissuader son mari, en détention préventive depuis un an et qui doit répondre de cinq meurtres, d'échanger des informations à la police contre son immunité.

Italie

- L'ESTRADE D'OU LE PAPE JEAN-PAUL II DEVAIT CÉLÉBRER LA MESSE au cours de sa visite à Milan a été détruite par un cocktail Molotov, ainsi que l'autel qui y avait été dressé, samedi 21 mai. Un inconnu, se réclamant d'une organisation désignée par les initiales « *L. P.* », a revendiqué la responsabilité de ce geste près de vingt heures plus tard dans un appel téléphonique anonyme à l'agence italienne Ansa, mais les enquêteurs demeurent très sceptiques. On s'interroge en outre sur la facilité avec laquelle ce geste a pu être commis, et son auteur s'enfuir.

Pologne

- LA LOI MARTIALE pourrait rester en vigueur « encore quelques années », a indiqué M. Mieczyslaw Rakowski dans une interview au quotidien japonais *Asahi Shimbun*. La Pologne, a dit le vice-premier ministre, « *aura besoin de paix intérieure pendant quelques années encore. Elle doit avoir la garantie de pouvoir poursuivre son développement sans manifestations et sans grèves. En d'autres termes, nous n'avons pas l'intention, en ce moment, de revenir à la situation d'avant le 13 décembre 1981* ». – *(Reuter)*.

R.F.A.

- SEPT A HUIT MILLE PERSONNES ont manifesté samedi 21 mai contre le rassemblement d'environ trois cent cinquante anciens nazis, ex-membres de la division blindée des Waffen SS, à Bad-Hersfeld, dans l'est de la R.F.A., durant les fêtes de la Pentecôte. La manifestation contre la tenue de ce congrès annuel était organisée à l'appel de la puissante confédération des syndicats ouest-allemands, le D.G.B., et des Verts. Quelques accrochages ont eu lieu avec les forces de l'ordre, qui s'interposaient entre de jeunes manifestants et un petit groupe de militants néo-nazis.

Yémen du Nord

- LE PRÉSIDENT ALI ABDALLAH SALEH a été réélu le dimanche 22 mai à la tête de la République du Nord-Yémen, à la majorité absolue, par l'Assemblée du peuple consultative (Parlement) pour un nouveau mandat de cinq ans. Il a été par ailleurs confirmé dans ses fonctions de commandant en chef des forces armées nord-yéménites.

PROCHE-ORIENT

La Syrie lance une offensive pour mobiliser les pays arabes contre l'accord israélo-libanais

L'accord israélo-libanais divise le monde arabe et continue à susciter une intense activité diplomatique de la part de ses partisans et de ses adversaires. M. Philip Habib, envoyé spécial du président Reagan au Proche-Orient, qui est retourné à Beyrouth après s'être entretenu à Ryad avec le roi Fahd et au Caire avec le président Moubarak, s'est déclaré *« encouragé »* par ces deux visites.

De son côté, le président Amine Gemayel a dépêché des envoyés spéciaux en Europe et dans le monde arabe. Le chef de l'État libanais compte en particulier sur l'appui des États arabes pour réduire l'hostilité de Damas à l'accord israélo-libanais et obtenir de la Syrie qu'elle retire du Liban ses quarante mille militaires.

M. Elie Salem, ministre libanais des affaires étrangères, a regagné Beyrouth dimanche après une tournée à Rome, Bonn et Paris. Il s'est déclaré convaincu, au cours d'une conférence de presse, que la position de refus de Damas n'était pas irréversible et correspondait à une tactique principalement à l'intention des pays arabes. Il a souligné que le Liban est prêt à mettre au point avec le président Assad une formule assurant la sécurité de la Syrie et répondant à ses intérêts à long terme dans la région. Il n'a pas caché, toutefois, que si la Syrie ne retire pas ses troupes dans un délai d'un mois ou deux, l'accord sur l'évacuation des troupes israéliennes deviendra caduc de lui-même.

La Syrie, pour sa part, a lancé, dès samedi, une contre-offensive diplomatique, en vue d'obtenir le soutien du monde arabe contre l'accord israélo-libanais. M. Ahmed Iskander, ministre syrien de l'information, a entamé une tournée dans le Golfe en commençant par l'Arabie Saoudite, tandis que M. Farouk Al Charek, ministre d'État aux affaires étrangères, se rendait au Maghreb. De son côté, le ministre des affaires étrangères, M. Abdelhalim Khaddam a réaffirmé que Damas maintiendrait sa position tant que ne seraient pas supprimés de l'accord les *« privilèges »* consentis à Israël.

La Syrie a marqué quelques points. Le Koweït ayant critiqué l'accord et affirmé qu'aucun pays arabe ne devrait signer des textes unilatéraux sans passer par la Ligue arabe. En outre, le parti Baas irakien et M. Naïm Haddad, président du Parlement irakien, ont appelé les pays arabes à *« résister »* à cet accord *« sous peine de voir d'autres pays suivre le même chemin »*. Ils soulignent aussi que ce texte est *« une chaîne imposée à la souveraineté du Liban »*.

Enfin, tandis que M. El Chareh affirmait que *« la Syrie et la Libye coordonnent leur action face aux graves menaces qui pèsent sur le monde arabe »*, le colonel Kadhafi a lancé, dimanche, l'appel suivant : *« Quiconque a participé aux négociations israélo-libanaises doit figurer sur la liste noire... la nation arabe doit le poursuivre et le tuer comme elle a tué Sadate. »* Il a, en outre, invité les Libanais, *« chrétiens et musulmans, à s'insurger contre leur président, leur gouvernement et leur Parlement »*.

Tandis que se poursuivent ces manœuvres diplomatiques, la situation s'est à nouveau aggravée au Liban dans la montagne du Chouf. Les services de sécurité libanais estiment qu'une centaine de personnes ont été arrêtées samedi et dimanche alors qu'elles circulaient en voiture et retenues en otages tant par les druzes que les chrétiens. Certaines ont été relâchées, mais vingt-trois cadavres ont été retrouvés. Selon la radio phalangiste, quatorze druzes ont été assassinés en représailles du meurtre de neuf chrétiens. – *(A.F.P., Reuter, A.P., U.P.I.)*

La « grogne » des colonels palestiniens

Les mesures disciplinaires prises le samedi 21 mai par le comité central du Fath paraissent avoir mis un terme à la mutinerie qui avait éclaté, il y a environ deux semaines (*le Monde* du 17 mai) au sein des forces armées palestiniennes au Liban, sans pour autant régler le conflit qui était à l'origine de la dissidence.

Au moins huit officiers supérieurs – colonels ou lieutenants-colonels, – qui avaient pris la tête de la rébellion, ont été démis de leurs fonctions et *« placés à la disposition de Yasser Arafat »*. Tout militaire qui prendrait contact avec l'un d'entre eux s'exposerait à de *« sévères sanctions »*. Par la même occasion, le C.C. du Fath et le comité exécutif de l'O.L.P. ont décidé de réorganiser les forces des diverses organisations de fedayin au Liban et en Syrie, et de les soumettre à un commandement unique, celui du général Ahmed Affani (Aboul Montassem), qui conserve ses fonctions de chef adjoint de l'état-major. Dans un geste de conciliation, M. Yasser Arafat a néanmoins décidé de convoquer une réunion extraordinaire du « conseil révolutionnaire » du Fath (sorte de Parlement) pour examiner les doléances des mutins et décider de leur sort.

Le chef de file du mouvement dissident, Abou Saleh, n'a pas tardé à réagir. Dès dimanche, il a annoncé qu'il récusait tout autant la procédure choisie que les mesures disciplinaires et les remaniements effectués à la tête des unités destinées, selon lui, *« à préparer le retrait des combattants palestiniens de la Bekaa »* selon les vœux des Etats-Unis. Sa principale revendication, formulée dans un communiqué publié le 16 mai par le groupe qu'il dirige, réduit singulièrement toute possibilité de compromis. La faction dissidente accusait Yasser Arafat d'exercer un *« pouvoir personnel »* et exigeait la mise en place d'une *« direction collégiale »* à la tête du Fath et de l'O.L.P.

Les principaux animateurs de la rébellion occupaient des postes beaucoup trop influents pour que leur mouvement ne risque pas de faire tâche d'huile. Abou Saleh, qui commandait les forces palestiniennes au Liban jusqu'en 1976, était membre du comité central du Fath jusqu'à sa destitution en janvier dernier ; le colonel Abou Moussa et le lieutenant-colonel Abou Raad sont membres du Conseil révolutionnaire du Fath, et commandaient deux bataillons de l'Armée de la libération de la Palestine (dite du Yarmouk) au Liban : les lieutenants-colonels Abou Majdi, Mahmoud Issa et Ziyad El Zoughayar se trouvaient à la tête d'unités combattantes, dont certaines avaient occupé des casernes. Il n'y aurait pas eu d'affrontements armés, mais M. Yasser Arafat a pris l'affaire suffisamment au sérieux pour entreprendre, du 10 au 22 mai, sept « tournées des popotes » dans la Beeka, afin de limiter l'ampleur de la rébellion avant de la mater.

La « grogne des colonels » a été suscitée par des griefs essentiellement politiques. Les contestaires reprochent notamment à M. Yasser Arafat d'avoir :

- *Accepté de retirer les fedayin de Beyrouth,* en août dernier, en faisant confiance aux garanties américaines concernant la sécurité des civils palestiniens. Il serait dès lors indirectement responsable des massacres de Sabra et de Chatila.
- *Sous-estimé « l'alliance stratégique » conclue entre l'O.L.P., d'une part, l'U.R.S.S. et la Syrie, de l'autre,* contribuant ainsi à la défaite des fedayin au Liban l'été dernier. Il aurait, en revanche, misé sur le soutien des régimes arabes réactionnaires, pourtant alliés des Etats-Unis.
- *Tenté de négocier avec le roi Hussein un « compromis historique »,* sous l'égide du président Reagan, qui aurait conduit à l'élimination de l'O.L.P. comme le seul représentant légitime du peuple palestinien. Cherchant à se mettre sous le *« parapluie américain »* – toujours selon les mutins, – M. Arafat aurait mené, parallèlement, des pourparlers avec l'Égypte. La nomination à la tête des forces palestiniennnes au Liban et en Syrie du général Aboul Moutassem, jugé *« pro-égyptien »*, est interprétée comme une *« compromission »* supplémentaire.

Qui est derrière les *« colonels félons »* ? Abou Jihad, le commandant adjoint des forces palestiniennes, accuse, sans autre précision, des *« puissances étrangères »*. Un porte-parole du Fath désignait le dimanche 22 mai, la Libye qui, depuis le début de la mutinerie, n'a cessé d'exalter *« la révolution des patriotes contre les capitulards »*.

Cependant, des milieux proches de l'O.L.P. – rapporte notre correspondant à Amman, Emmanuel Jarry – mettent en cause la Syrie, qui chercherait à faire pression sur M. Yasser Arafat afin de le contraindre à s'aligner sur les positions de Damas. Selon ces mêmes milieux, les autorités baasistes, ainsi qu'une organisation palestinienne d'obédience syrienne, le F.P.L.P. – commandement général (de M. Ahmed Jibril), auraient fourni des armes et un soutien logistique aux rebelles dès le début de la mutinerie.

Vraies ou fausses, ces accusations ont au moins le mérite de la crédibilité : la Syrie et la Libye ont tout intérêt à mettre en difficulté M. Yasser Arafat pour réduire la marge d'autonomie qu'il entend conserver.

ÉRIC ROULEAU.

AFRIQUE

Malawi

Le numéro deux du régime a probablement été assassiné

De notre correspondant en Afrique orientale

Nairobi. – Les deux hommes-clés du régime malawite, morts il y a quelques jours dans des circonstances mystérieuses, probablement *assassinés (le Monde daté 22-23 mai)*, Dick Matenje, ministre sans portefeuille et secrétaire général du parti unique, et Aaron Gadama, ministre de la région centrale, auraient disparu lors d'un *« tragique accident »* dans le sud du pays. Leur décès n'a pas été confirmé jusqu'à présent de source officielle, mais, selon les familles des deux ministres, leurs funérailles ont eu lieu en fin de semaine.

La radio nationale avait annoncé mercredi que les deux hommes étaient recherchés, alors qu'ils auraient dû – pour des raisons non précisées – se présenter à la police. Des avis de recherche furent diffusés pendant deux jours. Leurs cadavres auraient ensuite été vus à l'hôpital Queen-Elizabeth de Blantyre. Depuis jeudi, les médias gouvernementaux n'ont plus soufflé mot de cette affaire.

En cette fin de règne troublée du « président à vie » Kamuzu Banda, âgé de quatre-vingt-un ans, la mort de Matenje et Gadama bouleverse à nouveau le paysage politique du Malawi et redistribue les cartes en vue de la succession. Avec Dick Matenje, disparaît le numéro deux du régime. Cet ancien instituteur passait, à cinquante-trois ans, pour le dauphin de M. Banda. Secrétaire général du Malawi Congress Party depuis le début de 1982, il était le plus ancien et le plus expérimenté des ministres.

Compétent, modéré et discret, Matenje jouissait d'un réseau de partisans parmi les fonctionnaires et les cadres moyens. C'est lui qui, en cas de décès du président, devait convoquer une commission regroupant trois personnalités – dont lui-même – chargée de présenter au parti un candidat à la succession. Quant à Gadama, ministre de la région centrale depuis 1976 – et sorte de « super-préfet », – il était très proche du président et l'un des tout premiers personnages du pays.

La fonction de secrétaire général du parti semble porter malheur à ses titulaires. Depuis 1976, quatre d'entre eux sont morts ou tombés en disgrâce. M. Aleke Banda est en résidence surveillée, M. Nqumayo a été exécuté pour « complot » en 1979 et M. Muluzi, limogé soudainement en 1982, ne joue plus aucun rôle politique. Redoutant peut-être de connaître un sort similaire, Matenje, le « survivant », évitait soigneusement de se mettre en avant. Le président Banda, malgré son grand âge, n'a jamais toléré qu'on présentât quiconque comme dauphin, le problème de la succession demeurant un sujet tabou.

Dans l'ombre, la lutte s'est aiguisée. Deux clans avaient plus ou moins pris forme. Le premier soutenait Matenje. Le second appuyait M. John Tembo, gouverneur de la Banque centrale et porte-parole des milieux d'affaires. Ce dernier possède un atout majeur dans ce type de régime autocratique : il est l'oncle de la compagne du vieux président, Cecilia Kadzimira, celle qu'on appelle au Malawi l'« hôtesse officielle ».

Y a-t-il eu règlement de comptes avec la bénédiction du chef de l'Etat ? C'est vraisemblable. Selon certaines informations, le différend aurait eu pour origine le projet de création d'un poste de vice-président au profit de M. Tembo. Plusieurs dirigeants s'y seraient montrés hostiles. En outre, selon la rumeur publique à Lilongwe, la capitale, d'autres personnalités auraient été éliminées en même temps que Matenje et Gadama.

Techniquement, ces derniers n'étaient plus ministres lorsqu'ils sont morts, car le président venait de dissoudre à la fois le cabinet et le Parlement dans la perspective des élections générales prévues pour les 29 et 30 juin.

Fin mars, un opposant en exil, Attati Mpakati, fut assassiné à Harare (Zimbabwe) (*le Monde* du 5 avril). Début mai, le chef de l'opposition, M. Orton Chirwa, et sa femme ont été condamnés à mort après avoir été attirés dans un piège par le pouvoir (*le Monde* du 7 mai). Décidément, la fin de règne est mouvementée et sanglante.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

République Sud-Africaine

La riposte à l'attentat de Pretoria

(Suite de la première page.)

Si la responsabilité de l'A.N.C. dans l'hécatombe de Pretoria est établie, ou bien l'attentat a été perpétré par des cellules « autonomes » et M. Tambo, chef de l'A.N.C., attend d'en savoir plus avant d'en revendiquer la paternité, ou bien une unité d'Umkhuto (2) a outrepassé, voire ignoré, ses ordres. La prudence de M. Tambo semble en tout cas – sauf si elle relève d'une manœuvre d'étouffement de la vérité – indiquer que l'ordre de déposer une bombe dans la rue n'a pas été donné de l'extérieur.

M. Tambo a souligné que l'objectif visé était le quartier général de l'armée de l'air et que *« l'essentiel des pertes de l'ennemi appartenaient au personnel de cette administration et aux services de renseignements militaires »*. Reste que huit passants noirs figurent également au nombre des victimes.

Même si, pour un très grand nombre de jeunes Noirs de Soweto, *« ce genre de bavures est inévitable »*, et si certains vont jusqu'à souhaiter qu'elles se multiplient – *« seul moyen »*, selon eux, *« de réveiller les masses noires endormies »*, – il reste que la plupart des organisations multiraciales légales de lutte non violente contre l'apartheid ont condamné *« énergiquement »* l'attentat.

Au sein de la direction de l'A.N.C., le recours à la violence aveugle est loin de faire l'unanimité. Signataire de la convention de Genève sur les lois de la guerre – ce qui, au passage, n'est pas le cas de Pretoria, – M. Tambo nous avait déclaré, il n'y a pas si longtemps, qu'il n'utiliserait *« jamais les méthodes de terreur de l'ennemi »*. *« Même si notre prudence est jugée excessive par nos amis et nos jeunes militants, nous nous efforcerons toujours d'épargner les civils innocents. N'oubliez pas que notre mouvement comprend également beaucoup de Blancs »*, concluait-il.

M. Mbeki, l'un des proches collaborateurs du chef de l'A.N.C., estime que le quart de la population de souche européenne soutient le mouvement. L'estimation est sans doute généreuse, mais il est vrai qu'un nombre important de Blancs, chez les jeunes notamment, sont d'accord avec les objectifs démocratiques, sinon les méthodes, de l'organisation. Selon M. Mbeki, *« si nous nous en prenons aux civils, nous perdrons le soutien de ces gens »*. Le vieux militant en exil ne nie pas, cependant, la grogne grandissante des jeunes cadres de son mouvement. *« Beaucoup nous pressent de suivre l'exemple des maquisards zimbabwéens, qui ont fini par l'emporter. Mais je peux vous dire que beaucoup d'anciens, à commencer par moi-même, démissionneront si l'A.N.C. adopte une stratégie de terrorisme aveugle »*, a-t-il dit.

Au début des années 60, l'A.N.C., qui était encore légal et non violent, avait payé d'une importante scission interne son passage au « multiracialisme ». Les transfuges « africanistes », plus tard rejoints par les adeptes de la Conscience noire s'en étaient allés créer le Congrès panafricain (PAC), également interdit, quoique moins actif, en Afrique du Sud. On saura, au cours des prochains mois, si le recours à la violence tous azimuts constitue bien la nouvelle ligne d'attaque de l'A.N.C. et si les structures du mouvement y résisteront. En attendant, Pretoria ne reste pas les bras croisés.

PATRICE CLAUDE.

(2) La Lance de la nation, branche armée de l'A.N.C., qui comprendrait, selon Pretoria, entre mille sept cents et deux mille combattants entraînés en Zambie. D'autres sources évaluent la force armée de l'A.N.C. à environ sept mille cinq cents hommes.

Haute-Volta

Plusieurs personnalités ont été arrêtées

Ouagadougou *(A.F.P., Reuter)*. – Plusieurs personnalités favorables à l'ancien premier ministre voltaïque, le capitaine Thomas Sankara, ont été arrêtées, samedi à Ouagadougou, a confirmé, dimanche 22 mai, le Conseil de salut du peuple (C.S.P.) au pouvoir depuis le coup d'Etat du 7 novembre 1982. Parmi elles figurent notamment le ministre de la jeunesse et des sports, M. Ibrahima Kone, et M. Soumane Toure, secrétaire général de la Confédération syndicale voltaïque (C.S.V.), l'une des quatre centrales syndicales du pays. D'autre part, le ministre de l'éducation nationale, des arts et de la culture, M. Emmanuel Dadjouari, a été vivement pris à partie dans le communiqué du C.S.P., qui n'a pas précisé s'il avait été arrêté.

Les trois responsables se trouvaient au domicile de M. Toure, où l'on a découvert des tracts réclamant la libération du capitaine Sankara, a indiqué le C.S.P., ajoutant que le principal collaborateur du ministre de l'éducation et un dirigeant syndical de l'enseignement secondaire ont aussi été arrêtés. Il leur est reproché d'avoir été à l'origine d'une manifestation de lycéens, vendredi, dans les rues de la capitale contre l'arrestation du capitaine Sankara et du commandant Jean-Baptiste Lingani, secrétaire général du secrétariat permanent du C.S.P. Aux cris de *« A bas l'impérialisme ! »*, ces lycéens avaient endommagé par jets de pierres des véhicules appartenant à des Européens, en particulier à proximité et dans la cour de l'ambassade de France.

Des incidents ont, d'autre part, éclaté, dimanche après-midi, à Ouagadougou, au cours d'une manifestation en faveur du chef de l'Etat, M. Jean-Baptiste Ouedraogo. Rassemblés au cœur de la ville, les manifestants ont été vivement pris à partie par des groupes de jeunes gens réclamant la libération du capitaine Sankara. Les forces de l'ordre sont intervenues pour protéger les manifestants. La dispersion n'a donné lieu à aucun incident.

Les personnes arrêtées sont membres ou proches de la Ligue patriotique pour le développement (Lipad), une organisation marxiste qui contrôle notamment la Confédération syndicale voltaïque. La Lipad, désignée, sans être nommée par le communiqué du C.S.P., comme étant une *« minorité d'activistes »*, est soupçonnée d'avoir utilisé le capitaine Sankara afin de tenter de s'emparer du pouvoir.

Le C.S.P. a rappelé que les activités politiques suspendues depuis novembre 1980 (coup d'Etat du colonel Saye Zerbo, lui-même renversé le 7 novembre 1982) le demeurent et a averti que *« toute tentative de noyautage ou de sabotage sera contenue »*. Les arrestations de samedi ont été décidées, conclut le texte, afin d'*« éviter les débordements de quelque nature que ce soit »*.

Une réunion de l'assemblée générale du C.S.P. est prévue ce lundi. Le C.S.P., organe militaire, devrait être le cadre, estime-t-on, d'un *« règlement de comptes »* entre la tendance du président Jean-Baptiste Ouedraogo et les partisans du capitaine Sankara, dont dépendra notamment la formation d'un nouveau gouvernement. D'autre part, on a appris de bonnes sources que des étudiants ont lancé pour mardi un appel à la grève des cours et à la manifestation.

La semaine dernière, le chargé d'affaires libyen avait reçu l'ordre de quitter le pays dans les quarante-huit heures.

L'ambassade de France, les principales places et le vaste marché central de Ouagadougou, qui avaient subi des dégâts au cours des manifestations de vendredi, ont été placés sous la protection de gardes armés.

A son retour d'un séjour à Paris, le ministre des affaires étrangères, M. Michel Kafando, a déclaré, samedi, que le programme d'aide militaire de la France allait être accéléré et les accords de coopération révisés. Il n'a pas donné plus de précisions.

AMÉRIQUES

Chili

Les syndicats créent un commandement unique pour lutter contre la junte

Santiago *(Reuter, A.F.P.)*. – Les syndicats ont réagi à l'allocution du général Pinochet, attribuant à une conspiration internationale certains des incidents survenus le 11 mai, en annonçant officiellement le samedi 20 mai la création d'un commandement national des travailleurs.

La nouvelle a été donnée à la presse par un porte-parole de la Confédération des travailleurs du cuivre, qui a déclaré que la majorité des syndicats figuraient dans ce mouvement. Celui-ci doit étudier la date et le lieu d'une nouvelle manifestation contre la junte militaire.

« Le gouvernement doit comprendre que notre réalité professionnelle et sociale nous pousse à protester contre tout ce qui nous porte préjudice », a indiqué samedi un communiqué signé par la Confédération des travailleurs du cuivre, la Coordination nationale syndicale, l'Union démocratique des travailleurs, la Confédération des employés du secteur privé et le Front unitaire des travailleurs.

D'autre part, dix responsables de la Confédération des travailleurs du cuivre, qui avaient organisé la manifestation du 11 mai, doivent comparaître en justice ce lundi. En cas d'inculpation, on peut s'attendre à une vive réaction des syndicats.

● *Le Conseil national des journalistes chiliens* a porté plainte contre le ministre de l'intérieur, le général Enrique Montero, pour infractions répétées à la liberté d'expression, ont annoncé vendredi 20 mai les dirigeants de l'organisation. Cette plainte dénonce l'action de civils non identifiés qui collaboreraient avec la police et qui, lors des dernières manifestations, ont battu plusieurs journalistes avec des armes contondantes. – *(A.F.P.)*

Pérou

LES ATTAQUES DU SENTIER LUMINEUX FONT DE NOMBREUX MORTS DANS LA PROVINCE D'AYACUCHO

Lima *(A.F.P.)*. – Au moins vingt-cinq guérilleros de l'organisation terroriste Sentier lumineux ont trouvé la mort, le vendredi 19 mai, au cours de l'attaque contre la ville d'Ayacucho, au sud-est du Pérou, apprend-on de source digne de foi. Dix policiers ont été blessés pendant les affrontement, qui se sont déroulés en fin d'après-midi, dans l'obscurité, car la guérilla avait détruit un pylône à haute tension.

D'autre part, soixante-dix guérilleros ont été tués dans un affrontement entre forces de l'ordre et terroristes, dans la nuit de samedi à dimanche, à Saccsamarca, dans la province d'Ayacucho, si l'on en croit la police locale. Toujours selon la police, trente-cinq personnes ont péri au cours de trois raids lancés par le Sentier lumineux dans d'autres localités de la province.

Le commandement militaire a confirmé les informations de la presse selon lesquelles quatre-vingt-quinze personnes, en majorité des paysans, ont été massacrées mercredi dernier par les terroristes qui les accusaient d'avoir collaboré avec la police.

DEUX ANCIENS NAZIS EXPULSÉS DU CANADA ET DES ÉTATS-UNIS

Un ancien membre de la Gestapo, M. Albert Helmut Rauca, a été extradé du Canada en direction de l'Allemagne fédérale, a annoncé, samedi 20 mai, la police de Toronto. Il est accusé d'avoir sélectionné 11 584 juifs de Lituanie, alors occupée par l'Allemagne, pour les envoyer devant le peloton d'exécution. M. Albert Helmut Rauca, qui aurait tué personnellement cinq personnes, était entré au Canada en 1950 et avait, six ans plus tard, pris la nationalité de ce pays. Il a été arrêté à Toronto en juin dernier.

D'autre part, le département américain à l'immigration et aux naturalisations s'est prononcé pour l'expulsion de l'ancien commandant du camp de concentration nazi de Tartu, en Estonie : il s'agit de M. Karl Linnas, âgé de soixante-trois ans, qui était arrivé aux États-Unis après la seconde guerre mondiale en se présentant comme un agriculteur estonien. Le jugement rendu jeudi dernier à New-York ordonne que M. Linnas soit expulsé vers l'Union soviétique.



Le Monde

politique

La préparation du congrès du P.S.

En vue du congrès du parti, prévu à l'automne à Bourg-en-Bresse, les socialistes élaborent, afin d'alimenter le débat, des « contributions », qu'ils doivent déposer avant le 30 mai. Un comité directeur, dit de « *synthèse* », doit se réunir le 10 septembre pour étudier la possibilité d'un texte commun issu des diverses contributions, qui deviendrait alors la « motion » du congrès. Si le désaccord persiste, et si les responsables des courants souhaitent « compter » leurs forces, les signataires des contributions peuvent transformer leurs textes en autant de « motions » soumises au vote des militants lors des congrès fédéraux, puis du congrès national.

Dans le cadre de la préparation de ce dernier, une convention nationale est prévue le 28 mai au Pré-Saint-Gervais, ville dont M. Marcel Debarge est le maire. Ce dernier nous a adressé ses propres réflexions, dont nous publions des éléments.

Après le texte élaboré par les amis de M. Pierre Mauroy (*le Monde* du 21 mai) dans lequel ils souhaitent que le congrès soit « *l'occasion de l'émergence d'un puissant courant majoritaire* », nous publions également des citations extraites des textes déposés par Mme Françoise Seligmann, proche de M. Joxe, sur les droits de l'homme, par M. Jacques Huntzinger sur la situation internationale, et par M. Paul Quilès, qui souhaite que le P.S. devienne « *un parti de masse ayant quatre cent mille membres* ». (Les effectifs actuels du P.S. sont inférieurs de moitié).

Mme Seligmann, MM. Debarge, Huntzinger et Quilès sont tous membres du courant majoritaire du parti, le courant A (mitterrandiste).

A l'issue de la réunion du courant qui s'est tenue à Créteil (*le Monde* du 10 mai), un groupe de travail, comprenant soixante membres, avait été constitué afin de tenter d'élaborer un projet unique de motion de ce courant. Ce groupe doit se réunir de nouveau dans la semaine.

Face à la volonté unitaire qui s'était manifestée à Créteil, la question reste posée de savoir si les « mitterrandistes » parviendront à se mettre d'accord. Certains responsables du P.S., proches de M. Joxe, envisageraient, en effet, de présenter leur propre texte.

M. Huntzinger : dans le pacifisme, il y a un embryon d'identité européenne

M. Jacques Huntzinger, membre adjoint du secrétariat national, analyse dans son projet de contribution la « *crise des trois mondes* », c'est-à-dire du monde occidental, du monde communiste et du tiers-monde. La première, remarque-t-il, « *entraîne une dégradation du tissu social : l'indifférence relative à l'égard du social et du politique de la part des jeunes générations, le goût pour la marginalité, l'évasion, la révolte, voire le terrorisme, l'inquiétude diffuse sur l'avenir, la peur de la guerre sont engendrés beaucoup plus par la crise qui est en nous que par des menaces militaires extérieures, même si ces dernières existent* ».

La deuxième lui inspire cette réflexion : « *Le fait que les partis communistes de l'Est représentent de moins en moins les classes ouvrières et les mouvements sociaux engendre toute une série de phénomènes que l'on constate aujourd'hui dans les sociétés communistes quelles qu'elles soient : la passivité sociale, l'apathie sociale, voire l'indifférence, la révolte. Berlin en 1953, Budapest en 1956, la Roumanie contemporaine sont autant d'exemples de révoltes sociales ouvertes ou feutrées. Mais cela peut aller jusqu'à l'apparition d'un mouvement social se développant à l'extérieur des institutions, ce mouvement populaire qui devient alors représentatif de la classe ouvrière, laquelle ne se reconnaît plus ni dans le parti ni dans les institutions syndicales officielles. Telle est l'analyse que nous faisons de la Pologne.* »

Quant aux pays sous-développés, M. Huntzinger note que « *ceux qui ont amorcé le processus du développement sont désormais bloqués par un endettement massif et de quasi faillites financières. Quant aux autres, sans secteur industrialisé ou sans pétrole, ce n'est pas en pertes de points de pouvoir d'achat ou en chômeurs indemnisés que se mesure la crise mais en sous-alimentés ou en morts de faim et de misère.* »

L'auteur estime que se développe également une « *crise de valeurs* ». « *A nouveau réapparaissent dans de nombreux pays de grandes poussées irrationnelles, la peur du progrès ou les tentations racistes*, écrit-il. *Certes, dans la quasi-totalité des pays capitalistes développés, il n'existe pas de réelle menace fasciste. Les conditions économiques et sociales n'en sont pas réunies en raison du maintien de puissants mécanismes protecteurs (indemnités de chômage, sécurité sociale). Et puis, l'expérience mortelle du fascisme a été faite au point que le tabou continue à hbiter les consciences collectives. Mais nous assistons dans presque tous les pays développés à la montée d'une droite dure et réactionnaire.* »

M. Huntzinger expose ensuite « *la réponse socialiste à la crise économique mondiale* » telle que l'imaginent les socialistes français : action concertée de relance ; nouvelle croissance dans les pays industrialisés (secteur public, contrôle de crédit, partage du travail, droits des travailleurs, formation permanente notamment) ; nouveau « *plan Marshall* » de solidarité Nord-Sud ; construction d'un système monétaire et financier international.

Le « bien » et le « mal »

A propos de la paix, de la sécurité et du désarmement, M. Huntzinger met en garde ses amis contre « *une analyse manichéenne qui consisterait à dire que le pacifisme européen est le « mal », tandis que l'esprit de défense serait le « bien » (...) Il y a une diversité d'attitude de la part de ceux qui ont manifesté, qui inclut aussi bien un certain refus du nucléaire qu'un refus de la guerre nucléaire limitée. Certaines des attitudes adoptées par les manifestants exprimaient non pas un pacifisme dément, mais l'inquiétude sourde de nombreux Européens face à l'assimilation qui peut être faite entre l'implantation des fusées américaines et les nouveaux concepts stratégiques exprimés de façon maladroite par les déclarations de certains responsables américains.*

» *D'autre part, le pacifisme n'est ps non plus le neutralisme. Beaucoup de ceux qui ont manifesté, mais plus encore beaucoup des partis politiques qui soutiennent dans ces pays les manifestations, inscrivent leur action dans le cadre de l'alliance atlantique et ne tiennent pas du tout à en sortir. On ne peut cependant nier qu'il y ait des tendances neutralistes, qu'il y ait même des stratégies neutralistes derrière certains comportements. (...) On doit constater l'ambiguïté du pacifisme. Il y a la peur de la guerre, et cela se comprend de la part des peuples qui savent qu'ils ne peuvent pas assurer leur sécurité par leurs propres moyens. Peur de la guerre, recherche d'une sécurité, espoir dans un certain désarmement, tout cela n'est pas esprit de démission. On pourrait même dire que, dans ce pacifisme européen, il y a un embryon d'identité européenne. Dans ces manifestations, il y a au fond l'aspiration, confuse mais illusoire, que les Européens trouvent en eux-mêmes les voies de leur sécurité.*

» *Mais l'histoire nous a appris que le pacifisme ne garantit pas la paix. Or ce qui est en cause, c'est la paix.* »

Après avoir développé les thèses du P.S. en matière de défense et de désarmement, l'auteur analyse les contradictions qui agitent le continent européen, et notamment celle-ci : « *La renaissance des intérêts nationaux peut réapparaître progressiste dans certains cas et conservatrice dans d'autres. Il est clair que la poursuite de la politique de détente correspond chez nos amis allemands à la prise en compte d'intérêts fondamentaux pour eux-mêmes, non seulement commerciaux et économiques mais également stratégiques comme la préservation de la paix au cœur de l'Europe.*

» *Il est clair que chez certains de nos amis de l'Europe du Nord, l'appui apporté au mouvement pacifiste correspond à leur intérêt. Voilà des pays qui ne peuvent pas assurer leur défense par eux-mêmes et qui n'ont plus confiance dans la garantie nucléaire américaine. (...) Il faudra poser la question de la sécurité et de la défense de l'Europe. Mais cette nationalisation des politiques permet-elle un front commun des socialistes ? Elle permet certainement de se dégager des Deux Grands, mais est-ce qu'elle favorise un front commun des socialistes ?* »

M. Quilès : pour un parti de masse

Dans le texte qu'il a remis, mardi 17 mai, aux responsables du courant auquel il appartient (courant A, Mitterrand), M. Paul Quilès, membre du secrétariat national du P.S., note que l'opinion publique perçoit « *un bloc au pouvoir* » dominé par les socialistes, dont il lui paraît nécessaire, lors du congrès, d'analyser clairement les divers éléments — gouvernement, parti, groupe parlementaire — et leurs fonctions, « *afin d'éviter les dérapages* ».

M. Quilès écrit d'autre part que « *pour éviter les risques de la confusion parti-Etat qui débouche nécessairement sur le totalitarisme et ceux de la distanciation critique parti-gouvernement qui conduit un jour ou l'autre à une crise politique majeure, le P.S. doit dégager des marges d'autonomie.*

» *Cette autonomie doit trouver son expresssion naturelle dans l'analyse et le débat politique quotidien : notamment dans sa critique de la droite, dans des appréciations sur l'évolution de la politique internationale, et bien entendu dans l'appréciation des alliances ou des compromis à passer avec telle ou telle catégorie sociale. De façon plus globale, (...) il y a autonomie relative entre le discours du président de la République, garant de la pérennité de la nation et de son unité, et celui du parti, plus orienté vers le « porte-parolat » de la base électorale et sociale de la gauche.*

» *Cependant — et cela constitue la limite de cette autonomie — il ne peut y avoir publiquement et durablement de contradiction sur l'essentiel (stratégie économique, conception des règles du jeu démocratique et des libertés, diplomatie...)* ».

M. Quilès avance ensuite quelques propositions afin d'améliorer la position et le fonctionnement du P.S. Il souhaite que le P.S. devienne un « *parti de masse* », qu'il organise systématiquement le débat en son sein, qu'il concentre sa direction et qu'il permette à quelques membres du gouvernement de siéger au bureau exécutif. Il souhaite également que son parti réponde à ces deux questions : « *Est-il opportun de mettre en chantier un nouveau projet socialiste parce que celui de 1980 serait pour l'essentiel appliqué — donc sans objet, — ou inadapté à la situation présente ?*

» *Doit-on se limiter à définir les grandes lignes du changement que nous souhaitons, ou faut-il au contraire, dès maintenant, élaborer un programme électoral détaillé en vue de 1986 ?* »

Mme Seligmann : le champ des défenseurs des libertés va en se rétrécissant

Mme Françoise Seligmann, membre suppléant du bureau exécutif du parti socialiste, a rédigé un texte dans la perspective du congrès du P.S., qui porte sur les droits de l'homme. Définissant les années 1971 à 1981 comme celles des « *libertés menacées* ».

Mme Seligmann, rappelant les réformes accomplies par la gauche depuis le 10 mai 1981, assure qu'en dix-huit mois la démocratie a été « *restaurée* ». Après avoir développé les thèmes des « *ravages de l'idéologie sécuritaire* » et des « *poisons du néo-racisme* », elle écrit : « *Dans ce contexte, le gouvernement, au cours de ces derniers mois, a été amené à prendre des mesures qui ne sont pas sans nous inquiéter, en particulier celles qui concernent l'entrée et le séjour des travailleurs immigrés, et celle qui concerne les soixante mille dits « suspects » qui vont faire l'objet du fichier antiterroriste au ministère de l'intérieur. A cet égard, nous observons avec tristesse que l'éventualité d'une politique plus répressive est considérée avec un certain fatalisme par plusieurs d'entre nous, qui, jusqu'alors, s'étaient manifestés à chaque violation des droits de l'homme. Paradoxalement, au moment où la gauche est au pouvoir, en France, le champ des défenseurs des libertés va en se rétrécissant (...).*

» *Au reste, après plus de deux ans de pouvoir, l'expérience démontre clairement que le rétablissement d'une législation conforme aux droits de l'homme n'a en rien porté préjudice à l'ordre public (...). Ces considérations nous conduisent à demander au gouvernement de mettre en œuvre, sans plus tarder, une grande politique de prévention de la délinquance juvénile. Au moment où, dans le monde entier, celle-ci empire, la France pourrait donner l'exemple et montrer comment, en termes d'efficacité, la prévention est préférable à la répression, pour lutter contre la délinquance. A ceux qui nous taxeraient de rêveurs, nous rétorquerons que le réalisme n'est pas forcément du côté que l'on croit : en témoignent les conclusions des experts de la société internationale de criminologie, de ceux de l'O.N.U. et du Conseil de l'Europe qui, toutes, montrent que les moyens d'action du système répressif sur la délinquance ne sont pas évidents.* »

Mme Seligmann note ensuite : « *A ceux qui nous disent : « Nous avons échafaudé nos théories dans l'abstrait, aujourd'hui le gouvernement est confronté à des problèmes concrets, laissez-le les résoudre, en tenant compte de la réalité », nous répondons : « Les principes de la démocratie sont connus, incontestables et invariables. Ils ont largement fait leurs preuves : référons-nous à l'histoire récente et aux maux qui ont accablé les ressortissants des dictatures allemande, italienne et soviétique. Qui oserait prétendre que les démocraties n'assurent pas mieux la sécurité et le bien-être de leurs citoyens ? Et, de plus, renier nos principes, les négliger, ou les déformer, reviendrait à dire que nous les considérons aujourd'hui avec d'autres yeux qu'hier, que nous sommes en contradiction avec tout ce que nous avons cru et dit. Ce serait frapper de suspicion tout l'édifice que nous avons commencé de construire à Epinay.* »

M. Debarge : les murs de la haine

M. Marcel Debarge, membre du secrétariat national du P.S., maire du Pré-Saint-Gervais, ville dans laquelle le P.S. organise le 28 mai sa convention nationale, nous a adressé les réflexions suivantes : « *A côté des contraintes extérieures et intérieures, à côté de l'hostilité des « murs d'argent internationaux et nationaux », la gauche doit faire face aux « murs de haine », dont il faut bien convenir qu'ils n'ont pas mis longtemps à s'édifier, faisant fi même de l'intérêt de la France. C'est un point de réflexion que les socialistes ne doivent pas sous-estimer. L'alternance, tout dans le comportement de la droite indique qu'elle en refuse le principe. Ne remet-elle pas en cause les acquis sociaux en même temps que la légitimité issue du 10 mai ? Mais cette forme de contestation institutionnelle en cache aussi une autre sur laquelle il importe de veiller.*

» *Une offensive idéologique d'autant plus dangereuse qu'on assiste à un rapprochement, à la fois sur le plan des organisations et sur celui des idées, de la droite et de l'extrême droite. Ne faut-il pas sérieusement prendre garde, dans la période actuelle, au développement inquiétant du racisme, de cette quasi-vénération de l'inégalité, de l'appel au mythe du fort, concepts véhiculés sous une forme étrangère à ce qu'ils désignent réellement, et pénétrant donc d'autant mieux certaines couches sociales et professionnelles ?*

» *Ils trouvent dans la situation présente un terrain tout préparé à leur implantation, répondant de surcroît à ce besoin sommaire de rejeter sur l'autre — étranger par la nationalité ou la classe — la responsabilité d'une situation dont il est en réalité la victime. D'où l'urgence, devant ce retour en force de la droite vers ses origines anti-égalitaires, d'une réplique à cette offensive idéologique.*

» *Les socialistes doivent se mobiliser dans ce combat dont dépend la réussite de notre expérience. Il n'y a pas de changement sans l'adhésion du plus grand nombre, de toutes les forces vives de la France, et sans la conscience de ce plus grand nombre du changement. Peut-être la considérant trop comme une évidence de la doctrine, et parce que les socialistes sont au pouvoir (mais quel pouvoir, pas le pouvoir économique et culturel), n'a-t-on pas encore pris suffisamment la mesure de la formidable puissance de l'idéologie dominante. N'est-ce pas pourtant elle qui détermine pour une large part les comportements de consommation, les réflexes des agents économiques, les diverses formes de résistance involontaire à l'application des réformes, bref, explique une certaine attitude d'incompréhension de notre politique ? Aux socialistes de relever ce défi et d'ébranler les pôles dominants de cette idéologie.* »

DANS LES CABINETS MINISTÉRIELS

● Au cabinet de M. Laurent Fabius, ministre de l'industrie et de la recherche, sont nommés : conseiller scientifique, M. Jean-Jacques Lions ; chargé de mission, M. Roger Lesgards ; conseillers techniques, Mme Maryse Aulagnon, MM. Alain Bechtel, Jean-Marcel Bichat, Jacques Biot, François Blanchard, Pierre-François Couture, Marc Mathieu ; chargée des relations avec la presse, Mme Jeanne Burton.

● Au cabinet de M. Henri Emmanuelli, secrétaire d'Etat chargé du budget, ont été nommés : directeur de cabinet : M. Bernard Gaudillère ; chef de cabinet, M. Pierre Guinot-Delery ; chef adjoint de cabinet, M. Alain Barove ; conseillers techniques, MM. Jean-Raphaël Alventosa (comptabilité publique), Philippe Belaval (entreprises), François Pierrugues (fiscalité et douanes), M. Patrick Vernay (syndicats, politique salariale) ; attachés parlementaires, Mlle Corinne Oehlhaffen (Assemblée nationale), M. Jacques Santarelli (Sénat) ; attachée de presse : Mme Josée Cadoux.

[Agé de trente-trois ans, M. Bernard Gaudillère entra (en 1974) à la direction de la prévision du ministère de l'économie et des finances, à sa sortie de l'ENA (promotion « Simone Weil »). Il y fut affecté aux divisions des opérations financières, puis de l'économie internationale (1976-1978), avant de se voir confier le bureau des prêts aux départements et territoires d'outre-mer et des prêts fonciers, à la Caisse des dépôts et consignations, d'octobre de la même année à 1980. Nommé à cette date chef des services financiers de la Société centrale pour l'équipement du territoire, il dirigea le cabinet de M. Henri Emmanuelli, au secrétariat d'Etat chargé des départements et territoires d'outre-mer, de mai 1981 à mars 1983.]

● Au cabinet de M. Le Garrec, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, M. Jean-François Mary est nommé conseiller technique.

● *M. Yvon Ollivier* a été nommé le 18 mai préfet, commissaire de la République de la Haute-Loire.

[Né le 26 août 1943 à Brest (Finistère), administrateur civil au ministère de l'économie et des finances, à la Direction générale des impôts (ENA, 1968), il avait été nommé, en 1980, sous-directeur au ministère de l'économie et des finances. Il était, depuis juin 1981, conseiller technique auprès du ministre de l'intérieur et de la décentralisation.]



A la fête de L.O. et de la L.C.R.

Mlle LAGUILLER ET M. KRIVINE CRITIQUENT DUREMENT LE GOUVERNEMENT

La Ligue communiste révolutionnaire (L.C.R.) s'est associée, cette année, à la fête organisée chaque weed-end de la Pentecôte par une autre formation trotskiste, Lutte ouvrière (L.O.), à Presles (Val-d'Oise). Le mauvais temps n'a pas empêché plusieurs milliers de personnes de se rendre à cette fête, au cours de laquelle, dimanche après-midi 22 mai, M. Alain Krivine (L.C.R.) et Mlle Arlette Laguiller (L.O.) ont pris la parole.

M. Krivine a d'abord présenté aux participants les trois militants irlandais, MM. Michael Plunkett et Stephen King et Mme Mary Reid, libérés dans la nuit du 20 au 21 mai, après neuf mois de détention à la suite de leur arrestation sous le soupçon d'activité terroriste. « *Un gouvernement capable d'une machination policière telle que celle qui a conduit ces militants en prison est capable de n'importe quelle machination contre n'importe qui* », a déclaré, pour sa part, Mlle Laguiller.

M. Krivine a affirmé que le gouvernement, « *en menant la politique de la droite, ne fait que renforcer* [celle-ci] *et creuse sa propre tombe* ». Il a déclaré nécessaire « *une offensive de tous les travailleurs contre le plan d'austérité* ». « *Nous ferons tout*, a-t-il ajouté, *pour préparer les conditions d'un mai 68 victorieux.* »

Mlle Laguiller s'est prononcée, comme M. Krivine, pour une multiplication des actions communes à leurs deux formations. Critiquant elle aussi le gouvernement, elle a affirmé que l'éventualité d'une réduction du remboursement de certains actes chirurgicaux par la Sécurité sociale « *n'est pas une mesure économique, mais un geste politique, parce que le gouvernement veut faire la démonstration, vis-à-vis de la bourgeoisie, qu'il est capable de s'en prendre aux pauvres, sans pitié, aussi bien, sinon mieux, que la droite* ».

A Paris

VIOLENT ATTENTAT CONTRE DES LOCAUX DU PARTI DES FORCES NOUVELLES

Une très violente explosion a détruit, lundi 23 mai, à 3 h du matin, des locaux du parti des Forces nouvelles (P.F.N.), au 73, boulevard de Sébastopol, à Paris, ainsi que les bureaux et logements situés entre le troisième et le sixième étage de ce même immeuble. Un correspondant anonyme se réclamant d'une certaine « brigade antiraciste d'intervention pour la liberté » a revendiqué l'attentat lors d'une communication téléphonique à l'Agence France-Presse, quelques heures plus tard. Selon un communiqué lu par ce correspondant, cet acte « *est un premier avertissement aux groupes fascistes et aux partis de droite qui reprennent à la faveur de la crise économique les arguments racistes de l'extrême droite* ».

Sept personnes membres de deux familles logeant au sixième étage de l'immeuble ont été légèrement intoxiquées et ont dû recevoir des soins à l'Hôtel-Dieu. Elles ont été relogées au centre Baudricourt, dans le 13e arrondissement.

« *C'est la gauche et elle seule qui nourrit et produit le terrorisme* », accuse le P.F.N. dans un communiqué, après l'attentat perpétré contre ses locaux. « *Les nationalistes répondront à cette tentative d'intimidation de la seule façon appropriée : en intensifiant leur action dans le cadre des mouvements et des manifestations de protestation contre le gouvernement socialo-communiste.* »

● *L'« indice de popularité »* de M. François Mitterrand connaît en mai une baisse de cinq points, 33 % des personnes interrogées se déclarant satisfaites du président de la République, contre 38 % en avril, selon un sondage de l'Ifop publié par le *Journal du Dimanche* (réalisé entre le 10 et le 17 mai).

Ce sondage, effectué d'après un échantillon national de 1 883 personnes en âge de voter, dénombre 50 % de mécontents contre 48 % le mois dernier.

Dans la même période, le pourcentage de satisfaction exprimé à l'égard de M. Pierre Mauroy passe de 30 % à 29 %, celui de mécontentement de 49 % à 52 %.

En ce qui concerne les personnalités de l'opposition, Mme Simone Veil recueille 42 % d'opinions positives contre 29 % négatives, MM. Raymond Barre respectivement 41 % contre 37 %, Valéry Giscard d'Estaing 39 % contre 43 % et Jacques Chirac 34 % contre 45 %.

POLITIQUE

Les déclarations de M. Mitterrand

(Suite de la première page.

Abordant les questions de politique intérieure, le président de la République a évoqué le projet de demander aux assurés sociaux une participation de 20 % aux frais de certains actes chirurgicaux, qui correspond « à l'hypothèse » de travail émise par M. Bérégavoy, ministre des affaires sociales. M. Mitterrand a assuré que ce texte n'est *« pas près de sortir »* et que les intéressés peuvent être rassurés sur ce sujet.

Le chef de l'Etat n'a pas semblé préoccupé par l'attitude des partis de gauche, estimant qu'il n'a pas à se plaindre des formations politiques qui soutiennent le gouvernement. Ainsi, parlant de la préparation du congrès du parti socialiste – à propos duquel il ne veut exprimer aucun souhait – et des diverses prises de position des responsables socialistes, M. Mitterrand a affirmé que, les critiques émises n'étant pas systématiques, l'expression de la pensée est toujours saine, d'autant que les socialistes sont, dans les faits, solidaires du gouvernement. Le président de la République constate simplement qu'il y a toujours des *« esprits »* pour penser à *« après-demain »* plutôt qu'à *« demain »*. M. Mitterrand se flatte d'ailleurs que, depuis son élection, il n'y ait pas eu d' *« enrégimentement doctrinal »*. A propos du congrès du P.S., il a souligné qu'il était généralement sur la même *« longueur d'onde »* que le premier secrétaire du P.S., M. Lionel Jospin, et a reconnu que, du fait des institutions de la V[e] République, le P.S. éprouve une certaine difficulté d' *« être »*. Les socialistes, estime-t-il, doivent renouveler leurs propositions. Le cas échéant, M. Mitterrand se chargera lui-même de cette tâche.

Evoquant les articles de M. Chevènement publiés dans *le Monde*, le chef de l'Etat s'est dit persuadé que l'ancien ministre de l'industrie n'est pas homme à faire de la *« petite politique »*. Le président a d'autre part affirmé qu'il aurait volontiers gardé M. Michel Jobert au gouvernement, même si ce n'était pas au ministère du commerce extérieur.

Peu préoccupé par l'agitation qui s'exprime dans la rue – mai 1983 lui semble de ce point de vue assez *« ordinaire »*, – le chef de l'Etat considère que le rôle de la police est difficile et semble estimer que, si certaines actions ont parfois été brutales, c'était sans doute inévitable. Il a souligné qu'il ne fallait pas compter que le gouvernement de la gauche soit *« une pâte molle »*. M. Mitterrand dit n'être pas inquiet des indications que révèlent les sondages. Il rappelle notamment qu'au cours de la campagne présidentielle, sa cote de popularité restait fixée au-dessous de 40 %. L'opinion publique, estime-t-il, se retourne vite dès lors que les résultats sont là. Or il se déclare persuadé que les prochains mois confirmeront que la direction suivie actuellement par le gouvernement est la bonne, notamment sur le plan des marchés extérieurs. Pour faire une politique de redressement national, ajoute-t-il, personne n'est exclu, y compris ceux qui sont actuellement dans l'opposition.

« Veiller au grain »

Le président de la République constate qu'il ne dispose pas de la majorité nécessaire pour engager une réforme de la Constitution, que, de toute façon, il ne juge pas urgente. A propos de la durée du mandat présidentiel, il n'a pas souhaité se prononcer explicitement, tout en soulignant avec humour *qu'il aura soixante* et *onze ans* en 1988 et qu'il n'aura *« que »* soixante-dix-huit ans en 1995. M. Mitterrand note que l'habitude du recours au référendum a été perdue depuis 1972, peut-être parce que les hommes politiques se sont rendu compte que, lorsqu'on pose une question aux Français, ceux-ci répondent sur autre chose...

Le président de la République considère qu'il n'y aurait pas d'inconvénient à ce que les élections régionales aient lieu en même temps que les élections européennes (prévues en mai 1984), celles-ci étant plutôt complémentaires que contradictoires. Il juge curieux que ceux qui ont voté contre la régionalisation soient aujourd'hui les premiers à dire que celle-ci ne se met pas en place assez rapidement.

M. Mitterrand s'est déclaré préoccupé de la lenteur avec laquelle les décisions de l'Etat et les lois votées par le Parlement sont appliquées, ce qui constitue un facteur psychologique fâcheux et peut provoquer dans l'opinion un certain désarroi. Il a indiqué à ce sujet que le premier ministre a donné des instructions au gouvernement pour que les décrets d'application soient préparés en même temps que les projets de loi.

Le président de la République a également expliqué qu'il est de sa responsabilité d'intervenir personnellement lorsque le gouvernement ou les députés socialistes font fausse route en prenant telle ou telle décision (par exemple sur la démocratisation du secteur public ou les contrôles d'identité). Je suis là précisément pour *« veiller au grain »*, pour alerter, a-t-il dit : M. Mitterrand estime qu'il intervient en dernier ressort et non en première ligne.

A propos de la politique de rigueur – qui n'est pas un objectif mais un moyen, – M. Mitterrand estime que le blocage des revenus, donc des salaires, pendant quatre mois constituait un effort plus dur pour les Français que les mesures du plan de rigueur (l'emprunt forcé et le 1 % de cotisations sociales notamment), qui, souligne-t-il, ne sont jamais exemptes d'un souci de justice sociale. La politique de relance de la consommation et de réformes sociales engagée dans la première année du septennat était tout à fait justifiée selon lui, dans le mesure où le pays, notamment les couches sociales les plus défavorisées, devait sentir la volonté du gouvernement de mettre fin à certaines inégalités. Le chef de l'État dit cependant avoir été surpris par la faiblesse de la réponse de l'appareil productif à la relance de la consommation opérée en 1981.

Davantage pourrait cependant être fait en matière de justice sociale, notamment par une réforme fiscale, et bien qu'il s'agisse là d'une matière qu'il faut aborder avec beaucoup de précautions. Mais il serait possible par exemple d'alléger les droits de succession dans certains cas (héritage en ligne directe notamment) et de les alourdir pour les très grosses successions. Il conviendrait surtout de tenir compte de la situation de l'héritier.

M. Mitterrand a souligné, enfin, que c'est en 1982 que le plus faible écart entre les prix de la France et ceux de ses voisins a été enregistré. Cet écart (différentiel d'inflation) s'établissait ainsi à 5,2 en 1975 entre la France et l'Allemagne et à 5,4 en 1982. alors qu'il était environ de 9 toutes les autres années.

LAURENT ZECCHINI.

Motostandard : une affaire symbolique

Au cours de sa visite, à titre privé, à Cluny, M. Mitterrand a reçu une délégation des travailleurs de la société Motostandard.

Filiale de la firme allemande Gutbrodwerke, Motostandard, qui employait trois cents personnes à Mâcon, a déposé son bilan en juillet 1982. Spécialisée dans la motoculture de plaisance (tondeuse à gazon, motoculture...), Motostandard a fait l'objet d'un *« plan de préservation et de redémarrage »* mis au point par ses salariés et des personnalités diverses, dont le maire P.S. de Mâcon, M. Rognard, et le député P.S. de Saône-et-Loire, M. Worms.

Ce plan constatait en préalable la mauvaise situation de ce secteur important du petit machinisme agricole (déficit de la balance commerciale de 500 millions de francs, taux de pénétration par les importations américaines et japonaises de 50 %), et s'appuyait sur la mise en œuvre de collaborations entre les firmes françaises qui sont pour la plupart en difficulté, en particulier Bernard-Moteurs, filiale de Renault. Les effectifs devraient être ramenés à cent personnes environ dans ce plan de trois ans. Le personnel apporterait 3,5 millions de francs qui devraient être complétés par 12 millions de francs d'apports extérieurs sous forme de subventions, de prêts participatifs et de concours bancaires.

Le dossier a été déposé au CIRI (comité interministériel de restauration industrielle) qui, après expertise, conclura, le 20 avril, que le projet n'est pas *« crédible »*.

Les salariés, persuadés du contraire, dénoncent l'absence de politique industrielle des pouvoirs publics en matière de petit machinisme agricole et s'étonnent des critères retenus par le CIRI pour fonder son jugement. Motostandard ne ferait certes pas de profit en trois ans, expliquent-ils en substance, mais pas de pertes non plus. Sa préservation constitue pour l'emploi régional et le tissu industriel du pays des critères que la gauche devrait prendre en compte.

De ce point de vue, l'affaire est donc bien symbolique de ce que peut être ou ne pas être une politique industrielle de gauche.

Le pèlerinage « familial » de Solutré

De notre correspondant

Solutré. – Aristide Bruant, pour la canne et le chapeau ? La comparaison s'évanouit vite, tant la procession qui s'avance lentement, ce dimanche 22 mai, vers le sommet de la Roche de Solutré, est déjà forte d'images symboliques, de rites, presque de légendes. L'homme qui marche à sa tête, canne en main, coiffé d'un chapeau en toile façon pêcheur, paraît serein, comme débarrassé, un instant, de soucis. Il fait beau. François Mitterrand admire et commente ce paysage de la plaine de la Saône et de la Bresse qu'il connaît si bien. Là, au faîte de cet escarpement rocheux, il feint de croire, sous le mitraillage des photographes venus en foule, au silence des lieux. Depuis le 10 mai 1981, le jour de la Pentecôte, la Roche de Solutré a changé. Les touristes qui sont venus aujourd'hui en cars savent parfaitement qu'ils rencontreront le président de la République. Mais certains de ceux – les « proches » – qui accompagnent M. Mitterrand savent aussi qu'ils rencontreront, au terme du « pèlerinage », beaucoup de journalistes...

Les « proches »... M. Jack Lang, ministre délégué à la culture est là, suivi de près par M. Pascal Sevran, « M. chanson française ». M. Lang arbore un magnifique chandail à rayures orné d'une ancre de marine, qui contraste avec la tenue discrète du chef de l'Etat – pantalon de velours beige, blouson en toile bleue, chaussé de Pataugas. Jérémie Attali – dix-huit mois, – qui a fait toute la montée et la descente sur les épaules de son père sourit, heureux d'être là : M. Jacques Attali, conseiller spécial du président de la République, est un peu essoufflé, mais nettement moins que M. Charle Hernu, ministre de la défense. M. Hernu est admiratif devant l' « exploit » de M. Attali et se déclare prêt à le décorer de *« l'ordre du G.I.G.N. »*...

Le ministre de la défense, très satisfait de la manière dont se sont déroulés à l'Assemblée nationale les deux récents débats sur le service national et la programmation militaire, est monté seul, reconnaissable au milieu des rochers à son foulard rouge, façon parachutiste. Les talons aiguilles de M[me] Hernu se sont montrés rétifs aux éboulis, et elle a rapidement abandonné l'escalade. M. Franceschi, secrétaire d'Etat à la sécurité, est là aussi, vêtu d'une sorte de blouson « battle-dress » multi-poches. *Là-haut, lorsque les journalistes* font une trouée dans leurs rangs serrés, chacun admire. M. Mitterrand, courtois, dit quelques mots à ces empêcheurs de méditer en rond.

Et puis on descend. Direction : l'auberge de la Grange aux Bois. Là, on retrouve notamment M. Georges Fillioud, secrétaire d'Etat, chargé des techniques de la communication... en tenue de montagnard, et l'écrivain Paul Guimard. Chacun prend un verre de Kir et, sans étiquette, « proches » et journalistes conversent.

La belle journée ! On passe à table et, vers dix-sept heures, le président de la République rejoint les représentants de la presse. Sur la terrasse, pendant près de deux heures, M. François Mitterrand répondra, à bâtons rompus, à toutes les questions, L'ambiance est *« amicale »*, détendue : on découvre un homme chaleureux.

L. Z.

A NICE

La nomination de M. Ceccaldi est bien accueillie par les syndicats de policiers

De notre correspondant

Nice. – Considéré avec défiance par M. Jacques Médecin, député (app. R.P.R.) des Alpes-Maritimes et maire de Nice, qui soupçonne le gouvernement d'avoir voulu placer un *« pion politique »* dans sa ville, la nomination de M. Étienne Ceccaldi comme préfet-délégué pour la police dans les Alpes-Martimes est bien accueillie en revanche par les syndicats de policiers « de base » du département.

« Dans la mesure où M. Ceccaldi démontrera sur le terrain que sa préoccupation principale est la sécurité des Niçois, il m'aura à ses côtés pour l'aider dans sa tâche », a fait savoir M. Jacques Médecin, en voyage aux États-Unis. Le maire de Nice paraît cependant douter, a priori, de la pureté des intentions du gouvernement : *« La nomination de M. Ceccaldi fait partie*, affirme-t-il, *de la logique politique du pouvoir socialiste qui consiste à installer dans les villes de l'opposition des hommes forts qui lui sont entièrement dévoués. »* Il ajoute : *« Les Niçois ont davantage besoin de policiers en tenue que d'un préfet de police dont l'installation coûtera cher aux contribuables. »* Le même avis est formulé par M. Emmanuel Aubert, député (R.P.R.) et maire de Menton.

Au parti socialiste, on se félicite au contraire du choix de M. Ceccaldi. *« Il nous satisfait pleinement compte tenu des qualités de détermination et d'efficacité que le nouveau préfet de police a démontrées dans ses précédentes fonctions professionnelles »*, déclare M. Francis Giolitti, qui a succédé à M. Max Gallo comme député (P.S.) de la première circonscription des Alpes-Maritimes.

M. Ceccaldi bénéficie aussi d'un préjugé favorable auprès des syndicats de policiers « de base ». *« Notre organisation demande depuis longtemps que les affaires de policiers ne soient pas systématiquement confiées à des responsables de la hiérarchie policière, à la fois juge et partie »*, souligne M. Gisbert, secrétaire départemental du syndicat national des policiers en tenue (S.N.P.T.). Même satisfaction au syndicat national autonome des policiers en civil (S.N.A.P.C.). Son secrétaire départemental, M. Marcel Merlino affirme : *« Nous lui faisons confiance pour s'attaquer à la montée de la petite et moyenne délinquance dont souffre le département »*.

Dans les milieux judiciaires, le syndicat de la magistrature n'a pas de *« commentaires particuliers »* à faire. Quant à maître Jean-Pascal Carlotti, membre de l'Union des jeunes avocats, il note : *« En tant qu'ancien magistrat du Parquet, M. Ceccaldi a été en prise directe avec les services de police qu'il connaît donc obligatoirement bien ; on peut penser qu'il fera un bon travail dans ses nouvelles responsabilités. »*

GUY PORTE.

Le surveillant général

Les critiques qui ont accompagné la nomination de M. Etienne Ceccaldi comme préfet de police à Nice gagneraient en clarté si l'on n'y mélangeait à plaisir ce qui justifie la discussion et ce qui l'interdit.

Dans ce dernier domaine, il est exactement ridicule de s'insurger qu'un magistrat se trouve placé à la tête d'un service régional de police. D'abord parce que le contrôle de la police judiciaire est depuis toujours, dans les textes, une mission de la magistature ; que, dès lors, il y a dans le cas particulier une extension de la fonction plutôt qu'une innovation.

De plus, cette nomination n'est qu'un juste retour des choses, compte tenu du nombre relativement important de policiers qui, par le biais de textes d'exception, ont intégré la magistrature, à des postes comparativement moins élevés que celui de M. Ceccaldi, il est vrai. Même si, statutairement parlant, celui-ci est préfet avant d'être policier.

On observera aussi qu'il n'est nullement répréhensible de voir ainsi célébrée une certaine mobilité des agents de l'Etat plutôt que la strice soumission aux usages administratifs qui, reposant sur un corporatisme qui ne s'avoue pas, aboutit aux scléroses que l'on sait.

Mais ces observations, la plupat de fait, ne suffisent pas à l'explication. Personnage divers dont l'itinéraire politique fut parfois difficile à suivre, personnalité qui aurait eu sa place dans certains romans du dix-neuvième siècle, M. Ceccaldi n'est pas dépêché à Nice comme l'aurait été un autre fonctionnaire d'autorité.

Il sera, sur place, le factotum (1) de M. Gaston Defferre, qui, en tant que maire de Marseille autrefois, en tant que ministre de l'intérieur aujourd'hui, a fait de M. Ceccaldi son protégé lui accordant d'abord le secours de ses paroles à l'époque des adversités, lui décernant plus tard honneurs et responsabilités. D'autant que l'ancien magistrat n'a pas ces pudeurs devant l'action qui empêtrent quelquefois les membres de son corps d'origine. Il sait commander. Il aime cela. On le verra.

Demeure la surprise, légitime après tout, de M. Médecin à l'annonce de cette arrivée, on écrirait presque de ce débarquement, le maire de Nice ne voyant dans M. Ceccaldi qu'un *« pion politique »*.

Il serait plus adéquat encore de parler de stratégie d'encadrement par la voie institutionnelle. Surtout s'il est exact, comme on l'entend dire, qu'il s'en est fallu de peu que ne fût nommé à Nice comme procureur de la République M. Roland Kessous, une autre étoile du Syndicat de la magistrature, ancien conseiller technique de M. Defferre, et présentement directeur du cabinet de M[me] Lalumière au secrétariat d'Etat à la consommation. Mais l'offre fut en son temps déclinée.

Si M. Médecin procède par affirmation, il n'est pas interdit d'affirmer plus avant. Sans aller jusqu'à dire que l'*exemple de Nice serait unique*, sur la Côte-d'Azur, il n'est pas abusif de rappeler qu'il se passe bien des choses dans cette bonne ville, et que si le maire s'était montré plus regardant sur certaines affaires, ou plus prudent, on ne l'aurait pas, désormais, flanqué non pas d'un « pion », mais d'un surveillant général.

Ph. B.

(1) Rappelons qu'au sens strict le factotum est celui qui fait tout.

LA VISITE DU SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUX DOM-TOM EN POLYNÉSIE

M. Lemoine a rencontré à Papeete une « queue de cyclone »...

De notre envoyé spécial

Papeete. – Après la tension qu'il avait connue en Nouvelle-Calédonie, le secrétaire d'État aux Dom-Tom, M. Georges Lemoine, pensait recevoir en Polynésie française un accueil plus décontracté. Le chef de la majorité locale, M. Gaston Flosse, vice-président du conseil de gouvernement (exécutif territorial), en avait décidé autrement. Dès l'arrivée de M. Lemoine à Papeete, l'ancien *député* R.P.R. l'a *pris* au dépourvu en prononçant devant l'assemblée territoriale, vendredi 20 mai, un discours assez agressif à l'égard du gouvernement. Motif de cette irritation : les lenteurs qui affectent la préparation du projet de révision du statut de la Polynésie, à l'étude depuis juin 1982. M. Flosse a notamment déclaré à l'adresse de M. Lemoine : *« Après un an de tergiversations, de malentendus et de rendez-vous manqués, il est temps désormais pour l'État de dire clairement et sans faux-semblants quelles sont ses intensions. Il doit être compris en effet qu'un consensus réel existe en Polynésie autour de l'idée d'autonomie interne et que cette aspiration correspond bien à la volonté populaire. S'il n'y était pas donné suite et si elle n'était pas honorablement satisfaite, une situation nouvelle ne manquerait pas de naître en Polynésie, situation qui aboutirait à très brève échéance à un dérapage dans la revendication statutaire qu'il serait illusoire de contrôler et dont l'État porterait l'entière responsabilité. »*

Pour preuve de ses craintes, M. Flosse a rappelé certains propos tenus en avril par M. Haroun Tazieff qui était venu à Tahiti afin d'évaluer les dégâts provoqués par les cyclones venant de ravager le territoire (*le Monde* daté du 3 mai). Interrogé par la presse, le volcanologue avait provoqué une certaine émotion dans les milieux politiques en laissant entendre que l'aide financière de l'Etat pour la réparation de ces dégâts pourrait, en quelque sorte, être conditionnée par l'attitude des élus locaux dans la négociation du nouveau statut.

Calendrier respecté

M. Lemoine a répondu avec humour qu'il s'attendait d'autant moins à essuyer une telle *« queue de cyclone »* que le calendrier des négociations avait été, jusqu'à présent, respecté, puisque le comité *ad hoc* se serait réuni dès le 14 avril, si cette séance de travail n'avait pu être différée, en accord avec les élus locaux, à cause justement de l'avant-dernier cyclone.

Le secrétaire d'Etat a souligné que les déclarations qu'avait pu faire M. Tazieff n'engageaient pas le gouvernement. Il a adopté, à son tour, un ton polémique pour reprocher à M. Flosse de n'avoir pas manifesté la même fermeté dans la dénonciation, quand il eût été convenable de rectifier des déclarations faites à Papeete par un représentant de la Ville de Paris, qui avait affirmé à la même époque que le secrétariat d'Etat aux DOM-TOM faisait obstacle à l'acheminement des moyens matériels mis à la disposition des sinistrés des cylones par les bons soins de M. Chirac. Cette passe d'armes a calmé les esprits.

Pour prouver que *« les engagements pris seront tenus »*, M. Lemoine a accepté que le comité Etat-Territoire siège impromptu dès le lendemain pour commencer l'examen, avec les élus locaux, de l'avant-projet de statut préparé par son prédécesseur, M. Henri Emmanuelli.

Les entretiens qui ont eu lieu samedi 21 mai ont permis d'aboutir à un « large accord » pour la première partie du texte. Il est acquis que le nouveau schéma institutionnel comprendra la mise en place d'un gouvernement territorial, dont le président sera élu par l'assemblée territoriale. Ce président nommera et révoquera les ministres territoriaux composant le gouvernement local. Pour sa part, l'assemblée territoriale disposera du pouvoir de renverser le gouvernement en le censurant.

La deuxième partie de l'avant-projet sera examinée le 21 juin à Paris afin que le texte du projet de loi puisse être déposé au Parlement avant la fin du mois prochain. Toutefois, la question la plus importante n'est toujours pas tranchée : quelle sera la répartition des compétences entre l'État et les autorités territoriales ? Les élus locaux demandent à l'État des concessions de souveraineté en matière de développement économique. Mais cette répartition des compétences appartient, selon M. Lemoine, *« au domaine résrevé »*. Autrement dit : il appartiendra au président de la République d'arbitrer à la fin des négociations. M. Lemoine quittera Papeete en laissant en tout cas l'impression, jugée positive ici, d'un homme qui s'attache à arrondir les angles.

ALAIN ROLLAT.

JUSTICE

Les gendarmes et l'affaire des « Irlandais de Vincennes »

Des sanctions seront prises au vu des résultats de l'instruction judiciaire

A l'Elysée comme au ministère de la défense, on s'affirme décidé à faciliter la découverte de la vérité dans l'affaire des « Irlandais de Vincennes » et, notamment, au sujet des irrégularités de procédure reprochées au groupe d'intervention de la gendarmerie nationale (G.I.G.N.), lors de l'arrestation, le 28 août 1982, des trois « terroristes » présumés.

M. Mitterrand a fait savoir, dimanche 22 mai, que, si le magistrat instructeur concluait à des dénis de justice, ceux qui les auraient commis seraient sanctionnés. On a d'autre part appris que, le 28 août, le policier en civil qui accompagnait les gendarmes à Vincennes n'était autre que le commissaire Charles Pellegrini, chargé, depuis l'été dernier, d'assurer les liaisons entre le ministère de l'intérieur et la direction générale de la sécurité extérieure.

Le chef de l'Etat considère qu'il appartient à la justice de faire la lumière sur cette affaire, le magistrat instructeur, M. Alain Verleene, étant le mieux placé pour en rassembler tous les éléments. Les gendarmes ayant participé à l'opération du 28 août et qui seront entendus par le juge d'instruction ne pourront pas s'abriter derrière le « secret défense ». C'est ce que l'on peut déduire d'une déclaration faite le 22 mai à Solutré par M. Charles Hernu. Le ministre de la défense, ministre de tutelle de la gendarmerie a dit : « *Je tiens à ce que le magistrat puisse mener son enquête avec toute la liberté et toutes les possibilités nécessaires. Les gendarmes qui vont être interrogés par le magistrat diront la vérité. Il faut qu'ils la disent.* »

M. Hernu avait annoncé dès samedi, au lendemain de la mise en liberté des trois Irlandais (*le Monde* daté 22-23 mai), qu'il suivait « *avec la plus grande attention* » le déroulement de l'enquête judiciaire. Il indiquait qu'il « *n'entend pas s'immiscer dans une procédure judiciaire* » mais qu'il « *se réserve de tirer toutes les conséquences éventuelles des décisions de justice qui interviendront* ». Dimanche, M. Hernu précisait : « *Si le magistrat devait arriver à la conclusion ou à la déduction que tel ou tel membre de la gendarmerie paraît touché dans son honneur, le ministre de la défense prendrait évidemment les sanctions qui conviennent.* » Une enquête de commandement a été demandée à l'inspecteur général de la gendarmerie, le général Boyer.

Tandis que se développait la polémique autour du G.I.G.N., accusé d'avoir, autour de trois personnages sans grande importance, monté une opération « bidon » de lutte contre le terrorisme, on apprenait samedi que le capitaine Paul Barril, qui assure la direction par intérim du G.I.G.N., s'est gravement blessé à l'entraînement, lors d'un « parcours du combattant », le 17 mai. Atteint à la colonne vertébrale, il est hospitalisé au Val-de-Grâce et l'on estime qu'il devra subir une très longue rééducation.

Le « contrat » d'un mage meurtrier

Un ancien maçon, Odo Mogno, cinquante-cinq ans, d'origine italienne, et un Antillais, M. Hildebert Yatou, quarante-neuf ans, pratiquant l'occultisme, ont comparu, les 19 et 20 mai, devant la cour d'assises de la Haute-Garonne que présidait M. André Cambedouzou, pour avoir, le 23 septembre 1980, prémédité l'assassinat de Maria Mogno, cinquante ans. Odo Mogno avait utilisé les services du mage Yatou – alias Gontran – pour faire disparaître sa femme dont il était séparé depuis deux ans. Odo et Hildebert Yatou ont été condamnés à la réclusion criminelle à perpétuité.

De notre envoyé spécial

Toulouse. – Odo Mogno, cinquante-cinq ans, d'origine italienne, avait des pierres et de l'argent au soleil. Il avait construit de ses mains deux maisons, tandis que Maria, son épouse, avait élevé Gino et Francis. Avec le temps et du travail, le couple acquit une certaine aisance, mais les enfants se marièrent, et tout se gâta.

Hildebert Yatou, quarante-neuf ans, né à Pointe-à-Pitre, s'était embarqué clandestinement pour Le Havre à l'âge de dix-sept ans. Il avait été manœuvre pour 20 francs par jour, puis voleur. A sa sortie de prison, il s'était installé à Toulouse, où il avait eu trois enfants d'une femme blanche. Il était gardien la nuit et mage le jour sous le nom de Gontran. « *Je tiens ce don de mon père, qui, là-bas, rendait des services, mais en France, moi, je prenais de l'argent.* »

Maria, désormais sans enfants, voulait quitter Odo. Ils se disputèrent, elle le délaissa, il ameuta le voisinage, mais elle finit par s'arracher. Elle se mit à construire comme elle put sa liberté. Elle prit un appartement en ville, rue du Soleil-Levant. Elle fréquenta les bals de quinquagénaires et chercha l'aventure pour se donner le courage d'oublier. Mais Odo, jaloux, devint fou. En partant, sa femme lui volait la moitié de sa vie, de son travail, de ses biens. « *Maria, reviens !* »

Alors, il consulta Yatou, le mage, qui lui vendit aussitôt un « *retour d'affection* » pour 2 000 francs. Maria n'obéit pas davantage. Les passes magnétiques à distance sur de simples photographies échouèrent lamentablement. Il se procura la clé de l'appartement où Maria s'était réfugiée pour que le mage opère, à la sauvette, au-dessus du lit de la fugitive. Toujours rien. Maria dansait encore, et Odo hurlait de rage. « *Bien sûr, ça ne pouvait pas marcher, M. Mogno n'a pas eu la patience d'attendre neuf jours* », explique Yatou à l'audience. Et au président, M. André Cambedouzou, qui lui demande : « *Enfin, il vous inspirait confiance ce Yatou ?* », Mogno répond aujourd'hui : « *Il y a des moments dans la vie où on devient complètement idiot.* »

Ils avaient donc la clé. La haine gagnait le maçon, et, comme c'était « *sans retour* », Yatou, le moment venu, lui proposa son lots de mauvais sorts. Mogno accepta car il croyait encore au pouvoir de son mage. Il lui signa même un pacte absurde que Yatou s'empressa de cacher sous un tapis de prière. « *Je, soussigné, Mogno Odo, demande à monsieur Yatou de faire disparaître ma femme pour la somme de 250000 francs (deux cent cinquante mille francs).* » Alors Mogno, confiant et soulagé, partit dans sa maison au bord de l'eau. Mais sa haine montait toujours. Il avait surpris Maria – « *la putain* », criait-il – avec un homme. Il l'avait épiée, fait épier et, maintenant, il l'aurait volontiers tuée de ses propres mains sans cette « *promesse de meurtre* ».

« Jaloux... »

Quand il rentra au mois de septembre, le mage avait eu peur. Il voulait rendre le billet, trop lourd, sortir de l'histoire, disparaître, mais Mogno attendait plus de lui d'incertains maléfices. Le charme était rompu. Il lui fallait les mains d'Yatou pour étrangler sa femme. Il tenait son tueur hésitant dans le pouvoir de sa jalousie, plus forte qu'un envoûtement. Et comme, de son côté, Yatou ne se résignait pas à perdre la récompense promise, le maçon, avec sa soif de vengeance, et l'escroc, qui ne songeait qu'à l'argent, arrêtèrent une mort atroce pour Maria. Ils préméditèrent qu'Yatou l'étranglerait chez elle, après l'avoir violée, pour simuler un crime de sadique. Le 23 septembre 1980, ils attendirent la femme de Mogno dans l'escalier, et Yatou, froidement, exécuta son contrat. Trois jours plus tard, il téléphonait à Mogno pour réclamer son salaire, mais la police était au bout du fil. A l'audience, le vieux maçon baisse la tête devant ses fils : « *J'étais jaloux, jaloux, jaloux...* ».

CHRISTIAN COLOMBANI.

Les remous provoqués par le projet de loi antisexiste

Mme Roudy prépare une nouvelle version

Le projet de loi antisexiste continue de provoquer des réactions aussi diverses que passionnées. Au ministère des droits de la femme, où l'on est conscient du vaste champ d'interprétation offert par ce projet qui vise tant les images que les écrits, on est en train de revoir la rédaction de l'exposé des motifs. L'intention de Mme Yvette Roudy est de veiller essentiellement à la représentation publique de la femme, ou aux petites annonces « sexistes ». Il n'est pas impossible que des articles du projet soient reformulés pour mieux se concentrer sur cet objectif. Le texte devrait être soumis au Parlement à la session d'automne, à moins que la procédure d'urgence ne soit utilisée, ce qui semble peu probable. C'est un ancien secrétaire général du Syndicat de la magistrature, M. Jean-Pierre Michel, député (P.S.) de Haute-Saône, qui sera le rapporteur du projet à l'Assemblée.

D'autre part, après bien des tâtonnements, Mme Roudy vient de mettre une touche finale à la restructuration de son cabinet. Son équipe, plus réduite avec trois conseillers techniques, mettra sans doute plus l'accent sur le monde du travail, Mme Christiane Gilles s'occupant plus que jamais des dossiers « orientation et formation professionnelle » et du projet de loi pour l'égalité professionnelle qui a été examiné par le Sénat le 11 mai (*le Monde* du 13 mai 1983).

M. Henri Maurel devrait s'intéresser plus particulièrement à la régionalisation. Quant à Mme Mireille Segretain-Maurel, qui hérite d'une partie du dossier « santé » de Mme Simone Iff – ancienne présidente du Mouvement français pour le planning familial, devenue conseillère personnelle de Mme Roudy, – elle continuera à suivre le projet de loi contre les discriminations sexistes.

Le texte et son mode d'emploi

« *Elle prête parfois à sourire, est l'objet de bien des sarcasmes, et pourtant* l'exigence de dignité *est ce que les femmes ressentent le plus profondément. Jusqu'à ne plus tolérer que l'on propage d'elles, depuis le livre scolaire, parfois jusqu'aux murs de nos villes, une image tronquée. Comme si elles n'étaient que des auxiliaires domestiques ou un simple objet de désir, sorte de marchandise.* » Déclaration d'une féministe ? Non. Il s'agit d'un extrait du discours du président de la République, M. François Mitterrand, lors de la première célébration officielle en France de la Journée internationale des femmes, le 8 mars 1982. Le président avait ajouté alors : « *Nous nous sommes dotés, dans notre pays, d'une loi antiraciste. Pourquoi n'y aurait-il pas une loi antisexiste ?* »

Qui s'en était offusqué ? Personne. De même, lorsqu'en juin 1974 la Ligue du droit des femmes avait proposé, dans une tribune parue dans nos colonnes, d'ajouter le mot sexe à la loi contre le racisme, aucune voix ne s'était élevée. La Ligue avait en revanche reçu un nombreux courrier pour soutenir l'idée. Alors pourquoi ce tollé, à gauche comme à droite, lorsque le 9 mars le conseil des ministres a approuvé le projet de loi antisexiste de Mme Yvette Roudy ? De très nombreuses réponses peuvent être apportées. Aucune ne suffit en elle-même.

Il y a, bien sûr, une différence entre le discours et la concrétisation. Tant qu'il s'agissait d'un vaste projet féministe,qui auraiTsongé à « s'inquiéter » ? Certains expliquent aussi que depuis 1974 les publicités ont beaucoup changé et qu'un grand effort a été fourni pour donner « *une autre image de la femme* ». Une loi ne s'imposait donc pas. L'émotion de ces dernières semaines a été d'autant plus grande que le projet touche le domaine des fantasmes, de l'imagination et que l'humour grinçant et la mauvais goût sont toujours le fait des autres...

D'autres éléments ont pu nourrir ce tollé : le manque d'habileté de Mme Roudy dans sa façon de présenter un dossier aussi délicat (le premier dossier vraiment féministe), cela sans consulter les publicitaires ; la saturation de certains Français après de nombreuses mesures en faveur des femmes ; l'esprit critique, exacerbé ces derniers temps, vis-à-vis des décisions gouvernementales. Un état d'esprit alimenté, il faut le reconnaître, par de perpétuels atermoiements.

Au ministère des droits de la femme, on se plaint de la façon dont on a parlé de la loi, notamment dans la presse parisienne (loi censure, a-t-on écrit, moraliste, castratrice, et l'on a même comparé Mme Roudy à un ayatollah). « *Nous estimons que le sexisme répond aux mêmes mécanismes que le racisme*, explique Mme Mireille Segretain-Maurel, conseillère technique au ministère, et chargée de ce dossier. *Comme pour le racisme, ce sera aux magistrats de décider quand il y a abus et de faire le partage entre le banal et l'insupportable ou l'intolérable. Cette loi antisexiste ne devrait pas être plus employée que la loi antiraciste.* »

Ce n'est pas la fin des films pornographiques, des magazines comme *Lui* et *Playboy*... Tout comme certains journaux à caractère polémique, ils ne seront pas inquiétés par la loi si elle est adoptée par le Parlement. « *Il faut faire une distinction entre l'ouvrage que l'on achète en connaissant sa spécificité et l'affiche que l'on nous assène dans les lieux publics...* »

D'autre part, le deuxième volet du projet de loi complète les dispositions législatives existantes pour empêcher les refus d'embauche et de *services, en raison du sexe, ainsi que* les entraves à l'exercice d'une activité économique, toujours en raison du sexe.

Comme pour la loi contre le racisme, les associations qui ont plus de cinq ans et dont la lutte contre la discrimination sexiste figure dans les statuts pourront se porter partie civile.

« *Le déchaînement des opposants à ce projet à peine annoncé et l'étouffement des voix de celles-là même qui l'ont demandé justifie si besoin est l'existence de ce texte*, ne cesse de dire Mme Roudy. *Je suis convaincue que dans toute démocratie équilibrée doivent se manifester des contre-pouvoirs. Il ne peut y avoir de changement véritable dans les structures comme dans les mentalités si les intéressés n'en deviennent pas les acteurs. Le débat est lancé.* »

En effet. Les associations féminines et féministes ont réagi et s'organisent pour mieux faire connaître le texte qu'elles demandent avec insistance depuis des années. On leur fait d'ailleurs comprendre, au ministère, que sans cette mobilisation le projet de loi risque de ne pas être présenté tout de suite au Parlement.

Un collectif de soutien au projet a été constitué le 23 mars. Il a rassemblé, entre autres : la Ligue du droit des femmes, S.O.S.-Femmes alternatives, le Centre audiovisuel de Simone de Beauvoir, la librairie Carabosse, le Planning faimial, Pub-ligue, la Coordination des groupes femmes et des militantes de l'ex-courant G. du P.S. Une première assemblée générale s'est déjà tenue pour mettre sur pied une campagne de soutien au projet de loi. Le but : créer un vaste mouvement populaire. On peut cependant regretter que la charrue ait été mise avant les bœufs. Le projet de loi aurait peut-être été mieux accepté si cette explication-sensibilisation l'avait précédé.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

Réactions et témoignages

Des associations et de nombreux lecteurs nous ont écrit après l'annonce du projet de loi antisexiste (*le Monde* du 10 mars). Voici quelques extraits de leurs lettres :

Le Mouvement français pour le planning familial indique : « *Cette loi a l'avantage de mettre en évidence l'existence du sexisme et d'y sensibiliser le public... Malgré ce constat, le M.F.P.F. regrette qu'il soit cependant nécessaire de mettre en place des mesures répressives pour contribuer à l'évolution des mœurs. L'essentiel du sexisme que* (les médias) *véhiculent est souvent trop subtil pour être formellement mis en accusation et prouvé. De plus, l'utilisation de l'imaginaire, du fantasme, du rêve fait partie de toute création et il serait dommagable pour tous que cette loi soit utilisée pour censurer toute créativité et serve à perpétuer une morale conservatrice.* »

La Ligue du droit des femmes écrit : « *Il y aura bientôt neuf ans, le journal* le Monde *ouvrait ses colonnes (13 juin 1974) à un article de la Ligue : « Pour une loi antisexiste ». Nous appelions à un vaste soutien pour le dépôt de la loi, des milliers de signatures arrivèrent (...).*

« *La loi a, pour celles qui l'ont conçue, une portée symbolique : elle donne les moyens de désigner le fait sexiste en en désignant plus particulièrement certaines manifestations, celles qui ont trait à l'image... Il a fallu faire entrer dans le cadre juridique existant, forcément inadéquat, des intentions qui le débordent largement. La sanction n'est en l'occurrence qu'un moyen et non une fin. Il ne s'agit pas de légiférer sur les fantasmes, ni de s'attaquer aux « chefs-d'œuvre » d'une certaine littérature. (...) L'alternative, pour nous femmes, n'est pas de « troquer l'image du mal contre un monde sans images – mais d'élaborer d'autres images.* »

L'Union des femmes françaises estime qu'une telle loi « *aidera à mettre un terme aux discriminations, aux atteintes à la dignité, à la violence dont sont victimes les femmes, et contribuera à l'évolution des mentalités* ». L'association, qui avait déposé depuis 1979 une proposition de loi antisexiste auprès des différents gouvernements, « *se félicite de constater aujourd'hui son aboutissement* ».

Mme Anne-Marie Farsy, de Marseille, nous explique : « *J'appartiens à ce que l'on appelle « mouvement féministe » avec toutes les conséquences que cela implique : je suis donc favorable à l'I.V.G. ; pour la liberté sexuelle sans restriction aucune – ni fausse pudeur ; pour l'égalité sociale et professionnelle des femmes et des hommes. Je suis antisexiste et antimysogyne : j'espère que ce bref C.V. vous conviendra.*

« *Mais j'estime qu'il existe certaines limites à ne pas dépasser, sous peine de ridicule. Ces limites, nos Super-Femmes sont en train de les franchir joyeusement. L'obsession de la* femme-objet *est devenue telle que cette manifestation frise la pathologie mentale.*

« *Est femme-objet celle qui a délibérément choisi de l'être et non pas celle, restée très féminine, somme toute, qui « exhibe » ses charmes sur une affiche publicitaire et qui, contrairement à ce que nos Femmes-Mecs essayent de faire croire, n'entretient pas du tout le mythe de la femelle, objet et chose.* »

Mme Salmon, de Montpellier, écrit :

« *J'ai soixante-huit ans, ce qui veut dire que j'appartiens à la génération des jeunes filles qui n'avaient pas le droit de vote, pour qui les seuls métiers possibles (en dehors de celui de femme de ménage) étaient infirmière, institutrice ou dactylo, des jeunes femmes qui ne pouvaient pas ouvrir un compte en banque sans la signature de leur mari. Je fais donc partie de celles qui ont applaudi à tous les progrès accomplis depuis 1947.*

« *Est-il vraiment habile de compléter touts ces décisions raisonnables (droit de vote, organisation de la contraception, etc.) par le ridicule projet de Mme Roudy ?... Est-il vrai que, désormais, quand on portera atteinte à la dignité de la femme par la presse ou par la publicité, on sera passible d'une peine de prison ?*

« *(...) La seule réponse possible à une publicité ou à une presse qui porte atteinte à la « dignité de la femme », c'est le rire.* »

SOLITUDE

Mille deux cents appels chaque jour pour S.O.S.-Amitié

De notre correspondant

Nancy. – « *Nous sommes, par chance, une association inorganisable. Ainsi nous ne pouvons pas nous stratifier ou nous scléroser et nous ne tenons pas un cahier de revendications parce que nous devons, à tout moment, nous remettre en question pour pouvoir nous glisser au travers des interstices de cette société toujours plus rationnelle.* » C'est ce qu'a déclaré, à Nancy, lors de l'ouverture du sixième congrès national de S.O.S.-Amitié France, M. Eugène Claudius-Petit, le président, aux « écoutants » venus des quarante-quatre postes disséminés sur toute la France. Près de trois cents hommes et femmes dont la mission anonyme et bénévole est complexe derrière son apparence de simplicité.

« *Les écoutants ne sont ni des thérapeutes ni des conseillers et nous ne cherchons nullement à créer de dépendance entre écoutants et appelants* », rappelait Mme Muriel Joffre, qui vient d'être élue nouvelle présidente de S.O.S.-Amitié. La réalité se heurte ainsi à des problèmes concrets, comme en a témoigné le thème de la réunion de Nancy : « *Les écoutants aujourd'hui et demain.* » L'évolution du langage, les valeurs du futur ou les nouvelles solitudes liées à la vie *dans les villes sont quelques-un* des éléments qui ont été débattus par les écoutaints, qui doivent en tenir compte lorsque, après une sonnerie de téléphone, il lur faut aussitôt écouter, voire dialoguer, à tout le moins faire « *un bout de chemin avec quelqu'un qu'ils ne connaissent que par la voix* ». « *Jamais il n'aura été si difficile de communiquer, alors que, paradoxalement, jamais les médias n'auront été aussi variés et puissants* », soulignera, pour sa part, M. Jacques Fauvet, *ancien directeur du Monde*, invité du congrès, lors de sa conférence. Surconsommation de la télévision, délivrance de sons et d'images qui imposent un silence sans dialogue, désormais renforcé lors des absences par le magnétoscope, discours radio-télévisés s'adressant à tout le monde et à personne en particulier, voiture ou avion annihilant les distances entre villes mais non entre passagers, autant de constatations développées par M. Fauvet pour illustrer le « mal communiquer » contemporain.

Le téléphone, symbole même de S.O.S.-Amitié, apparaît néanmoins, malgré ses imperfections, comme un des rares antidotes technologiques face à un monde en voie d'automatisation. Filconfessionnel ou fil d'espoir, le téléphone de S.O.S.-Amitié est, en effet, désormais connu d'une grande majorité de Français puisqu'un sondage effectué en février 1983 laisse apparaître que 68 % des personnes interrogées connaissent la formule. Parallèlement, les appels enregistrés à S.O.S.-Amitié marquent une hausse importante puisque de 295 000 en 1979,ils sont passés à 428 000 en 1982, soit désormais près de 1 200 appels par jour. En région parisienne, les postes d'Ile-de-France ont totalisé, en 1982, 108 873 appels, une croissance importante qui ne va pas sans poser de problèmes pour former et recruter des bénévoles prêts à se relayer vingt-quatre heures sur vingt-quatre, dans l'anonymat, pour « *tendre la main à quelqu'un qu'ils ne verront sans doute jamais* ».

JEAN-LOUIS BEMER.

RELIGION

LIBERTÉ RELIGIEUSE ET DROITS DE L'HOMME DANS LES PAYS DE L'EST

Les trois thèses iconoclastes d'Alexandre Zinoviev

Vienne. – Alexandre Zinoviev est un animal rare. Rejeté tant par ses compatriotes de naguère que par les dissidents russes, avec lesquels il vit aujourd'hui à l'Ouest, il se décrit comme « *un chameau parmi des animaux aquatiques* » . C'est un incroyant qui a la nostalgie de la foi ; un scientifique qui écrit des romans ; un homme aux multiples talents qui a toujours refusé de faire carrière.

Invité par la télévision autrichienne à participer à un colloque sur « *la liberté religieuse, les droits de l'homme et la détente dans les pays de l'Est* », qui a eu lieu à Vienne les 18 et 19 mai, Alexandre Zinoviev a prononcé sa conférence sur « *l'idéologie marxiste et la religion* » après une introduction historique sur la liberté religieuse de l'Est faite par le cardinal Franz Kœnig, archevêque de Vienne, et avant des réflexions sur les droits de l'homme et la sécurité européenne par l'ex-chancelier fédéral de l'Autriche, M. Bruno Kreisky, qui avait quitté ses fonctions officielles la veille.

De notre envoyé spécial

Alexandre Zinoviev s'est livré allègrement au plaisir de démolir quelques mythes concernant la vie en U.R.S.S. qui ont la vie dure en Occident. Sa longue intervention peut se résumer à trois thèses iconoclastes.

Premièrement, les droits de l'homme ou la liberté démocratique n'existent pas en soi. Loin d'être inhérents à la nature humaine, ce sont des notions qui ont évolué lentement à l'intérieur de la civilisation occidentale. C'est pourquoi, dit Alexandre Zinoviev, il est impossible de comparer les régimes communistes et démocratiques. Les deux systèmes n'ont rien en commun, et si, par impossible, le gouvernement soviétique publiait demain une loi instaurant la liberté démocratique en U.R.S.S., le résultat serait le chaos, le crime et la dissolution de la société tout entière.

Puis Alexandre Zinoviev développe sa théorie bien connue sur l'« *homo sovieticus* ». Selon celle-ci, l'homme soviétique est le produit d'un système idéologique qui le maintient dans des structures d'oppression collectivistes et de pauvreté matérielle, mais, loin de le mener à la révolte, cela l'incite plutôt à trouver des ressources insoupçonnées de débrouillardise et d'invention pour contourner les obstacles. « *Tout le monde critique son mode de vie, depuis les femmes de ménage jusqu'aux plus hauts dirigeants du pays,* admet Alexandre Zinoviev. *Mais cela se fait dans les formes et les limites admises par la société, sans menacer nettement les intérêts de l'organisme social dans son ensemble et le système de pouvoir en particulier.* »

D'où la deuxième thèse : le système soviétique, contrairement aux espoirs secrets souvent entretenus à l'Ouest, n'est pas près de s'effondrer. Malgré la pénurie et les mauvaises performances industrielles ou agricoles, dit Alexandre Zinoviev, le communisme peut subsister encore longtemps, car c'est une idéologie qui peut se prêter à mille interprétations.

On dit parfois que le marxisme est dépassé. Si on entend par marxisme une théorie scientifique, déclare Alexandre Zinoviev, alors elle était obsolète lorsqu'elle apparut. Mais si on la présente comme une idéologie, comme un outil pour façonner l'homme, alors elle est éternelle. Car elle a remplacé la religion.

Troisième thèse d'Alexandre Zinoviev : la renaissance spirituelle en U.R.S.S. ne constitue nullement une menace pour l'idéologie marxiste. Il est vrai que le marxisme a négligé l'âme pour s'approprier l'intelligence de l'homme. Fondée sur la science, présentée comme une panacée, l'idéologie ne demande pas à être un objet de dévotion mais seulement à être acceptée comme un système de contrôle. Personne en U.R.S.S. ne croit au marxisme, mais tout le monde l'admet comme fondement de la société et, en contrepartie, le marxisme débarrasse le citoyen du fardeau de la foi ou de la conscience – ce qui justifie le mensonge, la paresse, le laisser-aller.

Mais, à la longue, le vide créé par cette absence de foi se fait sentir. L'homme demeure un animal religieux, et il souffre de la perte de son âme. Or la religion organisée ne répond plus aux besoins spirituels puisque l'Eglise orthodoxe russe est devenue une institution soviétique comme les autres, qui livre les dissidents aux autorités. C'est pourquoi, explique toujours Alexandre Zinoviev, on assiste actuellement à une renaissance spirituelle – souvent en dehors des Eglises – qui est spontanée, inorganisée, diffuse et ne représente donc pas de véritable menace pour le pouvoir.

Une société dans son enfance

Au contraire, les jeunes qui portent une croix, qui lisent la Bible ou Dostoïevski, ne sont pas des délinquants, des voleurs ou des voyous et, du moment qu'ils ne se mêlent pas de politique collectivement, on les laisse en paix.

Pour Alexandre Zinoviev, la société soviétique est dans son enfance : elle n'a que soixante ans, alors que la civilisation occidentale est deux fois millénaire... Ainsi peut-on relativiser les jugements portés sur un pays présenté tantôt comme le paradis, tantôt comme l'enfer. « *J'essaie de porter le regard lucide d'un scientifique,* dit-il. *C'est pourquoi je suis critiqué aussi bien par les communistes que par les dissidents. J'ai parfois l'impression de ne parler ni le langage des uns ni celui des autres.* »

ALAIN WOODROW.

AU « GRAND JURY R.T.L.- *LE MONDE* »

L'épiscopat, la politique, l'école et la dissuasion

« L'Eglise fait de la politique à sa manière, mais elle n'accepte pas d'entrer dans le jeu politique, nous ferons tout pour nous déprendre de cette espèce de filet qui nous est continuellement jeté sur le dos », a déclaré, dimanche 22 mai, le père Gérard Defois, secrétaire général de l'épiscopat français, au « Grand Jury R.T.L.- *le Monde* ». C'est sur ce ton de franchise qu'il a abordé les grands thèmes qui lui étaient proposés.

● **L'ÉCOLE CATHOLIQUE.**

« Ce à quoi tient l'épiscopat, c'est à l'existence du débat et à sa participation à ce débat (...). Le président de la République a dit lui-même qu'il voulait convaincre et non vaincre. Nous l'avons pris au mot. Depuis deux ans et demi, le dialogue est ouvert parfois avec quelque agressivité, avec quelque crainte, avec quelque peur, mais il me semble que la voie qui s'affirme de plus en plus est celle d'une négociation pour créer les conditions de la construction d'une école qui réponde à la volonté des familles. »

● **LA POLITIQUE DE DÉFENSE.**

« Ce qui est inacceptable au plan de la morale, ce n'est pas, à la limite, la dissuasion en tant que telle, mais le fait qu'on s'adresse à d'autres pays uniquement en les menaçant, c'est-à-dire en cultivant la peur et la crainte de l'autre (...). La sécurité, qu'il faut assurer, n'est qu'une valeur plancher. Ce qui importe, c'est de penser autrement les relations internationales. En ce sens, la question de la dissuasion ne peut être moralement traitée que dans la mesure où elle est inscrite dans une politique positive en faveur de la paix (...).

» Il faut que d'autres forces soient mises en piste pour réfléchir à d'autres moyens de défense. Je pense à certaines intuitions de la non-violence que nous n'avons pas suffisamment prises au sérieux en France ni soutenues. Il s'agit de trouver des alternatives de défense non armée à la recherche de la paix uniquement par la violence. »

● **LA SIGNIFICATION POLITIQUE DES VOYAGES DU PAPE.**

« Lorsque le pape se rend dans un pays, il vient d'abord pour rencontrer un peuple chrétien. C'est pour cela qu'il attache tant d'importance aux rencontres de masse. Et là il dit des choses. Il pose des questions, il secoue des torpeurs et il exprime des problèmes qui étaient laissés de côté. En ce sens, il fait bouger les choses. Que cela ait une importance politique, j'en suis tout à fait d'accord, surtout lorsque, dans telle situation, il parle des droits de l'homme ou condamne la logique de la violence, comme en Irlande. Il entend ainsi rendre les gens responsables du devenir de leur pays (...).

» Il est évident que ce n'est pas par un voyage, par quelques manifestations spirituelles, que les choses changent du jour au lendemain, mais il me semble qu'alors une dynamique se met en place et que quelque chose de neuf se crée. Voyez ce que représente depuis six mois cette tension en Pologne pour préparer le voyage du pape. Cela n'est pas négligeable. »

Jean-Paul II invite les jeunes à bâtir une nouvelle société

Milan (*A.F.P., Reuter*). – S'adressant à deux cent cinquante mille jeunes réunis sur l'autodrome de Monza, samedi soir 21 mai, Jean-Paul II les a appelés à contruire une société différente : « *Bâtissez une société nouvelle,* a dit le pape, *dans laquelle la vie de l'homme soit respectée dès sa conception. Une société dans laquelle les enfants et les pauvres ne meurent pas de faim, alors que les pays riches jettent honteusement les restes de leurs banquets. Une société dans laquelle l'argent public ne soit pas réservé à la course aux armements, mais au progrès social des citoyens, à leur bien-être économique, à leur santé, à leur instruction.*

» Une société, dans laquelle le pluralisme des idées soit vraiment respecté, et dans laquelle ceux qui disposent du pouvoir ne croient pas avoir le droit de faire disparaître ou d'éliminer de manière occulte ceux qui ne partagent pas leur idéologie. Une société dont la transformation ne soit pas confiée au terrorisme ou à la révolution violente. Une société dans laquelle les jeunes ne sentent pas le besoin d'avoir recours à la drogue, une société qui respecte aussi ceux qui ne peuvent plus produire. En somme, une société bâtie dans la justice, l'amour et la solidarité. »

Jean-Paul II a terminé son voyage en Lombardie, dimanche à Milan, par une rencontre avec les représentants du patronat italien. « *Je vous adresse un vibrant appel à multiplier et à unifier vos efforts pour la création de nouveaux emplois,* a-t-il dit. *L'inflation et la récession, ne doivent en aucun cas empêcher la recherche tenace des moyens pour surmonter les causes du chômage et les douloureuses situations humaines qui en résultent.* »

Il a déclaré que les propositions de l'Eglise dans le domaine social visaient à encourager « *la copropriété des moyens de production et la participation des travailleurs aux bénéfices de leurs entreprises* ».

« *Tous les membres de l'entreprise doivent chercher ensemble les formes et les structures concrètes qui permettront de réaliser l'objectif essentiel de la collaboration entre le capital et le travail, dans une juste hiérarchie des valeurs* », a-t-il ajouté.

DÉFENSE

● *Un conseil permanent des militaires retraités* pourrait être prochainement créé, a annoncé M. François Autain, secrétaire d'État auprès du ministre de la défense, dimanche 22 mai, au cours du congrès de l'Union nationale des sous-officiers de réserve réunis àStrasbourg. Ce conseil, dont la création est souhaitée par l'ensemble des militaires, serait chargé de les représenter au sein du Conseil supérieur de la fonction militaire.

● *Un avion Starfighter de l'armée de l'air canadienne* participant, non loin de Francfort (R.F.A.), à un meeting aérien, a provoqué, dimanche 22 mai, la mort de cinq personnes. L'avion a pris feu en vol au cours d'un exercice de voltige, accompli en compagnie de quatre autres appareils, et s'est écrasé sur un parking proche de l'aéroport. Le pilote qui avait auparavant fait fonctionner son siège éjectable est sain et sauf. – (*A.F.P., A.P., Reuter.*)

ÉDUCATION

Du plan socialiste à la réforme Savary

(Suite de la première page.)

Le ministre et son administration cédaient, reprenaient et cédaient encore. Mais on présentait toujours au public un projet grandiose et lumineux. Il n'a pas ébloui les étudiants en droit, en sciences économiques et en gestion.

Le refus de la sélection

Pourquoi eux ?

● **1968.** – Cela a commencé en novembre 1967 par une grève de dix jours d'étudiants en sociologie de Nanterre contre la réforme des études de lettres et de sciences. En juin 1968, devait entrer en application une sélection pour entrer en second cycle (troisième année après le baccalauréat) des études de lettres, sciences humaines et sciences, sous forme d'un conseil d'orientation obligatoire. Les meilleurs devaient avoir accès à une voie longue (deux ans) conduisant aux carrières de la recherche, les autres à une voie courte (un an) menant à la licence et aux concours de recrutement des professeurs de lycée. Cette disposition était aggravée par une autre qui faisait perdre un an à de nombreux jeunes gens ayant commencé leurs études avant l'entrée en vigueur de cette réforme.

Cette alliance unique entre les libertaires de la société et les protectionnistes de leurs études se serait-elle produite sans cette aggravation de la sélection ?

● **1976.** – Une réforme de l'ensemble des premiers cycles universitaires comporte un projet de sélection à l'entrée des seconds. L'opinion, la presse avaient réagi favorablement au projet de Jean-Pierre Soisson, secrétaire d'Etat aux universités. Les enseignants s'exprimèrent peu. Les étudiants s'enflammèrent, et la grève fut longue : deux mois au moins dans de nombreuses universités.

● **1983.** – L'histoire se répète. Mais cette fois-ci ce sont les juristes, et non plus les littéraires et les scientifiques, qui explosent.

En 1968, les deux voies d'études universitaires menant au plus grand nombre d'emplois étaient bien celle des sciences et celle des lettres : elles débouchaient sur les milliers de postes d'enseignants mis alors annuellement aux concours.

Aujourd'hui, ce sont ceux qui entrent dans les filières juridiques et économiques qui ont des chances de trouver un emploi : assez bonnes pour ceux qui se spécialisent en gestion (second cycle), médiocres pour les juristes, faibles pour les énonomistes. Les bacheliers ne s'y trompent pas. Ils sont désormais deux fois plus nombreux à entrer dans ces filières que dans celle des sciences. Et le clivage entre « facs bourgeoises » (droit et médecine) et « populaires » (lettres et sciences) n'est plus exact que pour la médecine (voir tableau ci-contre). En ce qui concerne les seuls fils d'ouvriers, leur proportion, sur cent inscrits, est désormais à peu près égale en lettres (16 %), en droit (15 %) et en sciences (14 %). Mais, compte tenu de la différence des effectifs, il y a actuellement deux fois plus de fils d'ouvriers en première année de droit et de sciences économiques qu'en première année de sciences.

Autres combattants même combat

Ces voies d'études représentent souvent la dernière chance après un échec en médecine ou en classe préparatoire aux écoles de gestion (pour les enfants de milieu aisé) ou après une non-admission dans un institut universitaire de technologie ou une section de technicien supérieur (pour les enfants de milieu modeste). Désireux d'obtenir un diplôme ouvrant sur l'emploi, ces étudiants échouent massivement – les trois quarts aux examens de première année en droit, – s'accrochent et réussissent souvent au deuxième essai. Comportement très différent de celui des littéraires. En première année, près de la moitié des étudiants – souvent plus en sociologie et psychologie – ne se présentent même pas à des examens débouchant sur le chômage.

Alors pourquoi chercher des complots ou des meneurs (révolutionnaires en 1968 et réactionnaires en 1983), alors que l'explication dominante de cette série d'explosions estudiantines est à portée de la main (2) : A chaque époque, ce sont les étudiants des disciplines les moins dévaluées pour accéder à l'emploi qui s'opposent le plus vivement à tout renforcement des barrages en cours d'études.

Les juristes, comme chacun sait, sont conservateurs. Les deux dernières réformes instituant (1966) et remodelant (1976) un premier cycle pluridisciplinaire de deux années n'ont guère modifié leur vieille pratique : faire le tri entre ceux qui sont jugés capables d'acquérir l'« esprit juridique » et les autres, à l'issue de la première année. C'est-à-dire que, en droit, la réussite la plus importante est celle à cet examen de fin de première année.

Le « projet Savary » vise notamment à supprimer cette barrière à l'issue de la première année en mettant l'accent sur le caractère d'orientation du premier cycle. Celui-ci, complètement repensé, doit produire moins d'échecs et plus de diplômés. Mais l'accès au second cycle tiendra compte « *des capacités d'accueil de l'établissement et des débouchés prévisibles* » (article 13).

Le projet est donc à la fois vertueux et planificateur

● **Vertueux.** – Il vise à lutter contre des échecs en début de cursus, qui éliminent plus encore les enfants de milieu populaire que les autres.

ORIGINE SOCIALE DES ÉTUDIANTS (1981-1982)

Proportion d'étudiants de milieux populaires (*) sur cent nouveaux inscrits au premier cycle :

Lettres et sciences humaines	29 %
Sciences économiques	28 %
Droit (1)	27 %
Sciences	25 %
Médecine	19 %

(*) Enfants d'ouvriers, d'ouvriers agricoles, d'employés et de personnel de service.

(1) Capacité en droit exclue.

Sources : Service de l'informatique de gestion et des statistiques ; ministère de l'éducation nationale.

● **Planificateur.** – Les chances ainsi égalisées, il s'agit de professionnaliser les études, c'est-à-dire de limiter les admissions en fonction des possibilités d'emploi.

La première tentative de « régulation des flux » à l'issue du premier cycle du supérieur « sauta » en 1968, la deuxième sombra en 1976, la troisième est en train de mourir.

Les étudiants en grève n'ont pas regardé l'emballage – la gentillesse socialiste au lieu de la hauteur gaulliste ou de la morgue giscardienne – et ont reconnu le paquet. Et ils ont de nouveau dit « non » à des études et à des efforts qui débouchent sur un mur. Alors ?

BERTRAND GIROD DE L'AIN.

(2) Dominante mais évidemment non exclusive. Il s'agit simplement de ne pas confondre l'origine profonde, sociale d'une revendication et les forces politiques qui en tirent parti.

Prochain article :

L'ESPOIR ET LA LIBERTÉ

LE PRÉSIDENT DE L'UNAPEL SERA REÇU A L'ÉLYSÉE LE 1er JUIN

M. Pierre Daniel, président de l'Union nationale des associations de parents d'élèves de l'enseignement libre (UNAPEL), dont le congrès est réuni à Bayonne depuis le samedi 21 mai, sera reçu par M. François Mitterrand, le mercredi 1er juin. M. Daniel a l'intention de faire le point avec le président de la République sur les « *véritables problèmes d'éducation* ». M. Daniel avait demandé audience dès avril 1982, demande qu'il avait dû réitérer plusieurs fois.

FAITS ET JUGEMENTS

Les maires de Verdun et de Sommedieue condamnés pour ingérence

Les maires de Verdun et de Sommedieue (Meuse), MM. Jacques Barat-Dupont, soixante-six ans, et Francis Bosom, quarante-quatre ans, ont été condamnés, mercredi 18 mai, par le tribunal correctionnel d'Epinal (Vosges), à trois mois d'emprisonnement avec sursis pour ingérence. Ils ont été relevés d'exercice de fonctions publiques pendant cinq ans, avec sursis également.

Il était reproché à ces deux élus d'avoir, en 1978, alors qu'ils étaient respectivement maire et adjoint au maire de Sommedieue, vendu du bois communal à la société dont ils étaient respectivement P.-D.G. et directeur général, lors d'une adjudication publique. Cette irrégularité avait été dénoncée dans un rapport de la Cour des comptes.

Le docteur Barat-Dupont, qui a été maire de Sommedieue pendant dix-huit ans, à été élu aux dernières élections municipales à la tête de la municipalité de Verdun. Il est également conseiller général (mod.) de Verdun-Est.

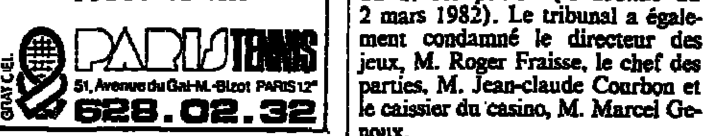
● *L'affaire de Gréoux-les-Bains : précision.* – Une erreur s'est glissée dans le compte-rendu du jugement du tribunal de Digne au sujet de l'affaire de l'établissement thermal de Gréoux-les-Bains (*le Monde* du 10 mai). Les docteurs F. Magnani et X. Strenna ont été condamnés à un an d'emprisonnement avec sursis, et à 1 000 F d'amende.

● *L'ancien P.-D.G. du casino de Saint-Galmier (Loire),* M. Jacques Scordo, vient d'être condamné par le tribunal de Montbrison à 50 000 F d'amende et un an d'emprisonnement dont cinq mois fermes couvrant sa détention provisoire. Pour compenser certaines libéralités destinées à attirer la clientèle et accorder des crédits à des joueurs insolvables, M. Scordo minorait les recettes de l'établissement, cela au détriment du Trésor public (*le Monde* du 2 mars 1982). Le tribunal a également condamné le directeur des jeux, M. Roger Fraisse, le chef des parties, M. Jean-claude Courbon et le caissier du casino, M. Marcel Genoux.

Les dirigeants de la banque Roy condamnés

La 11e chambre correctionnelle de Paris, présidée par M. Jean-Michel Guth, s'est prononcée, mercredi 18 mai, sur l'affaire de la banqueroute de la banque Roy, jugée le mois dernier (*le Monde* du 14 avril). Le tribunal s'est reconnu contraint par la loi – non sans regrets, – a mentionné le président qui donnait lecture du jugement – de relaxer M. Jean Roy du chef d'abus de biens sociaux, car la nature juridique de sa banque, à l'époque, était celle d'une société en commandite simple excluant le délit d'abus de biens sociaux. En revanche, M. Roy a été condamné à trente mois d'emprisonnement ave sursis et 40 000 F d'amende, uniquement pour complicité de présentation d'un bilan inexact.

Pour les faits de banqueroute survenus en 1979, alors que la banque, devenue société par actions, distribuait des fonds essentiellement aux sociétés d'intérim du groupe Bonan-Berdat, laissant finalement apparaître un « trou » de plus de 20 millions de francs, le tribunal a infligé cinq ans d'emprisonnement, dont un avec sursis, et 40 000 F d'amende à M. Gabriel Berdat ; quatre ans, dont un avec sursis, et 30 000 F d'amende à M. Isaac Ghariani ; quatre ans, dont trois avec sursis et 40 000 F d'amende à M. Salomon Bonan ; seize mois d'emprisonnement avec sursis à M. Pierre Bonan ; treize mois avec sursis à M. Robert Chouraqui ; deux ans d'emprisonnement et 40 000 F d'amende par défaut à M. Aaron Berdah, dit Grégory, en fuite (sous le coup d'un mandat d'arrêt du 10 novembre 1981) et diverses peines d'emprisonnement avec sursis à huit autres prévenus.



Le Monde

ECONOMIE

LES INVESTISSEMENTS FRANÇAIS AUX ÉTATS-UNIS

S'implanter pour élargir sa part de marché

AVEC le ralentissement de la croissance et la contraction des échanges internationaux, la conquête des grands marchés fait l'objet d'une lutte intense. Or le marché américain continue d'avoir un rôle stratégique pour les entreprises des pays industrialisés du monde occidental. S'y implanter, c'est non seulement profiter du premier marché du monde mais aussi être stimulé par une concurrence vive, notamment dans les secteurs de pointe. C'est encore être gagné par la contagion d'une technologie en permanente évolution. C'est, enfin, bénéficier de la stabilité politique et sociale d'un pays d'où l'on peut rapatrier ses profits sans contrainte.

Il n'est donc pas étonnant que les investissements étrangers y aient plus que quadruplé de 1973 à 1981, dans un temps où les investissements américains hors des Etats-Unis étaient simplement doublés.

Les Français, quant à eux, avaient bien du retard. Cela explique que la valeur cumulée de leurs investissements directs ait été multipliée par sept au cours de cette période, passant de 827 à 5 844 millions de dollars, si l'on en croit une étude de Mlle Edith Robert, de la Banque française pour le commerce extérieur (1).

1981, une année exceptionnelle

1981, il est vrai, fausse quelque peu les statistiques du fait de l'important rachat de Texasgulf par Elf-Aquitaine et de la prise de contrôle du cimentier General Portland par Laffarge Coppée. Cette année-là, la France est passée du huitième au sixième rang des investisseurs étrangers (avec 6,5 %) loin derrière les Pays-Bas (23 %), le Royaume-Uni (17 %), le Canada (14 %), l'Allemagne et le Japon (8 %).

A titre de comparaison, note Mlle Robert, « *la valeur cumulée des investissements directs américains en France ne représentait plus qu'une fois et demie la valeur des investissements français aux Etats-Unis contre plus de trois fois en 1980 et cinq fois en 1973* ». En outre, pour la première fois en 1981, les flux ont été inversés puisque les Etats-Unis ont désinvesti pour 246 millions de dollars quand la France investissait 2,9 milliards de dollars outre-Atlantique.

L'année 1982 – quand tous les chiffres en seront connus – comme l'année en cours, ne devrait pas totalement confirmer cette tendance. Selon la B.F.C.E., dans l'industrie manufacturière, le nombre d'investissements étrangers aux Etats-Unis aurait diminué de 22 % l'an passé ; et, sur les 271 projets recensés, 19 seulement seraient d'origine française. Il est difficile, dans cette évolution, de dire s'il s'agit d'un retour à la normale après les « gros coups » de 1981, ou si tout à la fois le renchérissement du dollar et les taux d'intérêt élevés ont découragé les investisseurs.

Un rapport du Centre d'études prospectives et d'informations internationales (2) note toutefois que, « *si la faiblesse de la monnaie américaine tout au long des années 70 a été une incitation importante, la forte hausse des cours du dollar en 1981 n'a pas dissuadé les firmes étrangères d'investir* ». L'évolution la plus récente du cours du billet vert, qui valait encore en moyenne 5,44 F en 1981 et 6,50 F en 1982, n'en est pas moins de nature à décourager fortement les entreprises, petites et moyennes, qui font l'essentiel de leur commerce en francs (Elf-Aquitaine, en revanche, dispose d'une balance dollar positive). Or les P.M.E. se sont elles aussi lancées sur le marché américain : sur six cents sociétés françaises implantées, cent cinquante seraient des P.M.E. dont une trentaine exercent une activité industrielle.

L'analyse sectorielle des implantations françaises à laquelle se livre la B.F.C.E. est elle aussi intéressante. Jusqu'en 1980, la moitié des investissements français avaient été dirigés vers l'industrie manufacturière. Le rachat de Texasgulf par Elf a fait régresser cette part à 31 %, tandis que le secteur pétrolier (en fait Texasgulf est plus une entreprise minière et chimique que pétrolière) est au premier rang avec 45 % du total investi.

« *D'une manière générale*, note encore Mlle Robert, *l'investissement commercial a accentué sa faiblesse d'année en année, passant de 33 % du total investi en 1973 à 13 % en 1981.* » Or, à titre de comparaison, la part correspondante a été de 60 % pour le Japon et de 32 % pour la R.F.A. Le développement de puissants réseaux commerciaux a permis au Japon de détenir en 1980 une part de marché deux fois supérieure à celle des entreprises européennes.

Des obstacles nouveaux aux échanges

Ce choix stratégique semble cependant devoir être révisé à cause des obstacles nouveaux auxquels peuvent se heurter les importateurs. Les années 70, face à la concurrence japonaise notamment, ont vu les producteurs américains se tourner vers l'administration pour que soient prises des mesures de sauvegarde. Le CEPII constate que, entre 1971 et 1978, la Federal Trade Commission a examiné cinquante-sept demandes de protection et cent quarante plaintes antidumping qui ont abouti aux contingentements de roulements à billes (1973), d'acier (1976), de chaussures (1977), tandis que d'autres accords étaient négociés pour obtenir des limitations volontaires d'exportations pour les téléviseurs couleur (1977) et pour les automobiles (1981). Enfin des mesures douanières ont été prises pour protéger certains produits comme les pellicules photo, les champignons ou les motos.

La même étude du CEPII souligne que « *l'on assiste à une progression quasi parallèle des importations et de la production sous contrôle étranger* » au cours des dernières années, et elle ajoute : « *Les entreprises étrangères appuient leur pénétration par une implantation industrielle locale qui consolide leur part de marché totale* » (d'autant que les trois quarts des importations faites par le commerce de gros *sous contrôle étranger proviennent* d'entreprises apparentées aux filiales opérant aux États-Unis).

Cela est vrai depuis longtemps dans l'industrie protégée par les normes phytosanitaires, ce qui explique que pour 78 % l'offre étrangère soit assurée sur le marché américain par la production locale des filiales de groupes étrangers. Cela se développe dans l'électronique grand public (y compris de la part de pays comme la Corée du Sud, dont la société Gold Star va monter aux États-Unis ses téléviseurs couleur) et dans l'automobile, l'accord entre General Motors et Toyota pour la construction, en Californie, d'un modèle japonais en étant l'exemple récent le plus spectaculaire.

Pour les entreprises qui jugent le marché américain primordial pour leur avenir, l'implantation devient alors une nécessité pour tourner l'ensemble des barrières (tarifaires ou non) imposées par un protectionnisme renaissant.

Voilà pourquoi de nombreuses entreprises européennes, japonaises, voire des sociétés des pays nouvellement industrialisés, poursuivront la stratégie qui mène à créer une filiale ou à acquérir sur le territoire américain une affaire disposant d'un réseau de distribution important ou d'une technologie avancée. Dans cette perspective, il faudrait plutôt s'inquiéter de la faible implantation française (hors Texasgulf) qui rend improbable la résorption rapide du déficit commercial avec les États-Unis (25,4 milliards de francs en 1982).

B. D.

(Lire page 10 les articles de BRUNO DETHOMAS et VÉRONIQUE MAURUS.)

(1) Cette étude, fondée sur les statistiques du département américain du commerce, prend en compte les investissements réalisés dans des entreprises où l'investisseur détient au moins 10 %.

(2) *Les années 80 : quelles perspectives pour l'industrie américaine et les investissements internationaux*, 1983, publié par la Documentation française.

L'Eglise, la rigueur, la solidarité

EN ces temps de dure contrainte, on ne pouvait manquer de tendre l'oreille aux propos que tenait, dimanche 22 mai, le Père Gérard Defois, au « Grand Jury R.T.L.-*le Monde* ». Qu'avait à dire le secrétaire général de l'épiscopat français sur la situation économique depuis que les évêques avaient publié une note à ce sujet ? Les positions avaient-elles changé en huit mois (la note remonte au 27 septembre 1982), alors qu'entre-temps le gouvernement a dû décréter un plan de rigueur qui ne peut manquer d'atteindre chaque Français dans sa façon de vivre ?

En aucune manière, répond le Père Defois, qui a le mérite de ne pas tourner autour du bénitier pour dire ce qu'il pense. « *Parler de solidarité aujourd'hui*, dit-il, *c'est peut-être plus neuf qu'on ne le pense, plus difficile qu'on ne le pense (...). Il me semble que, aujourd'hui, se mettent en place des réflexes individualistes dans la société française : la solidarité me semble être une question de survie à une époque où l'être ne peut pas affronter ses propres problèmes.* »

Quant à savoir si l'Eglise n'encourt pas le reproche de « *faire de la politique* » en s'immisçant dans les questions économiques, le représentant de l'épiscopat n'en a cure. L'Eglise, en fait, « *a sa manière* », précise-t-il, « *mais elle n'accepte pas d'entrer dans le jeu politique* ». Et puis cette affirmation : « *Nous ferons tout pour nous déprendre de cette espèce de filet qui nous est continuellement jeté sur le dos.* » Inutile de nous renvoyer à la sacristie, répond en somme le Père Defois, nous sommes dans le monde et nous y resterons, même si notre manière de nous y comporter est inhabituelle.

Difficile évidemment de faire coïncider cette pensée avec les courbes statistiques, les pourcentages du P.I.B. ou les taux de couverture du commerce extérieur. Non que l'Eglise manquerait de gens avertis pour parler chiffres à son tour, mais il lui paraît que les modes de comportement des agents économiques influent sur la conjoncture autant, sinon plus, que les mesures gouvernementales. Sans doute a-t-elle conscience d'être la seule institution à pouvoir tenir ce langage que d'autres, quoi qu'ils en aient, se gardent de tenir de peur de passer pour des naïfs. C'est à peine si les experts osent souligner que la réussite des politiques économiques, comme en Allemagne fédérale ou au Japon, repose essentiellement sur le consensus des citoyens, qu'une politique acceptée est la seule *qui ait des chances de réussir.*

Accepter une politique, cela veut dire la prendre aussi avec ses inconvénients et donc supporter, au nom de la solidarité nationale, les sacrifices individuels qu'elle impose. A cela, les Français se sont le plus souvent refusés, ayant le sentiment – sans doute par trop inculqué – qu'il y a toujours plus riche qu'eux pour faire les frais de la rigueur. Tous ces refus catégoriels, toutes ces oppositions partisanes, sont le reflet d'une société qui a perdu le sens du relatif et s'enfonce dans le quant-à-soi avec d'autant plus de vigueur que ses membres, dans leur très grande majorité, n'ont plus à lutter pour leur survie. A-t-on pris garde que, depuis mai 1968, le pouvoir d'achat des Français a augmenté de 63 % malgré la multiplication par plus de trois fois et demi du coût de la vie ?

C'est sur ce fond de société d'abondance que l'Eglise intervient au nom de ce qui la regarde, c'est-à-dire au nom de la charité, un mot qu'elle est seule aussi à pouvoir prononcer sans faire sourire. A condition, précise encore le Père Defois, de « *l'entendre dans le grand sens du terme et non dans l'acception galvaudée du dix-neuvième siècle* ». Laissons-lui donc le mot de la fin : « *Dans la situation actuelle, l'homme ne peut avancer seul ; il a besoin d'interdépendance communautaire.* »

LE RAPPORT MERLIN SUR L'HABITAT A PARIS

Que faire pour avoir un peu plus d'enfants et un peu moins de chiens dans les rues

La gravité de la crise du logement à Paris explique la demande faite en janvier 1982 à M. Pierre Merlin (1) par M. Roger Quilliot, ministre de l'urbanisme et du logement, d'un rapport assorti de propositions pour améliorer la situation.

Le constat dressé est sévère : comparé au logement de la banlieue et à celui de la France entière, le logement parisien est statistiquement ancien, exigu, locatif et peu confortable. Pour loger les plus pauvres et ramener dans la ville les familles avec enfants, *M. Merlin propose une* politique du logement social, qu'il qualifie lui-même d'« *ambitieuse* » et démontre que, sur vingt-cinq ans, elle est physiquement et financièrement possible.

Axée sur une préemption systématique, par la municipalité, des immeubles encore soumis à la loi de 1948, sur l'achat de l'ensemble des terrains industriels ou publics mal utilisés et sur une gestion rigoureuse des logements H.L.M., cette politique suppose un effort conjugué durant un quart de siècle de la Ville et de l'État.

« *PEUT-ON concevoir que la capitale se vide encore de ses couches populaires, de ses enfants ?* » Ou plus brutalement : « *La France préfère-t-elle avoir un peu plus d'enfants et un peu moins de chiens dans les rues de la capitale ?* » C'est la question centrale, posée dès l'introduction du lourd rapport (2) de M. Pierre Merlin. En trente ans d'une lente mutation, de nombreux déséquilibres se sont installés et aggravés, mais le plus important est sans doute la diminution du nombre des familles : la proportion des ménages de quatre personnes ou plus n'atteint pas 12 % (contre 30 % dans l'ensemble de la France). Peu d'enfants, peu d'adultes d'âge moyen, beaucoup de jeunes (la proportion des jeunes de moins de vingt-cinq ans vivant seuls ou ayant fondé un foyer a doublé entre 1954 et 1982, passant de 4 % à 8 % du nombre des ménages, au sens de l'INSEE, un ménage pouvant ne compter qu'un individu), beaucoup de personnes âgées (il y a 30 % de chefs de ménage de plus de soixante-cinq ans contre 18 % en 1954). Paris est devenu une ville de personnes seules ou de ménages sans enfant (les trois quarts des ménages parisiens, contre la moitié des ménages français).

Enfin, Paris abrite près de 400 000 étrangers (soit 18 % de sa population), et donc proportionnellement beaucoup plus que la banlieue (14 %) et le reste de la France (8 %), dont plus de la moitié de femmes et d'enfants. Et 58 % des ménages immigrés habitent des logements sans aucun confort ou des « *faux logements* ».

Le « parc social de fait »

Cette ségrégation démographique, dit M. Merlin, est encore plus grave que la ségrégation sociale. L'embourgeoisement de Paris est indéniable. Cependant, si le revenu par personne est supérieur de 25 % à la moyenne nationale, ce chiffre masque de lourdes disparités : les familles aisées y sont plus nombreuses proportionnellement qu'ailleurs, mais les familles pauvres aussi. Cet embourgeoisement est d'ailleurs plus sensible chez ceux qui viennent d'emménager en accession à la propriété ou dans un appartement à loyer libre : leur revenu est supérieur de 30 % à la moyenne parisienne.

L'état du parc de 1 250 000 logements est largement responsable de cet état de fait, ainsi que la disparité des loyers (de 1 à 5 en moyenne entre le loyer soumis à la loi de 1948 et celui d'un logement neuf à loyer libre). On observe une prédominance de petits logements de une ou deux pièces (60 % du parc, soit deux fois plus qu'en banlieue et trois fois plus que dans le reste de la France). Quant au confort, il est plus médiocre qu'ailleurs, et c'est bien sûr fonction de l'âge de la ville. Enfin, Paris est peuplé de locataires (plus de 60 %) et ne compte qu'un quart de propriétaires occupants ou d'accédants à la propriété (plus de 50 % pour la France entière), le reste des habitants étant logés à titre gratuit, ou par leur employeur, ou encore en meublé ou comme sous-locataire). Près des deux tiers des logements appartiennent à des particuliers.

Où est le logement social dans tout cela ? *Il est de deux sortes*, dit M. Merlin. Le « *parc social de droit* », constitué par environ 100 000 logements H.L.M. et assimilés, et un « *parc social de fait* », composé de... 200 000 logements encore soumis à la loi de 1948. Il faudrait encore y ajouter 125 000 « faux logements » (hôtels meublés et garnis, chambres indépendantes). Or le parc social de fait des logements encore soumis à la loi de 1948 ne cesse de s'amenuiser, au rythme de 18 000 logements par an.

(Lire la suite page 11.)

JOSÉE DOYÈRE.

(1) Polytechnicien, géographe, statisticien, démographe mais surtout urbaniste, M. Pierre Merlin a été président de l'université de Vincennes et a consacré de nombreux ouvrages à Paris et aux villes nouvelles. Le présent rapport a été préparé par un groupe restreint d'étude, composé, à côté de M. Merlin, de MM. André Massot, Jean-Claude Pathé et Luc Tessier.

(2) *Pour une véritable priorité au logement social à Paris.* La Documentation française, 29-31, quai Voltaire, 75340 PARIS CEDEX 07. 120 F.

LES INVESTISSEMENTS FRANÇAIS AUX ÉTATS-UNIS

Où les P.M.E. trouvent un marché

ILS n'en croient pas leurs oreilles, les quinze patrons de P.M.E. venus aux Etats-Unis avec le C.N.P.F. pour y étudier une éventuelle implantation de leur entreprise. M. Guérard, le directeur américain de la SFENA, société qui fabrique des pilotes automatiques pour hélicoptères, leur explique *« l'extrême souplesse d'adaptation de la main-d'œuvre »*. *« Quand ça va mal*, dit-il, *on prépare les chèques des gars qu'on veut licencier. Mais on n'est pas des monstres. On tient compte des cas particuliers. »* Atari, la célèbre entreprise de jeux vidéo, n'a-t-elle pas ainsi préparé mille huit cents chèques en une nuit lorsqu'elle a décidé de s'implanter en Asie du Sud-Est ?

S'introduire outre-Atlantique, c'est plus qu'un rêve pour ces dirigeants de sociétés petites et moyennes performantes. Et pas seulement pour éviter les foudres de l'inspection du travail. C'est parfois une question de survie. Ainsi M. Massiot est-il à la tête de LEA, une petite société (soixante-cinq employés et 22 millions de chiffre d'affaires) qui fabrique un appareil de mesure de qualité des systèmes de transmission. Avec quatre cents appareils vendus, le marché français des télécommunications est pratiquement saturé. Il faut donc aller voir à l'étranger. Parce qu'il dispose d'une technologie plus affinée que celle de ses concurrents et de prix inférieurs de 20 % à ceux des firmes américaines, M. Massiot ne désespère pas de vendre une partie des trois mille appareils de mesure que devrait absorber le marché américain dans les prochaines années.

Ainsi encore, M. Geminiani, bouillonnant manager de la Société d'exploitation de brevets pour l'industrie et la marine (SEBIM), qui, à partir d'une invention de son père, a réussi à transformer cette entreprise provençale en fournisseur quasi exclusif de soupapes pour les réacteurs nucléaires et les chaudières des navires de la marine nationale. L'U.S. Navy a même passé à son licencié une commande de 4 millions de dollars américains – au grand dam de quelques sénateurs peu disposés à donner les plans français à la concurrence – et s'apprête à lui passer un contrat supplémentaire de 5 millions de dollars. Le développement plus systématique de la soupape française en Amérique passe donc par une installation outre-Atlantique.

La liberté d'entreprendre, partout encouragée aux Etats-Unis, grise ces chefs d'entreprise dynamiques. Là, plus qu'ailleurs, il est vrai, les *success stories* montrent que la fortune peut être rapide. Apple Computer, la société d'ordinateurs individuels, créée en 1978 par deux jeunes gens – l'un de vingt et un ans, renvoyé de son collège, rentrait d'un voyage en Inde et l'autre, de vingt-trois ans, était las de son passage de dix-huit mois comme technicien chez Hewlett Packard, – ne vient-elle pas d'entrer en quatre cent onzième position dans le prestigieux classement des cinq cents premières entreprises industrielles américaines réalisé par la revue *Fortune*, et de s'offrir, pour gérer cette croissance, le P.-D.G. de Pepsi-Cola ? A une moindre échelle, Televideo, créée naguère par un Coréen autodidacte, vient d'être cotée en Bourse pour une valeur de 700 millions de dollars.

La remontée de Renault

Il n'est d'ailleurs pas rare que ces aventuriers du capitalisme cèdent leur affaire, fortune faite, ne serait-ce, comme M. Amdhal, que pour en lancer une autre. Des listes d'entreprises à vendre sont fréquemment publiées par des cabinets d'expertise.

Il est une *success story* qui réjouit particulièrement les Français, c'est celle de l'Alliance, version américaine de la Renault 9. Il est vrai qu'American Motors Corporation (A.M.C.) – filiale à 46 % de la Régie – n'a pas lésiné sur les moyens. 55 % des six cent cinq acheteurs potentiels interrogés répondaient ne pas vouloir acquérir une automobile d'American Motors, tandis que 69 % d'entre eux se déclaraient hostiles à Renault, un nom entaché, outre-Atlantique, par le désastreux lancement de la Dauphine à l'extrême fin des années 50 ; on appela le modèle Alliance, un nom qui l'emporta sur Lafayette et Commander.

De plus, plusieurs centaines de conducteurs américains essayèrent la Renault 9 pour donner leur avis sur les adaptations nécessaires au goût local. Et cinq cents consommateurs testèrent les thèmes d'une gigantesque «campagne de pub» (30 millions de dollars en un an). La qualité du modèle et son prix intéressant firent le reste. Désignée voiture de l'année par la revue *Motor Trend*, l'Alliance est vendue à plus de dix mille unités par mois depuis son lancement en septembre dernier.

Mais tout le monde ne peut pas, comme Renault, dépenser 420 millions de dollars aux États-Unis ou, comme Elf-Aquitaine, se payer pour la bagatelle de 14 milliards de francs «une belle américaine» – Texas Gulf – qui, à l'usage, ne tiendra pas toutes ses promesses (voir d'autre part). Tout le monde n'a pas non plus la réputation qu'a Matra dans l'armement et l'espace, ce qui permet à la firme de M. Lagardère de négocier discrètement avec le département de la défense un contrat de 400 millions de dollars, sans doute l'un des plus gros jamais traités par une firme française dans un secteur sensible.

Les risques

Pour des P.M.E., qu'elles veuillent pénétrer un large marché, se rapprocher de l'information technologique de pointe ou tourner un protectionnisme croissant qui fait, par exemple, que les universités commencent à se fermer aux étrangers dans les recherches sensibles, l'aventure est plus risquée. En cas d'échec, la vie même de la maison-mère peut être en jeu. Il faut donc réaliser la meilleure implantation – près du marché ou près de la matière grise, – rechercher la meilleure formule (*joint venture*, achat, prise de participation, O.P.A.) ; on doit encore trouver les modes de financement, résoudre les aspects juridiques et fiscaux, recruter les hommes les plus sûrs qui assoiront la réputation américaine de la société, mais qu'il faudra surpayer, notamment en leur distribuant des actions qui les attachent à l'entreprise et dont les dividendes sont faiblement imposés ; il faudra enfin chercher à entrouvrir les portes des marchés publics rendus presque inabordables par le *Buy American Act*. Dans toutes ces entreprises, on ne compte plus le nombre d'intermédiaires à rémunérer pour éviter les chausse-trapes : de l'inévitable *lawyer* au *venture capitalist* (banquier qui prend participation et risque), du spécialiste d'immobilier industriel au chasseur de têtes.

« Pour une petite entreprise, il faut compter de 500 000 à 1 million de dollars entre l'investissement initial et les pertes inévitables des premières années », affirme une Française récemment installée à Dallas. Un chiffre confirmé par les dirigeants de la SFENA qui reconnaissent avoir perdu près de 1,5 million de dollars avant de gagner de l'argent. Des montants impressionnants pour une P.M.E. lorsque le dollar approche 7,50 F.

Après quoi, si l'entreprise a eu les reins assez solides pour profiter des règles fiscales qui permettent de déduire les pertes initiales des exercices devenus bénéficiaires, c'est une forme de paradis patronal que ce pays, avec ses marges de l'ordre de 15 % en moyenne après impôt, là où elles sont inférieures à 4 % du chiffre d'affaires en France.

Il existe pourtant un risque en cas de réussite, c'est de perdre sa nationalité d'origine. N'est-ce pas ce qui est en train d'arriver à Qantel, petite entreprise française spécialisée dans la fabrication de lasers scientifiques et qui vient d'obtenir de la NASA un contrat de 1 million de dollars pour «traquer» les satellites ? *« La filiale américaine de Qantel, dont la croissance est de 35 à 40 % par an – contre 20 % pour la maison-mère, – est destinée à devenir dix fois plus grande que l'entreprise française »*, reconnaît son patron, M. Bret.

Aussi, pour égaliser le traitement des cadres français et américains, pouvoir notamment leur distribuer des actions et favoriser ainsi transfert de compétence et de personnes, un nouveau holding va racheter les entreprises française et américaine. Qantel-France deviendra alors une société de droit américain détenue à 100 % par des capitaux français. Mais qui se plaint après tout que Schlumberger soit aujourd'hui l'une des affaires les mieux cotées de Wall Street ? Sûrement pas M. Mitterrand qui consulte très régulièrement son patron, M. Jean Riboud, un homme qui gagne, selon le dernier numéro de *Business Week*, 700 000 dollars par an.

BRUNO DETHOMAS.

Une mission suivie d'effet

UNE mission du C.N.P.F., ça sert à quoi ? Trop de congrès, de voyages d'information, paraissent des prétextes à dépaysement pour éluder cette question. Pourtant, la multiplicité des contacts, des visites d'usines à San-Francisco, dans la Silicon Valley, à Los Angeles, à Dallas et à Washington du 23 au 30 avril ont porté leurs fruits.

Trois semaines après le retour, M. Brana, président de Thomson-Lucas, filiale de Thomson spécialisée dans l'aéronautique, fort impressionné par la visite de Machine Intelligence, une entreprise de robot de la troisième génération récemment créée par un ancien chercheur du Stanford Research Institute, en a tiré son parti. Il vient de racheter Automatisme Europeen, une petite entreprise française de robots, *« pour être présent dans ce secteur »*, dit-il.

M. Joël Renault, président-directeur général de Deltadore, une entreprise de régulation thermique par informatique, n'a pas non plus chômé. Son projet est prêt : dix personnes aux Etats-Unis, quatre au Canada, deux personnes de plus dans le bureau d'études en France pour travailler sur la spécificité des produits destinés au marché américain et l'espoir d'un temps de retour de quatre ou cinq ans pour un investissement estimé par ses banquiers à 7 millions de francs (1 million de dollars). *« Je suis seul avec moi-même pour prendre ces jours-ci la décision d'y aller, ou pas. »*

M. Maury-Laribière, président-directeur général de Tuilerie et briqueterie française, avait pour sa part, à Los Angeles, fait une proposition pour la vente de tuiles. Il était moins cher que les Américains. Un télex est arrivé peu après son retour : *« Confirmez-vous vos prix ? »* Voilà un contrat pour la couverture en quatre couleurs de cinq cents maisons qui pourrait augmenter les exportations de 8 millions de francs. Ce sont les ruisselets...

M. Massiot, le président de LEA, une firme électro-acoustique, pourrait s'implanter prochainement sur la côte est. Et ce ne sont là que quelques exemples. Qu'importe que, sur les quatre cents entreprises créées chaque année dans la Silicon Valley, trois cents meurent dans les premiers mois. Qu'importe que, parmi les implantations françaises outre-Atlantique, plus de 70 % échouent. Il existe encore parfois un esprit d'entreprise.

Texasgulf n'était pas l'investissement que croyait Elf

L'achat de Texasgulf, au prix fort, par Elf s'est révélé une erreur qui coûte très cher au groupe pétrolier français. Mais T.G. recèle d'autre richesses minières – phosphate – dont les possibilités avaient au contraire été sous-estimées. Décidément, Elf n'a pas fait l'investissement qu'il croyait, cependant il continue à miser sur le développement de ses activités aux États-Unis, où il dépense son plus gros budget d'exploration de pétrole.

PERDUS au pays des canyons, sur les rives tourmentées du Colorado, vingt-trois bassins turquoise s'encastrent dans la roche brute, flaques de lumière aux formes douces taillées au gré du relief. Foin des mines de papa, tristes et sales fourmilières. Dans les paysages grandioses de l'Utah, Cane Creek est un joyau posé au creux de la vallée. Une *« toute petite exploitation »* aux normes américaines. Mais unique au monde. Propre, belle et quasi déserte.

La potasse, extraite sous forme liquide des quelque 251 kilomètres de galeries qui ont été inondées, est déversée dans les bassins où, après addition d'un colorant bleu activant la réverbération, elle se solidifie sous l'action de la chaleur solaire. Elle est récoltée une fois l'an, à la pelleteuse, comme du sable. Miraculeux. Une petite centaine d'hommes, au lieu de quatre cents par le procédé classique, peuvent extraire ainsi jusqu'à 500 000 tonnes de potasse par an.

Presque une entreprise modèle

Technique, propreté, rentabilité, fidélité. Les tables de la loi sont chez Texasgulf au nombre de quatre. Appliquées partout, sensibles dans les moindres détails. Du complexe géant de Lee Creek, en Caroline du Nord, où gît à trente mètres sous terre, entre fleuve et lagune, le trésor de la société, quelque 2,2 milliards de tonnes de phosphates (plusieurs centaines d'années de production), à la petite exploitation de Cane Creek, en passant par la mine « modèle » de Granger, dans le Wyoming, dont le gisement (la moitié de la surface de Paris) pourrait couvrir à lui seul la consommation mondiale pendant trois cents ans. Très peu d'hommes, là, grâce aux techniques ultramodernes qui y sont appliquées. La vénérable exploitation de soufre de New-Gulf (Texas) elle-même, dont le gisement, aujourd'hui presque épuisé, est en activité depuis cinquante-quatre ans (la société fut créée en 1919), pourrait en remontrer à beaucoup, tant les installations, briquées comme un sou neuf, restent compétitives avec les plus modernes. Là s'épanouit jusqu'au délire l'esprit maison, *« familial »* dit-on là-bas, paternaliste à l'extrême, qui s'enorgueillit tant de l'absence de syndicats, considérés comme une tare, que de l'état des machines, du niveau des salaires ou de la chevalière à trois diamants, offerte à chacun pour ses trente ans de maison. Les lignées « T.G. » sont nombreuses – père, grand-père dans la maison, – frères, cousins aussi.

Texasgulf, entreprise modèle ? Ce n'est pas un rêve... mais déjà presque un souvenir. En 1980, elle détenait sans conteste la palme de la rentabilité : 1 milliard de dollars de chiffres d'affaires, 325 millions de bénéfice net, presque autant d'investissements (352 millions) et d'endettement (344,4 millions), 2 milliards d'actifs et un rendement des actions de... 32 % !

Deux ans plus tard, T.G., ballottée par la crise qui a sapé tous ses marchés et laminé ses prix de vente, traumatisée par une série de chocs successifs, n'est plus que l'ombre – maigre – de ce qu'elle a été. 1981 a été il est vrai terrible. Une année noire, marquée début février par la perte dans un accident d'avion des six principales têtes de son état-major, puis, en juillet, par la prise de contrôle sauvage d'un groupe totalement inconnu, français de surcroît, liée à l'abandon – la *« trahison »* dit-on là-bas – du groupe canadien propriétaire de 30 % des actions. Il en résultait la perte d'un patrimoine minier important au Canada : il avait assuré 60 % des bénéfices de l'année précédente.

Partout ailleurs, c'eût été la déroute. Ici, c'est la crise. Grave mais, sinon résolue, d'ores et déjà maîtrisée. La première peur passée, l'esprit maison et la souplesse des lois sociales aidant, Texasgulf a pu limiter les dégâts. Face à la chute des ventes de 18 % à 40 % selon les produits, des prix de vente (– 15 % à – 20 %) et donc du chiffre d'affaires (– 20 % en 1982), l'entreprise s'est mise à la cape : les effectifs ont été réduits d'un bon quart (de quatre mille à trois mille personnes), les investissements, les salaires bloqués, la production réduite au minimum. Depuis un an, l'exploitation des phosphates (60 % du chiffre d'affaires de la chimie) tourne à 60 % de ses capacités, celle de carbonate de sodium à 50 %, celle de potasse à 40 %, celle du soufre à 35 %. Seule la division pétrole et gaz, directement reprise en main par le nouveau propriétaire, Elf-Aquitaine, qui souhaite en faire un pilier de ses activités hors de France, a vu ses effectifs, ses investissements et ses moyens accrus.

Résultat : Texasgulf a réussi en 1981 et en 1982 à dégager des bénéfices, au moins dans la chimie (les quatre cinquièmes de l'activité), la division pétrole et gaz, tout entière centrée sur l'exploration, ne pouvant que dégager des pertes. Ce n'est pas le bout du monde. Une petite centaine de millions de bénéfice net en 1981 pour la chimie, ce qui ne compense pas même le quart des pertes des hydrocarbures. Mais un exploit, compte tenu des circonstances.

Reste que la maison mère française a dû participer largement, faute de « cash flow », aux dépenses d'exploration pétrolière, en apportant une moitié environ des 167 millions de dollars dépensés. Qu'elle a dû aussi débourser quelque 200 millions de dollars pour commencer à rembourser les emprunts (1,3 milliard de dollars) contractés pour le rachat de Texasgulf, et devra sortir environ 300 millions de dollars par an pendant huit ans pour finir de rembourser intérêts et capital.

On est très loin des objectifs affichés lors du rachat de T.G. Une O.P.A. brutale, à l'américaine. Préparée dans le secret le plus absolu – les lettres de proposition enfermées dans un coffre ont été imprimées à la dernière minute dans une entreprise spécialisée garantissant l'anonymat, – elle a été lancée d'un coup à grand renfort d'avocats : un cabinet dans chaque État concerné. Elle réussit finalement, en dépit de l'opposition des dirigeants de T.G., grâce à l'appui du groupe canadien qui avait consenti une opération triangulaire. En échange de ses parts et moyennant une compensation, Elf lui cédait ses propres activités canadiennes et abandonnait celles de Texasgulf au Canada. C'est peu dire que le groupe français avait « mis le paquet ». Les actions achetées 56 dollars en vaudraient à peine 18 aujourd'hui, si elles étaient cotées. Coût total de l'opération : 2,349 millions de dollars dont 1,355 versés « cash », produit d'un emprunt d'Elf sur le marché financier américain. *« Nous avons été maladroits »*, reconnaît aujourd'hui M. Albin Chalandon, le P.-D.G. du groupe Elf-Aquitaine. *« On se fait toujours avoir quand on achète au plus haut. »*

Un état-major gêné

Il est vrai qu'à l'époque le groupe comptait bien financer non seulement les dépenses d'exploration pétrolière outre-Atlantique, mais aussi une bonne partie de l'emprunt contracté, grâce aux mirifiques « cash flow » dégagés par sa prise. Veau, vache, cochon, couvée...

Réuni dans la grande salle lambrissée de la base de loisirs du groupe, en Caroline du Nord, l'état-major du groupe est bien embarrassé. Les Américains se tiennent cois, étonnés de découvrir ce *« boss »* français, si élégant, si bien élevé, si distant, aussi éloigné du style « maison » que possible, – mais « ancien résistant, donc courageux », dit-on.

Les deux dirigeants français dépêchés sur place, l'un pour gérer l'ensemble des activités de T.G., l'autre pour reprendre en main la division pétrolière, pris entre deux feux, ne sont guère plus loquaces. Les membres de l'état-major français, un peu moins crispés, finissent par reconnaître qu'ils se sont *« trompés dans leurs plans »*, lesquels prévoyaient des bénéfices élevés pendant au moins trois, quatre ans, mais qu'ils avaient, en revanche, *« sous-estimé les possibilités futures de l'entreprise »*.

Le marché des phosphates, comme celui de la plupart des matières produites par le groupe, est cyclique. Après deux ou trois ans de crise, 1985 devrait voir le retour à une phase haute. *« Ce qui est certain, c'est qu'après 1990 Texasgulf bénéficiera d'une rente qui croîtra au fil des années »*, affirme M. Chalandon. Le gisement de Caroline du Nord est le second des États-Unis, après celui de Floride, qui dans dix ans sera épuisé, du moins à des coûts compétitifs. *« Si on a une affaire qui gagne 200 millions de dollars par an dans dix ans et que le dollar vaille 20 francs, ce sera très profitable. »*

Surtout, ajoute, à l'unisson cette fois, l'état-major d'Elf, mieux assuré dans un domaine qu'il connaît bien, Texasgulf apporte au groupe une assise locale, indispensable auprès de l'administration et du monde financier notamment, pour tenter l'aventure pétrolière américaine, qui demeure son principal objectif. Les États-Unis possèdent encore un potentiel de réserves pétrolières inexploitées considérables, explique le responsable de la division hydrocarbures. Or le gouvernement américain offre actuellement à l'exploration de nombreux bassins (plus de blocs au cours de l'année 1983 que depuis les vingt dernières années). Elf a déjà participé au début de l'année à une grande vente publique en Alaska et a acquis des droits, en association avec Exxon, sur des permis dans le bassin de Norton.

Le groupe participera aux prochaines grandes ventes qui vont bientôt avoir lieu dans le golfe du Mexique, puis en Californie en août, probablement aussi l'an prochain en mer de Beaufort. Seul ou, la plupart du temps, en association. C'est que la concurrence est rude. Le coût d'accès est élevé, et Elf une bien petite multinationale face aux géants que sont Exxon, Mobil, Texaco, Shell, et les autres. *« Nous préférons être un petit partenaire avec quelqu'un qui a de grandes connaissances qu'être un partenaire majeur avec une compagnie qui ne nous apporte rien du point de vue technique. »*

Les chances de succès ? Impossible à estimer. Le tout ou rien. Si tout va bien, assure le même responsable, les États-Unis seront dans dix ans la *« troisième jambe du groupe »*. La France ne représentera plus que 20 % des bénéfices (70 % actuellement), l'étranger 80 %, dont un tiers viendra des États-Unis, un tiers de la mer du Nord et un tiers du reste du monde.

D'ores et déjà, cette année, les opérations pétrolières américaines sont devenues le premier budget d'exploration du groupe, avec plus de 12 % des dépenses, devant le Gabon. Et les États-Unis, insiste M. Chalandon, sont l'un des rares endroits au monde où on peut faire des bénéfices et les rapatrier sans difficultés. *« Le problème du groupe, c'est le renouvellement du passé. Franchement, on ne voit pas d'autre moyen que de le faire ici, en termes financiers du moins. »*

Diversification

Bon. Mais Texasgulf ? *« Nous aurions pu le faire sans eux »*, avoue un cadre. *« Diversification »*, tranche M. Chalandon. *« Tout investir dans la recherche pétrolière aurait été un trop grand risque. L'activité pétrolière est en récession. »* Pourquoi, dès lors, n'avoir pas investi en France ? *« Nous avons bien cherché. Le gouvernement précédent nous a dit : Pas en France. On nous reprochait, au Sénat notamment, de vouloir élargir le secteur public. Cette thèse était très écoutée de M. Valéry Giscard d'Estaing, René Monory et même Raymond Barre. »* Silence. *« Nous avions un grand projet industriel, en association, dans l'agro-alimentaire. »*

Frustration. Moindre, toutefois, que celle d'avoir « loupé » le rachat de Keer Mac Gee, une première O.P.A. américaine d'abord retardée à la demande de M. Giscard d'Estaing, pour des raisons *« diplomatiques et politiques »*, explique à mots couverts l'un des cadres du groupe – *« Les relations avec les Etats-Unis étaient tendues et V.G.E. négociait avec les Soviétiques »*, – puis carrément torpillée par l'ancien ministre de l'industrie, M. Giraud, lequel a ruiné les chances de réussite de l'affaire en la rendant publique trop tôt.

« Texasgulf était une occasion. Nous savions qu'elle ne se reproduirait plus », ajoute-t-on. Occasion, peut-être, mais surtout pari à long terme. Sur l'évolution du marché des matières premières, d'abord. Sur les succès de l'exploration pétrolière, ensuite. Sur les capacités de réaction de l'entreprise, enfin. Car Texasgulf, assise sur ses réserves, n'est pas un modèle de dynamisme. Bons techniciens, gestionnaires, les cadres supérieurs n'ont pas, c'est un euphémisme, l'étincelle commerciale. Les exportations, pourtant essentielles, sont restées jusqu'à présent relativement modestes – 20 à 25 % des débouchés tout au plus. Beaucoup reste donc à faire dans ce domaine, comme dans l'exploration pétrolière, activité relativement nouvelle pour T.G. L'appui du groupe Elf aidant – il a notamment permis de décrocher le premier contrat avec l'Union soviétique, – la part exportée du chiffre d'affaires devrait, à terme, être portée de 40 à 45 %. *« Le management ne va pas rester inactif. Il va essayer d'avoir de l'imagination »*, assure M. Chalandon. Le management en question, par bonheur, ne comprend pas encore le français...

VÉRONIQUE MAURUS.

LES SYNDICATS DE PLUS EN PLUS SUR LA DÉFENSIVE

Moins de 4 % d'augmentation des salaires au Japon

Sans démonstrations de force ni manifestations de masse, les syndicats des grandes entreprises japonaises ont accepté, en avril et mai, des augmentations de salaire annuelles d'environ 4 %, soit l'équivalent de 270 francs par mois. Il s'agit du taux d'accroissement le plus bas depuis près de trente ans. Il est inférieur de 3 % à celui de l'an dernier et légèrement supérieur au taux d'inflation estimé à 2,70 %. Certes, les difficultés économiques ont favorisé la modération. Mais cette frugalité reflète aussi l'extrême flexibilité, le pragmatisme et la discipline du monde ouvrier japonais. C'est surtout une nouvelle victoire du patronat, partisan, comme le gouvernement, de l'austérité et de l'esprit de sacrifice, face à des syndicats dont l'indépendance, la capacité de mobilisation et la politisation n'ont pas cessé de s'effriter au fil des années.

LE *printemps japonais* n'est plus tout à fait ce qu'il était. Traditionnellement, deux grandes offensives, celle des *sakura* et celle du *shunto*, (lutte du printemps), annonçaient son retour à coups de pétales et de billets.

A la floraison silencieuse des cerisiers dans les jardins répondait l'éclosion bruyante des cortèges syndicaux dans les rues. Aujourd'hui, les fleurs blanches sont toujours au rendez-vous, mais les drapeaux rouges ont quasiment disparu du paysage. La récession, les divisions et le réalisme aidant, l'offensive, qui n'était le plus souvent qu'un rituel inoffensif, s'est mise sur la défensive. Le *shunto* a annulé ses grèves, remisé ses drapeaux et rabaissé ses prétentions salariales minimales qui étaient cette année de 6 %.

La crise et le spectre d'une contagion économique et syndicale de type occidental font peur. Alors que le grand patronat prônait la « croissance zéro » des salaires, les syndiqués du secteur dominant de l'économie ne sont peut-être qu'à demi *mécontents : dans les coulisses leurs* représentants, plus portés au compromis qu'à l'affrontement, ont tout de même obtenu 4 % auxquels viendront s'ajouter les primes, bonus et avantages dont on ne fait pas officiellement état.

Le pouvoir syndical

Au Japon, dans le monde ouvrier comme dans la galaxie industrielle, le pouvoir syndical est concentré dans les grandes firmes. Dans le secteur des P.M.E., qui représente 70 % de la force de travail mais où la plupart des employés ne sont pas syndiqués, les augmentations seront inférieures à 4 %. Fin avril, seules 27 % des P.M.E. avaient signé des accords prévoyant une augmentation salariale. Dans la structure verticale et très hiérarchisée des entreprises nippones, le taux moyen de syndicalisation est de 66 % dans les firmes de plus de mille employés : il tombe à 31 % dans celles employant de cent à mille personnes, à 7 % de trente à cent employés et à 0,5 % en dessous.

Dans les P.M.E. les salaires sont en moyenne inférieurs de 30 % à *ceux des grandes firmes. Pour les* femmes, qui représentent 40 % de la force de travail, ils sont dans tous les cas inférieurs de moitié à ceux des hommes.

Les récents développements attestent de l'influence croissante, quasi absolue, de la fédération des employeurs *(nikkeiren)* face aux quatre grandes confédérations ouvrières, incapables, malgré leurs velléités de concertation, de faire vraiment front.

Depuis vingt ans ces dernières ont échoué dans leurs tentatives de créer des syndicats professionnels intégrés et solidaires par secteurs industriels. Elles se heurtent à la multitude des « syndicats maison » autonomes, autofinancés et organiquement liés à la direction de leurs entreprises. Chez ceux-là les intérêts particuliers du groupe et l'esprit maison l'ont toujours emporté sur les mots d'ordre des confédérations ouvrières et sur l'esprit de classe. Et ces syndicats privés représentent la grande majorité de l'ensemble.

Une règle d'or

Cette année comme l'an dernier l'argumentation des confédérations en faveur d'une relance de la consommation par le biais d'augmentations salariales plus substantielles n'a pas pesé lourd devant celle du patronat pour qui la santé des entreprises passe d'abord par des sacrifices salariaux et sociaux, par le monétarisme et l'austérité. Le raisonnement patronal est simple : pour maintenir la compétitivité, les profits et les investissements — c'est-à-dire pour maintenir le Japon en tête du peloton, — il convient de travailler plutôt plus et de dépenser plutôt moins. Les augmentations de salaires sont directement fonction de l'augmentation de la productivité.

C'est là une règle d'or qui fait la fortune du Japon. Une comparaison internationale des indices du coût de la main-d'œuvre (salaire/productivité) sur la base 100 en 1975 faisait apparaître en 1981 que ce coût avait sensiblement baissé au Japon alors qu'il était passé à 120 pour la R.F.A., quelque 150 pour les États-Unis et la France, et 180 pour la Grande-Bretagne.

Même si la santé économique du Japon paraît moins précaire que celle de ses concurrents industrialisés, les arguments qui justifient la rigueur patronale sont nombreux : montée du chômage et du protectionnisme, difficultés structurelles des industries de base, concurrence des pays nouvellement industrialisés, ralentissement de la consommation et de la croissance, déficit budgétaire, etc. Ils sont aussi mieux reçus par une population bien informée, plus sensibilisée aux réalités économiques et plus respectueuse du patronat que dans bien d'autres pays. Tout cela n'empêche pas les syndicats, ou du moins certains d'entre eux, de faire valoir certaines insuffisances, retards et inégalités pour justifier leur rôle et leurs demandes.

Ils soulignent par exemple que le revenu *per capita*, les dépenses sociales des entreprises et celles de l'État restent comparativement faibles, alors que le Japon a le deuxième P.N.B. du monde industrialisé, après celui des États-Unis. Ils dénoncent la baisse du pouvoir d'achat des ménages, l'endettement croissant, l'accentuation des déséquilibres et inégalités entre le secteur dominant et le sous-secteur, la discrimination féminine, etc.

Mais leur discours passe de moins en moins bien au fur et à mesure que les années d'abondance s'estompent. *De surcroît, entre 1960 et 1980*, le taux de syndicalisation est passé de 56 % à 30 % et continue à baisser. Jusqu'à l'an dernier, syndicats et confédérations, plus ou moins solidaires le temps d'un bref printemps, n'hésitaient jamais à utiliser en dernier recours l'arme de la grève générale des transports pour faire aboutir leurs exigences.

Cette année encore elles ne se sont pas fait faute de le faire. Mais, au jour dit, à une exception près, tous les trains ont roulé : c'est le *shunto* qui s'est retrouvé sur une voie de garage.

Aujourd'hui, même le rituel des défilés-exutoires ne semble plus de *mise, et ce printemps avait tout* l'air d'un automne syndical.

R.-P. PARINGAUX.

Le rapport Merlin sur l'habitat à Paris

(Suite de la page 9.)

L'*utilisation massive, depuis son* introduction en 1965, de la possibilité de bail de six ans à loyer libre après mise aux normes de confort (et ces logements sont, pour près de la moitié, très inconfortables) serait responsable d'à peu près la moitié des « sorties » de la loi de 1948.

Il y a bien sûr aussi les démolitions, les fusions de plusieurs logements (souvent des chambres indépendantes), les mises en copropriété et... les sorties illégales de la loi. M. Merlin chiffre à près de 100 000 les logements sans confort loués vides avec un loyer libre illégal. Les occupants de ce parc social de fait sont souvent âgés (retraités) et de ressources modestes. Cependant, il y a là des rentes de situation : 17 % de ces occupants avaient, en 1978, un revenu supérieur de 23 % à la moyenne parisienne.

Or 800 immeubles entiers de ce type (de 20 à 25 logements en moyenne) sont vendus chaque année, dont les deux tiers sont acquis par des marchands de biens qui les réhabilitent et les revendent en copropriété. Le niveau de préemption *par la Ville, 26 immeubles en* moyenne depuis 1977, n'a représenté que 3 % des transactions, contre 7 % en 1981, l'Office d'H.L.M. de la Ville et les sociétés d'économie mixte en ayant acheté 4 %.

Le parc social de fait est, dit M. Merlin, « *l'enjeu majeur du logement social à Paris en 1982, plus encore que (...) l'accélération (nécessaire par ailleurs) de la construction neuve sociale* ».

● L'un des deux grands axes des propositions du rapport est donc une politique intensive de préemption de ces immeubles anciens (455 par an) permettant de « sortir », en moyenne annuelle, 6 100 logements (dont 5 100 réhabilités) de trois pièces.

● Le deuxième axe est celui d'une politique foncière audacieuse, portant sur une totalité de 750 hectares (en plus des 120 hectares de zones d'action concertée actuellement en cours), les deux tiers provenant de grandes entreprises publiques (S.N.C.F. notamment), le reste, de la restructuration des implantations industrielles. Ces terrains, à la cadence de 40 hectares par an, devront permettre la construction annuelle de 8 000 logements, dont 5 200 logements sociaux de grande taille (65 %), 1 700 logements « intermédiaires », à loyer moyen (21 %), et 1 100 logements non aidés (14 %). En tout, de 1983 à *2005, il s'agit de construire ou de* réhabiliter 276 000 logements, dont 169 200 logements sociaux, 54 000 logements locatifs intermédiaires et 34 800 logements à loyer libre.

En francs constants 1982, le coût global, sur un quart de siècle, s'élèverait à 117 milliards de francs (88 milliards pour les logements sociaux et 29 milliards pour les logements locatifs intermédiaires). Ce coût global représente l'effort nécessaire de la Ville et de l'État, soit, pour la Ville, un triplement de son effort financier annuel (8,5 % du budget total, fonctionnement et investissement, au lieu de 3 % actuellement), qui devrait être porté à 1,2 milliard de francs. M. Merlin évalue à 390 millions de francs en 1981 l'effort de la municipalité en faveur du logement et à 1 193 millions de francs son effort total en cinq ans, les dépenses pour le logement intermédiaire, à raison d'une centaine de logements par an, étant qualifiées de « *gouffre financier* ». C'est la vieille querelle *(le Monde* du 22 février) de savoir si l'on considère l'aide au logement intermédiaire comme une aide au logement social.

L'État, de son côté, devrait augmenter son effort, jugé « *finalement modeste* » (moins de 2,5 % du coût budgétaire national, soit moins que le poids démographique de la capitale, qui est de 4 %).

Ces efforts financiers seraient cependant inopérants si une politique commune constante ne permettait pas leur coordination et un accord sur les objectifs et les moyens, « *au-delà des affrontements politiques qui ont existé quelles que soient les majorités au pouvoir* ».

Les socialistes et M. Chirac d'accord pour ajourner la publication ?

La principale caractéristique de ce rapport est de définir clairement ce que pourrait être une politique socialiste de l'habitat à Paris. Le document était prêt à la date prévue (fin 1982). Dans la bataille des municipales, le logement était le point faible du bilan de M. Chirac.

On aurait pu imaginer que le rapport Merlin devienne, entre les mains du candidat socialiste à la mairie de Paris, une mine d'arguments, d'exemples, de chiffres jusqu'ici présentés en ordre dispersé, très pudiquement, ou non collectés, peut-être simplement par négligence. Les conclusions du rapport étaient d'autant plus fortes que les chiffres présentés étaient ceux mêmes fournis, pour la première fois aussi exhaustivement, par la Ville de Paris. Tandis que M. Chirac n'hésitait pas à attribuer à l'État — depuis mai 1981 — son (relatif) échec en la matière, le gouvernement décidait de remettre la publication du rapport à l'après-bataille électorale et en avisait fort courtoisement le maire de Paris, sans contrepartie.

Ce « sacrifice » d'une pièce importante de l'échiquier avant une échéance électorale pouvait s'expliquer par une pression faite sur le maire de Paris pour mettre en œuvre après les élections au moins une partie des propositions de M. Merlin. Un tel accord, même partiel, même contraint, entre un gouvernement socialiste et un maire R.P.R., au nom de l'intérêt général, aurait été extraordinaire : si extraordinaire en France, et plus spécialement à Paris, qu'il ne peut s'agir que de politique-fiction.

Il semble bien que le rapport Merlin, pour complet et passionnant qu'il soit, ne doive pas faire l'objet d'une exploitation systématique de la part du gouvernement, même si, comme le dit M. Merlin, « *la décennie 1980 offre la dernière chance pour Paris* », sauf à porter « *la responsabilité d'avoir laissé la capitale se transformer en ghetto d'où seront exclus les pauvres et les familles* ».

Au plan politique local, on ne voit pas pourquoi M. Chirac mènerait une politique active du logement des catégories défavorisées, alors que l'exode de celles-ci vers la périphérie lointaine est en relation directe avec ses victoires électorales. De la même façon, l'utilisation intensive par M. Quilès d'un programme aussi politiquement marqué n'avait que peu de chances de rassurer et de lui rallier un électorat viscéralement hostile : c'est bien à Paris que la loi Quilliot a suscité les plus forts remous et la mobilisation la plus intense.

Un spéculateur qui sommeille

Enfin, sur un plan politique plus général, tenter d'engager pour la capitale un programme aussi radical aurait justifié les accusations de collectivisme qu'on ne cesse de lancer au gouvernement, « *prisonnier des communistes* ». M. Merlin aura beau expliquer que, par préemption, la Ville se bornerait à se substituer aux marchands de biens pour rétablir autant que faire se peut un équilibre démographique perdu, sans que les propriétaires y perdent rien, une telle détermination serait ressentie comme une nouvelle spoliation des propriétaires d'immeubles *soumis à la loi de 1948. A ce titre*, faire du battage autour du rapport Merlin aurait sans doute des effets politiques négatifs par la crispation supplémentaire d'une grande partie de l'opinion politique.

Expliquer qu'une telle politique à long terme a pu s'appliquer durant des décennies à Amsterdam ou à Stockholm est sans effet : dans le cœur de chaque Français un spéculateur individualiste sommeille qui envie plutôt qu'il ne condamne les profits injustifiés ou excessifs. Or les deux tiers des logements parisiens sont la propriété de particuliers.

Faute d'avoir reconnu ces réalités plus psychologiques qu'économiques, faute d'avoir vu les effets pervers possibles de l'utilisation de son rapport (sans parler de sa mise en œuvre), M. Merlin risque fort d'avoir simplement enrichi les rayons de bibliothèques d'un excellent outil de travail pour les chercheurs : ces quatre cents pages denses constituent la meilleure somme des éléments disponibles — et ils sont statistiquement bien imparfaits — sur le logement à Paris.

Avoir espéré qu'il pût en être autrement relève d'un rêve quelque peu utopique.

JOSÉE DOYÈRE.

Le Monde

culture

THÉATRE

« LES ESTIVANTS », de Gorki, au Français

Une élégance sévère

Un an avant la révolution de 1905, Maxime Gorki fait le portrait, dans sa pièce *Datchniki (les Estivants)*, de quelques quadragénaires, avocat, ingénieur, médecin, et de leurs épouses, qui, dans les maisons de campagne (louées), passent le plus clair de leur temps à gémir sur leur paresse, leur impuissance.

Quelques allusions rapides mais précises indiquent que ces messieurs sont plutôt vilains : l'ingénieur a mal construit un mur, qui s'abat sur des ouvriers le médecin ferme les yeux sur de mauvais traitements imposés aux pensionnaires d'un centre de redressement l'avocat couvre les filouteries d'un copain : les femmes, elles, manquent d'énergie, subissent ces hommes qu'elles n'aiment plus, compensent en disant des méchancetés.

La fermeté, les paroles de progrès sont le fait d'une autre femme, une doctoresse, et d'un jeune homme de vingt-cinq ans un peu provocateur. Mais, dans l'ensemble, tout le monde gémit, bat sa coulpe : « *Nous sommes des privilégiés, nous avons trahi notre peuple, nous sommes des menteurs, des hypocrites, etc.* » Gorki faufile, dans ce concert d'auto-jérémiades, une histoire d'amour entre le jeune insolent et la doctoresse plus âgée que lui il y a aussi une jeune fille amoureuse d'un étudiant.

Si cette pièce est mise à plat, sagement, comme sous vide, si les acteurs disent avec discipline le texte et rien que le texte, comme semble l'avoir voulu le metteur en scène Jacques Lassalle, alors *les Estivants* ressemblent à une œuvre plutôt faible, démonstrative, appliquée.

Pour donner de la vie, de la couleur, de la chaleur, à ces conversations bavardes, à ces protestations répétées de « culpabilisme », il faudrait que les personnages, un par un, soient des caractères, des ténébreux, des égoïstes forcenés, des passionnels, des illuminés. Il faudrait peut-être qu'ils soient plus ou moins russes aussi, car les Russes ont ce besoin de réciter des poèmes, de se lancer dans des tirades, de faire des drames improvisés...

Le spectacle de Jacques Lassalle se distingue, comme toujours, par des qualités visuelles. Le décor, de Yannis Kokkis, est picturalement beau : une grande tente de jute, dans des teintes de sable chaud, inondée de soleil — un décor plus saharien que russe, — des costumes bien dessinés, — et des protagonistes hiératiques qui s'inscrivent avec grand style dans l'espace. Cela a beaucoup d'allure.

Mais ce parti pris de perfection élégante conduit à dévitaliser les personnages, à les nier dans une seule apparence, à vider leur monde de ses qualités sensibles, de ses hasards, de ses scories, à immobiliser un temps et un espace abstraits dans quoi les paroles et les actes n'opèrent plus. Des phrases sont égrenées, c'est tout.

Comme, d'une part, la traduction française est due à Michel Vinaver, un grand écrivain dramatique mais dont le style froid, chromé, ne donne aucun équivalent de la mélodie de la langue russe, et comme, d'autre part, plusieurs actrices et acteurs du Français, aujourd'hui, n'ont plus de voix, plus de timbres, alors tout concourt à faire de ces *Estivants* une suite attristante, informe, de plaintes inutiles, coupées par des astuces pas géniales de construction, de diversion.

Il y a dix-sept acteurs engagés dans cette entreprise, dont la plupart savent être excellents lorsque toutes les chances leur sont données. Ici, ils ne sont pas aidés, quand il ne sont pas mis en porte à faux, en contre-emploi.

Encore une fois, visuellement, c'est beau, et la rigueur du style de la mise en scène suscite un effet de bonne tenue. Mais le traitement appliqué à cette pièce très russe est trop sévère, trop contraignant.

MICHEL COURNOT.

★ Comédie-Française, en alternance.

Les Théâtrales 83 à La Rochelle

Les Théâtrales 83 se sont terminées, dimanche 22 mai, à La Rochelle. Pendant dix jours, un cycle de spectacles, d'animations et de rencontres était organisé dans la ville par la Fédération nationale du théâtre et la maison de la culture pour promouvoir le jeune théâtre professionnel. L'importante participation des comédiens et l'intérêt de près de six mille spectateurs ont répondu à cette initiative.

En proposant ces rencontres aux jeunes troupes professionnelles de province, les responsables s'adressaient à un secteur particulièrement fragile du monde du théâtre : sorties de l'amateurisme mais encore insuffisamment reconnues, les troupes ont un statut précaire, peu de subventions, souvent pas de salles. Le premier objectif des théâtrales était de leur donner l'occasion de se faire connaître ou, à défaut, celle de se rencontrer : vingt-sept d'entre elles, seulement, ont pu présenter un spectacle, mais elles ont été cent vingt à participer, à un moment ou à un autre, aux « tables rondes », sans compter les échanges spontanés un peu partout, au café ou dans la nouvelle maison de la culture. Ce rassemblement de dix jours a ainsi permis la confrontation d'expériences souvent isolées.

Si l'on excepte *les Bonnes* de Genet et *la Danse de mort* de Strinberg, la plupart des spectacles proposés sont des créations. Parmi celles-ci, une adaptation de textes futuristes italiens par le Théâtre du Hangar (Ile-de-France) et une adaptation de *Tortilla Flat* de Steinbeck. Adaptation encore, le spectacle solide que proposait, samedi, le Théâtre du Carquois (Amiens) à partir de *Boule de suif* de Maupassant.

La dernière soirée des Théâtrales réservait enfin le spectacle insolite et lunaire de la compagnie de l'Arc-Ouest (Dieppe) : cinq baladins et leurs marionnettes y racontent l'histoire du monde avec une tendresse de clowns tristes, aussi attachante et baroque que le sont leurs oripeaux. C'est souvent drôle et toujours inattendu. — D. B.

DANSE

Rencontres avec John Neumeier

John Neumeier, directeur du ballet de l'Opéra de Hambourg est, certainemement aujourd'hui, le chorégraphe étranger le plus familier au public français grâce à une large diffusion de ses productions. Au Théâtre de la Ville surtout, où la communication passe bien entre ses spectacles et la salle.

Cette année le public enthousiasmé, ému, par ses ballets, a pu aller plus avant dans son approche grâce à trois rencontres où le chorégraphe, entouré de quelques danseurs, a livré ses réflexions sur le travail de création. Ce comportement est très américain. Nikolaïs, Balanchine, Cunningham l'ont largement pratiqué, et Neumeier, grâce à ces contacts réguliers, a largement contribué à amener la population de Hambourg à la danse.

Très vite on est rassuré, il ne s'agit pas d'une conférence guindée aux propos pseudo-philosophiques, ni d'une démonstration didactique agrémentée d'anecdotes piquantes ; c'est plutôt un pont jeté entre les spectateurs et le travail des danseurs. Sur le thème Stravinski et la danse, *Neumeier montre comment une partition aussi marquée par son livret que* Petrouchka *peut, en raison de sa richesse orchestrale et de sa complexité rythmique, inspirer à un même chorégraphe des pièces de styles différents. Il s'amuse aussi à faire danser son même pas de deux du* Baiser de la fée *sur des musiques de Stravinski et de Tchaïkovski. Il explique aussi comment dans sa version du* Sacre, *conçue en 1972, au mpment du massacre des Jeux olympiques de Munich, il avait voulu exprimer une idée de destruction contenue selon lui dans la partition de Stravinski. Il y avait ajouté une référence à Nijinski, au seuil de la démence, dansant « la guerre » à l'Hôtel Suvretta. Un extrait du ballet interprété par Béatrice Cordoua a mis en évidence cette énergie crispée.*

Très influencé par Balanchine, Neumeier lui rend hommage dans une subtile analyse d'Agon où il insiste sur le style américain de la chorégraphie, cette cassure du rythme, cette déformation des positions classiques poussée jusqu'à l'épure géométrique. Un pas de deux dansé par Robin White et François Klaus en est la brillante démonstration.

Ainsi des évidences surgissent, des filiations s'ébauchent, la danse devaient soudain un univers complexe, vivant, transparent et pourtant chargé de mystère.

MARCELLE MICHEL.

JAZZ

Le VIIIe festival d'Angoulême

(Suite de la première page.)

Le festival « Jazz en France » d'Angoulême, pour sa huitième édition, s'est donné comme aimable devoir de le faire savoir.

Angoulême se porte, comme pour la musique improvisée ou la bande dessinée, aux avant-postes de l'action culturelle. Inauguré avec quelques promesses par M. Jack Lang, ministre délégué à la culture, le festival a d'abord fait défiler pendant une semaine les musiciens dont l'activité correspond à l'idée opiniâtre qu'on se fait ici de l'improvisation. Beaucoup d'Anglais cette fois, comme Trevor Watts, Tony Coe, John Surman, Stan Tracey, et des projets municipaux venus de partout.

Mais, toujours attachée à la découverte, la programmation du dernier week-end de « Jazz en France » prélude à quelque chose qui pourrait bien être une vague de fond. On annonce les excellents groupes maliens Kanaga de Mopti et Super Biton de Ségou, à Paris. Aux Eysines (Gironde), l'association A travers chants organise son deuxième festival panafricain. Et, à l'Espace Balard, l'Association pour la promotion de l'art caraïbe, relayée par la Chapelle des Lombards, la péniche *Atmosphère* et la M.J.C. de Nanterre, se lance dans son Tropica Rythmes 83.

Ce n'est pas une mode : c'est un courant majeur de ce temps. Ce n'est pas une découverte non plus ; ou alors, autant se placer avec un culot naïf dans cette perspective si mal vue à la Caraïbe selon laquelle Christophe Colomb aurait « découvert » l'Amérique. Les musiques d'Afrique et des Caraïbes n'ont plus rien de platement folklorique. Pourtant, elles restent un très bel hommage à leur propre passé et à ce qui les fonde. Il peut se faire, bien sûr, que le didactisme soit parfois appuyé, que le projet paraisse trop souligné, comme pour les Amazones de Guinée, à la technique moyenne mais aux intentions louables : sur les 3 heures du matin, elles entonnent un chant de lutte contre la drogue et l'alcool. Sinon, rien de culturel au sens pesant du terme. Dans l'ensemble, la fête se donne à l'état brut et trouve vite son rythme. Masques, costumes, coiffures, déchaînement des corps dans un rire entraînant : il n'est jusqu'à leurs propres mythes, dont ne s'amusent aujourd'hui les Africains du groupe M'Bamina par exemple. C'est que M'Bamina signifie la foudre, l'énergie.

Cuivres et percussions, chants aux rôles bien individués (l'impensable trio d'hommes des groupes maliens Kanaga de Mopti et Super Biton de Ségou), « risses » détournés du jazz et de la salsa, mais réinscrits dans la tradition et phrasés de façon singulière, tout apparaît comme à la fois bien connu et très nouvellement traité. Les voix par exemple ne sont copiées d'aucun modèle. Dans le groupe Malopoets (groupe des ghettos d'Afrique du Sud), elles sont dures et coupantes ; mais aussi bien on les entend superbement liées ou encore venues de si loin qu'elles évoquent la stricte tradition dogon (Kanaga). Les voix sont portées par le balancement et les danses. Les gestes anciens sont revus par la scène moderne : Super Biton, impressionnant de puissance ! Tout passe par les percussions, superbes d'efficacité et de variété. C'est à ce jeu que se jugent spontanément les groupes : sanction immédiate, l'envie de danse qu'ils déclenchent dans le public, largement africain et antillais. Pour les musiciens aussi, mêlés aux spectateurs, l'occasion est unique de s'entendre et de confronter leurs expériences.

Chacun suit son chemin. La réussite passe par le lien qui se crée d'emblée avec la salle. Akéndengué comme Eugène Mona se lançant dans un univers qu'ils ont contribué à retrouver avec une force indicible. Force de la voix et de la danse chez l'Antillais, force du cri et du geste de la main pour le Gabonais. Percussions, toujours ! A ce jeu, des prestations moins préparées ou plus mesurées (comme celle du groupe de Marius Cultier, aux atouts incontestables) restent décevantes. C'est que les enchères spectaculaires étaient pendant deux jours et deux nuits placées très haut.

On n'oubliera pas de sitôt Linton Kwesi Johnson, entouré d'un des meilleurs groupes de reggae de la Jamaïque (le Dennis Bovell Dub Band), qui scande sur le rythme le plus brillant et le plus dansant d'aujourd'hui la lutte, les crises, le chômage ou la Pologne. Poésie populaire aux accents spontanés, celle-ci n'a même pas à se chercher. La voix récite comme on chante. Les techniques empruntent aux speakers de radio comme aux vedettes du rock. Tout ce qui rendrait suspect un pareil fatras diparaît ici comme garanti par la nécessité de la démarche. Par son caractère prévisible et comme inévitable.

Dans les années 70, un groupe new-yorkais scandait sa violence et son ironie sur fond de percussions. Il se faisait appeler les Last Poets, les derniers poètes. Vu d'aujourd'hui, plus aucun doute : dans un mouvement qui va chercher chez les prêcheurs, les orateurs, les chanteurs populaires et les griots, l'âme archaïque du blues, les derniers sont bien les premiers. Comme de juste.

FRANCIS MARMANDE.

★ Kanaga de Mopti et Super Biton de Ségou au Palais des glaces du 20 au 24 mai à 20 h 30 ;

★ IIe Festival panafricain aux Eysines du 10 au 19 juin.

VARIÉTÉS

Les adieux des Compagnons de la chanson

Il y a déjà trois ans que les Compagnons de la chanson ont annoncé leur retraite et, tout comme précédemment les Frères Jacques, ils n'en finissent pas de faire leurs adieux à la scène.

Survivance du music-hall des années 40 et 50, issus des Compagnons de France, ils sont apparus en pleine occupation avec un répertoire proche de celui qu'on utilise autour des feux de camp, des vieilles chansons françaises telles que *Perrine était servante*, agrémentées parfois d'un désir parodique. Dans les années 30 aux Etats-Unis, les Mills Brothers avaient su créer une sonorité d'ensemble et un style. Les Compagnons de la chanson n'innovent pas. Ils ont mis au point une traditionnelle harmonisation, mais ne négligent pas une forme d'humour populaire dans le traitement de chansons anciennes et nouvelles.

Deux rencontres au lendemain de la seconde guerre mondiale propulseront le groupe vers la tête d'affiche : Edith Piaf le poussera à s'éloigner du folklore, et avec elle ils chanteront *les Trois cloches* ; Charles Trenet leur donnera un de leurs grands succès (*Mes Jeunes Années*). Dès lors, les Compagnons ne bougeront plus fondamentalement. Pendant près de quarante ans, ils seront des artisans de variétés enjambant plus ou moins allégrement le temps et, du moins jusqu'au milieu des années 60, suivant les modes successives, passant du cha-cha-cha au calypso et au folk-song, soignant une mise en scène des chansons qui expliquait leur pérennité : chanteurs, musiciens jouant chacun de plusieurs instruments, acrobates et clowns, ils ont su exploiter à leur manière une notion assez complète du spectacle.

A l'origine, ils étaient neuf. La disparition de l'un d'eux, au début des années 70, n'a pas modifié la fonction de chacun. Jusqu'à ces adieux chantés à présent à l'Olympia, Fred Mella a été le soliste et Jean-Louis Jaubert le porte-parole du groupe.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Olympia, 20 h 45. Jusqu'au 30 mai.

MUSIQUE

« MANON LESCAUT » à Covent-Garden

La manière canaille

Nous avons assisté à un spectacle rare la semaine passée à Covent-Garden : le public londonien du Royal Opera, qui ne dispense à l'ordinaire ses bravos qu'au rideau final, a éclaté en ovations dès avant le troisième acte dans la Manon Lescaut *de Puccini. Il faut dire que les protagonistes qui venaient d'interpréter à pleins poumons le duo du deuxième acte sont les actuels champions photogéniques du* bel canto : *la ravissante soprano néo-zélandaise Kiri Te Kanawa et le beau ténor espagnol Placido Domingo. Placé avec protection à la dernière minute dans un fond de loge et n'ayant même pas eu le temps de jeter un coup d'œil sur le programme, nous eûmes la délicieuse surprise de ne les reconnaître qu'à l'audition.*

Curieuse destinée que cette Manon Lescaut *de Puccini. En une seule soirée, le 1er février 1893, elle révèle le compositeur aux connaisseurs du théâtre Regio de Turin et inaugure la série des chefs-d'œuvre :* la Bohème *en 1876,* la Tosca *en 1900,* la Traviata *en 1904. Elle a tellement de succès — certains contemporains la considèrent comme supérieure aux trois autres — qu'ici même, à Covent-Garden, elle est affichée moins d'une année après sa création et que le Metropolitan Opera de New-York la réclame. Il faudra attendre dix-sept ans, néanmoins, pour que cette troupe du Metropolitan, Caruso en tête, dirigée par Toscanini, vienne présenter la Manon italienne sur les rives de la Seine, au Châtelet.*

Les mélomanes français de la Belle Époque ne voulaient entendre parler que de la Manon *de Massenet, la première en date (1884). Les chanteuses de salon — ô funestes souvenirs d'enfance ! — firent longtemps se pâmer en roucoulant :* « Je suis encore toute étourdie », *ou* « Adieu, notre petite table ». *Chargé d'honneurs, portraituré par les artistes les plus pompiers du Salon, avec son beau front dégagé, « à la Massenet », l'auteur de* Manon, *de* Werther, *de* Thaïs *incarnait alors un personnage redoutablement officiel. La critique musicale le traitait comme un génie, transformant en évènements internationaux d'extravagants chromos comme* Grisélidis, Esclarmonde *ou* le Roi de Lahore *dont les noms seuls font frémir. C'est dire qu'avec un pareil box-office Massenet campait littéralement à l'Opéra-Comique. Comment imaginer que sa Manon, portée aux nues par Sybil Sanderson ou Marguerite Carré, pût tolérer la concurrence d'une cadette transalpine ?*

*La partition de Massenet, toute de charme, est sans doute plus unanimement musicale. Mais celle de Puccini n'a pas moins de séduction, notamment dans le madrigal du deuxième acte, galamment transposé de l'*Agnus Dei, *que le jeune organiste de Lucques avait écrit à dix-sept ans. Et pour la première fois de la manière la plus généreuse, le* verismo, *adaptation à l'italienne du naturalisme de Zola, coule à larges bords. Quant au* libretto, *Giacosa et Illica ont suivi de plus près le drame de l'abbé Prévost que Meilhac et Gille. Manon n'est pas une rosière, elle trompe et vole effrontément. A l'heure du châtiment — on bannissait pour une peccadille les filles publiques en ces heureux temps, — elle ne meurt pas sur la route du Havre mais s'en va expier au loin, dans un désert du « nouvel Orléans », préfigurant la mise en scène du cinéma d'après-guerre, où s'illustrèrent Cécile Aubry et Michel Auclair. Ne parlons pas des lyrics mirlitonnesques de la version française ridiculisés par le gazouillis italien, même parfaitement incompréhensible. Enfin, le dernier aria de l'héroïne de Puccini,* « sola perduta abandonata in landa desolata », *est la pièce de choix de toutes les cantatrices contemporaines : Renata Tebaldi le choisit pour la réouverture de la Scala de Milan en 1946, Maria Callas en fit un morceau de bravoure pour ses récitals. Il était attendu que Kiri Te Kanawa, ce soir-là, à Covent-Garden, y obtint un triomphe — ce qui eut lieu dans une salle déjà chauffée au rouge.*

On taquinait beaucoup Massenet en lui disant que son opéra-comique si bien bienveillant aurait dû s'appeler Des Grieux. *Le héros de Puccini, en revanche, est loin d'être un innocent, même passablement tricheur sur les bords. Pas de prêches à Saint-Sulpice, pas de sermons paternels. Di Stefano le chantait ainsi d'une manière canaille au moment de ses tonitruants succès à la Scala. Placindo Domingo, qui incarna pour la première fois Des Grieux à l'Arena de Verone en 1970 — à vingt-neuf ans — donne au personnage qu'il interprète à Covent-Garden une présence virile, tel que nous l'avons admiré à l'Opéra de Paris dans* Otello *ou au cinéma dans* la Traviata *de Zeffirelli.*

L'orchestre de Covent-Garden, dirigé par le maestro Giuseppe Sinopoli, respecte avec un cœur admirable le tempo rallentando *qu'exigea paradoxalement Puccini dans son premier défoulement vériste.*

OLIVIER MERLIN.

« SCÈNES DE LA VIE ITALIENNE », d'Adrienne Clostre

Du journal à l'opéra

Grand Prix de Rome des années 50, Adrienne Clostre a gardé la nostalgie de l'Italie et des spectacles spontanés que donnent les gens de la rue et de la campagne. Elle s'est offert le plaisir de les faire revivre dans les *Cinq scènes de la vie italienne* que vient de créer le Théâtre musical d'Angers (1).

On croirait les sujets empruntés au vieux fonds populaire, mais il s'agit de cinq faits divers lus dans les journaux, burlesques, étranges, sinistres ou humoristiques, d'un réalisme étonnant : une scène d'auberge picaresque ; l'histoire bizarre d'un père de famille misérable qui scelle dans son mur un os de sa mère pour qu'elle protège la maison ; une jeune fille tondue pour avoir parié sur une équipe de football qui a perdu ; un paysan qui se délivre du mauvais œil en tuant la jeteuse de sorts, sa propre belle-sœur ; la querelle d'un curé avec son évêque, mis en déroute par les puissances célestes qui soutiennent la religion populaire.

Ce film à sketches rondement mené, aux personnages hauts en couleur, souffre un peu de l'atonalisme du style vocal et de la fragmentation de l'écriture orchestrale, qui ne sont guère compatibles avec le genre de l'œuvre, malgré quelques effets impressionnants ou drôles. Le ton paraît bien plus juste dans certains chœurs ou les chants de la jeteuse de sorts, d'une sève populaire indéniable.

Tout cela se fond dans le flot d'une mise en scène vivante d'Yvan Rialland, qui imprime à sa troupe nombreuse une verve très italienne, tandis que les costumes, les masques, les longs nez, de Daniel Ogier créent une atmosphère charmante et saisissante, avec ces décors humbles derrière lesquels deux peintres dévoilent peu à peu la toile grandiose des *Noces de Cana* de Véronèse, hommage à l'« âme collective » du peuple qui a enfanté Verdi, De Sica et Véronèse, aussi bien que les humbles personnages de cette commedia dell'arte.

Marc Soustrot dirige la représentation avec sa précision et son brio habituels, et Jay Gottlieb tire un feu d'artifice des fracassants interludes pour piano.

JACQUES LONCHAMPT.

(1) On pourra voir ce spectacle les 3 et 4 juin, à l'Espace Cardin, avec les mêmes interprètes.

Mort de l'historien d'art Kenneth Clark

Nous apprenons la mort, survenue à Londres le 21 mai, de l'historien d'art Kenneth Clark. Il était âgé de soixante-dix-neuf ans.

Kenneth Clark a longtemps occupé l'avant-scène du monde des arts en Angleterre. Si on ne trouve pas de vision originale dans tous ses travaux, il n'en a pas moins exercé une influence considérable, servi par une grande sensibilité doublée d'une grande érudition, qui, dans la tradition de Ruskin, le rendait apte à formuler avec précision et subtilité les sensations les plus évanescentes qu'il percevait dans les œuvres d'art, en peinture et en architecture, surtout de la Renaissance italienne, son domaine privilégié.

C'est d'ailleurs d'Italie que lui est venue sa passion pour l'art, aux côtés de Bernard Berenson. Kenneth Clark, né à Londres en 1903, dans une famille du textile, a d'abord étudié à Trinity College, à Oxford, avant de passer deux fructueuses années auprès du prince des historiens d'art, grand connaisseur de la Renaissance italienne. Son premier ouvrage, The Gothic Revival *qu'il publie dès l'âge de vingt-sept ans, dit sa dette à son maître américain. A son retour en Angleterre, il est nommé conservateur de l'Ashmolean d'Oxford, le plus vieux musée du monde. A trente ans, il devient directeur de la National Gallery de Londres et conservateur de la collection royale.*

C'est Kenneth Clark qui organisa, en pionnier, les expositions sur la Renaissance italienne en Grande-Bretagne, dans les années 30. Il publie une étude sur Léonard de Vinci en 1939, à la suite de son catalogue sur les dessins de Léonard appartenant à la collection royale, et un ouvrage de vulgarisation sur les chefs-d'œuvre de la National Gallery.

La guerre interrompt son travail au musée, où il a fait procéder à la restauration des collections et a acquis un certain nombre d'œuvres importantes. Riche héritier, il décide, en 1945, d'abandonner la National Gallery pour se consacrer à l'étude, à l'écriture et à l'enseignement. C'est de ses cours à la Slade qu'il tire son livre sur le Paysage dans la peinture, qui a trouvé un écho favorable dans le monde littéraire. Mais son Nu, publié en 1955, reste son ouvrage le plus connu et le plus admiré.

Auteur d'un Piero Della Francesca et d'un livre sur les dessins de Boticelli, Kenneth Clark a atteint une célébrité que connaissent peu les historiens d'art, grâce à sa série télévisée « Civilisation » présentée avec succès dans de nombreux pays où il y donne une vue panoramique de l'aventure artistique.

J. M.



SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LA MUSICA - Cité internationale (589-38-69), 20 h 20.
LIT VERS - Chapelle de la Salpêtrière (508-09-46), 20 h 30.

Les salles subventionnées et municipales

SALLE FAVART (296-06-11), 19 h 30 : la Belle Hélène.

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), 14 h 30 : le Médecin volant, Amphitryon; 20 h 30 : la Seconde Surprise de l'amour ; la Colonie.

BEAUBOURG (277-12-33) Cinéma vidéo : 16 h : Introduction à la musique contemporaine n° 2 « Nécessité et hasard » ; 19 h : Le temps des cathédrales : Dieu est lumière.

Les autres salles

CINQ DIAMANTS (580-18-62), 21 h : Monsieur Milord.
COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41) 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.
COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 20 h 30 : Lune et l'autre.
CONSTANCE (258-97-62), 20 h 45 : Chronique de deux filles et d'un estragon.
ESCALIER D'OR (523-15-10), 21 h : Abraham et Samuel.
HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Théâtre d'ombres ; 22 h 30 : les Atours de Nell.
JEUNE THÉATRE NATIONAL (271-51-00), 21 h : Crépuscule.
NOUVEAUTÉS (770-52-76), 20 h 30 l'Entourloupe.
POCHE (548-92-97), 21 h : Vera Baxter.
TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79) I. 20 h 30, l'Ecume des jours.
THÉATRE DU TOURTOUR (887-82-48), 18 h 30 : la Crosse en l'air; 20 h 30 : Merci Appoline ; 22 h 15, J. Charby : Pour de rire.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h : François, j'ai mal à mes sous.
THÉATRE DES DEUX ANES (606-10-26), 21 h : A vos ronds... Fisc.

Les comédies musicales

POTINIÈRE (261-44-16), 20 h 45 : Il signor Fagotto.

Le music-hall

DÉCHARGEURS (236-00-02), 21 h 45 : F. Montaner.
LUCERNAIRE (544-57-34), 22 h 30 : J. Florence.

Les concerts

LUCERNAIRE, 19 h 45 : Ph. Biros (Bach, Schumann, Beethoven) ; 21 h : Miguel (Miguel).
ESPACE CARDIN, 20 h 30 : M. Mesplé, A. Frantz (Offenbach).
EGLISE ANGLICANE ST-GEORGES, 12 h 45 : C. Shuster (Bach).

Festival

VII[e] SOIRÉES DE SAINT-AIGNAN
Hôtel de Saint-Aignan
A 21 h : Petit collège de musique (Haëndel, de Visée, Monteverdi...).

Jazz, pop, rock, folk

CASINO DE PARIS (285-00-39), 21 h : J. Mayall/M. Taylor.
CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : S. Guérault, B. Vasseur.
FORUM (297-53-39), 21 h : Eyeless in Gaza, Tanit.
NEW MORNING (523-51-41), 17 h 30 et 20 h 30 : L. Hampton.
PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : J. Ruocco, S. Lazarevitch, Ch. Loos, R. Del Fra, F. Ineke.

En région parisienne

PRESLES, Fête de Lutte ouvrière : M. Lagueyrie, Sapho, Gubitsch-Calo...
VINCENNES, Th. D.-Sorano (374-73-74), 21 h : Il flotte dans l'air des milliers de pardessus.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

Relâche.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h. Quinzaine des réalisateurs (1969/1982) : Gamin, de C. Duran : 17 h : les Fils de Fierro, de F.-E. Solanas ; 19 h, Cinéma indien : la Fin de la nuit, de S. Bénégal.

Les exclusivités

AMÉRIQUE INTERDITE (A., v.f.) (**) : Rio Opéra, 2[e] (742-82-54).
ATOMIC CAFÉ (A., v.o.) : Movies, 1[er] (260-43-99) ; Saint-Séverin, 5[e] (354-50-91) ; Olympic Entrepôt, 14[e] (542-67-42).
LES AVENTURES DE PANDA (Jap., v.f.) : Templiers, 3[e] (272-94-56).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Trois Haussmann, 9[e] (770-47-55).
LES AVENTURIERS DU BOUT DU MONDE (A., v.o.) : Forum, 1[er] (297-53-74) ; Danton, 6[e] (329-42-62) ; Rotonde, 6[e] (633-08-22) ; (v.o., v.f.) : Normandie, 8[e] (359-41-18) ; v.f. : Rex, 2[e] (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2[e] (261-50-32) ; U.G.C. Montparnasse, 6[e] (544-14-27) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12[e] (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13[e] (336-23-44) ; Mistral, 14[e] (539-52-43) ; Magic, 15[e] (828-20-64) ; Murat, 16[e] (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17[e] (758-24-24) ; Images, 18[e] (522-47-94) ; Secrétan, 18[e] (241-77-99).
LA BALANCE (Fr.) : Maxéville, 9[e] (770-72-86) ; Paramount Montparnasse, 14[e] (329-90-10).
BANZAI (Fr.) : Berlitz, 2[e] (742-60-33) ; Ambassade, 8[e] (359-19-08) ; Montparnasse Pathé, 14[e] (320-12-06) ; Tourelles, 20[e] (364-51-98).
LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Cluny Ecoles, 5[e] (354-20-12).
LA BELLE DE SAIGON (A., v.o.) : Bonaparte, 6[e] (326-12-12).
BERLIN HARLEM (All., v.o.) (**) : Marais, 4[e] (278-47-86).
BLADE RUNNER (A., v.f.) (*) : Opéra Night, 2[e] (296-62-56).
BRISBY ET LE SECRET DE NIMH (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11[e] (700-89-16) ; Cinoche St-Germain, 6[e] (633-10-82).
CARBONE 14, LE FILM (Fr.) : Le Marais, 4[e] (278-47-86).
LE CHOIX DE SOPHIE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3[e] (271-52-36) ; U.G.C. Odéon, 6[e] (325-71-08) ; U.G.C. Champs-Elysées, 8[e] (359-12-15) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15[e] (575-79-79) - V.f. : Capri, 2[e] (508-11-69) ; U.G.C. Montparnasse, 6[e] (544-14-27) ; U.G.C. Boulevards, 9[e] (246-66-44) ; Magic Convention, 15[e] (828-20-64).
CIRCULEZ Y'A RIEN A VOIR (Fr.) : Berlitz, 2[e] (742-60-33) ; Richelieu, 2[e] (233-56-70) ; Ambassade, 8[e] (359-19-08) ; Fauvette, 13[e] (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14[e] (320-12-06) ; Pathé Clichy, 18[e] (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20[e] (636-10-96).
COUP DE FOUDRE (Fr.) : Gaumont Halles, 1[er] (297-49-70) ; Berlitz, 2[e] (742-60-33) ; Studio de la Harpe, 5[e] (634-25-52) ; Marignan, 8[e] (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8[e] (387-25-43) ; Nation, 12[e] (343-04-67) ; Montparnasse Pathé, 14[e] (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15[e] (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17[e] (758-24-24).
DANS LA VILLE BLANCHE (Suis.) : Ciné Beaubourg, 3[e] (271-52-36) ; 14 Juillet Racine, 6[e] (326-19-68) ; 14 Juillet Parnasse, 6[e] (326-58-00) ; Marbeuf, 8[e] (225-18-45) ; 14 Juillet Bastille, 11[e] (357-90-81) ; République Cinéma, 11[e] (805-51-33).
DE MAO A MOZART (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11[e] (700-89-16).
DAR L'INVINCIBLE (A., v.o.) : Ermitage, 8[e] (359-15-71). – V.f. : Rex, 2[e] (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2[e] (261-50-32) ; U.G.C. Montparnasse, 6[e] (544-14-27) ; Gare de Lyon, 12[e] (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13[e] (336-23-44) ; Mistral, 14[e] (539-52-43) ; Magic, 15[e] (828-20-64) ; Pathé Clichy, 18[e] (522-46-01) ; Secrétan, 19[e] (241-77-99).
DARK CRYSTAL (A., v.o.) : Studio Alpha, 5[e] (354-39-47) ; Paramount City, 8[e] (562-45-76). – V.f. : Paramount Opéra, 2[e] (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14[e] (329-90-10).
LE DERNIER COMBAT (Fr.) : Gaumont Halles, 1[er] (297-49-70) ; Parnassiens, 14[e] (329-83-11).
LES DERNIERS MONSTRES (It., v.o.) : Le Paris, 8[e] (359-53-99) ; Parnassiens, 14[e] (329-83-11). – V.f. : Français, 8[e] (770-33-88).
DERRIERE LA PORTE (It., v.o.) (*) : Ciné Beaubourg, 3[e] (271-52-36) ; UGC Danton, 6[e] (329-42-62) ; Biarritz, 8[e] (723-69-23) ; Parnassiens, 14[e] (329-83-11). – V.f. : U.G.C. Opéra, 2[e] (261-50-32).
DIALOGUE DE ROME (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6[e] (633-97-77).
L'ETE MEURTRIER (Fr.) : Richelieu, 2[e] (233-56-70) ; Saint-Germain Studio, 5[e] (633-63-20) ; Hautefeuille, 6[e] (633-79-38) ; Colisée, 8[e] (359-29-46) ; George-V, 8[e] (562-41-46) ; Français, 9[e] (770-33-88) ; Nation, 12[e] (343-04-67) ; Athéna, 12[e] (343-00-65) ; Fauvette, 13[e] (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14[e] (320-12-06) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14[e] (589-68-42) ; Mistral, 14[e] (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15[e] (828-42-27) ; Bienvenüe Montparnasse, 15[e] (544-25-02) ; Victor Hugo, 16[e] (727-49-75) ; Wepler, 18[e] (522-46-01) ; Gambetta, 20[e] (636-10-96).
LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bots.-A., v.o.) : Quintette, 5[e] (633-79-38) ; George-V, 8[e] (562-41-46) ; Marignan, 8[e] (359-92-82). – V.f. : Maxeville, 9[e] (770-72-86) ; Français, 9[e] (770-33-88) ; Paramount Galaxie, 13[e] (580-18-03) ; Montparnos, 14[e] (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15[e] (828-42-27) ; Paramount Montmartre, 18[e] (606-34-25).
DIVA (Fr.) : Panthéon, 5[e] (354-15-04) ; Marbeuf, 8[e] (225-18-45) ; Palace Croix Nivert, 15[e] (374-95-04) (H. sp.).
ÉDITH ET MARCEL (Fr.) : Paramount Odéon, 6[e] (325-59-83) ; Publicis Elysées, 8[e] (720-76-23) ; Paramount Opéra, 9[e] (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14[e] (329-90-10).
E.T. L'EXTRA-TERRESTRE (A., v.f.) : Trois Haussmann, 9[e] (770-47-55) ; Grand Pavois, 15[e] (554-46-85).
L'ÉVENTREUR DE NEW-YORK (A. v.o.) (**) : Ermitage, 8[e] (359-15-71) ; v.f. : U.G.C. Boulevards, 9[e] (770-72-86) ; Maxéville, 9[e] (770-72-86) ; Pathé Clichy, 18[e] (522-46-01).
FANNY ET ALEXANDRE (Suéd., v.o.) : Pagode, 7[e] (705-12-15) ; Olympic Balzac, 8[e] (561-10-60) ; Saint-André-des-Arts III, 6[e] (326-80-25) ; Olympic Entrepôt, 14[e] (542-67-42).
LA FEMME DE CAUCHEMAR (All., v.o.) (**) : Marais, 4[e] (278-47-86).
LA FILLE DE TRIESTE (It., v.o.) : Paramount Odéon, 6[e] (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8[e] (562-75-90) ; v.f. : Paramount Marivaux, 2[e] (296-80-40).

Lundi 23 mai

LA FLAMBEUSE DE LAS VEGAS (A., v.o.) : Publicis Saint-Germain, 6[e] (222-72-80) ; Paramount City, 8[e] (562-45-76). – V.f. : Paramount Opéra, 9[e] (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14[e] (329-90-10).
FUCKING CITY (All. v.o.) (**) : Marais, 4[e] (278-47-86).
GALJIN (Bré., v.o.) : Denfert, 14[e] (321-41-01).
GANDHI (Brit., v.o.) : Gaumont Halles, 1[er] (297-49-70) ; Cluny Palace, 5[e] (354-07-76) ; Hautefeuille, 6[e] (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8[e] (359-04-67) ; Parnassiens, 14[e] (320-30-19). - V.f. : Richelieu, 2[e] (233-56-70) ; Français, 9[e] (770-33-88) ; Athéna, 12[e] (343-00-65) ; Gaumont Sud, 14[e] (327-84-50) ; Miramar, 14[e] (320-89-52) ; Clichy Pathé, 18[e] (522-46-01).
IDENTIFICATION D'UNE FEMME (It., v.o.) : Epée de Bois, 5[e] (337-57-47).
L'IMPÉRATIF (All., v.o.) : Lucernaire, 6[e] (544-57-34).
L'INDIC (Fr.) : Gaîté Boulevard, 2[e] (233-67-06) ; Marbeuf, 8[e] (225-18-45) ; Paramount Opéra, 9[e] (742-56-31) ; Gaîté Rochechouart, 9[e] (878-81-77).
J'AI ÉPOUSÉ UNE OMBRE (Fr.) : Ambassade, 8[e] (359-19-08).
J'AURAI TA PEAU (A., v.o.) (*) : Ambassade, 8[e] (359-19-08) ; v.f. : Lumière, 9[e] (246-49-07) ; Maxeville, 9[e] (770-72-86) ; Montparnos, 14[e] (327-52-37).
LE JEUNE MARIÉ (Fr.) : Forum, 1[er] (297-54-74) ; U.G.C. Opéra, 2[e] (261-50-32) ; Berlitz, 2[e] (742-60-33) ; U.G.C. Opéra, 2[e] (261-50-32) ; Berlitz, 2[e] (742-60-33) ; U.G.C. Odéon, 6[e] (325-71-08) ; Biarritz, 8[e] (723-69-23) ; Marignan, 8[e] (359-92-82) ; Maxéville, 9[e] (770-72-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12[e] (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13[e] (336-23-44) ; Gaumont Sud, 14[e] (327-84-50) ; Miramar, 14[e] (320-89-52) ; Convention Saint-Charles, 15[e] (579-33-00) ; Passy, 16[e] (288-62-34) ; Images, 18[e] (522-47-94).
MAYA L'ABEILLE (Autr., v.f.) : Saint-Ambroise, 11[e] (700-89-16).
LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Quintette, 5[e] (633-79-38) ; Ambassade, 8[e] (359-19-08) ; Parnassiens, 14[e] (320-30-19).

LES FILMS NOUVEAUX

L'ARGENT, film français de Robert Bresson : Forum, 1[er] (297-53-74) ; Impérial, 2[e] (742-72-52) ; Hautefeuille, 6[e] (633-79-38) ; La Pagode, 7[e] (705-12-15) ; Olympic Balzac, 8[e] (561-10-60) ; Colisée, 8[e] (359-29-46) ; St-Lazare Pasquier, 8[e] (387-35-43) ; 14-Juillet Bastille, 11[e] (357-90-81) ; Parnassiens, 14[e] (329-83-11) ; Bienvenüe Montparnasse, 15[e] (544-25-02) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15[e] (575-79-79).
LES BANCALS, film français de Hervé Lièvre : Quintette, 5[e] (633-79-38).
L'HISTOIRE DE PIERRA (*), film franco-italien de Marco Ferreri, v.o. : Ciné-Beaubourg, 3[e] (271-52-36) ; UGC Odéon (325-71-08) ; Biarritz, 8[e] (723-69-23) ; Publicis Matignon, 8[e] (359-31-97) ; Olympic Entrepot, 14[e] (542-67-42) ; Murat, 16[e] (651-99-75) ; v.f. : UGC Opéra, 2[e] (261-50-32) ; UGC Rotonde, 6[e] (633-08-22) ; UGC Boulevards, 9[e] (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12[e] (343-01-59) ; Paramount Galaxie, 13[e] (580-18-03) ; Paramount Orléans, 14[e] (540-45-91) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15[e] (575-79-79) ; Paramount Maillot, 17[e] (758-24-24) ; Images, 18[e] (522-47-94).
LA LUNE DANS LE CANIVEAU, film français de Jean-Jacques Beineix : Gaumont Halles, 1[er] (297-49-70) ; Berlitz, 2[e] (742-60-33) ; Richelieu, 2[e] (233-56-70) ; St-Germain Huchette, 5[e] (633-63-20) ; Bretagne, 6[e] (222-57-97) ; Saint-André-des-Arts, 6[e] (326-48-18) ; Ambassade, 8[e] (359-19-08) ; St-Lazare Pasquier, 8[e] (387-35-43) ; Lumière, 9[e] (246-49-07) ; Fauvette, 13[e] (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14[e] (327-84-50) ; Kinopanorama, 15[e] (306-50-50) ; Mayfair, 16[e] (525-27-06) ; Wepler, 18[e] (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20[e] (636-10-96).
LE MUR (**), film franco-turc de Yilmaz Güney, v.o. : Ciné-Beaubourg, 3[e] (271-52-36) ; UGC Odéon, 6[e] (325-71-08) ; 14-Juillet Parnasse, 6[e] (326-58-00) ; Normandie, 8[e] (359-41-18) ; Biarritz, 8[e] (723-69-23) ; 14-Juillet Bastille, 11[e] (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15[e] (575-79-79) ; Murat, 16[e] (651-99-75) ; v.f. : Rex, 2[e] (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6[e] (544-14-27) ; UGC Boulevards, 9[e] (246-66-44) ; UGC Gobelins, 13[e] (336-23-44) ; Mistral, 14[e] (539-52-43) ; Magic Convention, 15[e] (828-20-64) ; Clichy Pathé, 18[e] (522-46-01).
LA VALSE DES PANTINS, film américain de Martin Scorsese, v.o. : Gaumont Halles, 1[er] (297-49-70) ; Quintette, 5[e] (633-79-38) ; Marignan, 8[e] (359-92-82) ; Parnassiens, 14[e] (329-83-11) ; v.f. : Impérial, 2[e] (742-72-52) ; Fauvette, 13[e] (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14[e] (320-12-06) ; Clichy Pathé, 18[e] (522-46-01).
ZOMBIE (**), film américain de Georges A. Romero, v.o. : Paramount Odéon, 6[e] (325-59-83) ; Marignan, 8[e] (359-92-82) ; v.f. : Hollywood Bd, 9[e] (770-10-41) ; Paramount Opéra, 9[e] (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12[e] (343-79-17) ; Paramount Gobelins, 13[e] (707-12-28) ; Montparnos, 14[e] (327-52-37) ; Mistral, 14[e] (539-52-43) ; Paramount Montmartre, 18[e] (606-34-25).

MORTELLE RANDONNÉE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2[e] (261-50-32) ; Cinoches, 6[e] (633-10-82) ; Rotonde, 6[e] (633-08-22) ; Biarritz, 8[e] (723-69-23).
L'ŒIL DU TIGRE : ROCKY III (A., v.f.) : Arcades, 2[e] (233-54-58).
OFFICIER ET GENTLEMAN (A., v.o.) : Marbeuf, 8[e] (225-18-45) - V.f. : Trois Haussmann, 9[e] (770-47-55).
PAULINE A LA PLAGE (Fr.) : Studio Cujas, 5[e] (354-89-22) ; Paramount Odéon, 6[e] (325-59-83) ; Parnassiens, 14[e] (329-83-11).
PENITENCIER DE FEMMES (Fr.-It., v.f.) (**) : Paramount Marivaux, 2[e] (296-80-40) ; Paramount City, 8[e] (562-45-76) ; Max Linder, 9[e] (770-40-04) ; Paramount Bastille, 12[e] (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13[e] (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14[e] (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15[e] (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 18[e] (606-34-25).
48 HEURES (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6[e] (325-59-83) ; Ermitage, 8[e] (359-15-71) ; Publicis Champs-Elysées, 8[e] (720-76-23). – V.f. : Rex, 2[e] (236-83-93) ; Paramount Marivaux, 2[e] (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9[e] (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12[e] (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13[e] (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14[e] (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15[e] (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17[e] (758-24-24) ; Paramount Orléans, 14[e] (540-45-91) ; Paramount Montmartre, 18[e] (606-34-25) ; Secrétan, 19[e] (241-77-99).
RAMBO (A., v.o.) (*) : Marbeuf, 8[e] (225-18-45). V.f. : Arcades, 2[e] (233-54-58).
REVIENS JIMMY DEAN REVIENS (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6[e] (633-97-77).
SARAH (Fr.) : U.G.C. Danton, 6[e] (329-42-62) ; Normandie, 8[e] (359-41-18).
SUPERVIXENS (A., v.o.) (**) : Boîte à Films (H. sp.), 17[e] (622-44-21).
SURPRISE PARTY (Fr.) : George V, 8[e] (562-41-46).
THE VERDICT (A. v.o.) : Cluny Écoles, 5[e] (354-20-12).
TÉNÈBRES (It., v.f.) (**) : Paramount Opéra, 9[e] (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14[e] (329-90-10).
T'ES FOU JERRY (A., v.o.) : Colisée, 8[e] (359-29-46). – V.f. : Hollywood Boulevard, 9[e] (770-10-41) ; Lumière, 9[e] (246-49-07) ; Montparnos, 14[e] (327-52-37).
TOOTSIE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5[e] (634-25-52) ; Danton, 6[e] (329-42-62) ; Biarritz, 8[e] (723-69-23). – V.f. : U.G.C. Opéra, 2[e] (261-50-32) ; Bretagne, 6[e] (222-57-97) ; U.G.C. Boulevards, 9[e] (246-66-44).
LA TRAVIATA (It., v.o.) : Vendôme, 2[e] (742-97-52) ; Monte-Carlo, 8[e] (225-09-83).
LA ULTIMA CENA (Cub.) : Epée-de-Bois, 5[e] (337-57-47).
LE VENT (Mal., v.o.) : St-André-des-Arts, 6[e] (326-48-18) ; Olympic Balzac, 8[e] (561-10-60) ; Olympic Entrepôt, 14[e] (542-67-42).
VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) : St-Michel, 5[e] (326-79-17) ; Elysées-Lincoln, 8[e] (359-36-14) ; Grand Pavois, 15[e] (554-46-85. – V.f. : Capri, 2[e] (508-11-69).
LA VIE EST UN ROMAN (Fr.) : Forum, 1[er] (297-53-74) ; Impérial, 2[e] (742-72-52) ; St-Germain Village, 5[e] (633-63-20) ; Hautefeuille, 6[e] (633-79-38) ; Marignan, 8[e] (359-92-82) ; Elysées Lincoln, 8[e] (359-36-14) ; Nation, 12[e] (343-04-67) ; Miramar, 14[e] (320-89-52) ; Parnassiens, 14[e] (329-83-11) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15[e] (575-79-79).
VIE PRIVEE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6[e] (544-28-80).
Y A-T-IL ENFIN UN PILOTE DANS L'AVION ? (A., v.f.) : Paramount Marivaux, 2[e] (296-80-40).
ZIG ZAG STORY (Fr.) : Richelieu, 2[e] (233-56-70) ; Marignan, 8[e] (359-92-82) ; George V, 8[e] (562-41-46) ; Français, 9[e] (770-33-88) ; Nation, 12[e] (343-04-67) ; Fauvette, 13[e] (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14[e] (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14[e] (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15[e] (828-42-27) ; Images, 18[e] (522-47-94).

Les grandes reprises

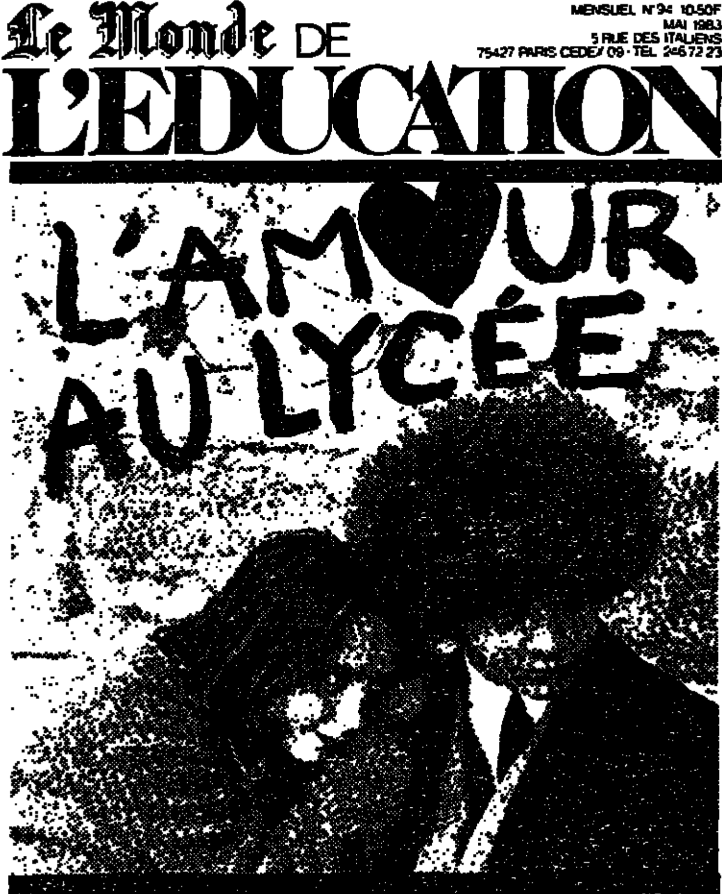
LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Napoléon, 17[e] (380-41-46).
LA BANDE A BONNOT (Fr.) : Movies, 1[er] (260-43-99).
CABARET (A., v.o.) : Noctambules, 5[e] (354-42-34).
LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARD (A., v.o.) : Cluny Palace, 5[e] (354-07-76).
LES DAMNÉS (It., v.f.) (*) : Opéra Night, 2[e] (296-62-56).
DEEP END (Ang.) : Espace Gaîté, 14[e] (327-95-94).
DELIVRANCE (A., v.f.) (*) : Opéra Night, 2[e] (296-62-56).
LA DERNIÈRE FOLIE DE MEL BROOKS (A. v.o.) : Contrescarpe, 5[e] (325-78-37).
EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount City, 8[e] (562-45-76).
L'ÉPOUVANTAIL (A., v.o.) : Opéra Night, 2[e] (296-62-56).
ERASERHEAD (A., v.o.) : Escurial, 13[e] (707-28-04).
GEORGIA (A., v.o.) : Lucernaire, 6[e] (544-57-34).
GLISSEMENTS PROGRESSIFS DU PLAISIR (H.sp.) (Fr.) (**) : Denfert, 14[e] (321-41-01).
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) André Bazin, 13[e] (337-74-39).
HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Champo, 5[e] (354-51-60).
L'HOMME A LA PEAU DE SERPENT (A., v.o.) : Châtelet, 1[er] (508-94-14).
L'ILE SUR LE TOIT DU MONDE (A., v.f.) : Napoléon, 17[e] (380-41-46).
JEREMIAH JOHNSON (A., v.f.) : Opéra Night, 2[e] (296-62-56).
JÉSUS DE NAZARETH (It., v.f.) : (1[re] et 2[e] parties), Grand Pavois, 15[e] (554-46-85).
LE JOUR LE PLUS LONG (A., v.o.) : Studio de l'Étoile, 17[e] (380-42-05).
LE LAURÉAT (A., v.o.) : Quartier Latin, 5[e] (326-84-25).
LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.) : Action Christine, 6[e] (325-47-46).
LENNY (A., v.o.) : Élysées Lincoln, 8[e] (359-36-14) ; Parnassiens, 14[e] (329-83-11).
MACADAM COW BOY (A., v.o.) : Studio Médicis, 5[e] (633-25-97).
LA MAISON DU LAC (A., v.o.) : Convention St-Charles, 15[e] (579-33-00).
LA MAITRESSE DU LIEUTENANT FRANÇAIS (A., v.o.) : Calypso, 17[e] (380-30-11).
MASSACRE A LA TRONÇONNEUSE (A., v.o.) (**) : Olympic Luxembourg, 6[e], (633-97-77).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2[e] (508-11-69).
MOURIR A TRENTE ANS (Fr) : Saint-Ambroise, 11[e] (700-89-16).
LA NUIT DE L'IGUANE (A., v.o.) : Action Christine, 6[e] (325-47-46) ; Mac Mahon, 17[e] (380-24-81).
PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Saint-Michel, 5[e] (326-79-17).
LE PÈRE NOËL EST UNE ORDURE (Fr.) Paris Loisirs Bowling, 18[e] (606-64-98).
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) Cinoche, 6[e] (633-10-82).
LE PIGEON (It., v.o.) : Studio Logos, 5[e] (354-47-62) ; Acacias, 17[e] (764-97-83).
PINOCCHIO (A., v.f.) : Arcades, 2[e] (233-54-58) ; La Royale, 8[e] (265-82-66) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12[e] (343-01-59) ; Napoléon, 17[e] (380-41-46).
LE PROCÈS (A., v.o.) : Action Christine, 6[e] (325-47-46).
QUE LE SPECTACLE COMMENCE (A., v.o.) : Rialto, 19[e] (607-87-61).
REDS (A., v.o.) : Cinéma Présent, 19[e] (203-02-55).
LE RETOUR DE MARTIN GUERRE (Fr.) : Paris Loisirs Bowling, 18[e] (606-64-98).
LES RUELLES DU MALHEUR (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6[e] (325-47-46).
SATYRICON (It., v.o.) (*) : Champo, 5[e] (354-51-60).
SHE DANCES ALONE (A. v.o.) : Rialto, 19[e] (607-87-61).
THE MAFU CAGE (A., v.o.) : Épée de bois, 5[e] (337-57-47).
TROIS CAMARADES (A., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6[e] (222-87-23).
LE VIOLENT (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6[e] (325-47-46).
VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) : Calypso, 17[e] (380-30-11).
VOYAGE AU CENTRE DE LA TERRE (A., v.o.) : Escurial Panorama, 13[e] (707-28-04).
WOODSTOCK (A.,v.o.) : Péniche des Arts, 16[e] (527-77-55).

Les festivals

STUDIO 28, 18[e] (606-36-07) : l'Œil du tigre, Rocky III.
BUSTER KEATON, : Marais, 4[e] (278-47-86) : les Lois de l'hospitalité.
MARX BROTHERS (v.o.). : Action Ecoles, 5[e] (325-72-07) : Une nuit à l'opéra.
A. HITCHCOCK (v.o.). : Action Rive gauche, 5[e] (354-47-62) : Rebecca.
DUSTIN HOFFMAN (v.o.). : Boîte à films, 17[e] (622-44-21), t.l.s., 18 h 20 : Alfredo, Alfredo ; tls. 20 h 20 : John and Mary.
LES ANNÉES 60 DU CINÉMA FRANÇAIS : Studio 43, 9[e] (770-63-40), 22 h : Adieu Philippines ; 18 h : le Mépris ; 20 h : Hiroshima mon amour.
AUTOBIOGRAPHIE DE L'ALLEMAGNE (v.o.) : Olympic, 14[e] (542-67-42) : la Maladie de Hambourg.
M. MONROE (v.o.), Cinémascope ; Escurial, 13[e] (707-28-04), t.l.s., 19 h 30 : le Milliardaire ; t.l.s., 22 h : Sept ans de réflexion.
ESCURIAL 13[e] (707-28-04), 16 h : la Nuit américaine ; 18 h : Un tramway nommé Désir (v.o.) : 20 h : le Dernier Métro ; 22 h 30 : les Misfits.
PLACE AU CINÉMASCOPE (v.o.) ; Action La Fayette, 9[e] (878-80-50) : Cléopâtre.
CECIL B. DE MILLE (v.o.) : Action La Fayette, 9[e] (878-80-50) : les Naufragés des mers du Sud.
RICHARD DREYFUS (v.o.), Studio des Ursulines, 5[e] (354-39-19) : C'est ma vie après tout.

Les séances spéciales

AMERICAN GIGOLO (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1[er] (508-94-14), 16 h.
AU-DELA DU REEL (*) (A : v.o.) Châtelet-Victoria, 1[er] (508-94-14), 18 h.
AU-DELA DU BIEN ET DU MAL (*) (A., v.o.), Rivoli-Beaubourg, 4[e] (272-63-32), 16 h 5.
LES CHARIOTS DE FEU (Brit. ; v.o.) : Palace, 15[e] (374-95-04), 21 h 15.
LE DERNIER METRO (Fr.) : Escurial, 13[e] (707-28-04), 20 h.
LA FÉLINE (A., v.o.) (*) : Olympic-Luxembourg, 6[e] (633-97-77), 24 h.
L'HOMME ATLANTIQUE (Fr.) : Olympic-Luxembourg, 6[e] (633-97-77).
J'IRAI COMME UN CHEVAL FOU (Fr.) : St-Ambroise, 11[e] (700-89-16), 21 h 45.
LES MISFITS (A., v.o.) Escurial, 13[e] (707-28-04), 22 h 30.
NEXT STOP, GREENWICH VILLAGE (A., v.o.) : Templiers, 3[e] (272-94-56), 22 h.
LA NUIT AMERICAINE (Fr.), Escurial, 13[e] (707-28-04), 16 h.
ORANGE MECANIQUE (**) (A., v.o.) : Studio Galande, 5[e] (354-72-71), 20 h 5.
PASSION (Fr.) : Olympic, 14[e] (542-67-42), 18 h en sem.
PROFESSION REPORTER (It. v.o.) : Olympic, 14[e] (542-67-42), 18 h en sem.
PLAY-TIME (Fr.) : Templiers, 3[e] (272-94-56), 17 h 30.
QUE LE SPECTACLE COMMENCE (A., v.o.), Châtelet-Victoria, 1[er] (508-94-14), 22 h.
LES RAISINS DE LA COLÈRE (A., v.o.) : Studio Contrescarpe, 5[e] (325-78-37), 14 h.
THE LAST PICTURE SHOW (A., v.o.) : St-André-des-Arts, 6[e] (326-48-18), 24 h.
THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (A., v.o.) (*) : Studio Galande, 5[e] (354-72-71), 22 h 30, 0 h 20.
THE LAST WALTZ (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1[er] (508-94-14), 20 h.
TRAVAIL AU NOIR (Brit., v.o.) : St-Ambroise, 11[e] (700-89-16), 20 h.
UN TRAMWAY NOMMÉ DÉSIR (A., v.o.), Escurial, 13[e] (707-28-04), 18 h.
WOODSTOCK (A., v.o.), Péniche, 16[e] (527-77-55), 15 h.



COMMUNICATION

Lundi 23 mai

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Film : Ascenseur pour l'échafaud.
Film français de L. Malle (1957), avec M. Ronet, J. Moreau, J. Wall, G. Poujouly, Y. Bertin (N).
Une femme prépare, avec son amant, un crime parfait qui doit la débarrasser de son mari. Mais, après le meurtre camouflé en suicide, l'homme reste coincé dans un ascenseur. Adaptant, avec le concours de Roger Nimier, un roman policier de Noël Calef, Louis Malle refusa tous les poncifs alors en honneur de la série noire française, pour une chronique moderne brillamment mise en scène. Ce coup d'éclat lui valut le prix Delluc.

22 h La leçon de cinéma de Nestor Almendros.
De l'INA, réal. U. Laugier.
Grâce à des interviews et de nombreux extraits de films, on pénètre ici la poésie des images : une « leçon » intimiste.

23 h Internationaux de tennis
à Roland Garros (résumé).

23 h 25 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 Le grand échiquier
de Jacques Chancel (et à 23 h 35).
Avec l'école de danse, le ballet et les étoiles de l'Opéra de Paris, soit 255 danseurs d'un corps qui est le berceau de la danse classique.

23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Feuilleton : l'Année des Français.
D'après T. Flanagan, adapt. E. Mac Cabe, P. et M. Lary, réal. M. Garvey. Avec J.-C. Drouot, K. Buckley, G. Segal.
En août 1798, un millier de soldats français débarquent sur les terres pauvres du Mayo pour aider les nationalistes irlandais à se débarrasser des colons anglais. Un épisode oublié de notre histoire, malheureusement mal raconté, un peu confus.

21 h 30 Journal.

21 h 50 Magazine : Thalassa.
Transat en double : Lorient-les Bermudes-Lorient.

22 h 28 Une minute pour une image, d'Agnès Varda.
Cette semaine l'album imaginaire de Jacques Monory, artiste peintre, commenté par un philosophe, un écrivain, etc.

22 h 30 Prélude à la nuit.
« Quintette en si pour clarinette et quatuor à cordes, opus 115 » de J. Brahms, par M. Gabal, H. Le Floch, R. Daugavell, B. Pasquier et J.-M. Gamard.

FRANCE-CULTURE

20 h, « Cindy et l'architecte », de M. Boudjedra. Avec J. Berger, J. Topart, B. Lavalette...

21 h, **L'autre scène, ou les vivants et les dieux :** L'enfant des sages, avec B. Biebel.

22 h 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, Concert (donné le 10 mai 1983 à la salle Pleyel) : « La Khovanchtchina » de Moussorgski, « Concerto pour violon et orchestre » de Sibelius, « Symphonie nº 6 » de Tchaïkovski.

22 h 30, Fréquence de nuit : « Sous-paradis ».

Mardi 24 mai

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

10 h 35 Vision plus.
11 h Internationaux de tennis.
A Roland-Garros (et à 14 h 25 et 23 h 10).
12 h HF 12 (info.)
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
14 h 5 Emissions scolaires.
18 h 25 Le village dans les nuages.
18 h 50 Histoire d'en rire.
19 h 5 Météorologie.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 45 Les uns pour les autres
20 h Journal.
20 h 30 D'accord, pas d'accord (I.N.C.).
20 h 35 Théâtre : Celui qui n'avait rien fait : Le duc d'Enghien.
de Th. Maulnier, mise en scène M. Tassencourt, réal. J.-R. Cadet, avec M.-T. Arene, P. Le Rumeur, H. Bellon...
1804. Le Premier Consul obsédé par les complots et les trahisons, irrité par les infidélités de son épouse avec les survivants de l'Ancien Régime, trouve en la personne du duc d'Enghien une proie rêvée pour réagir.
22 h 30 Temps X.
Magazine de science-fiction des frères Bogdanoff.
23 h 30 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

10 h 30 ANTIOPE.
12 h Journal (et à 12 h 45).
12 h 10 Jeu : l'Académie des neuf.
13 h 35 Émissions régionales.
13 h 50 Série : Les amours de la Belle Epoque.
14 h 5 Aujourd'hui la vie.
La musique romantique, Janis Vakarelis.
15 h 5 Série : Les diamants du président.
16 h 45 Reprise : La chasse aux trésors (dif. le 22 mai).
17 h 5 Entre vous.
Après 20 siècles d'aventures : l'Europe.
17 h 45 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Émissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 30 D'accord, pas d'accord (I.N.C.)
20 h 35 Film : Boulevard du crépuscule.
Film américain de B. Wilder (1950), avec G. Swanson, W. Holden, E. von Stroheim, N. Olson, C.B. de Mille (N).
Un scénariste sans travail devient l'amant d'une ancienne star du cinéma muet, âgée mais riche, qui, enfermée dans sa luxueuse villa, rêve de faire sa rentrée à l'écran. Il profite d'elle en entretenant sa chimère. Implacable tableau des mœurs hollywoodiennes, des faux mythes et de l'arrivisme, à partir de la névrose d'une femme jadis adulée et qui refuse de voir le monde réel. Ce fut, en 1950, l'étonnant retour de Gloria Swanson dans l'ombre de laquelle apparaît Eric von Stroheim.
22 h 35 Mardi cinéma.
Avec Christian Clavier et Michel Blanc.
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
18 h 55 Tribune libre.
Francophonie jumelage.
19 h 10 Journal.
19 h 15 Émissions régionales.
19 h 50 Dessin animé : Tintin.
20 h Les jeux.
20 h 30 D'accord, pas d'accord (I.N.C.)
20 h 35 Film : Z.
Film français de Costa-Gavras (1968), avec Y. Montand, I. Papas, J.-L. Trintignant, J. Perrin, F. Périer (rediffusion).
Dans un pays d'Europe, un député libéral meurt d'un accident, à la suite d'un meeting. Un jeune juge d'instruction découvre qu'il s'agit d'un assassinat organisé par la police. D'après un roman de Vassilis Vassilikos, la reconstitution d'un scandale politique auquel Costa-Gavras a donné une valeur universelle en montrant comment une démocratie peut, à tout moment, être menacée, détruite. Mise en scène et interprétation remarquablement efficaces.
22 h 55 Journal.
Spécial championnat de France de football.
23 h 08 Une minute pour une image, d'Agnès Varda.
23 h 10 Prélude à la nuit.
« Sonate en ut majeur » de Joseph Haydn, par Cyprien Katsaris, au piano.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales, le bébé dans un monde en changement : les radios rurales du Sahel.
8 h, Les chemins de la connaissance : l'unité italienne ; à 8 h 32, la Sibérie ; à 8 h 50, la vallée aux loups.
9 h 7, La matinée des autres : le pèlerinage de la Rosée, ou la Romeria del Rocio.
10 h 45, Un quart d'heure avec... Jean Autin pour « Prosper Mérimée ».
11 h 2, La voix dans les musiques traditionnelles (et à 13 h 30, 17 h 32 et 21 h 15).
12 h 5, Agora.
12 h 45, Panorama : le théâtre.
14 h, Sons.
14 h 5, Un livre, des voix : « le Clin d'œil de l'ange », de F. Mallet-Joris.
14 h 45, Les après-midi de France-Culture : itinéraire retrouvé : à 15 h 20, rubrique internationale ; à 16 h 25, Micromag ; à 17 h, Raisons d'être.
18 h 30, Feuilleton : Portrait de femme.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Sciences : désordre et ordre, avec H. Atlan (redif.).
20 h, Dialogues franco- portugais : l'entrée du Portugal dans le Marché commun, avec R. Martins et P. Uri.
22 h 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques du matin.
7 h 5, Concert : œuvres de Mozart, Brahms, Strauss par l'Orch. National de France.
7 h 45, Le journal de musique.
8 h 10, Concert : Œuvre de Brahms par l'Orchestre national de France, dir. I. Markevitch, Cl. Arrau, piano.
9 h 5, Le matin des musiciens : Aristide, ou la musique et l'église.
12 h, Archives lyriques : mélodies de Gabriel Fauré par B. Monmart.
12 h 35, Jazz : Louis Armstrong.
13 h, Les nouvelles muses en dialogue.
14 h, Chasseurs de son stéréo.
14 h 30, Les enfants d'Orphée : les animaux du rêve.
15 h, Musiciens à l'œuvre : L. Cherubini ; œuvres de Cherubini, Spontini, Boieldieu, Haydn.
17 h 5, Les intégrales : des œuvres religieuses de Mozart.
18 h, Jazz.
18 h 30, Studio-Concert (en direct du studio 106) : « Monologue » de Zimmerman, « Tableaux vivants » de Bussotti, « Mouvance de temps et d'espace » de Vandenbogaerde, « Come battuto » de Roquin, par M. Joste et S. Billier, piano.
19 h 35, L'imprévu.
20 h 30, Concert (en direct de Bratislava) : musique traditionnelle slovaque par l'orchestre folklorique de la radio, dir. M. Dubik, sol. J. Pesce, T. Kovac.
22 h, Concert : « Chanson héroïque », « Poème symphonique », « Concerto en sol mineur pour piano et orchestre », de Dvorak, « Concerto en mi mineur pour piano » de Novak, par l'Orchestre symphonique de la radio tchécoslovaque, dir. F. Vajnar, J. Panenka, J. Hncir, B. Karjny, F. Rauch.
23 h 30, Le jazz tchèque et les groupes de rock.
0 h, Musique contemporaine slovaque : œuvres de Suchon, Domansky, Burlas, Godar.

TRIBUNES ET DÉBATS

MARDI 24 MAI

–*M. Jean-Claude Cassaing*, député socialiste de Corrèze et rapporteur du projet de loi sur la réforme de l'enseignement supérieur à l'Assemblée nationale est l'invité de Gilles Brinon à l'émission « Plaidoyer », de R.-M.-C., à 8 h 30.

UNE LETTRE DE M. MAURICE BUJON

A la suite de la publication d'un article consacré à Radio-Alligator (le Monde du 19 mai), radio locale liée à Midi-Libre, *nous recevons de M. Maurice Bujon, président-directeur général de ce quotidien, président de la Fédération nationale de la presse française, la lettre suivante :*

M. Michel Castaing croit nécessaire de donner à *Midi-Libre* une leçon de morale. Cette attitude n'est pas pour me surprendre, elle est conforme à la ligne de bonne conduite adoptée depuis fort longtemps par votre quotidien.

Les allégations gratuites de votre journaliste prennent un caractère diffamatoire quand il affirme, au sujet de Radio-Alligator. « *Bel exemple de détournement de la loi sur la communication audiovisuelle.* »

Le dossier de Radio-Alligator, après avoir reçu un avis favorable de la commission présidée, avec tant d'impartialité, par le conseiller Galabert, est soumis, à l'heure actuelle, à l'examen de la Haute Autorité pour agrément définitif à la demande de dérogation. Dans un tel contexte, il est évident que l'intention de nuire de M. Castaing est flagrante et les contre-vérités qu'il énonce risquent de nous porter un très grave préjudice.

En quoi y a-t-il détournement ? En quoi y a-t-il atteinte au respect du pluralisme ? En quoi y a-t-il non-observation du caractère associatif de la radio en cause ? Si le détournement de la loi, de notre fait, pouvait être prouvé, comme le souhaite M. Castaing, je vous mets au défi de me citer le nom des radios qui ne pratiqueraient pas ce qui est indûment qualifié par vos soins de détournement.

De plus, votre collaborateur, par ses accusations totalement injustifiées, met en cause l'intégrité même de la commission Galabert.

LES CINQ RENDEZ-VOUS DU PALAIS DES CONGRÈS

Sous le nom d'Info 83, cinq manifestations auront lieu au Palais des congrès, à Paris, entre le 24 mai et le 3 juin autour des thèmes de l'informatique et des nouvelles techniques de communication :

– Infodial (24-27 mai) : deuxième conférence et exposition sur les bases et banques de données.

– Quinzaine Télétel (24 mai-3 juin) : présentation de différentes applications du système Vidéotex.

– Printemps convention (30 mai-3 juin) : la traditionnelle manifestation consacrée aux logiciels accompagnant le SICOB est avancée au printemps.

– Exposition internationale de progiciels (30 mai-3 juin) : première édition en France d'une manifestation consacrée aux logiciels « clefs en main » ;

– Bureautique – AFCET SICOB (30 mai-3 juin) : exposition accompagnée de conférences sur les systèmes d'organisation et de communication destinée aux entreprises.

INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE

Évolution probable du temps en France entre le lundi 23 mai à 0 heure et le mardi 24 mai à minuit.

Un système dépressionnaire complexe maintiendra du mauvais temps sur l'est du pays, tandis que des perturbations océaniques peu actives affecteront l'Ouest et le Sud-Ouest.

Mardi, sur la Corse, ainsi que de la Savoie à la Lorraine et à l'Alsace, le temps sera médiocre avec beaucoup de nuages, des pluies par intermittence et des températures basses pour cette saison qui ne dépasseront guère 14 degrés. Ce mauvais temps s'étendra dans la journée au nord du pays, à la Champagne et à la Bourgogne. Sur le Roussillon, le Languedoc et la Provence, il fera très beau, mais mistral et tramontane souffleront fort, ne laissant le thermomètre monter que jusqu'à 20 degrés environ. Sur le reste du pays, des éclaircies alterneront avec des passages nuageux et des averses. Les températures atteindront un maximum compris entre 14 et 18 degrés.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 23 mai, à 8 heures, de 1015,2 millibars, soit 761,5 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 22 mai ; le second, le minimum de la nuit du 22 mai au 23 mai) :

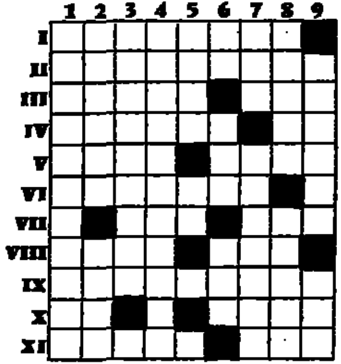
Ajaccio, 20 et 11 degrés ; Biarritz, 14 et 10 ; Bordeaux, 16 et 6 ; Bourges, 16 et 7 ; Brest, 12 et 9 ; Caen, 16 et 7 ; Cherbourg, 12 et 6 ; Clermont-Ferrand, 14 et 4 ; Dijon, 17 et 8 ; Grenoble, 14 et 7 ; Lille, 14 et 6 ; Lyon, 16 et 9 ; Marseille-Marignane, 20 et 11 ; Nancy, 16 et 9 ; Nantes, 16 et 9 ; Nice-Côte d'Azur, 19 et 12 ; Paris-Le Bourget, 17 et 5 ; Pau, 15 et 6 ; Perpignan, 29 et 11 ; Rennes, 15 et 8 ; Strasbourg, 14 et 8 ; Tours, 17 et 6 ; Toulouse, 16 et 5 ; Pointe-à-Pitre, 28 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 18 et 9 degrés ; Amsterdam, 14 et 5 ; Athènes, 27 et 18 ; Berlin, 16 et 12 ; Bonn, 17 et 7 ; Bruxelles, 15 et 6 ; Le Caire, 30 et 19 ; Canaries, 22 et 18 ; Copenhague, 13 et 8 ; Dakar, 23 et 11 ; Djerba, 24 et 15 ; Genève, 13 et 7 ; Jérusalem, 24 et 13 ; Lisbonne, 17 et 10 ; Londres, 15 et 7 ; Luxembourg, 16 et 8 ; Madrid, 19 et 6 ; Moscou, 25 et 17 ; Nairobi, 25 et 16 ; New-York, 24 et 16 ; Palma-de-Majorque, 17 et 6 ; Rome, 27 et 15 ; Stockholm, 18 et 9 ; Tozeur, 30 et 15 ; Tunis, 24 et 12.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 3455



HORIZONTALEMENT

I. Quand ils sont petits, n'ont pas besoin de plusieurs entrées. – II. Dont, par exemple, on a ôté l'appendice. – III. Sur l'ongle du bon payeur. Elément d'un cercle. – IV. Ce qu'on peut faire en un clin d'œil. Article arabe. – V. Commune du Morbihan. Un comte. – VI. Etaient établis sur la rive gauche du Rhin. – VII. Une grosse tranche. Il faut faire vite pour percer son mur. – VIII. Qui n'a donc rien coûté. Fait souvent l'objet de déplacements. – IX. Ville où l'on voit beaucoup de vapeurs. – X. Pour lier. Pour ceux qui mangent comme des cochons. – XI. Faire payer cher. Possessif.

VERTICALEMENT

1. Vont à l'étranger pour profiter des soldes. – 2. Permet de percer. Procéda à une inscription. – 3. Pas comme un vilain. – 4. Pas du tout endormie. – 5. Parlé par des Ecossais. Utile pour le lever. – 6. La fin de tout. Crie comme un fauve. Beau parleur. – 7. Instrument à corde. Qui ne manquent donc pas. – 8. Faire la planche par exemple. Gronde avant de frapper. – 9. Peut s'abreuver de sang. Possessif.

Solution du problème nº 3454

Horizontalement

I. Préceptes. Egout. – II. Rase. Rédactions. – III. Emploi. Rab. If. – IV. Sara. Spéculent. – V. Eginhard. Ci. – VI. Nette. Eolipiles. – VII. Nonnette. Na ! – VIII. EO. Anse. Neyrac. – IX. Loriquet. Aérer. – X. Détenus. Ill. Mie. – XI. Cassée. Luisent. – XII. O.R.L. Elisa. Té. – XIII. Rages. Pré. Miner. – XIV. Aniser. Ismène. – XV. Lee. Cage. Sexe.

Verticalement

1. Présence. Oral. – 2. Ramage. Olécrane. – 3. Esprits. Otalgie. – 4. Celant. Ares. Es. – 5. Hennins. Sec. – 6. Prisa. Osques. Râ. – 7. Te. Preneuse. – 8. Edredon. Erié. – 9. Sa. Lentilles (Esaü). – 10. Crudité. Lui. Ma. – 11. Etal. Ptyalisme. – 12 Gibecière. Sains. – 13. OO. Nil. Arme. Née. – 14. Unit. Enceinte. – 15. T.S.F. Asa. Reterce.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du dimanche 22 mai :

UN ARRÊTÉ

● Modifiant un précédent arrêté autorisant l'émission d'un emprunt par la Caisse centrale de coopération économique.

DES DÉCRETS

● Déclarant d'utilité publique et urgente l'acquisition d'immeubles non bâtis sis sur le territoire de diverses communes du département de l'Ain en vue de la réalisation de l'anneau de collision à électrons et positons dit LEP par l'Organisation européenne pour la recherche nucléaire et approuvant la modification des plans d'occupation des sols de certaines de ces communes.

● Fixant les conditions d'application dans le régime de l'assurance-vieillesse des personnes non salarié agricoles de certaines dispositions de la loi du 13 juillet 1982 relative aux prestations de vieillesse, d'invalidité et de veuvage.

CIRCULATION

Dans l'Essonne

L'AUTOROUTE AQUITAINE EN TRAVAUX

L'autoroute A 10, l'Aquitaine, fera l'objet de grosses réparations à partir du 25 mai. Le chantier, prévu pour un mois, concerne la chaussée dans le sens province-Paris, dans sa section comprise entre les Ulis et Palaiseau, dans le département de l'Essonne. Un dispositif particulier d'exploitation a été adopté par les services de l'équipement. La partie en réfection comportant deux voies, les travaux s'effectueront alternativement sur l'une tandis que l'autre supportera l'ensemble du trafic. Cette mesure ne s'appliquera pas durant les week-ends, sauf si, à cause de retards, il est nécessaire de travailler le samedi.

Ces dispositions entraînant automatiquement une diminution de la fluidité de la circulation, il est nécessaire de réduire parallèlement le nombre d'automobiles et de poids lourds utilisant ce tronçon. En conséquence, plusieurs accès à l'autoroute en direction de Paris seront fermés.

Un document récapitulant les itinéraires recommandés sera remis le 24 mai au péage de l'Aquitaine à Saint-Arnoult-en-Yvelines et aux entrées qui seront fermées. Il est également disponible auprès des mairies de l'Essonne.

Le secteur d'autoroute concerné a été mis en service en 1972. Prévu pour 23 000 véhicules par jour, il en supporte aujourd'hui 49 000. Un renforcement de la chaussée est donc nécessaire. Les travaux coûteront 10 millions de francs. – P. D.

TRANSPORTS

LA DESSERTE DES GUINGUETTES DES BORDS DE MARNE. – Une navette d'autobus vient d'être créée à Joinville-le-Pont (Val-de-Marne). Elle relie la gare du R.E.R. au camp de camping du Touring Club de France, à proximité du parc de Tremblay et des fameuses guinguettes des bords de Marne. Elle fonctionne du lundi au samedi, de 6 h 45 à 20 h 45 et le dimanche et les jours de fête de 7 h 30 à 20 h 25, avec une fréquence de 25 minutes. – *(Corresp.)*

PARIS EN VISITES

MERCREDI 25 MAI

« L'École des beaux-arts présentée aux jeunes », 14 h 30, 13, quai Malaquais (Caisse nationale des monuments historiques).

« Musée Grévin présenté aux enfants », 14 h 30, 10, boulevard Montmartre (Ars).

« Couvent de la Visitation », 15 heures, 92, avenue Denfert-Rochereau (Paris et son histoire).

« Fournil de la boulangerie Poilane », 14 h 30, 87, rue Brancion, E. Romann.

« Bourse du commerce », 40, rue du Louvre (Tourisme culturel).

CONFÉRENCES

17 h 30, 6, rue Ferrus, J.-P. Gomane : « L'évolution de la péninsule indochinoise » (IFRI).

19 h 30, 1, rue Victor-Cousin, amphi. Bachelard, E. Meichelbeck : Qu'est-ce que créer ? » (Université populaire de Paris).

20 h 30, 16, rue Cadet, C. Loriant : « Les multinationales, leur influence, leur puissance » (C.D.L.D.).

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde

sports

TENNIS

LES INTERNATIONAUX DE ROLAND-GARROS

Jacques Dorfmann dans la salle des machines

Entre deux averses, les qualifications des Internationaux de France de tennis se sont terminées dimanche 22 mai. Au Tir aux pigeons, Goles, Whitcross, Karlsson, Graf, Inoué, Calleja, Bracher et Sasak ont complété le tableau féminin. Au stade Jean-Bouin, Balleret, Hervet, Cano, Youl, Claudio Panatta, Kuchna, Reboledo, Groth, Llyod, Allan, Pirow, Aguilera, Errard, Gattiker, Feaver et Myburg, ainsi que deux « heureux perdants », Meiler et Guerfin, ont gagné le droit de s'inscrire dans le tableau masculin.

Le tournoi, qui est doté de 9 782 133 F, dont 657 420 F au vainqueur du simple messieurs et 526 000 F à la gagnante du simple dames, a débuté ce lundi 23 mai, à 9 h 30, sur le Central par la victoire éclair de l'Américaine Pam Casale sur sa compatriote Garrison (6-0, 6-0). Dans le même temps, on a enregistré sur les autres courts les victoires de l'Américaine Steinmetz sur la Suédoise Sandin (6-2, 6-1), de l'Allemande de l'Ouest Graf sur le Suédoise Karlsson (6-4, 6-1) et de la Yougoslave Sasak sur la Britannique Gomer (6-1, 6-2).

Le 5 juin, à 15 heures précises, Jacques Dorfmann, perché sur la chaise haute du central de Roland-Garros comme un prélat en chaire, arbitrera la finale du tournoi masculin des Internationaux de France. « *Ma neuvième finale* ». Mais, auparavant, le juge-arbitre passera deux semaines dans un petit bureau aux peintures à peine sèches sous la nouvelle tribune du court nº 2. Le chef mécanicien dans la chambre des machines du tournoi.

« *Arrivé à 8 heures le matin, je ne partirai pas avant 10 heures le soir* », constatait-il dimanche alors que les haut-parleurs invitaient les derniers badauds, qui avaient assisté à la journée en faveur de la lutte contre le cancer, à quitter le stade de la porte d'Auteuil. « *Je fais cela par goût* », dit-il, en répondant tout à la fois à deux téléphones qui ne cessent de sonner et en programmant les matches du premier jour. C'est sur lui en grande partie que va reposer le bon déroulement de ces Internationaux.

Amateur passionné, il n'avait rien trouvé de mieux, à vingt ans, pour assister aux parties des champions, que de s'asseoir sur une chaise d'arbitre. Cela dure depuis trente ans. « *Ce n'est pas le meilleur endroit pour décortiquer une partie, mais comme je ne suis pas un technicien cela n'a pas d'importance.* » Pendant vingt ans, il officie comme bénévole. En 1975, la Fédération française de tennis décide d'embaucher cet ancien élève de H.E.C. pour réorganiser l'arbitrage national.

« *A l'époque, il y avait beaucoup de contestation.* » Mais insensiblement il se consacre exclusivement à la direction des tournois pour le compte des fédérations française, européenne et internationale. « *Il s'agit d'enregistrer les engagements, d'établir les tableaux, d'organiser le programme du tournoi, bref de veiller au bon fonctionnement de toute l'organisation.* » Un travail de galérien dans la Babel du tennis.

A Roland-Garros, un secrétariat de dix personnes l'aide à planifier l'entraînement des quelque huit cents parties du tournoi. « *Quand j'ai commencé, les matches étaient attribués pour faire plaisir aux arbitres, pour les récompenser. C'était au détriment de l'intérêt des joueurs.* » Désormais, les parties les plus difficiles vont aux juges les plus compétents. « *J'ai des spécialistes pour Nastase, Connors ou McEnroe, avec lesquels on peut toujours redouter des problèmes.* »

Éviter les bavures

Réunis dix jours avant le tournoi, les juges ont d'ailleurs reçu des consignes : appliquer le code de conduite, mais avec diplomatie. Il ne s'agit pas d'infliger des pénalités à l'aveuglette : « *Avec Nastase, il faut éviter d'engager une discussion qui n'en finirait pas. Avec McEnroe, il vaut mieux éventuellement discuter. Si on annonce brutalement le score, il se fâche. En revanche, si on lui dit, en le regardant droit dans les yeux, que le juge a vu la balle faute et qu'on le confirme, il se calme.* » Mais il ne s'agit pas non plus de se laisser influencer par les mauvais joueurs. « *Sur une première balle de service qui frappe la ligne médiane, Lendl ne bouge pas et attend la seconde balle. Il ne change de côté qu'à l'annonce du score. Il ne faut donc pas se laisser intoxiquer par cette attitude du Tchécoslovaque, qui ne fait jamais de cadeau à son adversaire. Par contre, quand certains joueurs ne bougent pas, la balle est réellement faute. Il faut savoir leur faire confiance.* »

Jacques Dorfmam est soucieux d'éviter les bavures provoquées par une application du règlement à la lettre : « *J'ai arbitré beaucoup de parties et je ne me souviens pas avoir mis de points de pénalité.* » Affaire de doigté. La disqualification de l'Argentin José-Luis Clerc à Rome est peut-être justifiée, mais elle risque de porter préjudice au tournoi. « *Quand nous avons éliminé en 1980 l'Espagnol Orantes, c'est partiellement en raison d'une fausse manœuvre de notre part.* »

Pour la quinzaine qui débute, le juge-arbitre n'a pas ce genre de crainte. « *C'est un grand tournoi qui s'annonce, les meilleures joueurs du monde sont là.* » Un point noir néanmoins : « *Le stade est désormais trop exiqu avec onze courts. Il en faudrait quatre de plus.* » Et la pluie ? « *On fait comme si elle ne devait pas tomber. Sinon on avise. Il sera toujours possible de jouer des matches féminins au stade Jean-Bouin.* » Jacques Dorfamann affiche un solide optimisme. « *Ce sont les journalistes que je crains le plus.* » Les critiques de la presse ont failli le faire renoncer après qu'il eut succédé à Eugène de Kermadec. « *En programmant les matches on fait un pari. Le plus souvent on gagne, parfois on perd. C'est arrivé par exemple lorsqu'on avait programmé sur le court nº 10 un match Vilas-Martin. Vilas était un des favoris et Martin un « tocard ». Or il a fait ce jour-là le match de sa vie. Il menait 4-1 au cinquième set. Les gens se battaient pour voir la partie. On s'est presque fait insulter de ne pas avoir programmé la rencontre sur le central où Proisy et Cano faisaient une rencontre assez fastidieuse. Toutefois, si Vilas avait exécuté Martin, comme on pouvait le penser, sur le central, on nous aurait reproché de ne pas y avoir fait jouer Proisy parce qu'on ne voit pas beaucoup les Français en deuxième semaine.* »

Bref, avant de pouvoir ordonnancer le déroulement de la finale, Jacques Dorfmann doit veiller à satisfaire tout le monde. « *Rude tâche.* »

ALAIN GIRAUDO.

VOILE

LORIENT-LES-BERMUDES-LORIENT

Pajot et Gahinet premiers éliminés

Deux heures avant le départ de la deuxième Transat *Le Point*-Europe 1, dimanche 22 mai, ils étaient déjà presque tous là, croisant et se recroisant face à l'île de Groix, au milieu d'un essaim de petits bateaux voyeurs. Tous ceux que la course au large compte d'anciens et de modernes, de vieux loups de mer et de jeunes athlètes-ingénieurs-navigateurs, d'Eric Tabarly à Bruno Peyron sans oublier Michael Birch, Marc Pajot, Eugène Riguidel, Olivier de Kersauzon, Pierre Follenfant, Nick Keig, Gilles Gahinet, Loïc Caradec, Alain Gabbay, etc. Tous venus avec leurs drôles de machines, de plus en plus sophistiquées, de plus en plus fragiles, de moins en moins ressemblantes à un bateau. Les plus célèbres d'entre eux avaient même leur cour transportée en mer à grands frais par leurs commanditaires. Le public qui avait envahi plages et rochers, de Larmor-Plage à Brigneau sur plus de 4 kilomètres ne s'y était d'ailleurs pas trompé. Ça allait être un grand spectacle survolé par un ballet d'hélicoptères.

C'est le moment que choisirent les marins-pêcheurs d'Ethel pour passer en vedettes... lorientaises du spectacle. Trois chalutiers en travers, à l'entrée de la passe, face à la cidatelle de Port-Louis, et sept bateaux de concurrents qui attendaient encore d'être remorqués au large, se retrouvaient en otages. De rapides négociations, la promesse d'être reçus dès l'après-midi par M. Guy Lengagne, secrétaire d'Etat à la mer, et le départ pouvait être donné, à 13 heures, par Philippe Jeantot, le vainqueur de la course autour du monde en solitaire.

Un départ canon pour le nouveau catamaran *Jet-Services*, de Patrick Morvan et Jean Le Cam. Trois milles plus loin, à la bouée de Brigneau, leur avance dépassait déjà quatre minutes. Derrière, Marc Pajot et Patrick Toyon connaissaient leur première frayeur en évitant de justesse un câble d'acier de 50 mètres tendu entre deux chalutiers de pêcheurs. Plus de peur que de mal cette fois, mais, quelques milles plus loin, c'était le coup de théâtre. Alors que le vent ne soufflait pas à plus de 15 nœuds, le mât d'*Elf-Aquitaine* se rompait à environ 1,50 mètre au-dessus du pont. Le grand favori de la course était le premier éliminé.

Il n'allait d'ailleurs pas être le seul. A la tombée de la nuit, Gilles Gahinet, le vainqueur de la dernière édition de cette transat, et Nick Keig, qui étrennaient leur nouveau catamaran *V.S.D.*, démâtaient à leur tour alors qu'ils figuraient aux trois premières places de la course.

En fin d'après-midi, *le-Monde-de-la-mer*, des Belges Heymans et richard, *Epi*, de Chemineau et De Lobel, *Sharp-Video*, le prao de l'équipage féminin Anny Delage-Feret et Béatrice Druon, devaient aussi rentrer au port. Six mille milles et près de trente jours de course réservent sans doute d'autre coups de théâtre.

De notre envoyé spécial

Lorient. — Il y a eu Tabarly, qui inspire toujours le respect dû au grand pionnier. Il y a désormais Pajot, qui suscite l'admiration de tous. A quai, c'est toujours devant son catamaran rouge, bleu et blanc que s'attroupent les amateurs de voile pour disséquer les options technologiques, les flâneurs pour rêver d'évasion ou les enfants des écoles pour interpeller l'idole sportive. « *Ce bateau a été ce qui a le plus contribué à faire apprécier et même aimer notre entreprise* », estime M. François-Xavier Dehaye, responsable du mécenat et du sponsoring chez Elf-Aquitaine.

Vainqueur de La Baule-Dakar en octobre 1980, de la Route du rhum en 1982, du Trophée des multicoques en 1981 et 1982, recordman de la traversée de l'Atlantique en 1981, deuxième de la Twostars en 1981 et de La Rochelle-La Nouvelle-Orléans en 1982, Marc Pajot a connu en deux ans une réussite sans précédent pour un navigateur. Une de ces réussites dont on dit qu'elles « *n'ont pas de prix* » pour un commanditaire.

Associé depuis longtemps à des constructeurs de formule 1 automobile — Tyrrell puis Renault, — Elf-Aquitaine avait besoin de diversifier ses opérations de promotion pour faire connaître l'ensemble des activités de la société, notamment dans la recherche d'énergie. Le choix de la voile et de Marc Pajot comme nouveau support ne relevait pas du hasard. Les trois quarts des investissements de l'entreprise se font en mer avec les plates-formes de forage au large de la Norvège ou de la Guinée et l'armement d'une flottille de 2 millions de tonnes par an pour le transport des produits. Quant à Pajot, son professionnalisme, son goût de la recherche et sa volonté de toujours progresser lui conféraient un bon « profil maison ».

L'investissement, dix fois supérieur à celui consenti en formule 1, se révèle ici des plus rentables. La construction du bateau avait coûté 1,2 million de francs. Après les diverses modifications qui lui ont été apportées, y compris le mât-aile en fibre de carbone de 500 000 F, son prix de revient atteint 3 millions de francs. A cette somme, il convient d'ajouter le budget de course annuel de Pajot, qui avoisine les 600 000 F, salaire du skipper compris. Signe qui ne trompe pas : de tous les gros commanditaires au départ de la Transat en double, Elf-Aquitaine était le seul à ne pas disposer de tente de relations publiques sur les quais de Lorient.

Pour Florence Arthaud, Biotherm, fabricant de cosmétiques, a aussi trouvé le support idéal pour associer dans l'esprit du public le skipper, le sentiment d'évasion inhérent aux grandes courses au large et l'image « *saine, naturelle, féminine, jeune* » de produits liés à l'eau et à la mer. Mais cette adéquation ne suffit pas pour assurer la réussite d'une opération de promotion.

Pour le baptême du trimaran dans la Route du rhum 1982, Florence Arthaud avait dû retourner à Saint-Malo dès le premier jour pour réparer ses pilotes automatiques. Dans les *médias, intéressés seulement par la* lutte pour la première place dans la *course, le trimaran vert avait* totalement disparu. Afin de justifier l'investissement initial, le commanditaire a dû alors multiplier les opérations parallèles de promotion : messages publicitaires quotidiens à la radio pour rendre compte de la course poursuite, voyage organisé pour la presse féminine à l'arrivée, etc.

Aujourd'hui, il ne suffit plus de commanditer un bateau pour avoir des retombées dans la presse. Il faut être en course pour la victoire ou faire preuve d'originalité. L'appel aux agences de relations publiques se généralise, d'où cette transformation des quais de Lorient en village de tentes et cette ambiance de foire commerciale où les effluves de champagne se mêlent aux fumées des merguez grillées.

Directeur d'une agence de publicité et pionnier français de la commandite commerciale avec Kriter, dans la course autour du monde 1972-1973, M. Michel Etévenon estime que le parrainage a des règles qu'on doit respecter pour réussir. Il faut « *mériter l'information* ». Il fait la différence entre les managers qui exploitent l'exploit et ceux qui le provoquent. « *Les vrais commanditaires,* dit-il, *sont les héritiers des mécènes d'autrefois. Ils font des choses qui les intéressent par passion et espérant que le prestige de l'artiste rejaillira sur la course.* » Désormais, les meilleurs navigateurs ont souvent des contrats de course de trois ou quatre ans avec leurs commanditaires.

Si ces derniers investissent autant dans la voile, c'est aussi parce que la course a beaucoup évolué. « *A l'époque de la course autour du monde 1972-1973, j'étais terrifié d'investir 600 000 F dans une épreuve dont on parlerait au départ et à l'arrivée* », confie M. Etévenon. Aujourd'hui, le système Argos permet de suivre les courses heure par heure et multiplie à l'infini les occasions de citer les bateaux.

GÉRARD ALBOUY.

A LA TÉLÉVISION

LUNDI 23 MAI
TF 1
– En direct : 14 h-18 h 20 ;
– Résumé : 23 h-23 h 25.

MARDI 24 MAI
TF 1
– En direct : 11 h-12 h et 14 h 25-18 h 20 ;
– Résumé : 23 h 10-23 h 30.

Les résultats

Football

LES JUNIORS FRANÇAIS CHAMPIONS D'EUROPE

L'équipe de France juniors est devenue championne d'Europe de sa catégorie en battant, le 22 mai, à Londres, l'équipe tchécoslovaque (1-0) grâce à un but de l'arrière Reuzeau. Les juniors français n'avaient pas gagné ce titre depuis 1949.

CHAMPIONNAT DE DEUXIÈME DIVISION

Pour la troisième fois de son histoire, le Sporting-Club de Toulon jouera en première division la saison prochaine. En s'imposant, le 21 mai, à Grenoble, (5-1) lors de la dernière journée du championnat de deuxième division, les Toulonnais ont terminé en tête du groupe et dix-neuf ans après leur dernière qualification ont obtenu, comme Rennes la semaine précédente pour le groupe A, leur billet pour la première division.

Jeu à treize

COUPE DE FRANCE

L'A.S. Carcassonne a battu (10-3) le Treize catalan, le 22 mai à Narbonne, en finale de la Coupe de France.

Tennis

INTERNATIONAUX D'ITALIE

L'espoir américain Jimmy Arias, âgé de dix-huit ans, qui avait déjà gagné le tournoi de Florence le 15 mai, s'est à nouveau imposé sur terre battue italienne en remportant le 22 mai les Internationaux de Rome aux dépens de l'Espagnol José Higueras, âgé de trente ans, qui s'est incliné en quatre sets (6-2, 6-7, 6-1, 6-4).

Volley-ball

LES FRANÇAIS EN HONGRIE

L'équipe de France s'est qualifiée pour les championnats d'Europe qui doivent avoir lieu en septembre prochain en R.D.A. Grâce à leurs victoires sur l'Angleterre (3-0) et la Hongrie (3-2), les Français ont gagné dimanche 22 mai, à Debrecen (Hongrie), le tournoi de qualification pour ces championnats.

AUTOMOBILISME

Alain Prost prend la tête du championnat du monde des pilotes

Spa-Francorchamps. — Alain Prost (Renault) a gagné, dimanche 22 mai, sur le circuit de Spa-Francorchamps, le Grand Prix de Belgique devant Patrick Tambay (Ferrari) à 23 secondes, l'Américain Eddy Cheever (Renault) à 40 secondes, le Brésilien Nelson Piquet (Brabham) à 43 secondes. Le Finlandais Keijo Rosberg et Jacques Laffite, tous deux sur Williams, ont terminé respectivement la course aux cinquième et sixième places.

Les mécaniciens de Renault, qui ont effectué pour la voiture d'Alain Prost le ravitaillement en essence et le changement de pneumatiques, n'ont pas mis plus de 13 secondes pour réaliser l'opération. Les écuries Ligier, A.T.S. et Toleman sont venues s'ajouter à celles qui, depuis le Grand Prix du Castellet (Var), ont recours à l'arrêt dans les stands : Alfa-Romeo, Brabham, Ferrari, Lotus, Renault et Williams. L'Italien Andrea De Cesaris, qui avait mené la course tambour battant, a dû abandonner après avoir cassé son moteur. Il avait néanmoins perdu ses chances en « ravitaillant » en... 24 secondes.

Au classement du championnat du monde des conducteurs, Alain Prost occupe la première place avec 28 points devant Nelson Piquet (24 points), Patrick Tambay (23 points) et Keijo Rosberg (16 points).

Guy Ligier a presque retrouvé le sourire. Le contrat portant sur la fourniture de deux moteurs turbo compressés qu'il vient de conclure pour deux ans à partir de 1984 avec Renault est de nature à lui rendre l'espoir de pouvoir, à moyen terme, bien figurer dans les grands prix.

La décision de Peugeot-Talbot, principal commanditaire du constructeur de Vichy avec la Société d'exploitation industrielle de tabacs et d'allumettes (SEITA), de se retirer de la formule 1 en 1983 (*le Monde* du 14 septembre 1982) n'avait pas, en effet, permis à Ligier d'aborder la saison dans les meilleures conditions. Celui-ci avait longtemps cherché des financiers qui complètent le budget de 6 millions de francs apporté par la SEITA. Des contacts avec le Café du Brésil, l'Office du tourisme brésilien et... le pilote brésilien Raoul Boesel, finirent par aboutir à un accord.

Dans le même temps, Ligier connaissait d'autres difficultés en perdant ses deux pilotes. Eddie Cheever s'était rendu compte que l'écurie française n'était plus en mesure de lui donner une voiture fiable. L'Américain signait alors un contrat de deuxième pilote avec Renault. Jacques Laffite alla, de son côté, chez Williams. Le pilote français est lié par une amitié profonde avec Ligier. Les deux hommes, qui se sont rendus célèbres dans le milieu de la formule 1 en remportant six grands prix entre 1976 et 1981, ont le même caractère entier. L'association pourtant devait prendre fin au début de l'année.

De notre envoyé spécial

Si l'arrivée des Brésiliens a constitué un heureux aboutissement, elle ne s'est pas révélée suffisante pour mettre fin aux difficultés de Ligier. Le constructeur français manque toujours d'argent et... et de moteur turbo compressé, désormais indispensable pour réussir en formule 1. « *Tous les constructeurs dont les monoplaces sont équipées de moteur Ford-Cosworth seront dépassés l'année prochaine* », dit-il.

L'aide d'Antar

Ligier n'est pas de ceux qui baissent facilement les bras. A cinquante-deux ans, il est toujours resté le gagneur qu'il était lorsqu'il pratiquait le rugby comme talonneur au Racing Club de Vichy. Un sport où les acteurs ne se font pas que des gentillesses. La formule 1, de ce point de vue, est encore autre chose. Ligier est tombé là dans le sport-affaires, qui se règle à coups de millions. « *Les temps sont durs* », a-t-il coutume de répéter avec l'air doux et malin qu'il cache derrière ses lunettes. Guy Ligier a la réputation de se mettre dans des colères spectaculaires. Dernièrement, à Rio-de-Janiero, où ses voitures ne s'étaient pas particulièrement distinguées, il alla, avant de dire qu'il renonçait à la compétition, jusqu'à mettre en cause le travail de son équipe : « *Je ne savais pas que l'écurie était tombée si bas.* » Mouvement de colère dû aux espoirs qu'il avait mis dans la nouvelle JS-21. Le lendemain, Ligier reconnaissait que ses propos avaient dépassé sa pensée... Le constructeur français a la formule 1 dans la peau. « *C'est une formidable école* », aime-t-il à répéter. Sous-entendu, pour réussir il faut du travail, du courage et de la volonté.

Cette fois, les affaires de Ligier sont en voie d'être résolues. Renault livrera non seulement ses moteurs, mais la société Antar, qui fait partie du groupe Elf-Aquitaine, lui apportera son concours. Sa participation chez Ligier se montera à 5 millions de francs, c'est-à-dire la différence qui existe aujourd'hui entre le coût des moteurs Ford-Cosworth atmosphériques – 6 millions de francs – *et celui des moteurs turbo qui s'élèvera* à 11 millions de francs par an.

Si Ligier a finalement opté pour ce moteur Renault, qui coûte 3 millions de plus que le modèle suralimenté de Honda, c'est qu'il a pu ainsi bénéficier avec Antar d'un contrat raisonnable : « *Les Français, dans la conjoncture actuelle, doivent se serrer les coudes et acheter... français.* » Le constructeur vichyssois n'est cependant pas au bout de ses peines. La SEITA se faisait jusqu'ici tirer l'oreille pour renouveler son contrat. Le fait d'avoir conclu un accord avec Renault et Antar conduira peut-être le fabricant français de cigarettes à continuer sa collaboration. Fort de ses atouts, il lui restera quand même à faire l'apprentissage du moteur turbo que Renault, pour sa part, a mis six années à maîtriser.

GILLES MARTINEAU.

Le catamaran sort ses griffes

Les Bermudes au départ de Lorient. Une bouée à enrouler à quelque 5400 kilomètres des côtes franceises et retour. Une folle « virée » sur l'Atlantique.

Schématiquement, le parcours aller devrait se faire en majorité aux allures de près, le retour aux *allures portantes, avec un vent* léger ou moyen.

Dans ces conditions, les trimarans et quelques grands monocoques vont être avantagés sur le parcours aller. Puis les catamarans seront quasiment intouchables dès que la bouée des Bermudes aura été virée. L'avantage acquis au près sera-t-il suffisamment important pour tenir les « bi-coques » à distance. En 1979, deux trimarans, *V.S.D.* et *Paul-Ricard*, avaient régaté pour la victoire. Les bateaux de portants semblent cette fois les mieux armés pour la victoire. Le premier auquel on pensait était *Elf-Aquitaine*, de Marc Pajot, qui a dématé dans les premières heures de la course.

Un peu moins performant au près, mais redoutable au largue, *Charente-Maritime*, de Jean-François Fountaine, devrait faire un des meilleurs parcours retour. Le nouveau *Jet-Services* de Patrick Morvan, impressionnant en vitesse pure, risque d'être trop fragile. Enfin, le second de la Route du rhum, *Jaz*, de Bruno Peyron, devrait perdre sur le chemin du retour l'avantage éventuellement pris à l'aller, au près, grâce à ses deux mats parallèles.

Côté trimarans, si le temps est léger, le géant *William-Saurin*, de 27 mètres, devrait emmener la meute jusqu'aux Bermudes. *Jacques-Ribourel*, autre monstre, d'Olivier de Kersauzon, aura par contre besoin de vent pour s'exprimer, tout comme le *Paul-Ricard* d'Éric Taberly. *Brittany-Ferries*, emmené par deux excellents marins, Daniel Gilard et Halvard Mabire, *Charles-Heidsieck-V*, d'Alain Gabbayn, *Colt-Cars*, où Robert James a été remplacé par Dalrymple Smith, *Mecarillos (ex-Gautier-III)*, de Jean-Yves Terlain et Pierre Fehlmann, *Bdiotherm-II*, de Florence Arthaud, *Fleury-Michon*, de Philippe et Luc Poupon, *Royale*, impressionnant dans le petit temps même face aux catamarans, et *Umupro-Jardin*, d'Yvon Fauconnier, ont également leur mot à dire. Sans oublier deux formidables marins, Bruno Bacilieri et Marc Valin sur un tout nouveau trimaran italien, *Coldie-Italia*, au potentiel inconnu.

Alors, trimaran ou catamaran ? Le départ, survolé par *Jet-Services*, tendrait à prouver que les trimarans vont avoir du mal à s'imposer.

DOMINIQUE GAUTRON.

Ile-de-France

Les syndicats ont pignon sur rue

A Paris (ou dans la proche périphérie, comme à Montreuil) sont groupés tous les états-majors des organisations syndicales. On y trouve les syndicats locaux, exclusivement parisiens, mais aussi les fédérations professionnelles et les confédérations C.G.C., F.O., C.F.T.C., C.F.D.T. et C.G.T.

Au total, cette implantation syndicale représente des milliers d'emplois, une activité importante et un parc immobilier. *« Avoir pignon sur rue »* est d'ailleurs devenu l'une des préoccupations des organisations syndicales, qui s'engagent lourdement, parfois, pour que leur siège soit à la mesure de leur audience. Elles achètent des immeubles, construisent et s'agrandissent. Au nom de leur politique immobilière – que recouvre leur politique tout court, – les organisations ont fait, récemment, beaucoup d'efforts. L'Union régionale F.O. s'est installée en 1981 rue Beaubourg. La C.F.T.C. a achevé la rénovation de ses locaux de la rue des Ecluses-Saint-Martin, au mois de mars. La C.F.D.T. s'apprête à déménager, en 1984, pour rejoindre son nouvel immeuble de Belleville. Enfin, la C.G.T. a emménagé – en juin 1982 (fédérations) et à l'automne (confédération) – dans son somptueux « complexe » de la porte de Montreuil.

Au nom de l'image de marque

Pour les organisations syndicales, l'histoire de leur logement à Paris se confond avec la Bourse du Travail. Tout commence et finit avec cette vénérable institution qui, d'ailleurs, connaît souvent un fonctionnement plus satisfaisant dans certaines villes de province.

Alors que les syndicats parisiens, l'union départementale et l'union régionale C.G.T. bénéficiaient de locaux, toutes les autres organisations syndicales se plaignaient – et se plaignent – du peu de place qui leur était accordé. F.O., la C.F.D.T. et la C.F.T.C. se retrouvent pour une fois d'accord ; la C.G.C., quant à elle, a encore plus de motifs de protester puisqu'elle ne dispose d'aucun bureau subventionné.

Pendant un temps, toutes les organisations ont espéré la réalisation d'un vaste projet de Bourse du travail qui aurait réglé le problème. *« On nous a fait miroiter de multiples avantages*, raconte M. Jacques Mairé, secrétaire général de l'union régionale F.O., *lesquels devenaient plus extraordinaires à mesure que nous nous rendions compte que personne ne souhaitait la réalisation de ce mirifique complexe. »*

Puis, sans réellement se concerter, chacun – sauf la C.G.T. qui était déjà hébergée – finit par se lasser et décida d'œuvrer pour son propre compte. L'illusoire communauté syndicale, abritée œcuméniquement sous un seul toit, avait vécu, comme elle s'était étiolée sur le plan de l'action.

Le « patriotisme » d'organisation

Au nom du logement dû par la Ville de Paris à ses syndicats parisiens, la C.F.T.C. vient d'obtenir une subvention de 2 millions de francs pour la réalisation de la deuxième tranche de travaux dans son siège de la rue des Ecluses Saint-Martin. De son côté, F.O. se vit attribuer 560 mètres carrés de bureaux, pour son union régionale parisienne, dans un immeuble de la rue Beaubourg, propriété de la Ville. Enfin, la C.F.D.T. négocia, il y a deux ans, un bâtiment pour ses *« parisiens »* dont le projet est actuellement en cours de réalisation dans le quartier Lumière (10e arrondissement) et qui sera disponible au début de 1985.

Quant à la C.G.C., elle frappe encore aux portes de l'Hôtel de Ville, mais commence à se désespérer...

Au stade suivant du « dossier logement » des organisations syndicales, on trouve les fédérations et les confédérations qui, si elles sont toutes domiciliées à Paris – à Montreuil, de l'autre côté du périphérique, pour la C.G.T., – ne peuvent prétendre à une aide de la municipalité en raison de leurs compétences, soit professionnelles, soit nationales. Cela n'empêche d'ailleurs pas la C.G.T. de considérer, en faisant un parallèle avec la gestion des Bourses du travail, que les organisations devraient être hébergées par l'Etat.

La C.G.T., la C.F.D.T., la C.F.T.C., F.O. et la C.G.C., par des formules diverses, se logent donc seules, en fonction de leurs besoins, de leurs moyens, voire de leurs propres conceptions du syndicalisme, car il apparaît bien que, au-delà des simples nécessités, la politique immobilière de chacune des organisations reflète sa façon d'être.

Pour certains, il existe un « patriotisme » d'organisation qui s'exprime par la fierté de posséder un beau bâtiment. C'est le cas, modestement, pour la C.F.T.C., qui aime à dire qu'elle revient de loin, après la scission de 1964. C'est plus manifeste encore pour la C.G.T., qui ne cache pas son souhait de faire de son magnifique complexe *« un pôle d'attraction, un centre national de l'économie sociale »*.

D'autres ne sont plus guère sensibles à cet aspect de l'image de marque, comme la C.F.D.T., qui qualifie de folklorique *« l'opération brique »* qu'elle avait lancée pour son siège actuel de la rue Cadet (9e), ou encore n'y ont jamais cru, comme F.O. qui se veut locataire par sagesse. Dans le cas de la C.G.C., également locataire, on devient même ascète au bout de la logique du refus, en ne prévoyant pas des ressources financières, adéquates à une véritable politique immobilière, mais en étant soupçonneux sur les facilités accordées aux autres.

Au départ, pourtant, le problème de chacune des organisations ressemble à celui de n'importe quelle société commerciale. Les besoins en locaux croissent, on se trouve à l'étroit dans ses murs – un leitmotiv – et l'on recherche des solutions fonctionnelles qui amènent souvent à déménager.

Ainsi la C.G.C., dont le siège confédéral occupe 1 700 m² de bureaux répartis sur trois étages, imagine qu'il lui faudrait de 6 000 à 7 000 m² pour être à l'aise et y adjoindre le service de formation et celui d'impression. *« Sinon, avec nos syndicats parisiens et nos fédérations*, dit M. Traverse, le trésorier, *nous évaluons nos besoins entre 18 000 et 20 000 m². »*

F.O. et la C.F.T.C. se justifient par la nécessité d'assurer des services d'intendance communs, tels que les secrétariats, l'imprimerie légère ou même l'informatisation.

De ses 2 600 m² de la rue Cadet, la C.F.D.T. estime indispensable de passer aux 7 500 m² de Belleville en raison de la dispersion des services confédéraux et *« pour se mettre à l'aise, jusqu'à la fin du siècle »*, déclare M. Pierre Hureau, trésorier.

Quant à la C.G.T., installée depuis 1934 rue La Fayette, dans une situation qualifiée d'*« anachronique »*, il s'agissait bien d'adapter le travail syndical à la vie moderne et d'utiliser les techniques nouvelles pour perdre moins de temps et gagner en efficacité. *« Ensemble*, explique M. Ernest Deiss, trésorier, *nous pouvions espérer réaliser des économies d'échelle mais il faut dire que, du projet initial, nous sommes rapidement passés au grand projet syndical »*, confirmant aussi le caractère politique de la décision.

A cela, il faut ajouter l'évolution du syndicalisme, de plus en plus sollicité au cours de ces dernières années – et davantage depuis le 10 mai 1981 – pour participer, siéger, être représenté dans une multitude d'instances nationales, de commissions, d'organismes paritaires et de conseils d'administration. L'appareil, la bureaucratie diront certains, pèse d'un poids nouveau dans le mouvement social moderne, devenu une véritable force dans le concert de la vie publique.

Actuellement, selon chacune des organisations, on évalue à quatre-vingts le nombre de gens qui travaillent à la confédération pour la C.G.C., cent cinquante pour la C.F.T.C., toutes organisations confondues, à deux cents pour la C.F.D.T., à huit cents pour la C.G.T. avec ses fédérations, mais sans la presse (deux cents personnes).

« On cause plus... »

« Nous sommes obligés de suivre », dit avec fatalisme M. Thuillier, trésorier de la C.F.T.C. *« Nos responsables doivent pouvoir se concerter et prendre rapidement des positions. » « On ne siège pas plus*, juge M. Jacques Mairé (F.O.), *mais on cause plus. »*

La C.F.D.T. et la C.G.T., elles, manifestent une attitude plus active qui se retrouve dans leur logement. A les entendre, il leur faut saisir l'occasion d'être *« de leur temps »* et de devenir plus efficientes. *« L'immeuble de Belleville nous permettra de répondre au renforcement de l'appareil confédéral, dont le travail s'est accru depuis le 10 mai »*, dit-on à la C.F.D.T.

La C.G.T. se montre encore plus nette quand elle explique : *« Montreuil, ce n'est pas un simple déménagement, c'est une nouvelle manière de vivre dans le syndicalisme. »* Offrir un visage moderne est devenu un enjeu que résume M. Ernest Deiss en déclarant que le complexe de Montreuil prouve *« notre volonté de participer à la construction nouvelle et notre part dans le changement »*.

Les modestes et les ambitieux

Encore faut-il, pour mener ces politiques immobilières au-delà de l'utilitaire, disposer de moyens financiers. Or, sur ce point, les organisations syndicales ne réagissent pas à l'unisson et marquent un fois de plus leurs différences.

Grossièrement, on pourrait même les classer en *« gestionnaires à la papa »*, en *« modestes »* et en *« ambitieux »*. Les tenants de la gestion du père de famille, d'évidence, se trouvent à la C.G.C. et mieux encore à F.O. où l'on préfère *« des finances saines, avec des réserves, pour des raisons d'indépendance »*. *« D'ailleurs*, ajoute M. Mairé, perfidement, *nous n'avons pas l'âme de propriétaires. »* Les modestes seraient représentés par la C.F.T.C., qui a monté en deux tranches, en 1972 et 1982, une opération patiente.

Les ambitieux, tout naturellement, sont la C.F.D.T. et la C.G.T. avec cette nuance, pour la première organisation, qu'elle possède une expérience plus réaliste avec la construction relativement récente de son futur ex-siège de la rue Cadet. *« Grâce à cette opération tiroir*, assure M. Hureau, *l'affaire de Belleville est plus saine et on souffre moins. »*

D'évidence, la C.G.T. a pris des risques autrement plus grands en raison de l'importance de son complexe, mais aussi de son financement. Emprunter sur quinze ans à un taux moyen de 16 %, pour un coût final de 330 millions, fait frémir. Cela explique l'insistance de la C.G.T. auprès des pouvoirs publics, depuis le 10 mai, dans l'espoir de trouver des arrangements. Cela justifie aussi le retard donné à la construction de l'immeuble de la presse – pour lequel de nouveaux prêts viennent d'intervenir, – d'autant que tous les immeubles de la rue La Fayette ne sont pas vendus.

Quand M. Deiss affirme maintenant que la deuxième étape du projet est de *« construire sa gestion »*, et qu'il faudra *« un nouvel effort de conviction pour mettre en commun »*, il se soucie manifestement de rentabilité. Pouvait-il en être autrement ?

ALAIN LEBAUBE.

FACTURES

● C.F.T.C. : le choix de la raison

Pour son immeuble de la rue des Ecluses-Saint-Martin, la C.F.T.C. a fait, en deux étapes, les travaux de rénovation. La première tranche (5 millions de francs) a été réalisée en 1972. La seconde, achevée en avril 1983, a coûté 9 millions de francs. Elle est couverte par un emprunt de 5 millions de francs, à 11,5 %, auprès de la Caisse des dépôts et par une subvention de 2 millions de francs de la Ville de Paris.

Le reste (2 millions) a été payé par une augmentation du capital d'une société civile immobilière (S.C.I.) – dont toutes les organisations C.F.T.C. présentes sont locataires, – réalisée grâce à des dons, des participations de nombreuses organisations C.F.T.C. et une part « immobilier » dans le prix de la carte confédérale, actuellement de 5 francs.

La C.F.T.C., qui doit acquitter une taxe de 870 000 francs pour dépassement du plafond légal de densité, mène des négociations pour en obtenir la suppression. Dans ses locaux, la C.F.T.C. dispose de 2 700 m² sur quatre niveaux avec quatre-vingts bureaux et trois salles de réunion.

● C.F.D.T. : les leçons de l'expérience

Trop à l'étroit dans ses locaux neufs de la rue Cadet, la C.F.D.T. s'installera, en 1984, dans un immeuble de 7 500 m² sur sept étages, actuellement en construction à l'angle du boulevard de la Villette et de la rue de Belleville, dans l'îlot de rénovation Rébeval (dix-neuvième). Cet immeuble est réalisé par la Capri, filiale de la Caisse des dépôts, qui en assure la maîtrise d'ouvrage, selon un cahier des charges.

L'opération est financée par trois sources. La vente de l'immeuble de la rue Cadet, réalisée depuis deux ans, en assure 30 %. *« Ce qui fait que nous sommes locataires... chez nous »*, plaisante le trésorier de la C.F.D.T. 40 % sont couverts par divers emprunts souscrits auprès de la Caisse des dépôts, du Crédit mutuel et de la Macif. Les 30 % restants proviennent de provisions et d'une cotisation spéciale – de 40 centimes par timbre, cette année – décidée lors du congrès de Brest en 1979.

La taxe pour création de bureaux, égale à 200 francs par mètre carré, qui devait être acquittée, fait l'objet d'une subvention équivalente.

● C.G.C. : un ton grinçant

Aborder la question immobilière, à la C.G.C., c'est remuer le couteau dans la plaie et provoquer des réactions amères. *« Nous ne sommes pas des pleureuses, mais notre indépendance finit par nous coûter cher. »*

Locataire, ne supportant pas que *« les autres soient propriétaires »*, la C.G.C. lorgne sur les avantages, réels ou supposés, de ceux qui construisent.

« Nous cherchons un local et nous voulons connaître le coût exact de l'opération », explique-t-on en soulignant que des dons ont été placés dans cette éventualité. Quant à consacrer une part de la cotisation à un fonds immobilier, la question n'est pas encore à l'ordre du jour.

● C.G.T. : le prix du grandiose

Dominant la porte de Montreuil de sa verrière taillée comme un diamant, avec ses façades de verre et de brique, *« la grande maison »* de la C.G.T. s'impose d'emblée dans le gigantisme avec un rien de futurisme.

Les chiffres eux-mêmes sont éloquents : 54 000 m² de surface construite, 40 000 m² pour loger les fédérations, 20 000 m² pour la confédération, 22 000 m² pour la presse...

Le coût final de l'opération est, lui aussi, astronomique puisqu'il atteint 330 millions de francs sans l'immeuble de la presse dont les fondations ont été, cependant, réalisées. Pour financer le tout, la C.G.T. a compté sur 110 millions d'apports propres, composés d'économies et de réalisations d'actifs telles que la vente des immeubles des fédérations ou du siège de la rue La Fayette, actuellement en cours. Pour 220 millions, la centrale ouvrière a eu recours aux emprunts de toutes sortes et de toutes origines avec un délai moyen de quinze ans et un taux moyen de 16 %.

Patentes, les difficultés financières sont reconnues par la C.G.T., qui évoque facilement sa *« bataille »* pour le financement de Montreuil, en lui donnant un sens très politique. Ainsi, elle avait toujours refusé de payer – et de prévoir dans son budget – les 5,5 millions de taxes dus au titre de la création de mètres carrés de bureaux. Une subvention gouvernementale est venue, récemment, en compenser le règlement.

S'ajoute une difficulté juridico-financière. Le complexe de Montreuil appartient à une société civile immobilière (S.C.I.) de copropriété alors que, pour des commodités pratiques, les banques ont retenu la seule caution de la confédération.

Finalement, ce sont les adhérents qui paieront Montreuil. Il y a huit ans avait été créé un *« fonds immobilier confédéral »* alimenté par une augmentation de la cotisation. Sa part est actuellement fixée à 8,50 F par carte et à 0,23 F par timbre mensuel, sachant que, en moyenne, chaque adhérent n'acquitte que huit timbres par an.

A. L.

La Bourse du travail, monument historique ?

On parle de classer la Bourse du travail de Paris au titre des monuments historiques. Déjà ? Mais il n'est même pas centenaire, ce palais de six étages qui dresse les fausses colonnes de sa façade solennelle sur le boulevard de Magenta, à deux pas de la République !

Peut-être, mais la bâtisse et, plus encore, l'institution ont pris bien des rides depuis 1892. Lorsqu'on y pénètre, on sent planer plus de nostalgie que d'imagination combattante.

Sous la verrière de la grande salle où tonnèrent les pères fondateurs – Fernand Pelloutier, Jean Jaurès, Léon Jouhaux, – les banquettes de chêne s'écaillent. Les derniers meetings à succès – ceux où l'affluence est telle qu'elle déborde jusque sur le boulevard – datent de Lip, il y a dix ans, déjà. Juste au-dessous, la « salle de grève », aux murs jaunis par la fumée du tabac populaire, sert de décor pour les films 1920. Elle est devenue trop grande avec ses mille places.

Quant à la bibliothèque, que l'architecte avait symboliquement située dans la plus belle pièce de façade, elle est déserte. Jadis, les ouvriers qui venaient d'apprendre à lire et à écrire s'y précipitaient pour y déchiffrer *le Capital*. Ses derniers occupants furent les syndicalistes et les étudiants de 1968, qui y décidèrent – à défaut d'autre salon – de lancer en commun la grève générale du 13 mai. Désormais historique mais vacante, la pièce vénérable est soigneusement fermée à clé.

Belle histoire, en effet, que celle de la Bourse du travail, et bien instructive ! En 1790, les manouvriers qui s'assemblaient place de Grève pour chercher de l'embauche demandèrent un toit pour s'abriter au moins des intempéries. On préféra d'abord protéger du coryza les bourgeois qui échangeaient des actions et des marchandises. La Bourse des valeurs et celle du commerce précédèrent largement celle des travailleurs. Il fallut cent ans et l'arrivée au pouvoir des socialistes et des radicaux pour qu'enfin les hommes soient traités à l'égal de l'argent. C'est la municipalité de Paris qui fit construire l'édifice, à ses frais.

En réalité, la Bourse de Paris est née sur une équivoque qui n'a jamais été vraiment dissipée. Le jour de l'inauguration, en 1892, Gustave Mesureur, président du conseil municipal, s'exclamait : *« Au nom de la Ville de Paris, je vous remets cette Bourse centrale avec la confiance qu'elle sera, entre vos mains, un instrument de pacification sociale. »*

Les libéraux y voyaient, en effet, un moyen d'améliorer les conditions d'embauche. Une mesure humanitaire, en somme. Les syndicalistes de l'époque, anarchistes et révolutionnaires, entendirent aussitôt y ajouter bien d'autres missions : le secours mutuel, la formation ouvrière, la propagande syndicale, la conduite des grèves. Pour eux, la Bourse devait être le P.C. de la lutte contre le capitalisme. Moins d'un an après son inauguration, l'édifice était fermé par la préfecture de police. Il ne devait rouvrir que trois ans plus tard.

Vinrent alors les grandes heures de la Bourse, celles des luttes et des conquêtes menées par une organisation unique, la Confédération générale du travail. Celles aussi de la culture ouvrière. Les bureaux étaient autant de salles de cours, la bibliothèque ne désemplissait pas et, sous la verrière, on donnait des opéras entre deux meetings. L'immeuble du boulevard Magenta devenu trop exigu profita de majorités de gauche pour se donner deux succursales : en 1934 au 85, rue Charlot (3e) et en 1945 au 67, rue de Turbigo.

Puis le temps a fait son œuvre. Le secours mutuel s'est mué en Sécurité sociale, l'embauche et la formation sont devenues des affaires d'Etat. Quant à la culture elle a regagné ses aîtres traditionnels.

La Bourse de Paris et ses annexes appartiennent toujours à la Ville de Paris. Celle-ci les met gratuitement à la disposition des syndicats de la capitale qui se répartissent à leur guise les trois cents bureaux et les trente-trois salles de réunions. Le fonctionnement de la Bourse – et les subventions versées aux syndicats qui, faute de place, ne peuvent être logés – coûte en gros 17 millions de francs par an au budget municipal.

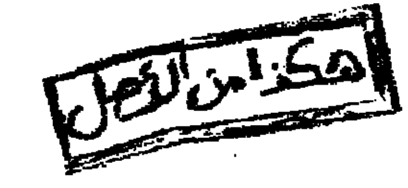
Mais l'institution n'a plus le dynamisme d'antan. Si elle a fini par s'accommoder de la contradiction qui l'a vue naître, elle souffre surtout, aujourd'hui, des divisions syndicales. Bénéficiant du privilège de l'ancienneté, la C.G.T. occupe encore 75 % des locaux, ce que lui reprochent F.O., la C.F.D.T., la C.F.T.C., la C.G.C. et la FEN.

Se jugeant à l'étroit dans une bâtisse dont les équipements avaient beaucoup vieilli, les six partenaires demandèrent à la Ville de les reloger plus dignement sur un terrain du dix-neuvième arrondissement. La Bourse du travail de l'an 2000.

Ne voyant rien venir, deux syndicats, la C.F.T.C. et F.O., ont réclamé des locaux moins prestigieux mais plus tangibles. Trop heureuse de s'en tirer à bon compte, la Ville s'est empressée d'affecter à l'une un pavillon rue d'Armaillé et à l'autre un immeuble de neuf étages rue Beaubourg.

M. Jacques Chirac a inauguré les locaux de F.O. pendant la campagne électorale précédant les municipales. La municipalité s'est engagée financièrement dans deux autres opérations, celle de la C.F.T.C. et celle de la C.F.D.T. Mais l'affectation de ces nouveaux bureaux échappent ainsi au conseil d'administration de la Bourse du travail et ne dépend plus que du bon vouloir du maire. Les syndicats, certes, cèdent à la bureaucratie, et leurs rapports avec l'autorité municipale, à Paris comme ailleurs, sont de plus en plus étroits. Décidément, la Bourse du travail n'est plus ce qu'elle était.

MARC AMBROISE-RENDU.



Le Monde

économie

SOCIAL

M. BERGERON AU « CLUB DE LA PRESSE » D'EUROPE 1

« Il y a des limites à ne pas dépasser » déclare le secrétaire général de F.O.

Invité du « Club de la presse » d'Europe 1, dimanche 22 mai, M. André Bergeron, secrétaire général du syndicat Force ouvrière (F.O.), a « solennellement » mis en garde le gouvernement contre le risque de tensions sociales et déplore l'insuffisance de la concertation.

« *Il y a des limites à ne pas dépasser*, a-t-il déclaré. *La politique conventionnelle est un élément d'équilibre dont aucun gouvernement ne saurait se priver, parce qu'on ne peut pas conduire une politique économique si l'on ne dispose pas d'un minimum de stabilité. Il vaut mieux pressentir le danger avant qu'il n'apparaisse, plutôt que d'être contraint de faire face dans des conditions que nous avons connues dans le passé.* »

M. Bergeron, qui a regretté de ne pouvoir discuter vraiment avec le premier ministre, M. Pierre Mauroy, « *de ce qui doit être discuté* », a annoncé qu'il sera reçu, le jeudi 26 mai à 10 heures, par le président François Mitterrand. « *Je lui dirai ce que j'ai sur le cœur de ce point de vue. Et je suis persuadé qu'il ne sera pas insensible à mon propos.* »

« M. Bergeron s'est également déclaré très préoccupé de la baisse du pouvoir d'achat, et s'est demandé s'il ne valait pas mieux « *admettre quelquefois un point d'inflation de plus que de courir le risque de tensions sociales qui peuvent devenir dangereuses* (...). *Je sens que, tôt ou tard, ces tensions se produiront. Je ne le souhaite pas* ».

En ce qui concerne la protection sociale, M. Bergeron, après s'être déclaré convaincu que le gouvernement ne retiendrait pas l'hypothèse d'un moindre remboursement de certains actes chirurgicaux, ce que M. Mitterrand a confirmé (voir d'autre part), a rappelé que F.O. n'était pas favorable à une budgétisation qui, selon lui, devrait être accompagnée d'une réforme de la fiscalité, faute de quoi « *les salariés supporteraient des charges supérieures à ce qu'elles devraient être, comme c'est déjà le cas pour l'impôt sur le revenu* ».

Abordant ensuite la question du chômage, le secrétaire général de F.O. a estimé que l'on compterait 200 000 chômeurs supplémentaires à la fin de l'année. Selon lui, le déficit cumulé de l'UNEDIC devrait atteindre 10 à 12 milliards de francs en 1983.

« *Je suis très inquiet pour le devenir du système d'assurance chômage dans la forme qui est la sienne aujourd'hui* », a-t-il poursuivi. « *Je redoute que, du fait des divergences qui existent entre les représentations syndicales et le patronat, on en vienne à un système qui ne sera plus du tout celui-là. Naturellement, on indemnisera encore les chômeurs. Mais comment, sous quelle forme, avec quel mécanisme ? Je n'en sais rien.* »

Après avoir réaffirmé que le partage des revenus était « *un rêve et une illusion* » et ses craintes de voir les conseils d'atelier, dans les entreprises nationalisées, « *pris en main par les hommes du parti communiste* », M. Bergeron a déclaré que le P.C. « *allait s'accrocher au gouvernement comme la misère au monde.* »

LE FESTIVAL POUR L'EMPLOI DE LA J.O.C.-J.O.C.F.

M. Mauroy propose une « table ronde » des mouvements de jeunesse

Près de trente mille jeunes, aux dires des organisateurs, se sont rassemblés, samedi 21 et dimanche 22 mai à La Courneuve, pour participer au premier festival pour l'emploi des jeunes, organisé par la J.O.C. et la J.O.C.F. (Jeunesse ouvrière chrétienne).

Venant au lendemain de la « table ronde » de Matignon consacrée à l'insertion sociale et professionnelle des moins de vingt-cinq ans (*le Monde* daté 22-23 mai), cette manifestation a revêtu une importance particulière, avec la présence de M. Pierre Mauroy, lors de la séance inaugurale, et celle de M. Jack Ralite, ministre délégué chargé de l'emploi, qui a participé à un débat avec les jeunes jocistes. Plusieurs ministères étaient également représentés à ce festival, où ont été accueillies des délégations du P.C.F., du P.S., de la C.G.T. et de la C.F.D.T.

Dans la boue et sous les bourrasques — avec quelques rares éclaircies le dimanche — des milliers de jeunes se sont ainsi rassemblés à La Courneuve pour ce festival pour l'emploi que la J.O.C.-J.O.C.F. préparait de longue date.

Samedi et dimanche, des cars, venus de toute la France, ont déversé des délégations joyeuses et déterminées qui se sont regroupées devant le podium central. Edifiée sur une colline gazonnée, une gigantesque main ouverte, symbolisant le chômage et la volonté de travailler, dominait la scène.

Par son ampleur, la manifestation a démontré la capacité de la J.O.C.-J.O.C.F. à mobiliser des jeunes touchés ou préoccupés par le chômage, mais capables aussi d'entendre les propos de responsables gouvernementaux venus s'adresser à eux.

Après le discours inaugural, samedi après-midi, prononcé à double voix par la présidente de la J.O.C.F., Mlle Sylvie Duclaux, et le président de la J.O.C., M. Alain Mahé, salué de cris et d'applaudissements, M. Pierre Mauroy s'adressa à la foule sous une pluie battante.

« *La crise actuelle n'est pas la vôtre, mais elle n'est pas la mienne non plus* », lança M. Mauroy, qui rappela que son gouvernement avait toujours souhaité une croissance forte pour résoudre le chômage. « *D'autres gouvernements, qui ne pensent pas comme nous, nous en empêchent en pratiquant la déflation.* »

Indiquant que la seule riposte possible était, dans ces conditions, la guerre contre le chômage, M. Pierre Mauroy expliqua les résultats obtenus la veille, lors de la « table ronde » tenue à Matignon, sur le plan des seize-vingt-cinq ans. « *Ce plan exceptionnel a pour objectif la formation et l'insertion professionnelles de huit cent cinquante mille jeunes et non pas de six cent mille* », affirme-t-il, assurant que le prochain objectif serait de « *un million de moins de vingt-cinq ans en formation et en stages* ».

« *Ce plan sans précédent*, poursuit-il, *n'est pas seulement dirigé contre le chômage. Il doit aussi vous préparer à la mutation industrielle, à cette nouvelle société industrielle qui naît avec vous.* »

En conclusion, le premier ministre proposera, sous les ovations, que se tienne rapidement, à Matignon, une « table-ronde » des mouvements de jeunesse « *qui ont quelque chose à dire au gouvernement sur l'emploi et la formation* ».

Cette proposition correspondait, en partie, au souhait exprimé par les représentants de la J.O.C.-J.O.C.F., qui avaient regretté que les mouvements de jeunesse n'aient pas été associés à la « table ronde » sur le plan seize-vingt-cinq ans.

« *Nous aurions eu des choses à dire* », expliqueront conjointement Mlle Sylvie Duclaux et M. Bruno Courtois, vice-président de la J.O.C. au cours d'une conférence de presse, dimanche après-midi, tout en considérant positivement certains des résultats obtenus, tels que « *la priorité au développement de l'apprentissage et l'accent mis sur le rôle des missions locales* ».

Insistant sur quelques-unes de leurs revendications essentielles — les « *micro-jobs* » et la mise en place de délégués de stage veillant au contenu et au déroulement des stages, — les responsables jocistes avouaient cependant qu'ils n'avaient pas d'appréciation sur la négociation qui s'ouvrira entre partenaires sociaux pour définir la formation en alternance. « *C'est à étudier et à regarder de plus près* », conclueront-ils.

A l'origine, il avait été prévu que M. Pierre Bérégovoy participe à un débat le dimanche après-midi. S'étant décommandé, le ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, a proposé une rencontre, le 27 mai, avec les dirigeants de la J.O.C.-J.O.C.F. Ce sera une façon de tirer les conclusions d'une manifestation qui, au lendemain de la « table ronde » de Matignon, aura eu le mérite de montrer la sensibilité des jeunes aux problèmes de l'emploi et de leur formation. — Al. L.

CONJONCTURE

BAISSE DE LA CONSOMMATION DES MÉNAGES

La consommation des ménages en produits manufacturés a baissé, en avril par rapport à mars, de 1,1 %, *selon les statistiques de l'INSEE.* Mais la consommation a augmenté de 1,9 % sur la période mars-avril par rapport à la période janvier-février, elle-même en recul de 3,3 % par rapport à la moyenne de novembre-décembre 1982.

Malgré cette évolution en dents de scie, on peut estimer que cet indice (qui ne prend pas en compte la consommation des *services*), traduit une baisse des achats des ménages depuis le milieu de l'année dernière.

Cette évolution — cohérente avec la baisse de 1,2 % du pouvoir d'achat du revenu disponible brut des ménages au second semestre 1982 — est confirmée par la baisse de 0,5 % en volume de la consommation totale des ménages (services y compris) au cours du premier trimestre 1983, selon les comptes nationaux trimestriels de l'INSEE.

AFFAIRES

CRÉATION DU FONDS D'INTERVENTION SIDÉRURGIQUE

Décidé lors de la mise sur pied du plan acier, durant l'été 1982, le Fonds d'intervention sidérurgique a été créé par décret paru au *Journal officiel*, le 19 mai.

Ce Fonds sera géré par la Caisse des dépôts, qui assure déjà la gestion de la Caisse d'amortissement pour l'acier (CAPA). Cet établissement émettra des emprunts sur le marché financier et, après bonification par l'État, en répartira les produits entre Usinor et Sacilor, entreprises qui, étant donnée leur mauvaise situation financière, seraient incapables d'emprunter ainsi par elles-mêmes. En échange, la Caisse des dépôts recevra des obligations convertibles émises par les deux groupes sidérurgiques.

Les sommes distribuées par le Fonds s'ajouteront aux dotations budgétaires de l'État (6,45 milliards de francs en 1983) sous forme donc d'aides indirectes, puisque le taux d'intérêt serait ramené au-dessous de 4,6 % par les bonifications.

LES MOTEURS LEROY-SOMER VEULENT RENFORCER LEUR IMPLANTATION AUX ÉTATS-UNIS

Les Moteurs Leroy-Somer, le plus gros constructeur français de moteurs électriques avec 70 % du marché, se préoccupent de renforcer leur implantation directe à l'étranger afin de lutter avec plus d'efficacité contre leurs concurrents General Electric, Siemens et Asea (Suède).

Leur effort principal porte sur les États-Unis, où ils fournissent déjà, entre autres, 15 % des moteurs d'ascenseur. La société, que préside M. Georges Chavanes, envisage de racheter un constructeur local disposant d'un vaste réseau commercial. Elle a également pour objectif d'élargir sa part de marché en Allemagne fédérale, où elle s'estime insuffisamment implantée. Là encore, il lui est nécessaire de disposer d'un réseau commercial local susceptible de diffuser ses produits.

L'UTILISATION DES CHÈQUES VOLÉS S'EST RALENTIE EN 1982

Avec une augmentation de 15 % en 1982, la progression du nombre de chèques volés s'est ralentie, non seulement par rapport aux années antérieures (20 à 30 % de plus d'augmentation chaque année de 1976 à 1980), mais également par rapport à l'accroissement du nombre total de chèques émis.

Ces données, fournies par l'Association française des banques (A.F.B.), *ne concernent cependant* que les plaintes déposées par les commerçants et ne rendent donc que partiellement compte du nombre d'infractions commises : 20 % des délits ont lieu en région parisienne, et c'est dans les boîtes à gants des voitures que les trois quarts des chéquiers ont été volés.

A ce propos, l'A.F.B. rappelle qu'un arrêt récent de la cour d'appel de Bordeaux a condamné la victime d'un vol de chéquiers, qui avait pourtant fait opposition, à payer les dépenses de son voleur.

La cour a en effet considéré que la victime avait fait preuve de négligence en laissant chéquier et papiers d'identité dans la boîte à gants de son véhicule.

Une expérience-pilote d'équipes autonomes à l'usine Renault de Douai

Avec l'introduction des automatismes et de la robotique, l'usine Renault de Douai (Nord) — 8 000 salariés — est devenue l'une des usines d'automobiles les plus modernes d'Europe, sinon du monde.

Elle est, aujourd'hui, le lieu d'une tentative de travail en équipes à la japonaise, qui a démarré au printemps 1982. Après un an d'expérimentation, les dirigeants de l'établissement aussi bien que le personnel et les syndicats ont accepté de répondre aux questions des journalistes à l'occasion d'un voyage organisé par l'Association des journalistes de l'information sociale (AJIS).

« Produire vite et bien »

Douai. — C'est, après celle de Flins (Yvelines), la plus importante des usines de montage de la Régie : 350 hectares de terrain, 240 000 mètres carrés d'ateliers, 8 100 salariés, dont près de 7 000 ouvriers qui fabriquent 1 350 véhicules par jour. C'est cet établissement ultra-moderne qui a été choisi pour une expérience-pilote mise en place à l'occasion du lancement de la R-9 puis de la R-11 (*le Monde* du 26 mars).

Après l'introduction de robots plus perfectionnés au département de l'emboutissage, sur la chaîne des grosses presses, les carcasses des nouveaux modèles sont désormais fabriquées par des équipes autonomes de cinq ouvriers qui, chacun à leur tour, approvisionnent, contrôlent ou déchargent les pièces de carrosserie avant leur assemblage.

Ce sont d'abord des volontaires « *sensibilisés aux nouveaux objectifs industriels* » qui ont été choisis, en accord avec les syndicats et la maîtrise, en mars de l'an dernier. Puis le processus a été généralisé en décembre 1982 à l'ensemble des cent soixante salariés du secteur. Seuls cinq de ces derniers ont refusé cette forme de travail en équipes et ont été affectés à d'autres départements de l'usine.

De notre envoyé spécial.

Vingt-sept équipes — sur vingt-sept « lignes de presses », c'est-à-dire sur vingt-sept chaînes robotisées — ont donc été constituées. Chacune est composée de cinq « agents de production », appellation maison qui désigne les O.S., les ouvriers spécialisés. Les cinq salariés s'organisent entre eux et effectuent à tour de rôle les diverses tâches. En cas de problèmes, ils peuvent recourir à un régleur, agent de maîtrise chargé de deux groupes d'ouvriers, ou à un chef d'équipe responsable de quatre lignes de presses. Après une période d'essai, les O.S. pourront devenir P-1 (ouvrier professionnel premier échelon).

L'intérêt de cette opération ? « *Il s'agissait*, explique le directeur de l'usine de Douai, M. Edmond Pachera, *d'améliorer la qualité de la fabrication, ainsi que la productivité pour mieux cerner les coûts d'exploitation et développer le sens des responsabilités individuelles et collectives du personnel.* » Cette réorganisation visait, en fait, à créer un outil de travail « *flexible* », mieux adapté aux nécessités de l'heure, c'est-à-dire à l'obligation de « *produire vite et bien* » pour répondre aux demandes du marché intérieur, mais aussi extérieur : sur trois cents voitures vendues chaque année, cent cinquante mille sont réservées à l'exportation. C'est ce qu'on a réalisé à Douai en assemblant indifféremment les R-11 sur les mêmes chaînes de robots que les R-9. Les importants investissements consacrés à ce dernier modèle ont été de la sorte récupérés en grande partie, et la « facture » s'est trouvée réduite à 300 millions de francs.

« Ce n'est plus le bagne »

Avantage industriel, mais aussi humain : « *Ce n'est plus le bagne comme avant*, déclare un O.S. *Le travail est devenu plus intéressant. Avant, on arrivait la tête basse, chaque homme sur la chaîne faisait toujours le même geste dix mille fois répété dans la journée — par exemple enfourner la tôle dans la machine, presser sur un bouton, retirer la tôle — et c'était épuisant. Aujourd'hui, on surveille la machine, qui fait le travail à notre place. En outre, on a la faculté de permuter avec des camarades, pour d'autres types d'opérations.* »

Selon la direction, les résultats se révèlent très positifs sur tous les plans : l'affectation des salariés à un groupe a créé un esprit d'équipe ; les *rapports avec la maîtrise se sont* améliorés ; l'automatisation a transformé la nature même du travail, qui se résume le plus souvent à un contrôle de l'usinage. Gain de productivité enfin — n'était-ce pas le principal objectif ? — car la ligne fonctionne en continu, les coéquipiers se partageant les temps de pause ou de repas. Le processus, *considéré par tous comme « irréversible »*, a eu pour effet de diminuer les temps morts, mais encore d'augmenter de 20 % la capacité de production du secteur. Quant à l'absentéisme, il passe de 10 % à 5 % environ.

« Une véritable révolution »

Commentaire d'un responsable C.G.T., syndicat majoritaire (50 % des voix aux dernières élections professionnelles) : « *Quand nous avons accepté cette formule, on nous a accusés à la fois de collaboration de classes et de volonté de soviétisation. Aujourd'hui, la preuve est faite que l'on peut travailler autrement et que les ouvriers peuvent intervenir dans la gestion. Enfin, dans le domaine des qualifications, c'est une véritable révolution.* »

La section C.F.D.T. (20 % aux élections) est plus critique et souligne le « *danger de l'individualisation* ». Qu'arrive-t-il quand un ouvrier se révèle incapable de suivre le rythme de ses coéquipiers ? « *Il risque de se faire rejeter du groupe*, dit un militant C.F.D.T. ; *d'autant que l'entreprise accorde des primes quand on dépasse l'objectif de production. Comment voulez-vous, après cela, que le syndicat puisse réclamer une baisse des cadences ?* »

Dans un même ordre d'idées, la section F.O., tout en se déclarant favorable au processus, craint que ces groupes ne deviennent « *des mini-syndicats pratiquant la contestation, y compris la contestation politique* ». La C.G.C., pour sa part, constate « *une très nette amélioration des conditions de travail* », et estime que les cadres « *ne sont plus des gardes-chiourme* », car ils peuvent « *mieux se consacrer à des problèmes de fond, d'ordre technique, gestionnel, voir psychologique* ».

En conclusion, la direction entend bien étendre l'expérience à d'autres secteurs. « *Mais il faudra trouver des formes adaptées à chaque production* », explique M. Pachera, qui se réjouit de l'absence de grèves depuis son arrivée en 1981.

JEAN BENOIT.

AGRICULTURE

● **La Confédération des planteurs de betterave demande que** soient prises à l'automne des mesures de sauvegarde du revenu betteravier. La Confédération estime que l'augmentation du prix de la betterave, décidée pour 1983-1984 par le conseil des ministres de la C.E.E., « *ne permettra pas de faire face à la croissance des coûts de production* », et qu'elle est « *inférieure de 3 % au prix auquel la méthode objective du comité des organismes professionnels agricoles de la C.E.E. aboutissait.* »

Quand le ministre se fait l'avocat de l'A.N.P.E.

Curieux face-à-face. Sous un chapiteau, des centaines de jeunes, tour à tour attentifs et goguenards, portant jeans et bob de la JOC sur la tête, ont discuté avec un ministre en bras de chemise, M. Jack Ralite, très à l'aise au milieu de son public et volontiers gouailleur.

Au premier rang des accusés pour ces jeunes banlieusards ou provinciaux, représentants authentiques des milieux populaires, l'A.N.P.E., cet organisme « déshumanisé » et « inefficace » qui ne permet pas « de trouver un boulot ».

« *Il ne faut pas choisir un bouc émissaire, alors que les vrais coupables restent bien tranquilles dans leur coin* », répliquera M. Ralite. Et d'expliquer, mettant en cause l'héritage, la situation réelle de l'A.N.P.E., « *qui ignore l'informatique et ne dispose pas de tous les moyens nécessaires pour lutter contre le chômage* ».

« *Je prends devant vous un engagement non démagogique : c'est vrai que ça va changer* », assurera-t-il en rappelant que son ministère travaille sur un nouveau statut de l'A.N.P.E. et se prépare à signer un accord avec l'UNEDIC. « *Il faut qu'il y ait plus d'offres d'emploi à l'A.N.P.E. et que son personnel devienne technicien de l'emploi* », dira-t-il en conclusion.

« *Il se défend bien* », murmura l'assistance, confiante, qui avait pourtant hué le directeur général de l'A.N.P.E., également présent. Des représentants de la C.G.T. et de la C.F.D.T. s'exprimèrent à leur tour sur le sujet. Mais, pour les jeunes, la cause était entendue : « *Ça va changer.* »

ÉTRANGER

Les pays de la convention de Lomé veulent obtenir des assurances sur l'aide de la Communauté européenne

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). – La stabilisation des recettes à l'exportation des soixante-trois pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (A.C.P.) signataires de la convention de Lomé va être au centre de la négociation prévue à l'automne prochain sur le renouvellement de l'accord de coopération entre la Communauté et les partenaires du tiers-monde. La réunion extraordinaire du conseil des ministres de la C.E.E.-A.C.P. consacrée au fonctionnement du système communautaire (Stabex), qui s'est tenue le 19 mai à Bruxelles, a confirmé l'importance de ce dossier pour les pays en développement. A l'issue des travaux, M. Qionibaravi, ministre des affaires étrangères des Fidji et président d'A.C.P., s'est déclaré très déçu par l'attitude des Dix, auxquels il reproche d'« *avoir fixé arbitrairement les ressources du Stabex en sous-estimant les difficultés économiques du tiers-monde* ».

Le mécanisme mis au point par la C.E.E. en 1975 (il couvre quarante-sept produits actuellement) a normalement fonctionné les cinq premières années. Par la suite, il n'a pas pu couvrir les pertes enregistrées par les A.C.P. pendant deux ans (1980 et 1981). La conjonction de la baisse des cours des produits de base et de la production a entraîné des demandes de transferts financiers dépassant de 50 % les fonds disponibles (115 millions d'ECU, soit 780 millions de francs par an). Les Dix s'en tiennent à la lettre de la convention de Lomé et n'ont pas accepté jusqu'à présent de combler la différence.

L'exercice 1982 se présente sous un meilleur jour. Les pertes prévues à l'exportation dépasseraient à peine le montant de la tranche annuelle. Les A.C.P. ne désarment pas pour autant. Non seulement ils souhaitaient recouvrer la « créance » des deux années antérieures, mais ils veulent également obtenir des assurances jusqu'au terme des arrangements actuels (fin 1984). Sous ce double aspect, la C.E.E. n'a pas voulu prendre d'engagement.

Au-delà des ressources à mettre en œuvre pour le fonctionnement du Stabex, les A.C.P. s'affrontent sur le fonctionnement du mécanisme, même si personne ne conteste – comme l'a souligné M. Nucci, ministre français de la coopération – sa reconduction à partir de 1985.

Les A.C.P. demandent la reprise des dispositions actuelles, tout en recommandant à la Communauté de faire preuve de plus de détermination pour faire aboutir et faire respecter les accords internationaux par produit conclus dans le cadre de la CNUCED (Conférence des Nations unies pour le commerce et le développement). Les pertes les plus substantielles enregistrées par les A.C.P. en 1980 et 1981 sont dues aux résultats médiocres obtenus pour les ventes de café et de cacao, deux produits qui sont couverts par ce type d'arrangement.

De leur côté, plusieurs États membres, notamment la France, souhaitent que les transferts financiers soient dirigés le plus souvent possible vers le secteur de production en crise, alors qu'ils représentent aujourd'hui surtout des aides aux balances des paiements. Les A.C.P. voient là la volonté des Dix d'exercer un contrôle sur leur politique économique. Le risque est grand que les pourparlers sur le prochain Stabex butent aussi sur cette question.

MARCEL SCOTTO.

UN SUCCÈS IMPORTANT POUR Mme THATCHER

L'inflation est revenue à 4 % l'an en Grande-Bretagne

En Grande-Bretagne, la hausse des prix de détail a atteint 1,4 % en avril. Cette forte hausse n'est pas le signe d'un redémarrage de l'inflation outre-Manche : le phénomène se produit chaque année à la même date, du fait de la concentration sur ce mois des différentes hausses, et notamment cette fois-ci des taxes sur les alcools, les tabacs, les cigarettes, l'essence, l'automobile (vignette). En fait, pour avoir une juste vision de l'évolution des prix en Grande-Bretagne, la hausse d'avril ne doit pas être comparée à celle de mars (+ 0,2 % par rapport à février) ou de février (+ 0,4 % par rapport à janvier), mais à celles d'avril 1982 (+ 2 % en un mois), d'avril 1981 (+ 2,9 % en un mois), d'avril 1980 (+ 3,4 % en un mois).

Le taux d'inflation annuel atteint maintenant en Grande-Bretagne 4 % (avril 1983 comparé à avril 1982). Il était de 4,6 % le mois dernier (mars 1983 comparé à mars 1982), et atteignait 9,4 % en avril 1982, 12 % en avril 1981, 21,8 % en avril 1980.

Ainsi, et malgré la poussée d'avril, l'inflation en Grande-Bretagne est à son niveau le plus bas depuis quinze ans. Elle est aussi l'une des plus faibles des pays industrialisés (7,6 % en moyenne pour la C.E.E., 5,7 % pour les pays de l'O.C.D.E.).

Légère recrudescence prévisible

Selon l'A.F.P., la plupart des analystes estiment que le taux annuel d'inflation baissera encore pendant un mois ou deux avant de rebondir sous l'effet principalement de la récente dépréciation de la livre sterling et de la hausse des cours mondiaux d'un grand nombre de matières premières : l'aluminium notamment a établi des records absolus de hausse. Le cacao s'est élevé à son plus haut niveau depuis trois ans et le sucre depuis quinze mois.

En outre, le printemps, le plus pluvieux depuis la deuxième guerre mondiale, fait craindre de mauvaises récoltes qui feront monter les cours de la plupart des denrées. Les cours à terme des pommes de terre ont déjà doublé depuis le mois dernier. Le gouvernement lui-même prévoit qu'en fin d'année le taux d'inflation sera remonté à 6 %. Certains analystes prévoient 7 ou 8 %.

Néanmoins, alors que la campagne électorale bat son plein, la rapide désescalade des récents mois constitue un important atout pour les conservateurs, qui avaient fait de la réduction de l'inflation leur objectif primordial. A leur retour au pouvoir, en mai 1979, le taux annuel d'inflation se situait en effet à 10,3 % et la tendance était à l'aggravation. Il devait s'élever jusqu'à 21,9 % en mai 1980, en partie, il est vrai, à cause ee la hausse des prix du pétrole et des mesures draconiennes adoptées par le gouvernement Thatcher pour précisément combattre l'inflation (hausse de la T.V.A., des taux d'intérêt).

Le ralentissement de l'inflation en Grande-Bretagne a un effet favorable sur l'activité économique. Les statistiques salariales publiées il y a quelques jours montrent que les hausses annuelles, bien que moins fortes, atteignent encore 7,5 %, ce qui représente une augmentation importante du pouvoir d'achat salarial après les baisses enregistrées en 1981 et pendant une bonne partie de 1982.

Cette amélioration du pouvoir d'achat, rappelle l'A.F.P., contribue au premier chef à la petite reprise actuelle de l'activité industrielle (1,5 % au premier trimestre) en stimulant la consommation. Mais avec l'accélération de la masse monétaire, laquelle augmente à nouveau depuis février à un taux double de l'objectif gouvernemental, elle menace de favoriser elle-aussi, au cours des prochains mois, un regain des pressions inflationnistes.

Lu

Misère de l'économie, de Pierre Rosanvallon

La France ingouvernable ?

Un petit clin d'œil au grand-père Marx pour commencer. De *Misère de la philosophie* on passe à *Misère de l'économie*. Pour Pierre Rosanvallon, le savoir économique est moins que jamais « autonome ». « *Il est de plus en plus indissociablement et immédiatement politique et sociologique.* » On pourrait ajouter : « culturel », et l'auteur ne se prive pas d'évaluer cette dimension pour telle ou telle démonstration.

La force de cet ouvrage, qui rassemble des articles publiés dans *Libération*, *le Débat* ou *C.F.D.T.-Aujourd'hui*, est précisément de prendre de la hauteur par rapport à des disciplines compartimentées et, du coup, de parler un langage clair, ouvert sur la « vraie vie », qui ne se découpe pas en tranches d'observations.

La France est de plus en plus difficile à gouverner. Pierre Rosanvallon en fait la démonstration en expliquant les raisons de « l'entropie française » : les facteurs de mécontentement, les figures variées du corporatisme ambiant, le difficile apprentissage de l'austérité, les crises de l'Etat-providence, la face cachée du chômage, et de la dérégulation sociale.

Approuvant les vuesde Michel Albert, l'auteur estime qu'il existe une sorte de consensus en faveur du chômage, mieux accepté que la perspective d'une baisse du pouvoir d'achat. « *Il ne suffit pas de travailler moins pour travailler tous, selon le mot d'ordre bien connu, il faut aussi gagner moins pour travailler tous.* » Enfin, les syndicats ont un rôle de plus en plus difficile, parce que la négociation collective dépérit forcément dans une société qui a tendance à se fiscaliser de plus en plus.

Pierre Rosanvallon note ensuite le déclin paradoxal du Plan, dû surtout au fait que le « projet de société » qu'il incarnait a été pris en charge par le « programme de la gauche » ; l'indifférence de l'opinion à l'égard des nationalisations, ce symbole du socialisme français tendant à « républicaniser la propriété » ; le brouillage des idées face à la « politique industrielle », qui n'a en fait pas de sens au singulier et recouvre trois rubriques : l'État-client, l'État-secouriste et l'État-régulateur.

Enfin, l'auteur invite à repenser les finalités de la protection sociale, à prendre en compte les nouvelles formes de pauvreté, à regarder de plus près la dimension sociétale de la diminution du temps de travail, car « *ce sont les horaires et le temps de travail des uns qui contribuent directement à la qualité de la vie des autres* », à distinguer, pour la discipline monétaire, la gestion de la « crédibilité » de celle de l'« opinion », la première étant la résultante des anticipations d'un nombre limité d'agents économiques et financiers, la deuxième s'apparentant à la souveraineté du peuple, à séparer le « protectionnisme compensateur » du « protectionnisme de repli ».

L'analyse est pointue, d'une salubre forme antidogmatique. Un des livres les plus éclairants publiés ces derniers temps.

PIERRE DROUIN.

★ Seuil. 156 pages, 52 F.

COMMERCE EXTÉRIEUR

A LA « JOURNÉE FRANÇAISE » DE LA FOIRE D'ALGER

Mme Cresson estime que le déficit français dans les échanges bilatéraux est « sur la pente des 8 milliards »

De notre correspondant

Alger. – Mme Edith Cresson, ministre du commerce extérieur et du tourisme, a quitté Alger dimanche 22 mai, au terme d'une visite de deux jours pendant laquelle elle a rencontré plusieurs ministres algériens et participé samedi à la journée française de la vingtième Foire internationale d'Alger.

En progrès constants, tant par le nombre de participants que par la qualité des prestations, cette foire est à la fois la vitrine d'une Algérie qui s'améliore et diversifie sa production nationale et le lieu de rencontre de ses principaux partenaires commerciaux. Avec plus de six cents exposants (contre quatre cents l'an dernier) la France se taille la part du lion dans la participation étrangère. Ses cinq pavillons occupent 20 000 mètres carrés sur les 166 000 de l'ensemble de la foire, et représentent sa plus importante participation à des manifestations de ce type. A l'instigation de chambres de commerce régionales, également présentes, les P.M.E. constituent les deux tiers des exposants. La moitié d'entre elles ont leur siège en province. La France est traditionnellement le premier fournisseur de l'Algérie et aussi, depuis 1982, son premier client. En 1981, 34% des exportations algériennes, essentiellement des hydrocarbures, allaient aux États-Unis et 15 % à la France, alors que pendant les neuf premiers mois de 1982 ces chiffres étaient respectivement de 37 et 25%.

En 1982, en effet, les importations françaises d'hydrocarbures algériens ont atteint 25 milliards 914 millions de francs (dont 11 294 millions pour le pétrole brut et 9 638 millions pour le gaz, le reste étant constitué par des produits raffinés).

En 1981, la balance française – toujours en excédent depuis 1971 – a accusé un déficit de moins de 150 millions de francs qui est passé à 11 900 millions de francs, soit 12% du solde négatif du commerce extérieur français.

Au cours de sa récente visite à Paris, M. Brahimi, ministre algérien de la planification et de l'aménagement du territoire, avait déclaré que la balance commerciale entre les deux pays serait rééquilibrée en 1983 (*le Monde* du 20 avril). Mme Cresson ne partage pas cette certitude. « *Nous sommes sur la pente des 8 milliards de déficit pour cette année* », nous a-t-elle dit. La partie française table sur une réduction progressive du déficit, mais non sur sa disparition à court terme. Au cours du premier trimestre 1983, ce déficit était de 2,46 milliards de francs.

Il faut des décisions rapides

« *J'ai rappelé que pour améliorer la situation il faudrait des décisions rapides* », dit Mme Cresson. L'accord sectoriel sur l'habitat conclu le 30 juin 1982 prévoit la construction de 60 000 logements par la France, mais on vient seulement de signer pour 28 000 logements (soit 12 milliards de francs, dont 60 % rapatriables avec des crédits sur sept ans à 10,85 % consentis à l'Algérie).

Dans le domaine des transports, Francorail vient de vendre quatre cents voitures de chemin de fer pour 1,3 milliard de francs, à quoi s'ajoutera la maintenance. Mme Cresson souhaite que ses partenaires achètent davantage de camions, de Renault Véhicules-industriels, « *compte tenu de l'effort considérable que cette entreprise fait en Algérie* ».

Selon les Algériens, la part de la France dans les importations de l'Algérie devrait se situer entre 25 % et 30 %. En 1982, on en était seulement à 20,7 %, contre 22,7 % en 1981 et 25,1 % en 1980. Il semble que la France ne soit pas toujours compétitive en matière de prix, face à la concurrence japonaise, par exemple. Mme Cresson estime que « *les entreprises françaises devraient davantage faire un argument de vente* » de la formation du personnel algérien, qui, en raison de la communauté de langue, peut accompagner les contrats.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

FAITS ET CHIFFRES

Conjoncture

● **Baisse de la production industrielle en France au mois de mars.** – La production industrielle a régressé de 0,8 % au cours du mois de mars après avoir stagné en février.

Selon les chiffres communiqués le 19 mai par l'INSEE, l'indice corrigé des variations saisonnières – qui exclut l'industrie du bâtiment – s'établissait à 127 en mars contre 128 le mois précédent, sur la base 100 de 1970.

L'indice de mars est en recul de 0,8 % par rapport à la même période de l'année dernière.

Energie

● **Kermesse antinucléaire à Chooz.** – Plus de deux mille écologistes et militants antinucléaires, venus de Belgique, des Pays-Bas, du Luxembourg, de R.F.A. et de plusieurs régions de France, se sont rassemblés samedi 21 mai à Chooz (Ardennes) pour une grande kermesse politique et musicale.

Lors d'un débat organisé le lendemain, les organisateurs du rassemblement ont annoncé leur intention de continuer leur combat contre la centrale nucléaire de Chooz : « *Le rapport soulignant la surcapacité du parc nucléaire français confirme nos thèses*, a indiqué l'un d'eux, *mais il ne faut pas retomber dans les mêmes illusions qu'aux élections de 1981, quand on croyait le projet de Chooz abandonné.* »



ENVIRONNEMENT

Polémique franco-allemande autour des déchets de Seveso

Alors que les quarante et un fûts de Seveso sont toujours gardés au camp militaire de Sissonne (Aisne), une petite guerre de communiqués s'est déclenchée entre la France et l'Allemagne. Le quotidien *Die Welt*, qui a révélé la présence des fûts à Anguilcourt-le-Sart, près de Saint-Quentin, a accusé le gouvernement français d'avoir caché une information qu'il détenait dans le but de transporter secrètement les déchets à l'étranger.

Au secrétariat d'État à l'environnement, on précise que rendez-vous avait été pris « de longue date » pour le jeudi 19 mai – jour de la révélation – avec les dirigeants d'Hoffmann-La Roche. Ce serait seulement en apprenant, l'après-midi, par la voie officielle, la découverte des fûts à Anguilcourt-le-Sart que les dirigeants suisses et un fonctionnaire du secrétariat d'Etat à l'environnement ont pris la route pour Saint-Quentin. Un des fûts a été ouvert pour vérifier qu'il y avait un deuxième baril à l'intérieur et donc certifier qu'il s'agissait bien des déchets de Seveso.

Le premier ministre, M. Pierre Mauroy, en visite le 21 mai à Lannoy, près de Roubaix (Nord), a affirmé qu'il n'avait appris la découverte des fûts que jeudi après-midi. *« J'en ai aussitôt informé Mme Huguette Bouchardeau »*, a précisé le premier ministre. Quant à la société allemande Mannesmann, dont la filiale italienne avait sous-traité le transport des déchets à M. Bernard Paringaux – toujours écroué à Saint-Quentin, – elle a précisé, dans le journal *Bild am Sonntag* du 22 mai que, contrairement à certaines rumeurs, elle n'avait pas versé d'argent au transporteur français pour découvrir les déchets de Seveso. *« Nos propres recherches pour retrouver les quarante-et-un fûts ont été couronnées de succès »*, s'est borné à dire le porte-parole de la firme, M. Klaus Germann.

Pendant ce temps, en Italie, le pape Jean-Paul II a survolé en hélicoptère la commune de Seveso, samedi 21 mai, à l'occasion d'une visite pastorale à Milan et dans sa région. Il s'est rendu notamment à Desio, bourg natal de Pie XI, une localité limitrophe de Seveso, elle aussi touchée par le nuage toxique de dioxine, en 1976.

PLUIE, NEIGE, GLISSEMENTS DE TERRAIN

Neuf morts en France et en Italie

Le mauvais temps exceptionnel qui persiste sur toute l'Europe a provoqué un certain nombre de catastrophes durant le week-end de la Pentecôte. C'est ainsi qu'une coulée de boue provoquée par trois semaines de pluie incessante a emporté le 22 mai, une partie du village italien de Tresenda-di-Teglio dans les Alpes lombardes. Sept habitants ont été tués ; six sont portés disparus, et dix autres ont été hospitalisés. A Val-di-Sotto, village voisin, la population a dû être évacuée.

Deux spéléologues ont trouvé la mort samedi 21 mai, dans la région Rhône-Alpes. Le premier, M. Laurent Roch, de Chambéry, était resté bloqué sous une cascade pendant six heures, dans une grotte située près du col de Leschaux (Haute-Savoie). Le second, M. Roger Heraud, est mort étouffé par son harnais, à 400 mètres de profondeur, non loin de Jujurieux (Ain). Dans les deux cas, l'accident a été provoqué par les pluies torrentielles de ces derniers jours.

Celles-ci causent d'importants dégâts aux cultures et aux chantiers de travaux publics. Dans la région du Beaujolais, les vignobles ont subi des dommages. La crue de la Saône a coupé la route nationale 6 à Chalon, et l'autoroute A 6 reste impraticable entre Tournus et Mâcon. Dans l'agglomération lyonnaise, une tranchée creusée pour la prolongation du métro s'est effondrée.

Les agriculteurs bourguignons estiment que le maïs et les fourrages ont déjà pâti de l'excès d'humidité. La raréfaction du foin devrait provoquer une diminution de la production de lait.

Enfin on signale des chutes de neige inhabituelles pour la saison, dans la région de Foix (Ariège), ainsi qu'en Lozère sur les Causses et dans les Cévennes. – *(A.F.P., U.P.I., A.P., Reuter.)*

L'aggravation des catastrophes naturelles en 1982 et 1983 pourrait entraîner un relèvement des primes d'assurances

Le coût total des catastrophes naturelles survenues en France pendant l'année 1982 sera, selon des estimations récentes, au moins deux fois plus lourd que prévu, selon le Centre de documentation et d'information de l'assurance (C.D.I.A.). Il pourrait s'établir à 2 ou 3 milliards de francs contre 1 milliard en année moyenne. On évalue à 750 millions de francs le seul coût des tempêtes du mois de novembre, et il faut y ajouter les inondations du Sud-Ouest en décembre.

Comme par un fait exprès, le rythme de ces catastrophes s'est accéléré depuis l'entrée en vigueur, le 14 août 1982, de la loi établissant une solidarité nationale pour l'indemnisation des catastrophes en question, et instituant, à cet effet, une surprime de 5,5 % sur le montant des contrats d'assurances multirisques-habitation et de 9 % sur les garanties vol-incendie automobile (moins de 1 % du contrat total avec responsabilité civile). Dans ces conditions, le « risque » est devenu, dès le départ, très mauvais pour les assureurs, qui ont versé ou devraient verser deux fois en indemnité ce qu'ils ont perçu en prime, et la Caisse centrale de réassurances, établissement public qui réassure les compagnies, devra sans doute réclamer au Trésor un appoint temporaire. Comme l'année 1983 ne s'annonce guère meilleure, du fait des inondations dans beaucoup de régions, il est très probable que la surprime fixée en 1982 sera relevée, à moins que l'on ne considère comme exceptionnelle l'accumulation actuelle de catastrophes, ce qui n'est pas sûr.

De nouvelles bactéries sont découvertes à la station thermale de Bagnols-les-Bains (Lozère)

De notre correspondant

Mende. – L'Union fédérale des consommateurs (U.F.C.-Lozère), présidée par Michel Galfré, vient de révéler la présence d'une nouvelle bactérie dans les eaux thermales de Bagnols-les-Bains. Il s'agit d'un germe tellurique : *pseudomonas putida*.

Depuis septembre 1978, les eaux thermales de cette station sont contaminées d'une manière intermittente par d'autres bactéries : *pseudomonas aeruginosa*. Cette situation, connue des autorités de tutelle, était totalement ignorée des curistes jusqu'à la publication, en novembre 1981, par l'U.F.C. Lozère d'un rapport officiel du service des mines.

Cette année, des analyses, effectuées en avril et restées confidentielles, ont révélé d'abord la présence des deux espèces de *pseudomonas* et ensuite celle des seuls *putida*. Selon les bactériologistes, ces deux germes sont très souvent associés et les *pseudomonas aeruginosa* peuvent, à nouveau, réapparaître.

Dans un communiqué laconique, la direction de l'établissement thermal a annoncé, le 2 mai, l'ouverture du service de rhumatologie et a précisé : *« Compte tenu de la complexité de la mise au point des nouvelles installations du secteur des voies respiratoires, la date d'ouverture en sera communiquée ultérieurement »*.

De son côté, l'U.F.C. dénonce *« la loi du silence »* et s'étonne que *« M. Jean Chassagne, commissaire de la République, se soit jusqu'à ce jour refusé à publier les résultats des analyses. Une telle attitude ne peut qu'être fort préjudiciable à la renommée de cette station »*.

J.-M. G.

[Les pseudomonas sont des bactéries comprenant plusieurs espèces, dont la plus dangereuse pour l'homme est la *pseudomonas aeruginosa* ou bacille pyocyanique qui peut donner des manifestations pathologiques variées et reste résistant à la plupart des antibiotiques. Les *pseudomonas putida* sont moins répandues et moins dangereuses que le pyocyanique, ou d'autres pseudomonas comme le bacille de la morve ou celui de Whitmore qui fit des ravages il y a quelques années au Jardin des plantes.

Tant en milieu hospitalier que dans la nature il est difficile de se débarrasser de ces bactéries qui ont une grande résistance dans les sols et les canalisations, notamment, et dégagent, en culture, une odeur putride particulière. – Docteur E.-L.]

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

UN COLLOQUE INTERNATIONAL SUR LA SIBÉRIE A PARIS

Un colloque international sur la Sibérie se tient à Paris du mardi 24 au vendredi 27 mai, afin d'étudier ce que furent les quatre siècles de colonisation qui ouvrirent les portes de l'Asie à l'empire russe. Il s'agit de mieux connaître la Sibérie moderne, où la technologie la plus avancée coexiste avec des modes de production et de pensée totalement archaïques, d'en scruter le prix humain, l'enjeu stratégique et les perspectives.

Ce colloque est organisé conjointement par le laboratoire de slavistique de l'Institut national d'études slaves (INES) ; le Centre d'études sur l'U.R.S.S., l'Europe orientale et le domaine des langues et civilisations orientales avec le concours financier du Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.) et la collaboration scientifique de plusieurs organismes spécialisés.

La séance d'ouverture du colloque se tiendra de 10 h à 13 h au C.N.R.S., 15, quai Anatole-France, (Paris-7e) et celle de clôture, consacrée le vendredi 27 mai à l'enjeu stratégique, aura lieu à l'Ecole normale supérieure, 45, rue d'Ulm, de 14 h à 18 h. Les cent quarante participants au colloque se partageront entre-temps en quatre groupes : conquêtes et découvertes ; cultures, ethnies, religions : la Sibérie dans le contexte de l'U.R.S.S. et exil et camps, littérature.

Les séances de travail par groupe se tiendront à l'INES, 9, rue Michelet, (Paris-6e), sauf pour le troisième groupe, qui étudiera mardi et mercredi le développement régional au C.N.R.S., 15, quai Anatole-France (Paris-7e), avant de rejoindre jeudi et vendredi les autres à l'INES pour la suite des travaux.

Le mercredi 25 mai, au C.N.R.S., M. Olli Alho présentera le film tourné en 1919 en Tchoukotka par Sakari Pälsi, un explorateur finlandais.

A B C D F G H

DANS UN APPEL A L'IMAM KHOMEINY

Le président Reagan demande la clémence pour 22 bahaïs condamnés à mort

Le président Reagan a lancé, dimanche 22 mai, un appel à la clémence à l'adresse de l'imam Khomeiny et des autorités iraniennes en faveur de vingt-deux membres de la communauté religieuse bahaïe récemment condamnés à mort à Téhéran. Le président américain demande aux autres dirigeants dans le monde de se joindre à son appel en faveur de « *ces personnes innocentes* », qui, écrit-il dans une déclaration publiée par la Maison Blanche, n'ont « *commis aucun crime politique, n'ont pas conspiré pour renverser le régime et ne sont responsables de la mort de personne. Le seul souhait est de vivre selon leur conscience* ». « *Epargner leur vie serait un pas en avant pour l'Iran et pour le monde* », ajoute le président américain.

A Téhéran, l'imam Khomeiny, dans un discours radio-télévisé, a lancé un avertissement à un groupe politique islamique qu'il n'a pas nommé, « *proche de l'Occident et des Etats-Unis* », en lui demandant de « *cesser de comploter* ». Sans nommer explicitement personne, il a dénoncé les « *quelques poignées d'hommes* » qui, « *s'ils le peuvent, utilisent la prière du vendredi et le Parlement pour proférer les mêmes paroles qui sortent de la bouche des Etats-Unis et de l'U.R.S.S., affirmant que rien n'a été fait pour le peuple* ». « *Réveillez-vous, je vous mets en garde, sans quoi la liste de vos membres sera publiée et vous irez là où les « hypocrites » sont allés* », a averti l'imam.

Les « hypocrites », c'est ainsi qu'on appelle officiellement les Moudjahidin khalq, groupe islamique qui a été impitoyablement réprimé par le régime. — *(A.F.P.)*

En Afghanistan

« Une paix complète » règne dans tout le pays

affirme Kaboul

Kaboul a qualifié de « *propagande impérialiste* » les accusations rendues publiques, vendredi 20 mai, par le département d'Etat américain, selon lequel les forces afghano-soviétiques auraient tué de nombreux civils, en particulier au cours de bombardements d'une « *rare intensité* » de la troisième ville du pays, Hérat. La situation à Hérat est « *tout à fait normale* », a annoncé, samedi, un porte-parole officiel afghan, ajoutant qu'il y régnait une « *paix complète, comme dans le reste du pays* ».

Washington avait affirmé que les bombardements de Hérat et de zones situées au nord et à l'ouest de Kaboul étaient « *intolérables et indignes d'un comportement civilisé* » ; ils auraient fait des centaines et peut-être même des milliers de victimes civiles « *au cours des dernières semaines* ». « *Il semblerait*, poursuit le département d'Etat, *que l'U.R.S.S. pense que le monde soit ignore, soit ne se préoccupe plus de ce qu'elle fait en Afghanistan et que, désespérant de soumettre la majorité des Afghans, qui souhaitent recouvrer leur liberté, elle soit prête à employer la violence la plus brutale. Nous ne pouvons rester silencieux devant ces massacres.* »

D'autre part, alors que le ministre pakistanais des affaires étrangères a quitté, samedi, Islamabad pour une tournée dans cinq pays afin de trouver une solution politique au problème afghan, les sept partis islamiques regroupés dans l'Alliance se sont donné un nouveau président pour deux ans.

Il s'agit du professeur Abdulrab Rasool Sayyaf, ancien professeur de théologie à l'université de Kaboul. Son principal opposant, M. Yunus Khalis, chef du Hezbi Islami, n'a obtenu que onze voix sur soixante. — *(A.F.P., A.P., U.P.I.)*

En Thaïlande

PRÉSENTANT SON NOUVEAU GOUVERNEMENT

Le général Prem Tinsulanond insiste sur le « rôle important » que les militaires doivent jouer

De notre correspondant

Bangkok. — Le général Prem Tinsulanond, premier ministre, a présenté au Parlement, vendredi 20 mai, le programme de son nouveau gouvernement. Il a insisté sur le « *rôle important* » que les forces armées doivent jouer dans le système démocratique, tout en soulignant la nécessité de rendre « *plus crédible* » le système parlementaire. Il a, d'autre part, confirmé qu'il fallait, comme dans le passé, combattre la subversion communiste par des moyens politiques plutôt que militaires.

Des dossiers d'actualité, mis en sommeil depuis plusieurs mois, attendent sur les bureaux ministériels : négociation du prix du gaz naturel du golfe de Thaïlande, sur lequel les autorités fondent beaucoup d'espoir pour relancer l'économie : gestion de Bangkok, métropole de quelque 5,3 millions d'habitants. Le gouvernement acceptera-t-il de se plier aux recommandations de la Banque mondiale qui prône la « *vérité des prix* » des services publics ? Reste, enfin, puisque le développement rural est la priorité des priorités, à remettre sur l'ouvrage un projet de réforme agraire, dont le précédent Parlement n'eut pas à débattre compte tenu des dissensions qu'il créa au sein de la coalition gouvernementale.

Le nouveau gouvernement aura-t-il assez de cohésion pour conduire à bien toutes les tâches ? Certes, il dispose à l'Assemblée nationale d'une confortable majorité de 208 sièges sur 324. Mais, fruit d'un compromis entre civils et militaires, cette alliance est pour le moins équivoque. Ne rassemble-t-elle pas, d'une part, le Parti d'action sociale (SAP) de M. Kukrit Pramot et le parti démocrate de M. Pichai Rattakul, qui, dans le précédent Parlement, ont mené avec acharnement « *le combat contre la dictature militaire* », et, d'autre part, le Parti des citoyens thaïs (T.C.P.) de M. Samak Sundaravej et le Parti de la démocratie nationale (N.D.P.) du général Kriansgsak Chamanand, qui défendaient les thèses de l'armée de terre ?

Les militaires, qui avaient tenté, sans succès, de faire avaliser par le précédent Parlement une réforme constitutionnelle favorable au maintien de leurs pouvoirs, vont-ils repartir en guerre pour obtenir gain de cause ? D'aucuns ont déjà évoqué la possibilité d'interpréter la Constitution à la majorité simple au lieu de l'amender à la majorité absolue. Il ne semble pas que les milieux « activistes » de l'armée, jusqu'alors assez mal insipirés, veuillent sans tarder croiser le fer. Peut-être préfèrent-ils voir à l'œuvre la coalition gouvernementale qu'ils ont contribué à mettre sur pied.

JACQUES DE BARRIN.

LA COMPOSITION DU CABINET

Voici la liste du gouvernement :

Premier ministre, ministre de la défense : général Prem Tinsulanond ;

Vice-premiers ministres : général Prachuab Suntrangkoon, MM. Boontheng Thongsawasdi (SAP), Pichai Rattakul (dém.), amiral Sonthi Boonyachai (T.C.P.) ;

Agriculture : M. Narong Wongwan (SAP) ;

Commerce : M. Kosol Krairiksh (SAP) ;

Communications : M. Samak Sundaravej (T.C.P.) ;

Education : M. Chuan Leekpai (dém.) ;

Finances : M. Sommai Huntrakul ;

Affaires étrangères : maréchal de l'air Sitthi Savetsila (SAP) ;

Industrie : M. Ob Vasuratna (N.D.P.) ;

Intérieur : général Sithi Jirarote ;

Justice : M. Phipop Asisirat (T.C.P.) ;

Santé publique : M. Marut Bunnag (dém.) ;

Science, technologie et énergie : M. Damrong Lathaphitpat (dém.) ;

Affaires universitaires : M. Preeda Pathanathabutr (SAP).

En Egypte

LES NÉGOCIATIONS SUR L'OCTROI DE FACILITÉS MILITAIRES AUX ÉTATS-UNIS ONT ÉTÉ SUSPENDUES

*Les négociations égypto-*américaines sur l'octroi par l'Égypte aux États-Unis de « facilités » militaires dans la base aéro-navale de Ras-Banas, sur la mer Rouge, ont été reportées *sine die*.

Les divergences entre les deux pays porteraient notamment sur le contrôle de cette base qui, du point de vue du Caire, devrait être assuré totalement par l'Égypte. Les États-Unis souhaitent de leur côté un accord d'utilisation en bonne et due forme qui, selon les mêmes sources égyptiennes, équivaudrait à un « bail » inacceptable à leurs yeux.

Le ministre égyptien des affaires étrangères a annulé, sans explication, une communication qu'il devait faire sur cette question samedi 21 mai. A la suite de la déclaration de M. John Hugues, porte-parole du département d'État, qui reconnaissait que les négociations sur la question finacière avaient été suspendues.

M. Hugues avait toutefois affirmé que le gouvernement égyptien serait toujours prêt a mettre cette base à la disposition de la force américaine d'intervention rapide, en cas de crise dans la région du Golfe. — *(A.F.P.)*

● *Des hélicoptères est-allemands* ont ouvert le feu, samedi 21 mai, sur un appareil de tourisme ouest-allemand, entré sans autorisation dans l'espace aérien de la R.D.A. L'avion avait décollé sans autorisation d'une piste située près de Fulda, non loin de Kassel. Le pilote n'a pas été identifié. Il a réussi à revenir en R.F.A.

● *M. Jiri Granat*, joueur de tennis professionnel tchécoslovaque de vingt-deux ans, a demandé, samedi 21 mai, l'asile politique à la Suisse.

● *Léger remaniement gouvernemental en Turquie.* — M. Bulent Ulüsü, premier ministre turc, a nommé, samedi 21 mai, deux nouveaux ministres à des postes dont les titulaires ont renoncé à leurs fonctions pour adhérer à un nouveau parti politique. Ancien gouverneur de la banque centrale, M. Cafer Tayyar Sadiklar devient ministre des douanes et des monopoles, en remplacement de M. Ali Bozer. L'ancien procureur général, M. Kazim Akdogan est nommé ministre de la justice à la place de M. Rifat Bayazit. — *(Reuter.)*

UN AVERTISSEMENT DU F.L.N.C. A TROIS SEMAINES DE LA VISITE DU CHEF DE L'ÉTAT

Trente et un attentats par explosif en Corse

Trente et un attentats par explosif, auxquels s'ajoutent six tentatives, ont été commis en Corse-du-Sud et en Haute-Corse dans la nuit du 22 au 23 mai, et tous revendiqués par le F.L.N.C. Les dégâts causés par ces actions, dont sept à Bastia, deux à Ajaccio, quatre à l'Ile-Rousse et quatre à Corte, qui ont visé aussi bien des villas que des magasins, des restaurants, des études de notaires ou le siège de la Banque de France à Bastia, sont importants. En outre, une personne, qui pourrait être l'auteur d'une des explosions, grièvement blessée à Corte, a été hospitalisée à Bastia.

Dès la matinée du lundi 23 mai, les gendarmes ont interpellé plusieurs personnes, dont M. Jean-Pierre Santini, connu pour ses idées nationalistes, et effectué une série de perquisitions dans les deux départements de l'île.

selon les milieux nationalistes, cette « nuit bleue », la plus importante depuis l'entrée en fonctions de M. Robert Broussard, commissaire de la République, constituerait un « avertissement » du Front de libération nationale de la Corse avant la visite officielle en Corse de M. Mitterrand, visite prévue pour les 13 et 14 juin. Dans les tracts signés du F.L.N.C. et retrouvés sur les lieux de chacune des explosions, le mouvement dissous écrit notamment : « Par le biais d'un statut particulier sans pouvoir et, surtout, par la mise en œuvre d'une campagne de diffamation et de criminalisation du F.L.N.C., l'État français tente de cacher le danger qui pèse sur l'avenir de notre peuple, minoritaire sur son sol et bientôt totalement assimilé par la culture française (...) Le F.L.N.C. restera tant qu'il restera au peuple corse un souffle de vie. »

Dans un autre communiqué, publié la semaine dernière, la même organisation parlait déjà d'une « réapparition de la répression » *et d'une* « brutalité que le pouvoir de droite lui-même avait hésité à employer ».

Une réplique au commissaire Broussard

Correspondance

Bastia. — La nouvelle « nuit bleue » dans l'île apparaît comme une réplique aux coups de boutoir du préfet chargé de la police en Corse. Depuis février, en effet, la pression exercée sur le mouvement clandestin, manifestement déstabilisé à la suite des nombreuses arrestations et des révélations sur sa pénétration par le « milieu », laissait penser que le F.L.N.C. ne pouvait rester longtemps sans réagir. Après une série d'attentats sur le continent — douze au total à Paris, Marseille et Aix-en-Provence à la fin du mois d'avril — qui avaient entraîné plusieurs arrestations et le démantèlement partiel du « réseau » parisien, l'organisation indépendantiste a voulu frapper en Corse même pour prouver qu'elle en avait encore les moyens.

De tous ces attentats, vingt ont été commis en Haute-Corse, dont sept à Bastia. A Ajaccio, en revanche, à cause sans doute d'une assez forte présence policière, on ne relève que deux plasticages, alors que Porticco et Propriano, deux localités touristiques, ont été aussi frappées. Ce sont encore une fois les cibles traditionnelles du F.L.N.C. qui étaient visées, essentiellement des commerces appartenant en majorité à des continentaux ainsi que des véhicules de particuliers. La précédente « nuit bleue » dans l'île remonte au 20 août 1982, veille de l'élection du président de l'assemblée de Corse. Cent dix attentats avaient alors été commis.

Sur les lieux des différents attentats, des tracts signés F.L.N.C. ont été retrouvés. Ils rappellent les « *mesures urgentes de décolonisation* » proposées par les clandestins lors de leur conférence de presse du 27 janvier dernier. Le F.L.N.C. demande notamment la dissolution de l'actuelle assemblée de Corse et l'élargissement de ses compétences avant l'élection des nouveaux membres.

Immédiatement après la vague d'attentats, une opération de police et de gendarmerie a été déclenchée, et plusieurs interpellations ont été opérées, mais, lundi matin la police se refusait à préciser le nombre et l'identité des personnes interpellées.

DOMINIQUE ANTONI.

L'enquête sur l'accident de Beaune conclurait à un non-lieu général

L'enquête judiciaire sur l'accident survenu le 31 juillet dernier sur l'autoroute A-6 près de Beaune, au cours duquel périrent cinquante-trois personnes dont quarante-quatre enfants, est terminée, et, selon des rumeurs émanant du palais de justice de Dijon, elle pourrait déboucher sur un non-lieu général.

Certaines causes possibles auraient ainsi été éliminées par le magistrat instructeur dijonnais, M. Jean-François Perrin. En particulier, aucune infraction aux conditions de travail n'aurait été relevée à l'encontre des deux conducteurs de car impliqués dans l'accident ni de la société Bouttaz, de Saint-Jean-de-Maurienne (Haute-Savoie), qui les employait. L'état technique des deux véhicules ne semblerait pas non plus en cause. La commission d'enquête constituée par le ministre des transport le 3 août 1982, et confiée à M. René Vacquier, président du Conseil supérieur des transports, avait aussi reconnu qu'il n'était pas possible « *de mettre en cause l'état des véhicules* », mais elle renvoyait à l'enquête judiciaire le soin de déterminer si la réfection de l'un des freins de l'un des deux cars avait pu avoir une incidence sur les conditions de freinage du véhicule.

Les conditions d'exploitation de l'autoroute n'entraînent pas davantage un motif de poursuites. Le rétrécissement de l'autoroute de trois à deux voies à l'endroit de l'accident — le fameux « entonnoir » de Beaune — ne constituerait pas, pour le juge d'instruction, un élément plus déterminant que d'autres dans le processus de l'accident. La signalisation aurait été jugée suffisante, comme elle le fut déjà par la commission d'enquête du ministère des transports.

La vitesse, ralentie par la densité de la circulation, ne semble pas avoir joué un rôle essentiel dans l'accident : là encore, la commission Vacquier aurait constaté que, quoique élevée, l'allure des véhicules demeurait « *dans les limites réglementaires* ».

Le dossier d'instruction admet prudemment l'éventualité d'une responsabilité plus précise du conducteur du second autocar. Mais, même au cas où la faute de conduite serait établie, l'action publique serait éteinte du fait de la mort de son auteur présumé.

Ainsi donc, la justice réduirait au rang d'accident banal cette catastrophe qui endeuilla les dernières vacances et créa dans la population un choc que les pouvoirs publics exploitèrent pour lancer une campagne de renforcement de la sécurité routière. Pour M. Perrin, il s'agit « *d'une conjonction de circonstances réunies en ce lieu et en cette heure* ». Le parquet de Dijon donne cinq raisons qui ont transformé l'ordinaire en drame :

— Un car rempli d'enfants s'est trouvé sur l'autoroute le jour de plus fort trafic de l'année, circonstance qui ne se reproduira plus, un arrêté du 27 avril dernier interdisant la circulation des autocars dans les périodes de pointe ;

— Le deuxième autocar était le plus ancien, et, si l'ordre des deux véhicules avait été inversé, la collision aurait pu être évitée, ou en tout cas revêtir une moindre ampleur ;

— La chaussée était mouillée, ce qui a influé sur les conditions de freinage. On sait qu'une décision du ministre des transports impose désormais une réduction générale de la vitesse par temps de pluie.

— Le second autocar, qui n'avait subi que des dégâts minimes, a entièrement brûlé en quelques minutes ; avec des matériaux ignifugés et des issues de secours mieux aménagées, le nombre des victimes aurait certainement été moins élevé ;

— L'encombrement du nœud routier de Beaune aux périodes de pointe entraîne, pour le moindre incident de trafic, des conséquences énormes. Un de ces incidents, en aval du lieu du drame, a pu jouer un rôle dans la collision, mais les enquêteurs n'en ont identifié aucun qui paraisse significatif.

« *S'il n'y a pas de responsable, si le destin a frappé le long de cette autoroute, nous vous le dirons* », avait promis le premier ministre. Il semble bien que l'explication officielle du drame de Beaune doive se résumer à une certaine fatalité. Mais avant même qu'elles soient effectivement rendues publiques, les conclusions de l'enquête judiciaire suscitent des réactions, notamment celle du mouvement Autodéfense qui s'étonne « *de la probabilité d'un non-lieu général* ». Autodéfense distingue, pour sa part, deux fautes : « *celle du directeur de la société des autoroutes Paris-Rhin-Rhône, en raison de la longueur insuffisante du pivot de rétrécissement et d'une signalisation non réglementaire* » et « *surtout celle des directeurs de la réglementation du ministère des transports directement responsables de l'absence de réglementation sur les matériaux de garniture des cars, qui n'interdit pas aux constructeurs d'utiliser des produits dégageant, à la combustion, des gaz mortels, tels le chlore et l'acide cyanhydrique provoquant une élévation foudroyante de la température, rendant toute tentative de sauvetage illusoire* ». Pour Autodéfense, « *on ne peut que déplorer de voir la justice pénale systématiquement renoncer à engager des responsabilités dès lors qu'elles mettent en cause de hauts fonctionnaires, pas plus que l'on ne peut accepter que l'imprévoyance et l'incompétence soient disculpées au nom de la fatalité et du destin* ».

Le numéro du « Monde » daté 22-23 mai 1983 a été tiré à 439 730 exemplaires

